



Venezuela : l'impossible lutte contre la boue et les eaux

LES OPÉRATIONS de secours se poursuivaient, mardi 21 décembre, dans l'Etat de Vargas, dans le nord du Venezuela, ravagé la semaine dernière par des inondations et des glissements de terrain. C'est une vague de boue qui, dévalant de la montagne, a enseveli la frange côtière sur des dizaines de kilomètres. Alors que le président Hugo Chavez s'est dit dans l'incapacité de fournir un bilan du nombre des victimes, le directeur de la défense civile, Angel Rangel, a estimé, lundi, que 15 000 à 25 000 personnes avaient péri dans la catastrophe. Même si elles ont déployé tous leurs moyens pour secourir les victimes et évacuer les dizaines de milliers de sinistrés, les autorités demeurent dépassées par l'étendue du désastre. L'inhumation des cadavres, commencée dimanche, est devenue une priorité pour prévenir les épidémies.

Lire page 2

De la « vache folle » à l'homme

UNE ÉQUIPE de chercheurs britanniques et américains, dirigés par le professeur Stanley Prusiner, Prix Nobel de médecine, fournit dans la revue de l'Académie nationale américaine des sciences la preuve, définitive selon eux, que l'agent infectieux de la « vache folle » est bel et bien responsable de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Dans un entretien accordé au Monde, le docteur Dominique Dormont, président des experts français des maladies à prion, explique que ces résultats avaient été pris en compte par les responsables français pour refuser la levée de l'embargo sur les viandes bovines britanniques.

Lire page 23

Mickey en grève



GILLES PÉLISSON

POUR la première fois depuis l'ouverture, en avril 1992, du parc de loisirs Disneyland Paris, les syndicats ont appelé l'ensemble des salariés à un mouvement de grève pour le mercredi 22 décembre. Gilles Pélisson, président d'Euro Disney, fait face à des revendications salariales.

Lire page 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1222 - 7,50 F



Elf : sur la piste des réseaux Pasqua

- L'enquête sur l'affaire Elf s'oriente vers les réseaux de Charles Pasqua
- Plusieurs de ses proches ont été mis en examen
- Certains de ses collaborateurs étaient payés par une filiale suisse du groupe pétrolier
- L'ancien ministre de l'intérieur déclare au « Monde » qu'il l'ignorait

L'ENQUÊTE des juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky sur l'affaire Elf s'approche peu à peu des réseaux de Charles Pasqua. Interrogé par les juges au sujet des personnalités qui utilisaient les avions du groupe pétrolier, le dirigeant de la société qui assurait la maintenance des appareils a cité sur procès-verbal, le 9 décembre, le nom de l'ancien ministre de l'intérieur. Les juges Joly et Vichnievsky, chargées de l'enquête sur les malversations commises au préjudice d'Elf Aquitaine, souhaitent obtenir l'extension de leur saisine.

Plusieurs proches du président du conseil général des Hauts-de-Seine ont été mis en examen, ces dernières semaines, pour avoir été salariés par une filiale suisse du groupe, Elf Aquitaine International. C'est le cas du plus proche collaborateur de M. Pasqua, Daniel Léandri, de son fils, Marc Léandri, et d'un policier membre du cabinet de M. Pasqua au ministère de l'intérieur de 1993 à 1995, François Antona. Interrogé par Le Monde, lundi 20 décembre, Charles Pasqua a dé-



claré qu'il ne considérait pas ces mises en cause pouvaient « avoir un rapport avec [lui] ». « Si des gens qui travaillaient avec moi étaient payés par Elf en même temps, je ne pouvais que l'ignorer », a-t-il ajouté.

L'enquête sur le financement du RPR, instruite à Nanterre par le juge Patrick Desmure, menace également le Conseil général des Hauts-de-Seine, présidé par Charles Pasqua. Interrogé le 3 décembre, une secrétaire travaillant au siège du parti gaulliste a admis avoir été, en réalité, salariée par le département des Hauts-de-Seine de février 1989 à septembre 1993. Considérant que ce fait était révélateur d'un système identique à celui mis en place entre la ville de Paris et le RPR, le parquet de Nanterre a délivré au juge, le 7 décembre, un réquisitoire supplétif. Le 8 décembre, le juge a ordonné une perquisition au siège du département afin de saisir le dossier administratif de cette secrétaire.

Lire page 8



G. CERLES-STIF/AP

BUDGET La cagnotte de M. Sautter

Lancée par Jacques Chirac, le 14 juillet, la controverse sur la « cagnotte » cachée de Bercy a connu un nouveau rebondissement, lundi 20 décembre, au Sénat. Le ministre des finances, Christian Sautter (photo), a reconnu que les rentrées d'impôt, en 1999, pourraient dépasser les prévisions non pas de 13 milliards de francs, comme le laissaient entendre les derniers chiffres officiels, mais de 24,3 milliards. Ce surplus profitera aux chômeurs et à la réduction du déficit budgétaire. p. 6

Mammy Melita, espionne du KGB, pourra continuer à soigner ses roses du Kent

LONDRES

de notre correspondant

Les squelettes de la guerre froide resteront au placard et ses fantômes à l'air libre. Ainsi en a décidé, lundi 20 décembre, la justice du royaume qui inventa l'espionnage moderne. Melita Norwood, alias Hola pour ses officiers traitants du KGB, pourra continuer de cultiver ses jolies roses du Kent. Elle ne sera pas poursuivie par la justice de son pays. Ne le seront pas non plus les quatre autres espions en retraite débusqués dans les « archives Mitrokhine », du nom de ce colonel des services secrets soviétiques qui fit défection à Londres et dont les révélations ont fasciné la presse britannique après avoir ébranlé le petit monde européen du renseignement, quelques années plus tôt.

La mammy « rouge », qui va allègrement sur ses quatre-vingt-huit ans, avait confirmé à la télévision que, de son poste de secrétaire, elle avait bien transmis au Kremlin tous les secrets de la recherche nucléaire britannique des années 50 et continué de passer à ses maîtres tout ce qui avait pu lui tomber sous la

main pendant les trois décennies suivantes. Mais cela ne change rien à l'affaire. Les confessions à l'écran ne sont « pas admissibles devant un tribunal », a estimé le procureur de la Couronne. Sachant qu'il serait difficile « d'obtenir des preuves recevables », sachant qu'un procès, qui aurait coûté très cher au contribuable, avait, pour toutes sortes de raisons juridiques, « toute chance d'échouer », selon le procureur, il eût été « très erroné d'ordonner l'ouverture d'une enquête de police criminelle » contre les susdits.

Granny Norwood, décidément trop âgée pour changer d'idée, se refuse à tout acte de contrition et s'était déclarée prête à finir ses jours embastillée plutôt que de se renier. Elle a tout de même accueilli « l'excellente nouvelle » du jour avec « une grande satisfaction ». Elle l'a dit aux micros et caméras qui assiégeaient, lundi, sa petite maison fleurie. Mais barricadée derrière sa porte, car elle ne veut plus se montrer et aspire à retrouver la tranquillité qui était la sienne avant la publication des « archives Mitrokhine », ce maudit best-seller anglo-russe.

« Trop facile ! », s'est exclamée la passionaria « tory » de la loi et l'ordre, Ann Widdecombe, qui, pour être ministre « fantôme » de l'intérieur, n'en dispose pas moins d'une voix pointue qui porte loin. « Sacré cadeau de Noël pour les espions ! » Dans le rôle de Fouquier-Tinville, le député David Ruffley, l'un de ses amis conservateurs aux communes, a été plus net encore : « Que vous ayez vingt ou cent ans, a-t-il martelé, si vous trahissez votre pays, vous devez payer le prix fort ! » Pourtant, comme dit Simon Hughes, l'alter ego de M^{me} Widdecombe chez les libéraux démocrates, « il faut reconnaître que poursuivre sans succès de vieux espions devant les tribunaux n'apporterait rien et risquerait de réduire un crime aussi sérieux que la trahison à une sombre farce ». Dix ans après la disparition de la guerre froide, a tranché la justice britannique, un procès comme celui de Mélika et de ses frères d'armes n'aurait rien apporté d'utile au pays. Et peut-être levé d'autres secrets embarrassants.

Patrice Claude



GABRIELE BASILICO

FÊTES DE L'AN 2000 Rome jubile

Neuf millions de visiteurs étrangers et quelque dix-sept millions d'Italiens sont attendus à Rome (photo) pour célébrer l'Année sainte, que le pape Jean Paul II inaugurera dans la nuit de Noël en ouvrant la porte de Saint-Pierre. La capitale a profité du Jubilé pour rénover de nombreux édifices, sans réussir à se doter des infrastructures qui lui manquent, comme l'auditorium dû à Renzo Piano, dont l'inauguration est reportée à 2002. p. 28

Front commun Paris-Tokyo face à la mondialisation

Front commun Paris-Tokyo face à la mondialisation

LA FRANCE ne cherche plus seulement au Japon un partenaire économique - avec lequel, au demeurant, les liens se raffermissent -, mais aussi un allié politique face à la mondialisation. Celle-ci, estime-t-on à Paris comme à Tokyo, risque en effet de conduire à une simple américanisation en imposant à tous ce que l'on appelle à Tokyo des « normes globales » (global standards). Les dirigeants japonais, en quête de nouvelles orientations à donner à une économie en profonde mutation, ne sont sans doute pas loin de souscrire à l'idée d'une « mondialisation maîtrisée » par l'Etat-nation et les institutions internationales, prônée par le premier ministre français lors de la visite qu'il vient d'effectuer à Tokyo. Celle-ci a permis de mettre en lumière, dans deux pays éloignés géographiquement et différents par leur culture et leurs traditions, un sentiment commun : celui de l'urgence nécessaire de défendre leur identité face à une logique planétaire tendant à l'aplatissement des particularités.

Cette recherche d'une convergence des démarches face à la mondialisation marque une évolution salutaire de la politique française vis-à-vis du Japon, trop longtemps

cantonnée à des considérations purement commerciales. La France giscardienne a ignoré le Japon et, en dépit d'une visite de François Mitterrand en 1982 - la première d'un chef d'Etat français dans l'archipel -, la France socialiste n'a guère fait mieux, ajoutant à l'indifférence l'impolitesse, lorsque Edith Cresson, alors premier ministre, qualifia les Japonais de « peuple de fourmis ». L'arrivée à la présidence de la République de Jacques Chirac a permis un réchauffement spectaculaire des relations. Non seulement parce que le chef de l'Etat nourrit une passion pour le Japon et qu'il y entretient des liens personnels, mais aussi parce qu'il témoigne aux Japonais ce qui est à la base de tout dialogue : le respect de l'autre.

A la main tendue aux Japonais par M. Chirac, il manquait une dimension politique, fondée sur des préoccupations communes. La mondialisation a paradoxalement rapproché les deux pays et la visite de Lionel Jospin a cristallisé des convergences potentielles.

Philippe Pons
et Pascale Robert-Diard

Lire la suite page 14



REUTERS

REPORTAGE Trois jours en Tchétchénie

2. Les soldats russes ont peur

A Atchkhoï Martan, gros bourg tchéchène occupé par l'armée russe, les jeunes soldats ont peur d'une attaque des « rebelles ». Ils tirent sur n'importe quoi, ont pillé ici, massacré dans un village. Ils vendent leurs armes. Deuxième volet du reportage de notre envoyée spéciale, Natalie Nougayrède. p. 12 et nos informations p. 4

International	2	Communication	19
France	6	Tableau de bord	20
Société	8	Aujourd'hui	23
Carnet	10	Météorologie	27
Régions	11	Jeux	27
Horizons	12	Culture	28
Entreprises	16	Guide culturel	30
Abonnements	18	Radio-Télévision	31

CATASTROPHES Les autorités vénézuéliennes étaient toujours dans l'incapacité de donner, mardi 21 décembre, un bilan précis des inondations et des glissements de

terrain qui ont frappé, la semaine dernière, le nord du pays. Selon le directeur de la défense civile, Angel Rangel, 15 000 à 25 000 personnes auraient péri dans la catastrophe.

● **TOUS LES MOYENS** de transport disponibles et les bâtiments de guerre de la marine ont été mobilisés pour évacuer des dizaines de milliers de réfugiés. ● **L'INHUMATION**

massive des cadavres a commencé et est devenue une priorité pour éviter des épidémies. Le président de la République, Hugo Chavez, a indiqué, lundi, que 68 670 personnes avaient

été sauvées, et il a annoncé un ambitieux programme pour reloger les quelque 140 000 sans-abri actuellement recensés. L'aide régionale et internationale se met en place.

Le Venezuela face au drame meurtrier des inondations

Les autorités se mobilisent pour porter secours aux dizaines de milliers de victimes des pluies torrentielles et des glissements de terrain qui ont ravagé la zone côtière de l'Etat de Vargas, dans le nord du pays

CARACAS

de l'envoyé spécial d'El Pais

Luis Landaeta, enterré dans une maison du littoral, a demandé des secours à l'aide du téléphone mo-

REPORTAGE

Ils errent sans but ou enquêtent, affolés, sur le sort de leurs proches

bile d'un cadavre, mais les piles ont rendu l'âme. Il n'a pu monter à bord d'un des navires de guerre de la marine qui, lundi 20 décembre, avaient réussi à évacuer plusieurs dizaines de milliers de personnes dans l'Etat de Vargas. 80 % des victimes des terribles inondations, qui ont officiellement causé quelque 10 000 morts, ont été évacuées, mais les abris, les hôpitaux, les préfabriqués et les écoles débordent de personnes sinistrées, victimes d'une tragédie prévue pour durer.

L'avenir des rescapés de la colline d'Avila est rien moins qu'assuré. En témoignent les cadavres enterrés dans des fosses communes ou tristement exposés à la porte des morgues pour faciliter leur identification par leurs proches. « Ne me laisse pas seul, César Miguel. Ne me laisse pas seul ! », suppliait Landaeta en s'adressant au journaliste de

Union Radio, César Miguel Rondon. « Je ne sais plus quoi faire. Ça me fait vraiment mal au cœur. Je suis désespéré. Je ne connais pas le numéro de ce téléphone. C'est celui d'un des cadavres », lançait-il.

Prisonnier sous des tonnes de boue dans un immeuble de Los Corales, Landaeta a agonisé au côté de ses deux fils et de sa femme, morts au tout début de la catastrophe. Avec, tout près de lui, six autres corps sans vie, dont celui de sa mère. Le silence. La famille Landaeta n'a pu être sauvée. Les chiens mexicains ont pourtant bien essayé avant d'abandonner leurs recherches sans avoir détecté le moindre signe de vie.

La catastrophe, provoquée par des avalanches de boue qui retentirent comme mille coups de tonnerre, arrachant des têtes et des jambes, faisant éclater des familles, a submergé le pays. L'Etat vénézuélien, dépassé par les événements, est engagé dans une mobilisation herculéenne et occupé à dresser un inventaire des terres de l'ensemble du pays pour tenter d'y réinstaller les sinistrés dans des villages nouvellement créés. Le défi est d'assurer le logement, l'assistance médicale et l'avenir de plus de 300 000 personnes qui ont tout perdu. « Beaucoup auraient préféré mourir », disent les secouristes.

Des bataillons de soldats, de



gardes nationaux, de policiers, des légions de volontaires occupent le petit Etat de Vargas, en bordure de la mer Caraïbe, à la recherche de compatriotes qui errent sans but ou enquêtent, affolés, sur le sort de leurs proches, retournant des cadavres qui dégagent déjà une odeur nausé-

bonde. Beaucoup attendent d'être secourus sur des collines, des terrasses, des toits de villages reconvertis en cimetières, tandis que d'autres ont refusé d'être évacués, craignant qu'en abandonnant leurs habitations, elles soient immédiatement pillées... Juan Arias est monté dans un ba-

teau avec un fusil à canon scié ; il n'y avait plus qu'une seule cartouche dans le chargeur. A Caraballeda, il avait épuisé ses munitions pour défendre sa maison à coups de fusil pendant quatre jours.

CENTRES D'ACCUEIL

Tous les avions disponibles des Forces aériennes, deux des quatre frégates de la marine, quatre bateaux amphibies transporteurs de troupes, sept patrouilleurs, un remorqueur et cinq hélicoptères ont mis sur pied un dispositif de secours comme le Venezuela n'en a jamais connu au cours de ce siècle. L'opération amphibie, avec quatre points de rassemblement dans des rades et des ports distants d'une heure de navigation du port de La Guaira, se déroulaient, lundi, dans le calme. Tout le monde propose son aide et veut apporter sa contribution, mais il faudra que cette solidarité soit généreuse et prolongée. « Le principal problème se pose après deux semaines, quand on s'aper-

çoit que certains centres d'accueil regroupent plus de cinq mille personnes », annonce le général de brigade de la garde nationale, Carlos Alfonzo Martinez. « Il faut alors continuer, ajoute-t-il, de les nourrir, de les soigner et de leur assurer un suivi médical. Les gens commencent à réagir, ils réclament un logement et du travail. »

On entend des coups de feu sur le littoral vénézuélien et ceux qui ont été attaqués ou volés réclament l'application de la loi martiale pour leurs agresseurs. Mille soldats, gardes nationaux et policiers armés de fusils arpentent les villages, les plages et le port pillé de La Guaira, pour contenir les bandes de délinquants ou d'affamés. Loin de porter secours à qui que ce soit, ils ont quitté leurs quartiers déshérités et ont fait irruption dans les maisons, les bars, les restaurants, les commerces et se sont enfuis avec des bijoux, des télévisions et des armes.

Juan Jesus Aznarez

Santiago Gil, du département Amériques de la Croix-Rouge à Genève

« Le déplacement de populations entières dans le pays est préoccupant »

« Peut-on estimer le nombre des victimes ?

— Les chiffres sont contradictoires. Ce qui est certain, c'est qu'il y a près de 7 000 disparus, qui pourraient être autant de morts. Nous avons reçu, sur une ligne téléphonique ouverte par la Croix-Rouge vénézuélienne, plus de 4 500 appels de personnes concernées par la disparition d'un proche. Je ne dis pas que tous ces gens sont morts, mais dans tous les cas, c'est une catastrophe.

— De quels moyens disposez-vous sur place ?

— La mobilisation est régionale et internationale : sur place, la Croix-Rouge vénézuélienne a reçu le secours de toutes les organisations spécialisées dans le sauvetage et les soins aux victimes. Actuellement, environ 1 350 volontaires et secouristes sont mobilisés, aident les blessés évacués et construisent des abris temporaires. Tous les lieux sont utilisés, y compris les écoles et bases militaires.

— On parle de nombreuses scènes de panique...

— Oui, il y a des problèmes de pillage, ce qui arrive très souvent, dans ce genre de catastrophe, comme lors du tremblement de terre d'Arménia en Colombie. Je me souviens de scènes identiques à Tegucigalpa, au Honduras, à la suite de l'ouragan Mitch. Au début, il est tou-

jours difficile de contrôler la situation et au Venezuela, c'est pareil, des gangs sévissent... C'est un problème, mais celui qui nous préoccupe le plus, c'est le déplacement de populations entières dans le pays.

— A la demande des autorités ?

— Non, des milliers de personnes sont en train de quitter leur région parce qu'elles ont tout perdu, leurs maisons ont été détruites, leurs biens engloutis. La dispersion de ces gens devient un autre problème, car on ne peut plus leur fournir l'aide dont ils ont besoin. L'autre problème important vient du fait que le soleil est revenu et que la chaleur se réinstalle dans les zones qui ont été touchées, en particulier autour de Caracas. Alors, même si nous avons accès à presque toutes les zones dévastées, nous redoutons de ne pas contrôler les épidémies.

» L'enfouissement des cadavres est une urgence absolue. Il n'y a pas pour le moment un état de péril sanitaire et les autorités accordent une très grande importance à cette question. C'est la raison pour laquelle les corps sont enterrés au plus vite. Il y a aussi un problème d'eau potable dans les régions éloignées des centres d'abri temporaire.

— Que pensez-vous de l'organisation des secours ?

— Après ce qui s'est passé les premiers jours,

nos équipes constatent qu'il n'y a plus de mouvements de panique, mais des scènes de déchirement. Il y a un peu plus de coordination, mais toujours beaucoup de confusion. Ce n'est pas extraordinaire dans une catastrophe de cette dimension. Le plus important, aujourd'hui, après les opérations de sauvetage et de soins aux blessés, c'est d'assurer des conditions de vie adéquates à ceux qui ont tout perdu.

— Quelles sont les principales victimes de cette catastrophe ?

— Les victimes sont celles de la pauvreté. Même si des lieux touristiques de la côte caribéenne ont été touchés, les victimes sont celles des collines de Caracas. Elles vivaient sur des endroits à haut risque. Tout le monde savait et le voyait, tout au long de cette route qui va de l'aéroport jusqu'à Caracas. La dernière fois que j'étais là-bas, j'ai été effrayé à la vue de ces ranchitos [petites cabanes] qui s'étendent sur des dizaines de kilomètres. Après dix ou onze jours de pluie, tout a glissé, tout est parti ; c'est cela le problème. Ce que j'ai vu à Tegucigalpa, après Mitch, c'est un peu la même chose, les victimes vivaient dans les habitations précaires, dans des zones à risques. »

Propos recueillis par Alain Abellard

Les autorités ont entrepris l'inhumation massive des cadavres

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant régional

Après les pluies diluviennes qui ont dévasté le nord du Venezuela, le soleil a fait son apparition, durcissant la nappe de boue qui a enseveli la frange côtière et compliquant le travail des sauveteurs. A la tête des secours, le président Hugo Chavez a refusé, lundi 20 décembre, de spéculer sur le bilan de la tragédie, la plus grave qu'ait connue le Venezuela depuis le début du siècle, faute, a-t-il dit, d'« information fiable suffisante ». Au micro d'une station de radio locale, le directeur de la défense civile, Angel Rangel, a pour sa part estimé qu'entre 15 000 et 25 000 personnes avaient trouvé la mort dans les coulées de boue et les glissements de terrain dans la nuit du 15 au 16 décembre. « Certains endroits sont recouverts de sept mètres de terre. On ne saura jamais exactement combien de personnes y sont mortes », a-t-il déclaré à Union Radio.

Plus de 100 000 sinistrés ont été évacués par hélicoptères, par bateaux ou par voie terrestre de l'Etat de Vargas, où la catastrophe a été la plus meurtrière. « Militaires, civils, pompiers, nous allons peigner toute la zone maison par maison, je vais participer personnellement aux opérations », a annoncé Hugo Chavez. La recherche des survivants, l'évacuation des cadavres, mais aussi la prise en

charge des réfugiés constituent les priorités des équipes de sauveteurs. Depuis dimanche, les autorités ont commencé l'inhumation massive des cadavres dont l'état de décomposition risquait de provoquer des épidémies. A la recherche d'un parent ou d'un proche, des centaines de personnes rongées par l'angoisse se pressent aux portes des cimetières de Caracas où les photos des morts sont affichées.

TROIS AÉROPORTS ROUVERTS

Les survivants sont entassés dans des stades et des refuges improvisés dans les églises, les écoles et les bâtiments publics. Pour aider les milliers de personnes désemparées qui ont perdu des membres de leurs familles, les stations de radio consacrent une grande partie de leur temps d'antenne aux messages personnels. Le réseau Internet est mis à contribution.

Dans les journaux et sur les ondes, les rescapés racontent leur cauchemar. « L'odeur de la mort » accompagne les envoyés spéciaux du quotidien *El Nacional*, qui se sont rendus dans les villages de l'ouest de l'Etat de Vargas avant l'arrivée des secours. Les survivants, pour la plupart des pêcheurs et des petits agriculteurs, réclament de l'eau, de la nourriture et des militaires pour les protéger des pillards. Lieu de villégiature en bord de mer, Los Corales donne

l'impression d'avoir été bombardé par une pluie de missiles, selon le témoignage d'un rescapé.

Les récits font état d'une soudaine et gigantesque vague de boue, de rochers de toutes tailles et de troncs d'arbres dévalant la montagne pour anéantir la bande côtière où se trouve l'Etat de Vargas, qui comptait une population d'environ 400 000 personnes. De nombreuses autres ont également péri dans les bidonvilles accrochés aux montagnes qui surplombent Caracas. Depuis plusieurs années, des experts mettaient en garde contre les risques de l'urbanisation sauvage dans des zones menacées par les glissements de terrain.

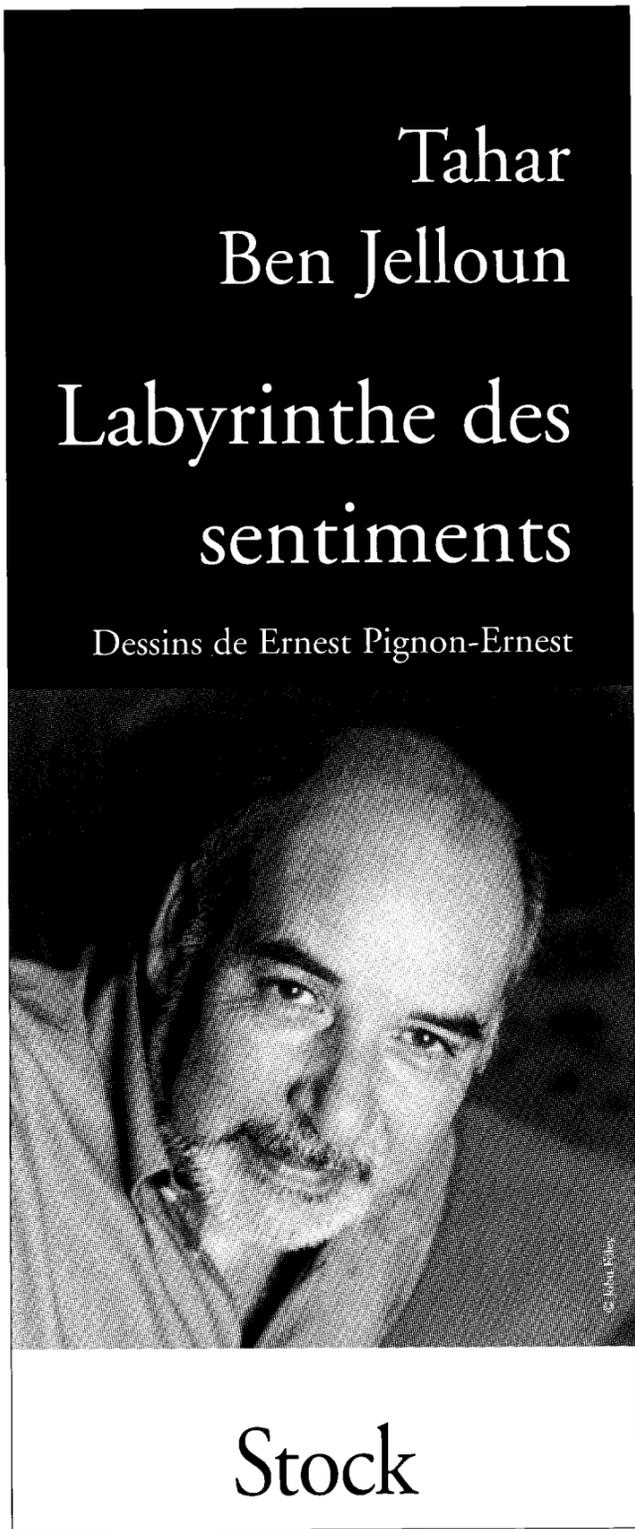
Cinq jours après la catastrophe, les autorités se concentrent sur la normalisation des activités et la reconstruction. Trois aéroports ont été rouverts et des équipes travaillent sans relâche pour rétablir les services d'eau, d'électricité et de téléphone dans les zones dévastées. Le vice-ministre de la production et du commerce, Eduardo Ortiz, a appelé les travailleurs à reprendre leurs activités. Vicente Brito, le président de Fedecamaras, la plus importante association patronale, a estimé à plus de 200 000 le nombre d'emplois perdus ou menacés, du fait de la catastrophe.

Le président Chavez et plusieurs membres de son cabinet ont suggéré que la tragédie pourrait être

l'occasion de réaménager le territoire en favorisant le déplacement vers le sud d'une partie de la population et de l'activité actuellement concentrées dans le nord du pays. Après les déchirements et les échanges d'invectives qui avaient accompagné les joutes politiques des derniers mois, l'heure est aujourd'hui à l'union pour reconstruire le pays. Face à l'ampleur des dévastations, il paraît impossible d'organiser au début de l'an 2000 les élections générales qu'avait annoncées Hugo Chavez pour « refonder les pouvoirs » après l'adoption de la Constitution bolivarienne.

Alors que les chefs d'entreprise, largement hostiles au projet de Constitution, ont apporté leur soutien sans faille aux autorités face à la tragédie, l'archevêque de Caracas, Ignacio Velasco, a été l'une des rares voix discordantes. Dans son sermon, samedi, il a affirmé que la tragédie était le résultat de « la colère de Dieu » provoquée par les « péchés » de Hugo Chavez, qui avait échangé des propos peu amènes avec plusieurs membres de la hiérarchie catholique lors de la campagne référendaire. « Ce n'est pas la colère de Dieu, mais un tragique accident de la nature », a rétorqué, dimanche, le ministre des affaires étrangères, José Vicente Rangel.

Jean-Michel Caroit



Stock

Le rêve d'indépendance des Papous d'Indonésie

Djakarta envisage d'accorder une autonomie à la province d'Irian Jaya, où cette ethnie n'est plus majoritaire

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Ce qui était encore impensable voilà trois mois a eu lieu : l'« Etoile du matin », symbole de l'indépendance papoue, a flotté début décembre sur plusieurs localités d'Irian Jaya, la province la plus orientale de l'archipel indonésien. Il y a eu des incidents mais, dans l'ensemble, les forces de l'ordre ont toléré ce geste à condition que le drapeau national indonésien figure à ses côtés.

A Jayapura, chef-lieu du territoire, policiers et soldats se sont contentés de regarder une cérémonie à laquelle ont participé des milliers de gens. Le 1^{er} décembre 1961, l'« Etoile du matin » avait fait son apparition aux côtés du drapeau des Indes néerlandaises, dont faisait alors partie cette moitié occidentale de la grande île de Papouasie.

Depuis une brutale répression à la fin des années 80, l'Organisation pour une Papouasie libre (OPM, selon son acronyme indonésien), mouvement indépendantiste, ne représente plus une menace militaire. Mais la chute de Suharto, en mai 1998, a réveillé les appétits séparatistes des Papous. « La population veut se libérer de l'oppression indonésienne. Pendant plus de trente-huit ans, l'armée indonésienne a commis des violations grossières des droits de l'homme », a résumé John Rumbiak, un séparatiste.

En février, le président B. J. Habibie, alors successeur désigné de Suharto, avait eu la mauvaise surprise d'entendre une centaine de chefs papous, conviés à Djakarta, réclamer tout bonnement l'indépendance. L'actuel président, Abdurrahman Wahid, élu en octobre 1999, qui n'exclut pas de transformer l'Indonésie en fédération, est beaucoup plus ouvert. Mais il réduit également le problème à une question de « relations tribales ». Le séparatisme papou est bien moins menaçant que celui des musulmans atjehnaï, à l'autre extrémité de l'archipel.

EXACTIONS ET MÉPRIS

Les Papous d'Irian Jaya ne manquent jamais de rappeler qu'ils sont non des Malais mais des Mélanésiens, à l'instar des Timorais ou, surtout, de leurs cousins de Papouasie-Nouvelle-Guinée, pays au passé germano-britannique et qui occupe la moitié orientale de l'île.

En 1949, les Pays-Bas et Sukarno, le « père » de l'Indonésie, ne purent s'entendre sur le sort du futur Irian Jaya, où les Néerlandais restèrent. Finalement, l'administration du territoire fut confiée en 1963 à Djakarta, qui l'annexa en 1969 à l'issue d'un plébiscite de chefs de village fort controversé mais dont les résul-

tats furent reconnus, sous pression américaine, par les Nations unies.

Exactions et mépris sont les premiers reproches des Papous à l'égard des Indonésiens. De 1977 à 1979, puis en 1988 et 1989, des milliers de personnes ont été tuées lors d'opérations militaires contre l'OPM. En outre, les Papous se sentent comme des citoyens de seconde zone dans leur propre territoire. Leurs coutumes ne sont pas respectées par l'administration indonésienne, à commencer par leur attachement à leurs forêts (« La forêt est notre mère », disent-ils), exploitées et qui cèdent la place à des plantations. Les Papous se considèrent comme les gardiens de ces forêts aujourd'hui vendues à des compagnies. De protecteurs traditionnels de la forêt, leur terrain de chasse ou de guerre, ils sont transformés en bûcherons ou en ouvriers agricoles et se sentent dépossédés.

PROFONDE MÉFIANCE

L'intégration de l'Irian Jaya dans le programme indonésien de « transmigrasi » - déplacement organisé de populations vers les îles de la périphérie pour décongestionner des îles surpeuplées - a accentué cette impression. En 1980, les nouveaux venus ne représentaient que 30 % de la population urbaine de la province. Aujourd'hui, ils sont largement majoritaires dans la plupart des localités. Les Papous ne forment plus que la moitié d'une population de plus de deux millions d'habitants.

Les migrants dominent la bureaucratie, les services, le commerce. La corruption aidant, les allocations budgétaires de Djakarta sont absorbées, pour l'essentiel, par l'administration et les garnisons. Les revenus tirés de l'exploitation de gisements de minerais vont à l'Etat. En 1998, la première mine d'or et de cuivre de la planète, à Grasberg, a rapporté plus de 8 milliards de francs (1,2 milliards d'euros) à son exploitant, le conglomerat américain Freeport. Sur plus de 2 milliards de francs de taxes et revenus divers, l'Irian Jaya n'a perçu directement que 100 millions de francs.

La redistribution de ces recettes dans le cadre d'une large décentralisation et la réparation des injustices pourraient sans doute calmer la profonde méfiance des ethnies papoues, qui se comptent par dizaines et ne s'entendent pas toujours entre elles. Mais, sauf si la situation dégenère, les Papous devront s'accommoder de la cohabitation avec des migrants qui se sont installés chez eux au fil des trois dernières décennies.

Jean-Claude Pomonti

Le maintien de l'embargo imposé à Bagdad favorise les trafics au Kurdistan irakien

Grâce au commerce avec la Turquie, Dohouk affiche une prospérité inconnue ailleurs dans le pays

Déjà favorisé par la répartition du produit de la résolution « Pétrole contre nourriture », le Kurdistan irakien profite aussi des trafics qui se développent

avec la Turquie. La ville de Dohouk, située près du point de passage d'Ibrahim al-Khalil, s'affirme comme la capitale économique d'une région auto-

nome de fait. Mais cette richesse attise les rivalités entre les deux factions kurdes, le PDK et l'UPK. (Lire aussi notre éditorial page 14.)

DOHOUK

de notre envoyé spécial

Les traces courent sur le bitume jusqu'à la Turquie, comme des sillons. Talée, creusée, ravinée, la route accumule les ornières et les kilomètres jusqu'au point de pas-

REPORTAGE

Ici, ordinateurs et autres matériels « dernier cri » passent en toute tranquillité

sage d'Ibrahim al-Khalil, porte de sortie du Kurdistan irakien, à la pointe nord-ouest du pays. Chaque jour, les milliers d'essieux qui se succèdent martyrisent un peu plus le goudron. Le convoi ininterrompu de camions-citernes irakiens ou turcs qui montent vers le nord croise une caravane semblable de poids lourds croulant sous les marchandises de toutes sortes. Sur une bonne centaine de kilomètres, jusqu'à la frontière, la route traverse la zone contrôlée depuis 1991 par le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani et, pour le plus grand profit du chef de guerre, un peu de cette richesse « tombe » des camions.

Cette prospérité nouvelle, le gouvernorat de Dohouk la porte en sautoir, sans vergogne. Les initiales du PDK gravées dans la montagne saluent les forçats du volant arc-

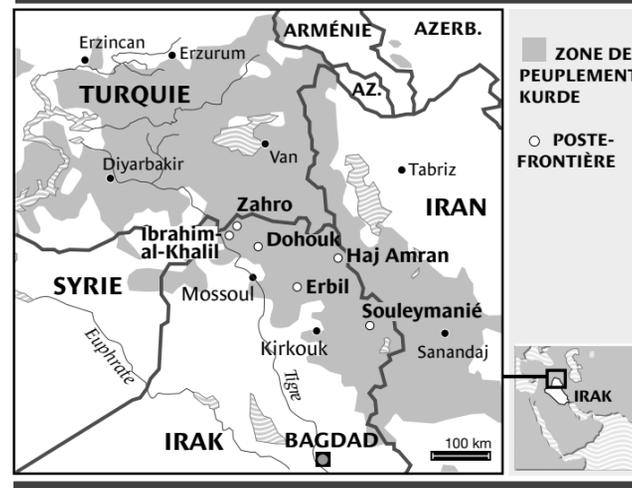
Bagdad réaffirme son opposition à la résolution 1284

L'Irak a réaffirmé, lundi 20 décembre, son opposition à la nouvelle résolution votée par les Nations unies, vendredi 17 décembre, qui prévoit une suspension des sanctions internationales décrétées en 1990 à condition que Bagdad coopère avec l'ONU à propos de son désarmement. Le journal officiel *As-Saoura* a assuré que la résolution 1284 ne serait jamais appliquée en raison de son rejet par Bagdad. « Cette résolution est mort-née, non seulement parce que trois membres permanents du Conseil de sécurité se sont abstenus lors du vote, mais aussi parce que l'ONU a besoin de l'accord de l'Irak [pour l'appliquer] et qu'elle ne l'obtiendra pas », écrit le journal, organe du parti Baas au pouvoir. Le plus haut responsable irakien à avoir commenté la résolution a été le vice-premier ministre Tarek Aziz, qui avait déclaré samedi qu'elle « ne donne pas satisfaction à la demande légitime de l'Irak d'obtenir une levée de l'embargo », sans la rejeter explicitement. La résolution 1284 crée un nouvel organisme chargé du désarmement, baptisé Unmovic, qui devra mettre en place un système de contrôle continu. - (AFP)

boutés aux commandes de mastodontes antédiluviens, pendant que le marbre couvre les villas somptueuses du quartier chic où les agences des Nations unies ont élu domicile. Un coordinateur chargé de projets de développement le constate bien volontiers : « De toutes les villes du Kurdistan irakien, Dohouk est la plus active, la plus riche, la plus calme et la mieux équipée. »

Deux types de marchandises transitent par le nord vers l'Irak. Les premières entrent dans le cadre de la résolution 986 des Nations unies, dite « Pétrole contre nourriture »,

Une porte sur la Turquie



qui favorise déjà le nord (les Kurdes reçoivent 30 % de produits de plus que les autres habitants d'Irak). Elles sont strictement contrôlées par les agents de la firme suisse Cotecna, qui vérifient le moindre chargement. Les secondes, en revanche, ne font l'objet d'aucun contrôle. Quotidiennement, la résolution 661, adoptée en 1990 et établissant l'embargo sur l'Irak, est ainsi allégrement violée et contournée. Les ordinateurs et autres matériels électroniques dernier cri bloqués par le comité des sanctions, même

l'autre sens, le gazole irakien est exporté en fraude dans une égale quiétude et moyennant finances, parfois dans des camions brinquebalants dont les ridelles dissimulent à peine des citernes de fortune suintant le carburant.

A combien s'élèvent les taxes perçues au poste-frontière qui jouxte la petite ville de Zahro ? Les responsables du PDK se renvoient les uns vers les autres. « Cela dépend des périodes, des flux, des prix du pétrole. C'est bien inscrit au budget puisque c'est notre principale source de revenus, mais je ne saurais pas vraiment dire combien ça fait », répond évasivement un ministre du PDK dans son bureau d'Erbil.

Et pour cause. Installée à l'Est, la principale faction rivale du PDK, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), de Jalal Talabani, n'a de cesse de réclamer sa part. De 1994 à 1997, cette querelle d'argent a justifié une guerre meurtrière au cours de laquelle le PDK, en grandes difficultés, s'est tourné vers Saddam

Husseïn. Ce dernier s'est fait un plaisir d'aider ses anciens ennemis à chasser l'UPK d'Erbil. Les troupes irakiennes se sont ensuite repliées mais, depuis, le Kurdistan est redevenu le terrain de chasse favori des services de renseignement de Bagdad.

SUPERMARCHÉ FLAMBANT NEUF

L'UPK, malgré ses deux grands barrages producteurs d'électricité, dépend de l'argent collecté par le PDK. En dépit de sa frontière ininterrompue avec la République islamique voisine, c'est encore en territoire PDK que se trouve le seul point de passage important avec l'Irak, au nord-est, à Haj Amran. Même si l'on trouve mille et un produits *made in Iran* à Souleymanié, fief de l'UPK, le volume des échanges n'a cependant rien à voir avec ce qui transite par Ibrahim al-Khalil. « Du côté de l'Irak, le business ne passe pas par les camions mais par les trains de mules », sourit un jeune Kurde.

Réconciliées, non sans efforts, par la diplomatie américaine il y a un peu plus d'un an, les deux factions se sont rencontrées en octobre et sont convenues de remettre à plus tard les discussions sur « les sujets qui divisent », c'est-à-dire la question de l'argent des taxes, afin de « faciliter les négociations » et dans l'espoir de « parvenir à des progrès ».

Pendant ce temps, le commerce transforme Dohouk en une ville sans égale en Irak. Un supermarché flambant neuf va ouvrir ses portes à l'entrée sud de la ville ; pour lui aussi, le marbre est utilisé sans barguigner. Des hôtels luxueux, selon les critères rudimentaires kurdes, s'édifient pour le confort des hommes d'affaires, et le parc automobile de la ville ferait désormais rêver à Bagdad.

Gilles Paris

L'HISTOIRE

DOSSIER SPÉCIAL

MILLE ANS DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

L'âge d'or des marchands - Venise invente le capitalisme - Peste, guerres et famines - Jacques Cœur, homme d'affaires - Le Nouveau Monde et l'Ancien - Fugger, père et fils - Séville, centre du monde - Les tragédies du Grand Siècle - La gloire d'Amsterdam - Le trèfle et le navet - Les paradoxes de l'âge industriel - John Law, financier et failli - La grande misère des docks de Londres - Sa Majesté la locomotive - Karl Marx, le prophète - New York, terre promise - Au supermarché - Le XX^e siècle, ou le bonheur économique.

N° 239 - JANVIER 2000 - EN VENTE DEUX MOIS - 39 F

La Thaïlande se rassure en chansons sur le bogue de l'an 2000

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La Thaïlande semble avoir tout prévu, y compris deux « tubes » susceptibles de calmer ceux qui s'inquiètent du bogue de l'an 2000, connu sous le sigle anglophone de « Y2K ». Les Thaïlandais n'ont pas peur de « Y2K », interprété par un groupe populaire, indique que tout est prêt dans les hôpitaux, les aéroports ou les banques, pour faire face à une éventuelle confusion, par des ordinateurs, entre les années 1900 et 2000. L'autre, intitulé *A l'aise avec Y2K*, recense les moyens de parer à toute défaillance d'un système électronique.

A Singapour, royaume de la prévention et du planning, des guides Y2K ont été distribués dans tous les foyers. Tirage de l'édition : 950 000 exemplaires. Quant à la Malaisie, elle a obtenu un crédit de plus de 600 millions de francs (91,4 millions d'euros) de la Banque mondiale pour mettre à jour ses ordinateurs. Et les Malaisiens ont reçu l'assurance que l'armée et la police seraient prêtes à faire face à toute menace sur l'ordre public...

Les habitants de l'Asie du Sud-Est sont, selon un récent sondage, les plus préoccupés par le bogue : 55 %, contre une moyenne planétaire de 44 %. Mais la fièvre ne monte dans la région que dans les milieux boursiers, qui se donnent trois semaines pour mesurer

l'éventuelle étendue des dégâts. La zone d'ombre demeure une Indonésie encore en pleine tourmente et où, selon Djahhari Sirat, responsable de la cellule de crise, « moins de 20 % des gens sont au courant de Y2K », ce qui veut dire que près des 170 millions des habitants du vaste archipel ignorent l'événement.

CLIMAT VOLATIL

Ce choix est délibéré : dans un climat fort volatil, où la moindre rumeur peut provoquer des vagues, les autorités indonésiennes ont renoncé à mener une campagne d'information. « Si, par exemple, le gouvernement dit que les banques ne sont pas prêtes, les gens vont se ruer sur les guichets », a expliqué, Wijidjanto Nugroho, un informaticien conseiller du gouvernement. Il est vrai que les banques, qui croulent sous les dettes, ne disposaient guère de crédits pour se préparer au bogue. Les Indonésiens sont philosophes. « Nous allons observer ce qui se passera aux Samoa occidentales, en Nouvelle-Zélande et en Australie, et il nous restera alors six heures pour nous organiser », a déclaré Sunggu Artonang, patron de PT-PLN, le plus important fournisseur d'électricité en Indonésie.

Depuis 1996, la Thai, compagnie nationale aérienne thaïlandaise, a affecté plus de 70 millions de francs à la préparation du bogue. PLDT, la plus importante firme de té-

lécommunications des Philippines, y a consacré plus de 500 millions de francs. Les Philippines n'en ont pas moins reçu le conseil de prévoir cinq jours de provisions d'aliments, d'argent liquide et de chandeliers - « comme à l'approche d'un cyclone », ont dit les autorités. Puisque les aéroports sont considérés comme l'une des cibles favorites du bogue, d'énormes précautions ont été prises : vols reportés ou carrément supprimés pour que les appareils ne se trouvent pas en l'air le 31 décembre à minuit. Comme les banques seraient également bien vulnérables, la Siam Commercial Bank bouclera ses comptes le 26 décembre et fermera ses services, y compris ses distributeurs de billets, le 31 décembre.

Pas de complaisance : tel est le mot d'ordre en Thaïlande, où 100 000 personnes seront mobilisées la nuit du nouvel an. Annonces télévisées, distributions de notes d'explication, service téléphonique et même budget d'urgence sont prévus dans un royaume qui abritera au tournant de l'année, comme d'habitude, des dizaines de milliers de touristes étrangers. Autant de précautions ont été prises en Malaisie. « Ce sera soit un désastre, soit une énorme fête », a résumé un fonctionnaire malaisien.

J.-C. P.

Vladimir Poutine bénéficiera d'une large majorité dans la nouvelle Douma

Le Kremlin et le premier ministre russe pavoisent : ils disposeront au Parlement d'une assise confortable, Unité et le SPS étant soutenus par la plupart des « indépendants ». Des gouverneurs de région commencent à lâcher l'opposition de MM. Loujkov et Primakov

Selon les chiffres issus du dépouillement de 91 % des suffrages, la liste Unité soutenant Vladimir Poutine recueille 23,88 % des voix, devancée par le KPRF, le parti communiste (24,55 %). La liste d'op-

position La Patrie-Toute la Russie de MM. Loujkov et Primakov remonte par rapport aux premières estimations à 11,98 %. Mais ce parti reste le principal vaincu du scrutin, expliquant sa défaite

par la « campagne sans précédent » dont elle a été victime sur les deux chaînes publiques de télévision. « Le résultat désigne maintenant sans équivoque le candidat favori » - M. Poutine - pour la présiden-

tielle prévue en juin 2000, a estimé l'un des conseillers du Kremlin. D'ores et déjà, une partie de l'opposition libérale de Iabloko et des gouverneurs soutenant La Patrie-Toute la Russie pourraient rapide-

ment faire défection pour rejoindre ou soutenir une majorité constituée d'Unité, de l'Union des forces de droite, de nombreux indépendants et des ultranationalistes de Vladimir Jirinovski.

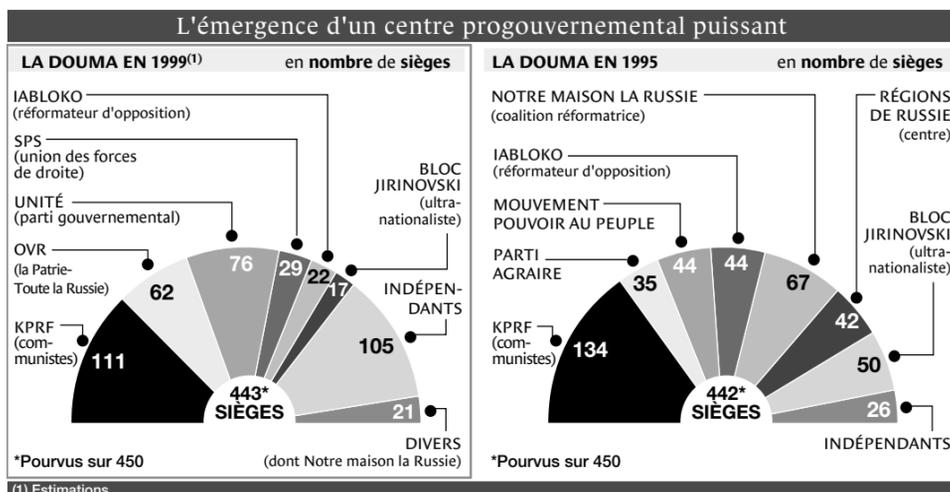
MOSCOU

de notre correspondant

Vladimir Poutine et Boris Eltsine sont aux anges. « C'est une victoire de mon gouvernement », a expliqué le premier ministre russe. « Une révolution tranquille s'est produite en Russie », a fait dire le président, par la voix d'un de ses conseillers, Igor Chabdurassoulov. Au lendemain des élections législatives du 19 décembre, le camp du Kremlin affiche une intense satisfaction.

Selon des résultats portant sur 91 % des suffrages, la liste du pouvoir, Unité, conduite par le ministre des situations d'urgence, Sergueï Choïgou, talonne le Parti communiste (KPRF), avec 23,88 % des voix contre 24,55 % pour la formation de Guennadi Ziouganov. La Patrie-Toute la Russie, alliance de Iouri Loujkov, maire de Moscou, et de l'ancien premier ministre Evgueni Primakov, franchit finalement la barre des 10 %, avec 11,98 % des voix, mais elle reste la principale perdante du scrutin. Avec 8,63 %, les libéraux de l'Union des forces de droite (SPS) entrent dans la nouvelle Douma. Enfin, le parti libéral Iabloko recule (5,94 %), comme l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski (6 %).

Pour la première fois depuis 1991, Boris Eltsine pourra disposer



(*) Estimations

d'une majorité à la Chambre basse du Parlement, jusqu'alors dominée par une coalition conduite par les communistes. La majorité des 105 candidats dits « indépendants », élus dans le cadre du scrutin majoritaire uninominal à un tour, devrait rejoindre le nouveau « parti du pouvoir » ou, à tout le moins, soutenir le gouvernement de M. Poutine. Seuls une trentaine d'entre eux devraient voter avec les communistes.

Cette nouvelle donne est

d'abord due à Vladimir Poutine. L'exceptionnelle popularité du premier ministre, construite sur la guerre en Tchétchénie, a permis à Unité, liste sans programme et sans fortes personnalités, de s'imposer. « Dès sa création, cette coalition était destinée à soutenir Vladimir Poutine pour la présidentielle de juin 2000 », a expliqué, mardi, Igor Chabdurassoulov, « Le résultat désigne maintenant sans équivoque le candidat favori ». Le premier ministre n'a pas voulu parler

si rapidement du futur scrutin présidentiel. « Les électeurs veulent de nouvelles idées et de nouvelles têtes », a-t-il commenté, assurant que son gouvernement travaillerait « avec tous les groupes et coalitions de la nouvelle Douma ». « Ces élections marquent le début d'une nouvelle étape importante dans le développement de la Russie, celle de la stabilisation », juge M. Poutine.

S'il lui reste à organiser sa majorité, il semble acquis que les libéraux proches du Kremlin (l'Union

des forces de droite de Sergueï Kirienko, Boris Nemtsov et Egor Gaïdar) joueront un rôle plus important que ne laissent prévoir leurs trente sièges obtenus dimanche. « C'est le retour de la droite au pouvoir, un soutien sans précédent du peuple aux réformateurs », a déclaré Anatoli Tchoubaï, chef d'état-major des libéraux et artisan des privatisations de 1995.

UNE LISTE HÉTÉROCLITE

Unité, le « parti de Poutine », est une liste hétéroclite et sans expérience. Soutenue lors de sa création en septembre par quelques gouverneurs de régions autoritaires, comme Kirzan Ilioumjinov, le président de la République de Kalmoukie ou l'ancien communiste Alexandre Routskoï. Elle rassemble chefs d'entreprise, personnalités du show-business et beaucoup de responsables d'administrations régionales de tendances diverses, dont l'activité prévisible sera d'obtenir quelques subsides pour leur territoire. Au-delà du simple soutien à Vladimir Poutine, la structuration politique de cette formation se fera par le biais des libéraux.

L'ancien premier ministre Sergueï Kirienko ne s'y est pas trompé qui, dès dimanche soir, appelait

à la constitution « d'une coalition regroupant Unité, Iabloko et l'Union des forces de droite ». Grigori Iavlinski, dirigeant de Iabloko, a décliné l'offre, mardi. Mais plusieurs de ses membres ne dissimulaient pas que, sauf à être totalement marginalisés, Iabloko soutiendra le gouvernement.

Quant à Iouri Loujkov et Evgueni Primakov, ils ont laissé à leurs proches le soin de dénoncer encore une fois la propagande sans précédent menée contre leur formation politique durant la campagne électorale par les deux chaînes de télévision publique. Leur alliance, La Patrie-Toute la Russie, grande victime de ce scrutin, pourrait d'ailleurs ne pas survivre, estiment plusieurs analystes, des gouverneurs de Toute la Russie quittant le camp de M. Loujkov pour se rapprocher du « parti du pouvoir ».

L'installation des nouveaux groupes de la Douma durera jusqu'à la fin du mois de janvier. M. Poutine peut désormais se consacrer tout entier à sa campagne présidentielle. Seuls la guerre de Tchétchénie et de sévères revers de l'armée russe paraissent susceptibles de gêner sa progression.

François Bonnet

L'électorat du Parti communiste s'est stabilisé

MOSCOU

de notre correspondant

Deux petits événements sont passés presque inaperçus dans le flot des résultats. Le premier est l'élection comme député d'Egor Ligatchev, 80 ans, qui fut le secrétaire à l'idéologie du Parti communiste d'Union soviétique (PCUS) et demeure membre du KPRF (le PC de Guennadi Ziouganov). M. Ligatchev s'était distingué dans les années 80 par son opposition virulente à la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev. Le second événement a été la pose, lundi 20 décembre place de la Loubianka, d'une plaque à la mémoire de Iouri Andropov sur la façade du siège du FSB (ex-KGB), bâtiment symbole du totalitarisme soviétique. Cette plaque avait été débouclonnée en 1991. Vladimir Poutine avait pris la décision en juin, lorsqu'il dirigeait le FSB, d'honorer ainsi celui qui dirigea durant quinze ans le KGB, s'acharnant contre les dissidents. L'actuel premier ministre avait également fait fleurir sa tombe le jour anniversaire de sa mort.

La Russie d'Eltsine n'en a donc pas fini avec son histoire, et encore moins avec le communisme. Cela explique pour partie le bon score électoral du Parti communiste (KPRF), qui demeure la première formation du pays. Avec

24,55 % des voix, il progresse par rapport aux élections de 1995 (mais recule en nombre de députés, du fait du mode complexe d'attribution des sièges). Cette permanence du vote communiste ne fait plus débat en Russie, tant un retour au système ancien paraît impensable. « Il n'y a aucune surprise dans ce résultat », explique le sociologue Iouri Levada, qui dirige le centre d'études d'opinion VTSiom. « Le KPRF est la seule force organisée du pays. Il a un électorat fidèle qui ne peut voter pour personne d'autre ».

FORMATION D'OPPOSITION CLASSIQUE

En 1995, l'irruption du Parti communiste, laminé aux élections de 1993, comme première force politique avait tétanisé le camp démocratique. La constitution d'une coalition nationalo-communiste à la Douma (Chambre basse du Parlement) et l'existence de groupes « rouges-bruns », mélange de staliniens et de néo-fascistes, laissaient craindre le pire. L'année suivante, Boris Eltsine emportait l'élection présidentielle en brandissant le spectre du retour au communisme. Cet argument ne porterait plus guère aujourd'hui. Le PC paraît incapable d'élargir son audience et s'est institutionnalisé en parti d'opposition classique. Son électorat est princi-

palement constitué de retraités (le tiers de la population) ruinés par les réformes et d'électeurs des régions où se concentrent les entreprises du complexe militaro-industriel ou d'autres secteurs (les mines) en pleine crise. Le KPRF a confirmé, dimanche, sa forte implantation géographique, emportant 43 circonscriptions régionales sur 225, surtout dans les régions au sud de Moscou (la « ceinture rouge ») et dans quelques enclaves de Sibérie.

Le KPRF, qui revendique 600 000 membres, s'est également notabilisé : il contrôle une dizaine de régions et continue d'attirer les anciens apparatchiks, fonctionnaires, petits employés nostalgiques de la stabilité soviétique. En septembre, la chaîne NTV rendait publique une enquête d'opinion où il était demandé aux Russes quels étaient leurs personnages politiques préférés de ce XX^e siècle. Leonid Brejnev arrivait largement en tête, Iouri Andropov ne faisait pas trop mauvaise figure, et Staline décrochait la septième place. Le KPRF est aussi devenu une auberge espagnole : aux côtés de staliniens revendiqués, de nationalistes et d'antisémites patentés voisinent des partisans de l'économie de marché.

F. Bf

Moscou ouvre un front sud en Tchétchénie

L'ARMÉE russe a annoncé, lundi 20 décembre, s'être emparée d'un aéroport civil de la capitale tchétchène, Grozny, et avoir ouvert un nouveau front dans le sud, pour couper les voies d'approvisionnement des séparatistes retranchés dans les montagnes.

« L'aéroport du nord (Severni) est totalement sous notre contrôle », a assuré le ministère russe de la défense, ajoutant qu'une quarantaine de combattants tchétchènes avaient été tués alors qu'ils tentaient de quitter Grozny en direction du sud. L'information n'a pas été confirmée par une autre source.

Les médias russes, citant les autorités, ont rapporté que des combats s'étaient poursuivis, lundi, dans plusieurs quartiers de Grozny. Selon l'agence Interfax, l'armée envoie des unités de reconnaissance dans la ville pour tester les défenses des séparatistes. Le véritable assaut contre

Grozny, écrit l'agence RIA, ne commencerait que dans le courant de la semaine, avec des unités commandées de l'armée et de la police russes, ainsi que des milices tchétchènes pro-russes.

L'autre volet des combats concerne les montagnes du Caucase, dans le sud du pays. La semaine dernière, plusieurs centaines de parachutistes russes ont pris le contrôle de l'accès à la Géorgie voisine. Lundi, Moumadi Saïdaïev, haut commandant tchétchène cité par Interfax, a assuré que ses hommes avaient rouvert la route d'accès à la Géorgie. Moscou affirme que les attaques des résistants tchétchènes ont échoué. La Russie dit avoir aussi envoyé des fantassins dans le sud de la Tchétchénie depuis le Daghestan, complétant son dispositif de blocus de la frontière est de la Tchétchénie pour couper toute fuite de combattants tchétchènes par les montagnes. - (Reuters, AFP)

Carla Del Ponte, procureur au TPIY, engage trois enquêtes au Kosovo, dont une sur l'UCK

LA HAYE

de notre correspondant

Arrivée en septembre 1999 au Tribunal pénal international (TPIY) de La Haye, Carla Del Ponte s'était donné cent jours pour se familiariser avec ses dossiers. Au terme de cette période, l'ancienne procureur général de la Confédération helvétique, devenue procureur du TPIY, a dressé pour *Le Monde* un premier bilan de l'action des enquêteurs en ex-Yougoslavie : « Nous avons ouvert 36 enquêtes, dont 19 sont en cours, et 17 qui seront initiées l'an prochain. Nous aurons bouclé ces enquêtes à la fin 2004 ». A ce jour, le tribunal compte 90 inculpés, et 150 autres devraient l'être prochainement.

Les enquêtes au Kosovo progressent. En novembre, Carla Del Ponte recensait 529 charniers, qui abriteraient 4 266 corps. « Nous venons de découvrir six charniers sup-

plémentaires. Des fosses, précise la procureur, où nous pensons découvrir chaque fois une centaine de cadavres. Grâce à un nouvel appel aux experts internationaux, nous comptons mener à bien les exhumations dans les 400 sites qui nous restent à inspecter d'ici à l'été 2000 ». Outre l'acte d'inculpation concernant le président yougoslave, Slobodan Milosevic, et quatre de ses collaborateurs, « trois autres grandes enquêtes, dont une sur l'UCK, l'armée de libération du Kosovo », ont été ouvertes, annonce-t-elle.

FORCER LA PORTE

Cette dernière enquête « pose un grand problème concernant la réunion des preuves : les survivants serbes sont réfugiés en Serbie et nos enquêteurs ne peuvent pas y entrer pour recueillir leurs témoignages ». Désireuse de forcer la porte de la

Serbie, qui refuse de reconnaître sa juridiction, M^{me} Del Ponte fera, « en janvier, une demande de visa à Belgrade pour avoir accès à ces témoins ». « On nous a accusé de ne mener que des enquêtes concernant des exactions commises par les Serbes, voici une occasion de montrer que nous nous intéressons aux crimes commis par toutes les parties ».

Si la Serbie rejette toute coopération avec le TPIY, les rapports sont également tendus avec la Republika Srpska, l'entité serbe de Bosnie. « Mais ils s'améliorent », estime pourtant Carla Del Ponte. « M. Dodik, le premier ministre de RS, que j'ai rencontré à Banja Luka, a commencé à donner des gages de sa bonne volonté. Il a notamment organisé l'audition de six témoins, des militaires, que mes enquêteurs voulaient rencontrer. L'arrestation de Stanislav Galic est un autre bon signe. J'en attends beaucoup d'autres. Selon nos estimations, une quarantaine de suspects, déjà inculpés ou pouvant le devenir, sont actuellement réfugiés en Republika Srpska », déclare-t-elle.

En août 1997, Louise Arbour, qui l'avait précédée à la tête du Tribunal, déclarait : « L'arrestation de Radovan Karadzic n'est qu'une question de temps ». « C'est toujours une de nos priorités », confirme aujourd'hui M^{me} Del Ponte. Je l'ai fait savoir aux autorités qui peuvent nous y aider : les forces militaires en ex-Yougoslavie et les gouvernements dont ils dépendent. Nous avons reçu

des signes clairs nous permettant de croire que cela arrivera. Je me rendrai d'ailleurs à Paris le 11 et 12 janvier. J'y rencontrerai notamment les ministres de la défense et de la justice », précise-t-elle. L'ancien siège de l'ex-dirigeant des Serbes de Bosnie est effectivement situé à Pale, dans la zone contrôlée par les militaires français.

Le général bosno-serbe Galic a été arrêté

Des soldats britanniques de l'OTAN ont arrêté, lundi 20 décembre, à Banja Luka, capitale de l'entité serbe de Bosnie (RS), le général Stanislav Galic, inculpé par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Il devait être transféré rapidement à La Haye. « Durant quarante-quatre mois, le corps d'armée Romanija [que commandait Galic de 1992 à 1994] a mis en place une stratégie militaire de bombardements visant à tuer, mutiler, blesser et terroriser les habitants civils » de Sarajevo, précise son acte d'accusation, tenu secret jusqu'à lundi. Le général devra répondre de quatre chefs d'inculpation pour crimes de guerre. Le ministère de la défense de RS a vivement protesté, dénonçant « un coup sévère porté [à sa] coopération avec le tribunal de La Haye ». - (AFP)

Louise Arbour avait critiqué la difficile collaboration avec la France. Carla Del Ponte la qualifie aujourd'hui de « bonne ». « J'en ai eu récemment la preuve sur le Rwanda, dont je m'occupe aussi en tant que procureur du Tribunal pour le Rwanda (TPIR). J'ai eu un contact direct avec le ministre de la justice qui a débouché immédiatement sur

l'arrestation de Jean de Dieu Kamuhanda ». La Chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris (*Le Monde* du 17 décembre) a décidé que cet ancien ministre rwandais, accusé d'avoir participé au génocide de 1994, devra être transféré au TPIR à Arusha (Tanzanie).

Alain Franco

PROJET

Privé/public,
la fin des secteurs protégés

avec la collaboration de...

P.-J. Benghozi, J. Dubois, Ph. Estèbe, J. Fely
G. Jeannot, M.-E. Joël, J. Picq, D. Thierry...

260
hiver 1999

EN VENTE DANS LES GRANDES LIBRAIRIES
PROJET - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

CONSTELLATION

Suivez la pluie d'étoiles et découvrez l'univers des cadeaux et services Montblanc.

Boutiques Montblanc

47, rue de Rennes - Paris 6^e - Tél. : 01 45 48 02 01
60, rue du Faubourg St Honoré - Paris 8^e - Tél. : 01 40 06 02 93

Massimo D'Alema chargé de former son deuxième gouvernement en Italie

ROME. Le président italien, Carlo Azeglio Ciampi, a comme prévu désigné, lundi 20 décembre, Massimo D'Alema pour former un nouveau gouvernement, deux jours seulement après sa démission. « Je me mettrais au travail immédiatement pour ouvrir le dialogue avec toutes les forces de centre gauche », a déclaré, à sa sortie du Quirinal, le dirigeant du Parti démocratique de la gauche (ex-communiste). « J'espère pouvoir achever mon travail le plus rapidement possible parce que le pays a besoin rapidement d'un gouvernement dans la plénitude de ses fonctions », a-t-il conclu, avant de convoquer immédiatement une réunion des sept composantes de la majorité. On prévoyait, mardi, à Rome, que la composition du nouveau gouvernement serait annoncée dans la journée, afin de permettre sa prestation de serment dès mercredi et le vote de confiance des deux chambres avant Noël. — (Corresp.)

Petre Roman à la tête de la diplomatie roumaine

BUCAREST. Le social-démocrate Petre Roman a été désigné ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement roumain. Agé de cinquante-trois ans, M. Roman, qui doit renoncer à la présidence du Sénat, s'empare de la diplomatie après avoir obtenu la dissolution du ministère de l'intégration européenne, détenu jusque-là par un chrétien-démocrate. M. Roman, qui dirigera donc les négociations d'adhésion de Bucarest à l'UE, a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de 2000. Le chef du nouveau gouvernement, Mugur Isarescu, est un technocrate sans appartenance politique. Les 19 ministères sont répartis entre les quatre formations alliées au pouvoir : chrétien-démocrates (PNP-CD), sociaux-démocrates (PD et PSDR), libéraux (PNL) et Parti de la minorité magyare (UDMR). — (AFP)

Vaste remaniement gouvernemental anticorruption en Bulgarie

SOFIA. La perspective d'aborder dans deux mois des négociations d'adhésion avec l'Union européenne a incité Sofia à procéder à un profond remaniement du gouvernement en place depuis mai 1997. Le premier ministre, Ivan Kostov, a annoncé, lundi 20 décembre, le départ de 10 ministres sur 16 – dont ceux de l'intérieur, de l'industrie, de la défense, de la justice – et la création d'un superministère de l'économie. Ce remaniement devait être approuvé par le Parlement mardi. Ivan Kostov avait expliqué auparavant que « certains ministres partiraient car leur autorité avait été entamée » par leur manque de contrôle sur leurs adjoints et le développement d'un « clientélisme ». Une enquête a récemment révélé 234 cas de corruption depuis 1997, impliquant 377 responsables d'administrations nationales et locales. — (AFP)

DÉPÊCHES

■ **NORVÈGE** : Oslo livrera des missiles air-surface Penguin à la Turquie pour 300 millions de couronnes norvégiennes (environ 36 millions d'euros). Depuis 1995, la Norvège n'exportait plus d'armes vers Ankara. Le gouvernement norvégien a considéré que la candidature de la Turquie à l'UE symbolisait « le tournant pris, ces derniers temps, par la vie politique turque » en matière de droits de l'homme. — (AFP)

■ **CROATIE** : l'Union démocratique croate (HDZ), le parti au pouvoir du défunt président Franjo Tudjman, a annoncé lundi 20 décembre qu'il demanderait au gouvernement de fixer au 24 janvier l'élection présidentielle. Les élections législatives croates sont prévues le 3 janvier. Le comité exécutif du HDZ désignera son candidat à la présidence le 5 janvier, a rapporté la radio nationale. La réunion du HDZ était initialement prévue le 26 décembre. Les dissensions internes sur le choix du futur candidat expliquent vraisemblablement ce report. — (Reuters.)

■ **YUGOSLAVIE** : le ministre yougoslave de l'Information, Goran Matic, a accusé Médecins sans frontières (MSF) d'être « une organisation d'espionnage », lors d'une conférence de presse, lundi 20 décembre, à Belgrade. M. Matic a par ailleurs accusé de « contrebande » le fondateur de MSF et actuel administrateur civil de l'ONU au Kosovo, Bernard Kouchner, réclamant son limogeage. Le prix Nobel de la paix 1999 décerné à MSF « a été attribué à des espions et des fauteurs de guerre », a-t-il ajouté. — (AFP)

■ **COLOMBIE** : le Fonds monétaire international (FMI) a accordé, lundi 20 décembre, un prêt de 2,7 milliards de dollars à la Colombie pour soutenir un programme de réformes économiques de trois ans. L'accord, qui prévoit notamment une réduction des dépenses publiques, vient appuyer le plan de paix et de développement lancé à l'automne par le président Andres Pastrana. Des investissements sont prévus dans les zones tenues par la guérilla en cas d'accord de paix. — (AFP)

■ **ISRAËL** : plus d'un million de pauvres vivent en Israël, selon des chiffres annoncés lundi par le ministre israélien du travail Eli Yishai. « En 1998, 1,020 million de personnes, dont 440 000 enfants, vivaient sous le seuil de la pauvreté, selon un rapport des Assurances nationales », sur une population globale de 6,25 millions, a indiqué M. Yishai.

■ **TUNISIE** : militant des droits de l'homme, Khéamîs Ksila a dénoncé, dans un message rendu public lundi 20 décembre à Paris la « terreur » dans laquelle il vit, ainsi que sa famille, depuis sa libération conditionnelle, le 22 septembre, après deux années d'incarcération. Privé de travail et de passeport, ainsi que sa femme, interdit de voyage, M. Ksila dénonce, dans son message, ses conditions de vie quotidienne. « Ma ligne téléphonique est coupée, mon courrier confisqué [et] mon domicile fait toujours l'objet d'une surveillance policière ainsi que tous mes déplacements ». M. Ksila conclut : « De nombreux militants des droits humains dans mon pays subissent ces mêmes conditions ».

Terrorisme : les Etats-Unis en état d'alerte pour le passage à l'an 2000

WASHINGTON. Un ressortissant algérien porteur d'un faux passeport canadien a été arrêté à un petit poste-frontière du Vermont (nord-est des Etats-Unis), a annoncé lundi 20 décembre la police des frontières américaine. Son identité n'avait pas été révélée mardi matin. Cette arrestation est intervenue alors que la sécurité a été renforcée aux 301 poste-frontières entre le Canada et les Etats-Unis en liaison avec des menaces potentielles d'attentats terroristes à la veille des célébrations du Millénaire. Les forces de l'ordre recherchent les éventuels complices d'un autre ressortissant algérien, Ahmed Ressay, qui avait été arrêté la semaine dernière près de Seattle (nord-ouest du pays), en possession de faux papiers et d'explosifs.

Selon l'hebdomadaire *Newsweek*, le FBI soupçonne l'islamiste saoudien Oussama Ben Laden de projeter cinq à quinze attentats dans le monde pour le passage à l'an 2000. Paris, Londres et Jérusalem seraient notamment visés, selon une circulaire confidentielle du FBI. — (AP, AFP)

Dix-huit pays, dont la France, achèvent cette année de détruire leurs stocks de mines antipersonnel

Dans le monde, cent millions de mines seraient dispersées sur le terrain

Paris a procédé à la destruction de son stock de MAP (mines antipersonnel) avec trois ans d'avance sur le délai fixé par le traité d'Ottawa.

Avec la destruction de sa dernière mine antipersonnel, lundi 20 décembre, sur le site de Précigné (Sarthe), la France a rejoint les dix-sept autres Etats dans le monde qui auront achevé, en 1999, leur programme antimines, conformément au traité d'Ottawa, signé en décembre 1997 par 121 pays, sur l'interdiction totale des mines antipersonnel (MAP). Le ministre français de la défense, Alain Richard, a assisté à l'ultime destruction par la société Afdemil. Cette opération se termine avec trois ans d'avance sur la date-buttoir arrêtée à Ottawa.

Quelques jours auparavant, à Genève, les experts internationaux mandatés par la conférence d'Ottawa s'étaient réunis pour examiner la manière dont est exécuté le traité, qui interdit la mise au point, la production, l'acquisition, le transfert, la conservation et, à plus forte raison, l'emploi des MAP. Cette convention donne aux Etats signataires – ils sont aujourd'hui 136, mais seuls 89 l'ont ratifiée – jusqu'à fin février 2003 pour détruire les stocks.

Le nombre de mines se situerait entre 225 et 250 millions. 136 pays ont signé le traité d'interdiction. Seuls 89 l'ont ratifié. De nom-

breux pays, dont les Etats-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde, Israël, la Turquie, la Syrie, etc., ne l'ont toujours pas signé.

Plusieurs pays, et non des moindres, ne reconnaissent pas, à des titres divers, le traité d'Ottawa. Ainsi, les Etats-Unis, la Russie, la Chine, l'Inde, le Pakistan, l'Egypte, Israël, l'Irak, les deux Corées, la Yougoslavie, Cuba, la Syrie, la Turquie et le Vietnam ne l'ont pas signé. On crédite, par exemple, la Chine de 110 millions de MAP, la Russie de 70 millions ou encore les Etats-Unis de 11 millions.

ÉCARTS D'ÉVALUATION

Dans d'autres pays signataires, comme en Colombie, au Cambodge, au Soudan ou en Sierra Leone, il existe des oppositions armées qui ont des stocks, souvent cachés, et qui truffent de MAP le terrain, contre l'armée régulière et la population. Enfin, de nombreux pays rencontrent des difficultés techniques et financières à détruire leurs stocks, telle l'Ukraine, qui possède 10 millions de mines.

Le comité des experts de Genève évalue le stock mondial entre 225 et 250 millions de MAP, dont on considère que 100 millions ont probablement été dispersés sur le

terrain. Face à cette estimation, les stocks apparemment déclarés par les pays signataires atteindraient 30 millions de MAP. De l'aveu des spécialistes, l'étendue de cet écart est, à coup sûr, le fait le plus inquiétant, à cause de la capacité à la dissimulation qu'il dénote.

Fin 1999, dix-huit Etats dans le monde (Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, France, Guatemala, Hongrie, Luxembourg, Mali, Namibie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Philippines, Royaume-Uni, Salvador et Suisse) auront achevé leur programme de destruction des stocks existants et vingt-six autres se seront officiellement engagés dans un programme similaire.

Pour la France, dès 1996, les services techniques de l'armée de terre et trois entreprises privées ont été chargés de la destruction d'un stock déclaré de 1 277 452 MAP en métropole et outre-mer. La France en avait stocké dans les DOM-TOM (environ 4 000 au total) et dans certains Etats africains, notamment en Côte d'Ivoire, en Centrafrique, au Ga-

bon, au Sénégal et en République de Djibouti; autant de pays avec qui elle a conclu des accords de défense et où elle entretient des bases. De même, Paris a décidé de maintenir en état quelque 4 360 MAP après ses destructions. La Convention d'Ottawa permet, en effet, de conserver un certain nombre de mines pour la mise au point de techniques de détection, de déminage ou de destructions, et pour la formation des démineurs. Des pays européens comme l'Espagne (avec 10 000 MAP), l'Italie (8 000), la Belgique (5 890) ou les Pays-Bas (5 000) ont décidé d'en faire autant.

Enfin, la France a conçu plusieurs types de matériels de déminage ou de « dépollution » de zones et d'itinéraires, éventuellement minés, que ses forces déploient en mission extérieure, pour garantir leur sécurité et celle de leurs alliés. Elle offre son assistance en la matière à des pays étrangers, comme le font déjà le Canada, l'Autriche ou la Slovaquie.

Jacques Isnard

ALCATEL

Alcatel
a décidé d'initier une OPE sur
**Genesys Telecommunications
Laboratories, Inc.**
US\$1.500.000.000

Le soussigné intervient comme conseil financier
d'Alcatel dans cette opération

JPMorgan
En cours

Seita

Seita et Tabacalera
se sont rapprochés pour créer
Altadis

Le soussigné est intervenu comme conseil financier
de Seita et Tabacalera dans cette opération

JPMorgan
Décembre 1999

DEXIA

Dexia

Offre publique d'échange de Dexia Belgium
sur Dexia France

Le soussigné est intervenu comme conseil financier
du groupe Dexia dans cette opération

JPMorgan
Novembre 1999

SUEZ LYONNAISE DES EAUX

Suez Lyonnaise des Eaux
avec l'assistance de sa filiale
Degrémont
a acquis
Nalco Chemical Company
US\$4.100.000.000

Le soussigné est intervenu comme conseil financier
de Suez Lyonnaise des Eaux dans cette opération

JPMorgan
Novembre 1999

ACCOR

Accor S.A.
a acquis
Red Roof Inns, Inc.
US\$1.100.000.000

Le soussigné est intervenu comme conseiller
financier exclusif d'Accor dans cette opération

JPMorgan
Août 1999

LLOYD CONTINENTAL

Lloyd Continental
a été acquis par
**Société suisse
Swiss Life**

Le soussigné est intervenu comme conseiller
financier exclusif des familles Verspien et du
Brasle de Rouvroy dans cette transaction

JPMorgan
Juillet 1999

PETROFINA

Petrofina SA
a fusionné avec
Total SA

Le soussigné est intervenu comme conseil financier
de Petrofina SA et a émis une attestation d'équité

JPMorgan
Juin 1999

**PINAULT
PRINTEMPS-REDOUTE**

Pinault-Printemps-Redoute, S.A.
a acquis 42% de
Gucci Group NV
US\$2.925.000.000

Le soussigné est intervenu comme conseil financier
de Pinault-Printemps-Redoute, S.A. dans cette
opération

JPMorgan
Mai 1999

USFilter

United States Filter Corporation
a été acquise par
Vivendi S.A.
US\$7.500.000.000

Le soussigné est intervenu comme conseil financier
de US Filter dans cette opération

JPMorgan
Avril 1999

J.P. Morgan – l'excellence dans l'exécution des opérations trans-frontières

JPMorgan

Ce document ne constitue ni une offre ni une proposition pour l'achat ou la vente d'instruments financiers, et il est publié à titre d'information uniquement. J.P. Morgan Securities Ltd., J.P. Morgan Securities Inc., Morgan Guaranty Trust Company of New York ou J.P. Morgan & Co. S.A. ont agi en tant que conseil pour ces transactions. J.P. Morgan Securities Ltd., réglementé par la SFA, est membre du London Stock Exchange; J.P. Morgan Securities Inc. est membre de la SIPC. Morgan Guaranty Trust Company of New York est membre de la FDIC. ©1999 J.P. Morgan & Co. Incorporated. J.P. Morgan est l'appellation commerciale utilisée pour désigner J.P. Morgan & Co. Incorporated et ses filiales dans le monde.

BUDGET Lancée par Jacques Chirac, la controverse sur la « cagnotte » budgétaire cachée a connu un nouveau rebondissement, lundi 20 décembre, au Sénat. Christian

Sautter a admis que les plus-values de recettes fiscales attendues pour 1999 seraient non pas de 13 milliards mais de 24,3 milliards. ● CE SURPLUS servira à financer les mesures annoncées

pour les chômeurs (3 milliards) et une baisse complémentaire du déficit budgétaire (8,3 milliards). ● LA DROITE fait grief au gouvernement d'avoir masqué ce magot, qu'elle évalue, elle,

entre 30 et 40 milliards. Soucieux de ne pas lancer une polémique avec la majorité sur le partage des fruits de la croissance, le ministère des finances a tardé à admettre cette embellie.

● JEAN-CLAUDE TRICHET, gouverneur de la Banque de France, critique une nouvelle fois le poids des dépenses publiques et plaide pour une décade des prélèvements obligatoires.

Christian Sautter découvre tardivement une « cagnotte » de 11 milliards

Le ministre des finances a admis, lundi, devant le Sénat, que les impôts rentrent plus abondamment que prévu dans les caisses de l'Etat. Depuis plusieurs mois, il se refusait à faire cet aveu, pour ne pas alimenter un débat sur le partage des fruits de la croissance

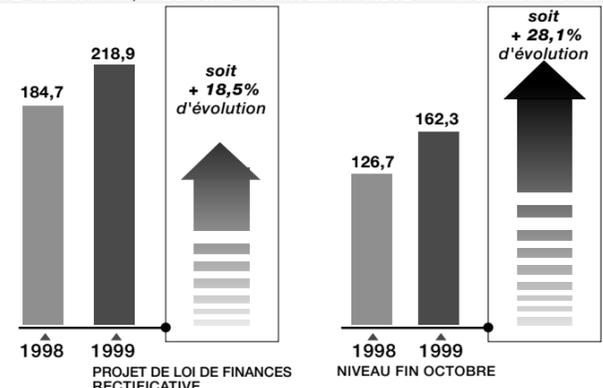
LA CONTROVERSE sur la « cagnotte » budgétaire cachée de Bercy connaît un étrange épilogue. Alors que, depuis plusieurs mois, Christian Sautter nie avec la dernière énergie qu'il dispose de rentrées fiscales fortement supérieures aux prévisions initiales, il a finalement admis, lundi 20 décembre devant le Sénat, une marge supplémentaire de 11,3 milliards de francs (1,72 milliard d'euros).

C'est Jacques Chirac, lors de son allocution du 14 juillet, qui a lancé le débat. Estimant que, « depuis deux ans », l'activité a atteint un niveau « pratiquement inespéré », il affirme : « Il y a aujourd'hui énormément d'argent qui rentre dans les caisses » – même si le ministère des finances déploie « tout son talent pour masquer ce phénomène » –, ce qui devrait permettre, selon lui, de faire baisser les impôts et les charges sociales. A mots à peine couverts, le chef de l'Etat fait donc grief au gouvernement de minorer les recettes budgétaires de la croissance et de se ménager ainsi une cagnotte secrète.

Sur le moment, le gouvernement a défendu l'idée qu'une politique budgétaire sage commandait de ne pas faire de pari aventureux sur de possibles rentrées fiscales. Alors que le surplus de recettes de 1999

Un impôt sur les sociétés plus dynamique que prévu

ÉVOLUTION 99/98 DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS en milliards de francs



A la fin du mois d'octobre 1999, les rentrées d'impôt sur les sociétés sont en hausse de 28,1% par rapport à la période correspondante de 1998.

était évalué, durant l'été, à 25 ou 30 milliards de francs, Dominique Strauss-Kahn affirmait, le 15 septembre, lors de la présentation du projet de loi de finances pour 2000, que ce surplus était seulement d'« une bonne dizaine » de milliards.

Pourtant, au fil des semaines, la conjoncture est apparue de plus en plus favorable – ce qui laissait pré-

sager une hausse des rentrées d'impôts dans les caisses de l'Etat –, mais le gouvernement n'a pas voulu en tenir compte. Lors de la présentation au conseil des ministres, le 24 novembre, du projet de loi de finances rectificative pour 1999, M. Sautter n'a donc modifié qu'à la marge son estimation de recettes, les révisant à la hausse de seule-

ment 13 milliards de francs, dont 11,2 milliards au titre des recettes fiscales nettes.

Lors de la présentation au Sénat, le 25 novembre, du projet de loi de finances pour 2000, ce chiffre a donc donné lieu à une belle empoignade. Emmenée par le rapporteur général du budget, Philippe Marini (RPR), la droite a reproché au gouvernement de masquer des plus-values de recettes beaucoup plus importantes. De combien ? Présentant une étude sur les rentrées fiscales en milieu d'année, au cours des cinq derniers exercices, et le bilan finalement constaté, M. Marini les a chiffrées entre 30 et 40 milliards de francs. « Je souhaiterais que vous ayez raison, M. Marini, auquel cas le déficit sera réduit encore plus que prévu, et ce sera une bonne chose, mais le réalisme me conduit à tempérer votre optimisme », répondait M. Sautter. Qualifiant le rapporteur du budget de « prince de l'extrapolation », le ministre des finances se refusait donc à retenir cette méthode d'évaluation au « prorata temporis », jugeant que cela reviendrait à présenter un budget « insincère ».

POSITION INTENABLE

Bien que les indicateurs économiques soient toujours mieux orientés, M. Sautter est donc venu, le 8 décembre, devant l'Assemblée nationale, pour son collectif budgétaire de fin d'année, avec des évaluations inchangées reposant sur des plus-values de recettes toujours de 13 milliards de francs. Ultimes dénégations, enfin, le 17 décembre : dans un entretien aux Echos, M. Sautter affirme que « le gouvernement ne cache rien » et maintient son chiffre : « L'évaluation du « collectif budgétaire » est de 13 milliards de francs. Elle peut être dépassée. Nous aurons en février les chiffres définitifs de l'exécution 1999 ; nous ferons alors le point avec la majorité pour décider comment consacrer un supplément de recettes éventuel à une baisse, dès l'automne 2000, de la taxe d'habitation. »

Finalement, donc, le gouvernement n'a pas attendu février. Prenant conscience que sa position devenait de plus en plus intenable, surtout après les dernières prévi-

sions de l'Insee (Le Monde du 18 décembre), le ministre des finances a choisi de faire machine arrière. Lundi au Sénat, lors de l'examen de ce collectif, M. Sautter a déposé lui-même un amendement au projet de loi, révisant à la hausse de 11,3 milliards de francs ces estimations de plus-values de recettes. Autrement dit, la cagnotte imprévue, produite par la croissance, s'élève non plus à 13 milliards mais à 24,3 milliards de francs, soit plus très loin des 30 milliards qui constituaient le bas de la fourchette évoquée par M. Marini.

Pour le ministère des finances, il

prévisions, forcément fragiles, mais sur les rentrées fiscales réellement encaissées.

Il reste que le « point » que M. Sautter a promis de faire « avec la majorité », à l'Assemblée nationale, pour décider de l'affectation de cette marge de manœuvre imprévue n'a pas eu lieu. Dans la foulée, le ministre des finances a, en effet, lui-même choisi la clé de répartition : cette « cagnotte » de 11,3 milliards servira à financer, à hauteur de 3 milliards de francs, les mesures récemment annoncées au profit des chômeurs (prime de Noël, revalori-

Le régime des successions en Corse

Lundi 20 décembre, le Sénat a voté la suspension d'un an de l'abrogation de l'arrêté Miot – qui exonère de droits les successions en Corse –, proposée par le gouvernement dans l'attente d'une réforme globale de la fiscalité dans l'île (Le Monde du 17 décembre). Deux amendements identiques de la commission des finances et du gouvernement ont été adoptés lors de l'examen du « collectif » budgétaire. Chef de file du groupe Corsica Nazionale de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni a accueilli cette décision « avec satisfaction ». Matignon avait arbitré dans ce sens après la rencontre avec les élus corses, le 13 décembre. Evoquant le dossier corse dans l'avion qui le ramenait de Tokyo, samedi 18 décembre, Lionel Jospin a déclaré : « Si cela conduit à une radicalisation des nationalistes, je rembobinerai le film. » Il n'a pas exclu, à l'inverse, au terme d'un règlement politique, une amnistie des nationalistes condamnés : « C'est comme pour le paiement des jours de grève », a-t-il dit en se référant aux usages dans les conflits de travail.

Taxe d'habitation : une nouvelle bonne surprise en mars ?

EN ÉVALUANT, non plus à 13 milliards mais à 24,3 milliards de francs, les plus-values de recettes fiscales pour 1999, Christian Sautter avance-t-il une estimation qui est enfin fiable ou bien persiste-t-il à minorer, en réalité, l'ampleur de la cagnotte budgétaire ? En fait, la seconde hypothèse est à prendre au sérieux.

Il faut, en effet, avoir à l'esprit que le « collectif » de fin d'année n'est pas la dernière étape de la procédure budgétaire de l'exercice. Il y a encore, en mars, le projet de loi de règlement de la loi de finances pour 1999, qui prendra en compte les chiffres définitifs. Or, dans l'intervalle, l'évaluation des rentrées fiscales peut encore être fortement modifiée. C'est d'autant plus possible que les entreprises ne paieront le solde de leur impôt sur les sociétés de 1999 qu'au début de l'an 2000. Une nouvelle bonne surprise, pour le gouvernement, n'est donc pas à exclure. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que, dans un entretien accordé aux

Echos, le 17 décembre, M. Sautter a confirmé l'une des pistes de réflexion du gouvernement : le supplément de recettes enregistré en 1999 pourrait être affecté « à une baisse, dès l'automne 2000, de la taxe d'habitation ».

En clair, le débat fiscal de l'année 2000 se concentrera sur les impôts directs sur les ménages, comme Lionel Jospin s'y est engagé. Mais pour l'impôt sur le revenu, la réforme ne devrait entrer en vigueur qu'en 2001, tandis que pour la taxe d'habitation, les nouvelles dispositions seraient à effet immédiat. Or la loi de finances 2000 ne prévoit aucun crédit pour financer un tel dispositif. CQFD : on peut raisonnablement supposer que le gouvernement, sans le dire, table sur de nouvelles plus-values de recettes, en 1999, pour financer cette réforme qui devra entrer en vigueur en 2000. Preuve, donc, qu'une cagnotte peut en cacher une autre...

L. M.

M. Trichet dénonce le poids des dépenses publiques

À L'OCCASION de sa conférence annuelle, établissant le bilan de la politique monétaire, lundi 20 décembre, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, n'a pas manqué d'adresser quelques remarques sibyllines au gouvernement français. « Si une politique monétaire appropriée est une condition nécessaire à de bonnes performances économiques, elle n'est pas une condition suffisante pour garantir à elle seule croissance, création d'emplois et lutte efficace contre le chômage », a-t-il déclaré. Le gouverneur a souligné que la part des dépenses publiques dans le produit intérieur brut atteint, en France, selon les statistiques de l'OCDE, 54,8 % en 1998, contre une moyenne de 48,4 % pour la zone euro et de 38,8 % pour les pays du G7. « Une baisse de ce ratio, dans un premier temps à moins de 50 % du PIB, est nécessaire afin de poursuivre la diminution prioritaire du déficit public, de pré-

server de bas taux d'intérêt de marché à long terme et de créer les conditions de la décade progressive et durable des prélèvements obligatoires », a expliqué M. Trichet.

Au ministère des finances, où les critiques de M. Trichet n'ont pas été appréciées, on fait valoir que le taux de croissance des dépenses de l'Etat diminue régulièrement depuis 1993. En valeur, il est passé de 4,2 % à 1,5 % (estimé) en 1999, tandis qu'en volume il s'est réduit de moitié, à 1 %, et devrait être nul, en francs courants, en 2000.

« PLUS DE SOUPLESSE »

Selon M. Trichet, outre une meilleure gestion des dépenses publiques, deux autres conditions sont nécessaires au plein succès de la monnaie unique : la préservation de la compétitivité économique et la mise en œuvre de réformes. Sur ce dernier point, le gouverneur a réaffirmé qu'en France « le chômage est largement d'origine structurelle, entretenu par nos propres réglementations et comportements ». Rappelant que, selon l'Insee, 30 % des entreprises rencontrent des difficultés de recrutement (Le Monde du 18 décembre), M. Trichet a lancé un dernier message : « Desserons les freins à la croissance qui apparaissent du fait de la rareté de nombreuses qualifications ! » Il préconise de ménager « le plus de souplesse possible dans le recours aux heures supplémentaires ».

Dressant un bilan de la situation dans l'ensemble de la zone euro, M. Trichet s'est félicité de l'évolution favorable de la conjoncture économique. Contrairement aux

années précédentes, cependant, l'exercice ne consiste plus à analyser uniquement la situation en France, mais l'intègre dans l'ensemble de la zone. M. Trichet a tenu à souligner que « les économies de la zone euro sont sorties, au printemps 1999, de la période de ralentissement dans laquelle elles étaient restées six mois plus tôt ». « L'amélioration régulière de la confiance des ménages, située désormais à un niveau historiquement élevé, a favorisé une poursuite de la croissance de la consommation, tandis que le redressement des perspectives d'exportation, lié à l'accélération de la demande mondiale, a stimulé la demande des entreprises et l'investissement », a résumé le gouverneur.

Dans ce contexte, la croissance de la zone euro devrait se situer, fin 1999, à 2,1 % en rythme annuel, et passer à 2,9 % en 2000. Au sein des onze pays de l'Union économique et monétaire, la France est d'ailleurs l'un des meilleurs élèves : elle devrait atteindre 2,8 % de croissance en 1999, 3 % en 2000, s'est félicité M. Trichet. Quant à la valeur de la monnaie unique, qui s'est dépréciée de 17 % face au dollar depuis sa mise en place sur les marchés financiers le 4 janvier, M. Trichet n'a pas souhaité commenter outre mesure son évolution. Il s'est contenté de souligner que, « après un an, on peut considérer que l'euro est un succès », tout en reprenant le slogan désormais cher aux responsables monétaires : « L'euro a un potentiel d'appréciation. »

Cécile Prudhomme

Les caisses d'assurance-maladie plongées dans l'incertitude budgétaire

À L'ANNÉE PROCHAINE... peut-être. Ces derniers jours, c'est presque devenu une mode. Au moment de se séparer, lors d'un dernier conseil d'administration avant le passage en 2000, plusieurs dirigeants de caisses primaires ou régionales d'assurance-maladie (CPAM ou CRAM) ont entendu la même chose, prononcée sur le ton de la plaisanterie. « Lorsque j'ai adressé mes vœux, comme d'habitude, les représentants du Medef m'ont répondu : « Bonne année ! Nous, on ne sait pas si on sera encore là... », témoigne Patrick Hébert (FO), président de la CRAM de Nantes (Pays de la Loire), qui ajoute : « Les patrons ont l'air assez démobilisés. Dans leur tête, une partie d'entre eux est déjà partie. »

Alors qu'au niveau national, le conseil d'administration de la CNAM devait se prononcer, mardi 21 décembre, sur le budget de la

branche assurance-maladie, estimé à 34,1 milliards de francs (5,2 milliards d'euros), à l'échelon local et régional, les caisses sont restées avec leurs propres crédits inscrits en pointillé. Tous les votes ont été reportés en février. Dans deux courriers, datés du 30 novembre et du 9 décembre, Jean-Marie Spaeth (CFDT), président de la CNAM, a lui-même sollicité ces reports. La convention d'objectifs et de gestion, signée avec l'Etat et qui expire au 31 décembre, n'ayant pas encore été renouvelée, écrit-il, « une période transitoire, sur le plan budgétaire (...) va s'ouvrir à partir du 1^{er} janvier 2000 ».

Le fonctionnement du réseau (90 000 salariés) n'en sera pas affecté, les budgets 1999 sont reconduits, mais les mesures financières nouvelles, elles, devront attendre. Traditionnellement, le

budget global de la CNAM figure en annexe de la convention qui définit les moyens et les objectifs, explique-t-on à la direction de la CNAM, qui tient à afficher sa sérénité. Les moyens financiers, même « transitoires », seront votés mardi, y compris ceux consacrés à l'action et la prévention sanitaire. La distribution des enveloppes pour les CRAM et les CPAM suivra.

Cette assurance ne rassure qu'à moitié les responsables des caisses. Le Medef sera-t-il encore autour de la table en février ? C'est en effet le 18 janvier que l'organisation patronale décidera de son éventuel retrait de la CNAM. « On a senti que ses représentants ne souhaitaient pas aborder les questions budgétaires alors que, demain, ils n'assureront peut-être plus la gestion de l'assurance-maladie », affirme un syndicaliste de la CPAM de Laval (Mayenne).

Autre élément inquiétant : il y a quelques jours, le budget – près de 5 milliards de francs – de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss), a été repoussé. Le vote a basculé avec les voix du Medef, qui s'est abstenu. C'est juste une question technique, en raison d'une réserve budgétaire un peu plus importante que d'habitude, plaide la direction. Il s'agit là, néanmoins, d'une première dans l'histoire de la banque de la « Sécu ».

Isabelle Mandraud

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19^e M^o Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13^e M^o Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

AFFAIRES L'enquête des juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky sur l'affaire Elf s'approche des réseaux de Charles Pasqua, président du Rassemblement

pour la France (RPF) et président du conseil général des Hauts-de-Seine. ● **UN RESPONSABLE** de la maintenance des avions du groupe pétrolier a déclaré aux juges que

M. Pasqua avait utilisé les vols du groupe pétrolier. ● **PLUSIEURS PROCHES** de l'ancien ministre ont en outre été mis en examen, ces dernières semaines, parce qu'ils

avaient été salariés de la filiale suisse Elf Aquitaine International, alors présidée par Alfred Sirven. ● **INTERROGÉ PAR LE MONDE**, le président du conseil général des

Hauts-de-Seine a déclaré être « parfaitement serein » : « Si des gens qui travaillaient avec moi étaient payés par Elf en même temps, je ne pouvais que l'ignorer. »

L'enquête sur l'affaire Elf s'approche des réseaux Pasqua

Plusieurs proches du président du conseil général des Hauts-de-Seine ont été mis en examen pour avoir été salariés par Elf Aquitaine International. Un responsable de la maintenance des avions d'Elf a en outre déclaré aux juges que M. Pasqua utilisait les vols du groupe pétrolier

LE PARQUET de Paris n'en a, pour l'heure, été informé qu'officieusement : les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, chargés de l'enquête sur les malversations commises au préjudice d'Elf Aquitaine, souhaitent obtenir l'extension de leur saisine aux utilisateurs « privés » des avions du groupe pétrolier, en tête desquels figurait Charles Pasqua. Le nom de l'ancien ministre de l'intérieur a été cité sur procès-verbal, le 9 décembre, par le dirigeant de la société qui assurait pour Elf la maintenance des appareils, en réponse à la question : « Vous souvenez-vous des noms de personnalités marquantes qui prenaient les vols Elf ? »

« CONFIDENTIALITÉ »

Se déclarant « incapable d'être exhaustif sur ce sujet », le même témoin a expliqué que des listes de passagers avaient été « archivées » par la société, dont le siège était situé au Bourget (Seine-Saint-Denis). Or ces listes n'ont jamais été retrouvées par les enquêteurs, pas plus que par la nouvelle direction du groupe, en 1993, après le remplacement de Loïc Le Floch-Prigent par Philippe Jaffré. Interrogé en 1997, l'un des membres de la direction financière avait évoqué le « flou » entretenu autour de l'utilisation de ces avions et de la



facturation des vols aux filiales suisses et africaines d'Elf. « Le but « officiel », expliquait-il, était de préserver la confidentialité. » Plusieurs personnalités politiques auraient ainsi emprunté avec régularité les jets affrétés par le groupe pétrolier, dans des conditions que les juges pourraient qualifier de « recel d'abus de biens sociaux ». Cette énième piste de l'affaire Elf s'entrouvre à l'heure où l'en-

quête s'attarde déjà sur les proches du sénateur (RPR) et président du conseil général des Hauts-de-Seine Charles Pasqua. La présence de plusieurs d'entre eux parmi les salariés de la filiale suisse Elf Aquitaine International (EAI), alors présidée par l'omniprésent Alfred Sirven – toujours sous le coup d'un mandat d'arrêt international –, confère désormais un début de vraisemblance au mythe persistant des intérêts pétroliers du clan Pasqua.

Le sort réservé au plus proche collaborateur de M. Pasqua, l'ancien policier Daniel Léandri, mis en examen le 14 décembre au terme d'une garde à vue de vingt-quatre heures et d'une nuit passée en cellule, apparaît comme le signe d'une volonté des juges de durcir le ton.

« LISTE DES MANDATAIRES »

Le nom de M. Léandri figure sur une « liste des mandataires » d'EAI datée du 31 juillet 1993, qu'un expéditeur anonyme avait adressée aux juges à la fin de l'année 1997. Selon ce document, qui mentionne quarante-quatre noms, dont certains sont codés, il a perçu

83 000 francs mensuels (soit 1 million de francs par an) à compter du 1^{er} janvier 1990. Placé en détachement à partir de 1976, retraité depuis 1998, l'ancien brigadier avait été chargé de la protection personnelle de M. Pasqua et s'était vu confier, par ailleurs, des missions confidentielles en Afrique. Aux enquêteurs, il a confirmé avoir été salarié par EAI après que M. Sirven lui eut confié une « mission d'information et de sécurité pour Elf dans le golfe de Guinée ». M. Léandri a indiqué avoir effectué, entre 1990 et 1993, de nombreux voyages au Gabon, au Congo et au Cameroun dont il rendait compte directement à M. Sirven ; il a remis aux juges divers documents, billets d'avion et notes d'hôtel censés attester ces déplacements, qui n'avaient pas été saisis lors des perquisitions effectuées à ses différentes adresses, au début de cette année (Le Monde du 25 février).

Il a néanmoins affirmé n'avoir jamais retiré la moindre somme du compte ouvert à Genève pour recevoir les fonds d'EAI, parce qu'il n'en avait « pas eu l'utilité », affirmant que les documents bancaires étaient « à la disposition » des enquêteurs.

M. Léandri a également mentionné l'existence d'un autre compte bancaire helvétique dont il apparaît comme l'« ayant droit économique », tout en certifiant ne pas en être le véritable détenteur. Identifié depuis plusieurs mois par la justice suisse, ce compte – ouvert à l'UEB de Genève – aurait été alimenté par plusieurs virements émanant d'un des nombreux comptes de M. Sirven. M. Léandri a confié qu'il n'avait fait que prêter son nom pour préserver certains intérêts africains.

Les juges ont également mis en examen son fils, Marc Léandri, qui figure aussi sur la fameuse liste de salariés d'EAI à hauteur de 25 000 francs mensuels, à partir de 1991. Policier en exercice, celui-ci aurait servi de « correspondant » à son père et à ses interlocuteurs africains.

Lui aussi membre du cabinet de M. Pasqua au ministère de l'intérieur, entre 1993 et 1995, et cité sur la fameuse liste, un autre policier, François Antona, a été mis en exa-

autre magistrat instructeur – le juge de Nanterre Patrick Desmure –, les conditions dans lesquelles Elf a vendu, en 1991, à la société Thinet, un vaste terrain en

M. Pasqua se dit « parfaitement serein »

Le président du conseil général des Hauts-de-Seine, Charles Pasqua, a déclaré au Monde, lundi 20 décembre, qu'il ne considérait pas que les mises en cause de plusieurs de ses proches dans l'affaire Elf pouvaient avoir « un rapport avec [lui] ». « Si des gens qui travaillaient avec moi étaient payés par Elf en même temps, je ne pouvais que l'ignorer », a précisé le président du Rassemblement pour la France (RPF).

Questionné sur l'achat, par une société d'économie mixte qu'il préside, d'un terrain à Issy-les-Moulineaux, M. Pasqua a indiqué qu'il contestait « fermement » les conclusions de la chambre régionale des comptes et s'est dit « parfaitement serein ». « Nous avons acheté le terrain à la société Thinet au prix évalué par les Domaines. Nous ignorions qu'il avait appartenu à Elf et franchement, nous n'en avions rien à faire ! » Acquis dans le cadre de « restructurations immobilières » souhaitées par la commune d'Issy-les-Moulineaux, le terrain a été revendu depuis. M. Pasqua assure « tout ignorer d'éventuelles histoires de commissions ».

men le 1^{er} octobre. Il a indiqué avoir effectué « une cinquantaine de voyages » dans l'intérêt d'Elf, en Afrique et en Suisse, précisant spontanément : « Jamais M. Sirven ne m'a demandé de transmettre la moindre somme d'argent à quiconque, quel que soit le pays. »

« UN COUSIN DE CHARLES »

Les registres d'EAI mentionnent un quatrième policier familial du clan Pasqua, Paul Polverelli, ainsi qu'une ancienne attachée de presse du ministère de l'intérieur, Laurence Perrier ; l'ex-épouse du député européen (RPF) William Abitbol, Bénédicte Riou de Kerprigent ; et le conseiller général de Wassigny (Aisne) Antoine Pagni, que M. Sirven présentait volontiers, selon les témoins de l'époque, comme « un cousin de Charles ». Leurs salaires s'échelonnaient entre 20 000 et 30 000 francs mensuels, versés sur autant de comptes suisses, pour des prestations plus ou moins bien définies. Tous attendent leur convocation par la brigade financière.

Les mêmes enquêteurs explorent enfin, sous l'autorité d'un

bord de Seine, sur la commune d'Issy-les-Moulineaux. Dans un rapport publié en mars, la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France avait critiqué cette opération, relevant que le prix de cession avait été fixé à 200 millions de francs alors qu'une expertise des Domaines en estimait la valeur à 300 millions de francs. Curieusement, le même terrain avait été revendu, cinq jours plus tard, à la SEM 92, société d'économie mixte du conseil général des Hauts-de-Seine, au prix de 295 millions.

Selon un document détenu par le juge – et cité par Le Canard enchaîné du 30 juin –, cette plus-value promptement réalisée par Thinet aurait généré quelque 66 millions de francs de commissions occultes. Partagées entre deux bénéficiaires désignés par les surnoms « Fred » et « Carlo », qui n'ont pas, à ce jour, été officiellement identifiés, ces commissions renforcent les soupçons d'opérations troubles entre la compagnie pétrolière et le département présidé par M. Pasqua.

Hervé Gattegno

L'enquête sur le financement du RPR s'oriente vers les Hauts-de-Seine

Parallèlement aux pistes convergentes de l'affaire Elf, une autre information judiciaire menace le conseil général des Hauts-de-Seine et son président : l'enquête sur le financement du RPR, instruite à Nanterre par le juge Patrick Desmure. Interrogée le 3 décembre, une secrétaire travaillant au siège du parti gaulliste a admis avoir été en réalité salariée par le département des Hauts-de-Seine de février 1989 à septembre 1993.

Considérant que ce fait était révélateur d'un système identique à celui mis en place entre la Ville de Paris et le RPR – et qui a valu à Alain Juppé d'être mis en examen –, le parquet de Nanterre a délivré, le 7 décembre, un réquisitoire supplétif. Membre d'un « pool de secrétaires », la collaboratrice a expliqué qu'elle recevait ses fiches de paie à son domicile et n'avait rencontré personne au conseil général. Le 8 décembre, le juge a ordonné une perquisition au siège du département présidé par Charles Pasqua afin de saisir le dossier administratif de cette secrétaire.

Elf-Aquitaine International, ou les « caramels » d'Alfred Sirven

DANS QUELQUES MOIS, le dernier vestige du « système Sirven » aura vécu. Déjà rebaptisée Elf International Services (EIS), l'ancienne filiale suisse Elf-Aquitaine International (EAI), dont l'ancien directeur des « affaires générales » avait fait le cœur de son pouvoir, ne figurera plus sur le nouvel organigramme de la compagnie pétrolière, après sa fusion avec Total. Discrètement dépêchés à Genève en novembre, les émissaires de Thierry Desmarest, président du nouveau groupe, ont conclu à la nécessité de dissoudre une société devenue, au gré de l'affaire Elf, tristement emblématique des années Le-Floch-Prigent.

Voué à la confidentialité, la filiale genevoise s'est trouvée en pleine lumière lorsque l'enquête judiciaire sur l'ancienne compagnie de Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour, a révélé qu'elle en avait été l'une des salariées clandestines. Derrière la protégée du ministre des affaires étrangères, devait alors apparaître un réseau de faveurs généreusement dispensées, d'ambitions encouragées, d'amitiés rétribuées. Devant les juges, M^{me} Deviers-Joncour avait comparé la multiplication des mensualités d'EAI à « la distribution des caramels ».

Porté à la tête d'EAI en 1991, Alfred Sirven, de fait, s'était montré généreux. Cette filiale helvétique avait été créée, au début des années 80, pour donner corps à une tentative d'exploration pétrolière en Suisse restée sans lendemain. Seule la structure était demeurée, au prix d'une exonération d'impôts de sept ans négociée

avec les autorités helvétiques. Elle fut d'abord utilisée pour verser aux géologues d'Elf des salaires comparables aux offres des grands concurrents anglais et américains. Une politique de salariat confidentiel fut ensuite développée par M. Sirven, dans le but manifeste de se créer des obligés.

Ainsi voisinèrent, dans les registres d'EAI, d'anciens salariés du groupe et certains de leurs proches, des collaborateurs de la Fondation Elf, des personnalités appartenant au milieu politique et évoluant dans l'entourage de dirigeants de premier plan. Nombre de proches de Charles Pasqua furent recrutés de la sorte. Les familiers de François Mitterrand, alors à l'Elysée, furent également choisis : le radiologue Laurent Raillard, partenaire de golf attiré de l'ancien président, et le publicitaire André Magnus, dont l'amitié avec le chef de l'Etat remontait aux années 50, reçurent d'importantes sommes sur des comptes suisses. Fils d'un autre ami de François Mitterrand, l'ancien président du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), Jacques Maroselli, fut également appointé. Et lorsque Dominique Strauss-Kahn fonda, en 1993, le Cercle de l'industrie, sa secrétaire, Evelyn Duval, fut elle aussi rémunérée par l'omniprésente filiale.

Ancien journaliste et homme d'influence, cofondateur de SOS Racisme, Eric Ghebal fut rémunéré pour d'incertaines entreprises de « lobbying » auprès de « [ses] relations dans la presse », notamment « en faveur du régime irakien ». Cécuménique, M. Sirven s'attacha de même les services d'un conseiller écologiste de Paris, Jean-Louis

Vidal – aujourd'hui décédé – ainsi que de l'ancien député (RPR) de Dordogne Jean-Jacques de Peretti et de l'ex-député européen (DL) Yves Verwaerde. Mis en examen, tous deux ont certifié avoir effectué de véritables « missions » pour le groupe Elf – le premier dans le golfe Persique, le second en Angola, auprès des rebelles de l'Unita.

ORDINATEURS EXPURGÉS

Désireux de bénéficier de ses propres réseaux à l'étranger, l'entrepreneur M. Sirven avait aussi ouvert les effectifs d'EAI à quelques personnalités choisies hors de France. Outre l'intermédiaire chinois Edmond Kwan – qu'il utilisa comme prête-nom dans le montage destiné à soutirer une commission à Thomson sur la vente des frégates à Taiwan –, la filiale a ainsi salarié Edith Sassou-Nguesso, fille du président congolais, entre 1989 et 1993, avant son mariage avec le chef de l'Etat gabonais Omar Bongo, et Georges Rawiri, l'actuel président du Sénat gabonais. La liste des « mandataires » d'EAI incluait aussi le député conservateur anglais Colin Moynihan, ancien secrétaire d'Etat à l'énergie dans le gouvernement de Margaret Thatcher.

L'enquête devra distinguer entre les collaborateurs qui fournirent à Elf de véritables prestations, ceux qui œuvraient au service personnel de M. Sirven, voire ceux qui n'entraient dans aucune de ces deux catégories. Si la liste des salariés de la société genevoise a été détruite dans l'urgence, en 1993, sur ordre de M. Sirven, après l'arrivée à la tête du groupe des

hommes de Philippe Jaffré, les traces de ces nombreux versements figurent toujours dans les archives du Crédit suisse, qui gérait les comptes d'EAI. Même si durant l'été 1996, de mystérieux cambrioleurs ont expurgé les ordinateurs de la filiale d'informations compromettantes, bon nombre de ses secrets restent, pour les juges suisses et français, à portée de la main.

H. G.

AUDE : PONTS DU PASSÉ, PONTS D'AVENIR

Le cataclysme climatique qui vient de frapper le département de l'Aude a provoqué la destruction ou la détérioration d'une vingtaine de ponts, dont plusieurs témoignaient de l'aptitude séculaire des populations audoises à commercer, échanger et communiquer.



Chercheurs universitaires attachés au pays audois par nos travaux scientifiques, notre naissance ou notre résidence, nous avons fait le projet d'aider à la reconstruction des Ponts de l'Aude :

- ✓ pour restituer aux Audois et à leurs hôtes leur patrimoine soudain endommagé ou détruit,
- ✓ pour associer à cette oeuvre de longue haleine et sous un scrupuleux contrôle scientifique des chantiers ouverts aux jeunes,
- ✓ pour symboliser, au nom de tous ceux qui ont ressenti cette catastrophe comme une atteinte personnelle, l'ardente nécessité de rétablir et de fortifier le lien social, et d'activer la solidarité pour rendre ses chances au pays dévasté,

Nous avons pris l'initiative, en plein accord avec les administrations et collectivités locales, d'organiser une collecte dont les fonds seront intégralement affectés à la réfection des ponts. Tous les donateurs seront informés régulièrement de l'avancement des travaux.

Les chèques seront libellés à l'ordre de la Commission Archéologique de Narbonne, M. Jean CABAUSSEL, Chemin St-Martin, 11200 St-ANDRÉ DE ROQUELONGUE, avec la mention : PONTS DE L'AUDE. Un reçu fiscal sera adressé aux donateurs.

PREMIERS SIGNATAIRES :

Rémy PECH, Toulouse II, Jacques MICHAUD, Montpellier I, Président de la Commission Archéologique de Narbonne, Jean MESQUI, Président de la Société Française d'Archéologie, Jean GUILLAIN, Collège de France, Emmanuel LE ROY LADURIE, Collège de France, Bartolomé BENNASSAR, Toulouse II, Jean-Pierre ALBERT, EHESSE Toulouse, Marlène ALBERT-LORCA, Toulouse II, François AMIGUES, Perpignan, Michel BARBAZA, Toulouse II, Michel BARRUÉ, U.P. Architecture Toulouse, Monique BARRUÉ-PASTOR, CNRS Toulouse, Étienne BAUX, Toulouse II, Dominique BLANC, EHESSE Toulouse, Monique BOURIN-DERRUAU, Paris I, Marc BRIU, Toulouse II, Jacqueline CAILLE, Montpellier III, Rémy CAZALS, Toulouse II, Michel CHRISTOL, Paris I, Marcel DELPOUX, Toulouse III, Philippe DELVIT, Toulouse I, Bernard DURAND, Montpellier I, Daniel FABRE, EHESSE Toulouse, Georges FOURNIER, Toulouse II, Jean FERRASSE, Toulouse II, Jean-Marc FÉVRIER, Toulouse II, Jean FRANCO, Montpellier III, Michel GAYRAUD Montpellier III, Gilbert LARGUIER, Perpignan, Peter Mc PHIE, Melbourne, Jean-Luc MARAIS, Angers, Sylvie MOUYSET, Toulouse II, Louis PEYRUSSE, Toulouse II, Président de la Société Archéologique du Midi de la France, Francis PONTONNIER Toulouse III, Georges PONTONNIER Toulouse III, Gérard PRADALÉ, Toulouse III, Henri PRADALIER Toulouse II, Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER, Toulouse II, Xavier RAVIER, Toulouse II, Jean RIVES, Toulouse II, Françoise ROBIN, Montpellier III, Michel ROCHÉ, Jean-Luc SOUBIE, Toulouse III, Toulouse II, Jean-Pierre SUAL, Montpellier III, Monique TAPIÉ-PECH, Toulouse II, Jack THOMAS, Toulouse II, Jean VAQUER, CNRS Toulouse, Bernadette SIAU, Directrice des Archives de la Haute-Garonne et du Languedoc, Jean BLANG, Archives de l'Aude, Françoise ICHER, Archives de l'Aude, Claude-Marie ROBION, Archives de l'Aude, Paul-Henri VIALA, Archives de Narbonne.

À paraître le 4 janvier 2000

Santé publique
du biopouvoir
à la démocratie

Philippe LECORPS
Jean-Bernard PATURET

188 p., 130 F

Face à la tyrannie de l'expert,
redonner toute leur place
au sujet et au citoyen

Santé publique : du biopouvoir à la
démocratie par Ph. Lecorps et J.-B. Paturet

Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP

ÉDITIONS
ENSP

École nationale de la santé publique
Av. du Pr Léon-Bernard - 35043 Rennes cedex
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84
editions@ensp.fr

NOMINATIONS

RECHERCHE

Pascal Colombani a été nommé administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) à compter du 1^{er} janvier, lors du conseil des ministres de mercredi 15 décembre. Il remplacera Yannick d'Esca...
th, qui rejoindra EDF comme directeur général délégué en charge du pôle industrie (*Le Monde* du 8 décembre).

[Né le 14 octobre 1945 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé de sciences physiques et docteur en physique nucléaire, Pascal Colombani a commencé sa carrière à l'Institut de physique nucléaire d'Orsay du CNRS, où il s'est spécialisé en physique des ions lourds et en spectroscopie. Après un post-doctorat au Lawrence Berkeley Laboratory (Californie), il rejoint en 1978 le groupe Schlumberger, où il est affecté successivement au centre d'ingénierie de Clamart, à Denver (Colorado) comme directeur du marketing pour l'Ouest des Etats-Unis, à Ridgefield, puis Montrouge comme directeur de la recherche, à la direction des affaires européennes de Bruxelles, enfin, à Tokyo., en tant que PDG de la filiale japonaise du groupe. Depuis décembre 1997, Pascal Colombani était directeur de la technologie auprès du ministre de la recherche, Claude Allègre.]

PÊCHE

Alain Parrès a été élu président du bureau du Comité consultatif de la pêche de l'Union européenne.

[Né le 22 octobre 1932 à Alger, Alain Parrès est diplômé d'études supérieures d'économie et de sciences économiques. Entré en 1965 à l'Union des amateurs à la pêche de France (UAPF), il en devient ensuite délégué général, fonction qu'il occupe jusqu'en février 1995. Il a été entre 1993 et 1998 président du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la mer (FIOM) et il préside depuis 1993 le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins. Expert auprès de plusieurs organismes internationaux, Alain Parrès est un des meilleurs analystes des questions internationales relatives au secteur de la pêche et du négoce des produits de la mer.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 20-mardi 21 décembre sont publiés :

● **Assurance vieillesse** : un décret portant aménagement des modalités de calcul de la compensation spécifique entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse et modifiant le code de la Sécurité sociale.

● **Nouvelle-Calédonie** : un décret fixant la quote-part pour l'année 1999 des recettes du budget de la Nouvelle-Calédonie destinée à alimenter le fonds intercommunal de péréquation pour le fonctionnement des communes.

● **Wallis-et-Futuna** : un décret fixant le chef-lieu du territoire des îles Wallis-et-Futuna à Mata-Utu.

● **Fonction publique** : un décret portant intégration des fonctionnaires des catégories B, C et D relevant du ministre délégué à la coopération et à la francophonie dans des corps de fonctionnaires relevant du ministre des affaires étrangères.

● **Premier ministre** : un décret portant nomination au conseil d'administration de l'Institut international d'administration publique.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Jean-Baptiste s'unit à Clémie et Manu pour souhaiter à leur

Maman-Doudou

qu'ils aiment une excellente journée d'anniversaire et une superbe année 2000.

– Au plus beau capricorne du Pays du lac, du Québec, du Canada, et d'ailleurs,

Au grand petit-dieu qui guérit tout,

bon anniversaire.

Pacs

– Paris-11^e.

Après dix ans de vie commune,

Philippe ALLET
et
Pierre GUICHARD

sont heureux d'annoncer à tous leurs amis qu'ils se sont unis par les liens du pacte civil de solidarité, le lundi 20 décembre 1999.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Alexandre ARFEUX,

survenu le 17 décembre 1999, à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or).

– Monique et Daniel Chevallion, Nelly Bensimon et Daniel Tome, Corinne et Philippe Davy, Et tous leurs enfants, ont le chagrin d'annoncer la disparition de

Pierre BENSIMON,

leur père et grand-père, à l'âge de quarante-six ans, survenue le dimanche 19 décembre 1999.

Les obsèques ont eu lieu ce mardi 21 décembre, à 11 heures, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Bensimon,
7, rue Nicolas-Houël,
75005 Paris.

– M. Eric Brécard, M. et M^{me} François Brécard, Elsa, Benjamin, Antoine et Etienne Brécard,

M^{me} Martine Fromentin, M. et M^{me} Maurice Périchon, M. et M^{me} Jean-Christophe Périchon, M. et M^{me} Ulrich Périchon, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Jeannine BRÉCARD,

survenu le 16 décembre 1999.

L'inhumation aura lieu le mercredi 22 décembre, au cimetière de Montrouge, où l'on se réunira à 11 h 15.

98, avenue Marx-Dormoy,
92120 Montrouge.
11, rue de Strasbourg,
44000 Nantes.

SOUTENANCES DE THÈSE
83F TTC - 12,65€ la ligne
Tarif Etudiants 99

– Le président du conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique (CNRS),

Le directeur général du CNRS, Le directeur de l'Institut national des sciences de l'univers (INSU-CNRS), Le directeur de l'Institut de radio astronomie millimétrique (IRAM),

L'ensemble des personnels du CNRS, de l'INSU et de l'IRAM, ont la très grande tristesse de faire part des décès de

Gérard CALVET,
ingénieur à la division technique de l'INSU/CNRS.

Jean-Claude SEMIOND,
ingénieur à la division technique de l'INSU/CNRS.

David LAZARO,
technicien à l'IRAM.

Marc RAMINA,
directeur général de la société ERIC.

Michel GAUD,
pilote à la société SAF,

survenus le 15 décembre 1999, lors de l'accident d'hélicoptère au plateau de Bure.

Ils s'associent à la douleur des familles, auxquelles ils présentent leurs sincères condoléances.

– M^{me} Eric Degrémont, née Noëlle Breiting, M. et M^{me} Nils Degrémont et Agathe, M. Samuel Degrémont et M^{me} Julie Callens,

M. Jean-Claude Degrémont et ses enfants, M. et M^{me} Bo von Beetzen et leurs enfants,

M. et M^{me} Olivier Degrémont et Céline,

M. et M^{me} Pierre-Philippe Degrémont et leurs enfants,

M^{me} Lucy Degrémont, ses frères, beau-frère, sœur, belles-sœurs et neveux,

M^{me} Raymond Breiting, M. et M^{me} François de Bonnechese et leurs enfants,

M. et M^{me} Jean-Arnold de Clermont et leurs enfants,

M. et M^{me} Philippe Guiraud et leurs enfants,

M. et M^{me} Alfred Necker et leurs enfants, sa belle-mère, ses beaux-frères, belles-sœurs et neveux,

ont la douleur d'annoncer le décès subit, le 18 décembre 1999, de

M. Eric DEGRÉMONT,

dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple de Monflanquin (Lot-et-Garonne), le jeudi 23 décembre, à 14 h 30, dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation au cimetière de Lugagnac.

Un service d'actions de grâce aura lieu au temple de Châlons-en-Champagne, 7, rue Lochet, le mardi 22 décembre, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

« Mon espérance est en toi. » Ps 39, v. 8.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Le bureau de l'Académie des sciences à la tristesse de faire part du décès, le 12 décembre 1999, de son confrère,

René COUTEAUX,
professeur émérite à l'université Pierre-et-Marie-Curie, membre de l'Académie des sciences.

L'œuvre de R. Couteaux a été consacrée à la neurobiologie et, en particulier, à des recherches sur la structure des synapses et l'action différenciatrice du système nerveux, notamment dans l'organisation du muscle strié.

Le monde scientifique perd l'un de ses plus grands neurobiologistes.

– Il est parti, heureux, en sortant de scène, soudainement et sans souffrir.

François DYREK,
comédien,

est décédé le vendredi 17 décembre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Léonard, à L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne), suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.
(*Le Monde* du 21 décembre.)

– Danièle et Gérard Epstein, Flore et Jacques Abergel, Roseline et Adolphe Sayag, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Fanny et Sana Zand, sa sœur et son beau-frère, Liliane Zand, sa nièce, Ses parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

Anna EPSTEIN,
née SWIRSKY,

survenu le 18 décembre 1999, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu ce mardi 21 décembre, à 11 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et M^{me} Olivier Pastré, M^{lle} Sara Pastré, M. Jean Pastré, M. et M^{me} Thierry Hauser et leurs enfants, M. et M^{me} Charles-Henri Lehideux et leurs enfants, M^{me} Michel Nou de la Houplière et ses enfants, M^{me} Cosette Chaignon, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Francis C. FABRE,
née Mistou NOU de la HOUPLIÈRE,

survenu le 18 décembre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 décembre, à 11 heures, en l'église Sainte-Clotilde, 23, rue Las-Cases, à Paris-7^e.

Ni fleurs ni couronnes.

75, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– Ses enfants, Sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre FAUCHEUX,
graphiste-typographe,

survenu le 16 décembre 1999, à l'âge de soixante-quinze ans.

Il a été inhumé à Paris, au cimetière du Montparnasse, ce mardi 21 décembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Fauchoux,
21, rue des Petites-Ecuries,
75010 Paris.
(*Le Monde* du 19-20 décembre.)

– M^{me} Georges Janaud, son épouse, Jean-Claude et Annie, son fils et sa belle-fille, Gilbert, son fils, Maurice et Micheline, son frère et sa belle-sœur, Clément, Sarah, Elsa, ses petits-enfants, Sa famille, ses amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Georges JANAUD,

survenu le 19 décembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'inhumation a eu lieu ce mardi 21 décembre, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, boulevard de Courcelles,
75008 Paris.

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSÉ, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail:carnet@mondepub.fr.

– Reims. Paris. Caen.

Solange, Esther, Matthieu, Hervé, Frédéric, Alain, Françoise, Denise, Sophie, Julien et Sylvain, ont la douleur d'annoncer la mort de

François JEAN,

survenue le 14 décembre 1999.

Il a été inhumé à Beauvillers (Calvados). Il avait cinquante ans.

Il a participé au siècle. Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Famille Jean,
37, rue du Chemin-Vert,
75011 Paris.

– Le président de l'université d'Aix-Marseille I a le regret de faire part du décès de

M. Gérard LEBRUN,
professeur de philosophie en retraite, ancien directeur de l'Institut d'histoire de la philosophie.

Les obsèques auront lieu le mercredi 22 décembre 1999, à 10 h 45, au cimetière de Montmartre (75).

– Les enseignants, les étudiants, du département de philosophie de l'Université de Provence, font part de leur profonde tristesse, après la disparition de leur collègue, professeur et ami,

Gérard LEBRUN.
(*Le Monde* du 16 décembre.)

– Marcel Maréchal, son frère, Marie-Louise Maréchal, sa mère, Maryse Maréchal, son épouse, Luce, Mathias, Laurence et Jean-Philippe Maréchal, Et leurs amis de la compagnie Marcel Maréchal, ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude MARÉCHAL,

survenu à l'âge de cinquante-quatre ans.

Ses funérailles se dérouleront le mercredi 22 décembre 1999, à Lyon. La levée du corps aura lieu à 9 heures, à l'hôpital de la Croix-Rousse, Lyon-4^e, suivie de l'inhumation, à 10 h 30, au cimetière de Chamagnieu (Isère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées,
Compagnie Marcel Maréchal,
2 bis, avenue Franklin-Roosevelt,
75008 Paris.

– Nous avons le regret de faire part du décès de

M^{me} Lucienne MARQUIS,
née CHEVALIER,
veuve d'Edouard MARQUIS,
ancien chef du service de presse du gouvernement de la Cochinchine,

survenu le 17 décembre 1999, dans sa cent-troisième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10 bis, rue Victor-Hugo,
77400 Thorigny-sur-Marne.

– Jean et Sabine Maurel, Pierre, François, Marie Maurel, ont la tristesse d'annoncer la disparition brutale, après cinquante ans de détresse, de

Colette MAUREL,

leur sœur, belle-sœur, tante.

« Aux âmes blessées l'ombre et le silence. » Balzac.

– Montpellier. Châtillon-sur-Indre.

Aude MIZRAHI,

un an après un terrible accident, a quitté sa famille et ses amis, le 9 décembre 1999.

« Les amis sont comme les étoiles, qui brillent encore quand elles n'existent plus. »

L. Mizrahi-Robinet,
13, rue Bellemain,
36700 Châtillon-sur-Indre.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
▶ **TARIF ABONNÉS :**
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : **430 F TTC / 65,55 €**
4 Parutions : **600 F TTC / 91,46 €**
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ **01.42.17.39.80**
Fax : 01.42.17.21.36

– M^{me} Noël Petitguyot, Bernard et Marie-Christine Petitguyot, Thomas et Mathieu Petitguyot, M^{lle} Jeanne Petitguyot, Monseigneur Robert Chave, M^{lle} Suzanne Chave, La famille Lamarre, ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu de

M. Noël PETITGUYOT,

décédé le 16 décembre 1999, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Versailles, dans l'intimité familiale.

– Claude Rapkine, dite Louise Vincent,

a la tristesse d'annoncer le décès de

Sarah RAPKINE,
née MALAMUD,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 18 décembre 1999, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 décembre, à 11 h 45, au cimetière de Montrouge.

– Eveline Vorms, Jacques Rappoport, ses enfants, Charlotte, Marianne, Marion et Laurent, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Hersz Ber RAPOPORT,

survenu le 19 décembre 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Selon sa volonté, son corps a été donné à la science, et il n'y aura pas de cérémonie.

Une pensée est demandée pour son épouse,

Matla Liba,

décédée le 27 janvier 1971.

59, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Le docteur Simone Steinberg, son épouse, Hélène et William Ford, Anne Steinberg, ses enfants, Victor, son petit-fils,

Et toute la famille, ont la très grande tristesse de faire part de la disparition de

Paul STEINBERG,

survenue le 20 décembre 1999, à l'âge de soixante-treize ans, à son domicile, Paris-3^e.

L'inhumation aura lieu le jeudi 23 décembre, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

14, rue du Parc-Royal,
75003 Paris.

– Les familles Jousse, Garnier, Trinh, Le Van, ont la douleur de faire part du décès de

Elisabeth TRINH-GARNIER,

survenu le samedi 18 décembre 1999, à l'âge de cinquante-trois ans.

La levée de corps aura lieu le mercredi 22 décembre, à 13 h 30 (dépotoire hôpital Saint-Joseph, 26, boulevard de Louvain), suivie de la cérémonie religieuse, à 15 heures, église du Rouet, 60, boulevard de Louvain, 13008 Marseille.

Cours

Cours particuliers d'informatique à domicile (Internet, bureautique, multimédia). Tous niveaux. 300 formateurs en I.D.F.

ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

Communications diverses

– Jasmine D.-Salachas, présidente comm. « Cartographie Numérique et Multimédia », CFC, vous fixe un 1^{er} rendez-vous CARTO., **jeudi 23 décembre 1999, à 18 heures, au Comptoir du Panthéon, 5, rue Soufflot, Paris-5^e. Edition multimédia et édition papier, quel avenir pour la carte ? Rens. 06-87-42-84-32.**

S p é c i a l
★ **AN** ★
2000 ★
Fêtez le nouveau Millénaire dans le carnet
tarif: 83 F l i c la ligne
01.42.17.39.80

Le Monde

31 décembre 1999

Pour conserver ou offrir

1^{er} janvier 2000

Ces éditions aux dates exceptionnelles

Les éditions du *Monde* datées 31 décembre 1999 et 1^{er} janvier 2000 rassemblées dans un coffret souple
Les 5.000 premiers coffrets sont numérotés

Offre valable uniquement pour une commande de cinq coffrets et plus*

BON DE COMMANDE - Coffrets « Passage à l'an 2000 »

A retourner par fax au 01.42.17.21.70 ou par courrier à :

Le Monde - Grands comptes - Réf. 2000 - 21 bis, rue Claude-Bernard - 75242 Paris Cedex 5

Prix de cinq coffrets (frais de port inclus) : **250 F.** Prix du coffret supplémentaire : **50 F**
(chaque coffret contient un exemplaire du Monde daté 31 décembre 1999 et un exemplaire daté 1^{er} janvier 2000)

Je souhaite commander coffrets (minimum : 5).

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire d'un montant de F

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél. :

Date de livraison : à partir du 1^{er} janvier, dans un délai de dix jours.
Pour toute information supplémentaire et envoi à l'étranger : 01.42.17.33.27

* Les commandes seront traitées par ordre d'arrivée, dans la limite des stocks disponibles.

2 TROIS JOURS EN TCHÉTCHÉNIE

Les soldats russes ont peur

Quand les troupes russes paradent dans les rues des villes conquises, pour des missions de surveillance, dans ce milieu hostile où elles redoutent que le moindre incident dégénère.

VENDREDI 17 DÉCEMBRE, à Atchkhoï Martan. A l'entrée du village, des soldats tiennent un poste de contrôle. Ils sont jeunes, ont l'air perdu, leurs kalachnikovs à la main. Le poste n'est rien de plus qu'un enclos jouxtant la route. Des dalles de béton disjointes ont été placées sur son pourtour. A l'intérieur, comme dans une cour, une marmite fume sur un feu de bois. Un soldat accroupi touille le repas. Deux poules picorent dans la poussière. Du linge sèche à un pylône électrique. Ces militaires à l'allure adolescente, apparemment livrés à eux-mêmes, s'efforcent de consolider leur campement de fortune. Ils veulent renforcer leurs défenses. L'un, une massue à la main, donne de grands coups dans un mur. Il essaie d'en détacher des blocs, pour les positionner ensuite autour du poste militaire. Des sacs de sable bouchent les trous.

Sur la route, les soldats surveillent à tour de rôle la circulation. Tout véhicule est suspect. Ils brandissent leurs armes, arrêtent des bus, des voitures, le plus souvent chargés de réfugiés tchéchènes, ces déplacés de l'intérieur qui fuient les zones de combat, chargés de ballots. Les militaires dévisagent nerveusement les hommes. Le plus souvent, ils laissent passer. Des billets de roubles passent de main en main.

L'armée déployée par Moscou en Tchétchénie n'a rien de conquérante. Les forces russes envoyées dans la République compteraient cent mille hommes. Elles affichent, dans les zones déclarées « libérées des terroristes », leur pauvreté et leur manque d'entrain. Leur crainte, surtout, d'une attaque surprise des combattants tchéchènes. Dans ce bourg de vingt mille habitants que les troupes ont pu investir début décembre après un accord passé avec les « anciens », les chefs locaux, chaque unité russe a son quartier général. Environ mille deux cents hommes sont déployés.

Le FSB, l'héritier du KGB, a sa représentation, installée dans le bâtiment d'une ancienne banque. Les fenêtres sont à moitié murées de briques. La « kommandantur », le quartier général de l'armée pour le district, occupe un ancien centre de distribution alimentaire, rattaché au sovkhosze Lermontov. Il y a aussi un quartier général pour les troupes relevant du ministère de l'intérieur, des policiers venus de la région de Voronej, au sud-ouest de la Russie, dont les plaques d'immatriculation, numéro 36, sont facilement repérables. Et celui des forces spéciales, les Omon et les Sobor. Des blocs de béton barrent la route qui accède à leur antre. Des fils de fer barbelés ont été posés.

La nuit passée, aux abords du village, les tirs n'ont pas cessé. C'était un fracas d'explosions, précédés du sifflement de projectiles partant au loin. Le bourg s'est réveillé dans l'inquiétude. « En fait, les Russes tirent sur n'importe quoi, assure Salman, un jeune Tchétchène. Les officiers veulent pouvoir dire : "Aujourd'hui, on a bien combattu !" Ils tirent dans la forêt, où il n'y a rien. Ils ont peur. Ils pensent que des boïviki [combattants tchéchènes] s'y cachent. »

Un transporteur de troupes blindé manœuvre bruyamment dans la rue principale. Ses chenilles labourent le sol boueux. Un groupe de soldats est juché sur sa carcasse métallique. L'arme au bras, ils scrutent les passants. Des femmes tchéchènes, la tête enveloppée d'un foulard, se rendent au marché en poussant des petites carrioles. Ce matin, dix habitants ont été arrêtés lors de fouilles dans les maisons. Des armes auraient été saisies. Un des hommes détenus avait déclaré, la veille, à des connaissances : « Il nous faut l'indépendance, je suis pour. » Il aurait été dénoncé. Les forces russes ont pris des photographies de l'intérieur



Notre envoyée spéciale en Tchétchénie, Natalie Nougayrède, a vu des soldats russes se livrant au trafic d'armes pour se procurer de la vodka. Pillages et marché noir scandent une guerre où la peur est dans les deux camps

d'une maison riche. Son propriétaire, qui a quitté la région au début de la guerre, a été accusé d'être « un wahhabite », « un extrémiste islamique ». Les habitants disent qu'il a trempé dans des prises d'otages.

Peu de temps après l'arrivée des Russes dans le village, un véhicule blindé s'est renversé dans un fossé, près du cimetière. Les soldats étaient ivres, disent les habitants. Ils se sont mis à tirer dans tous les sens. Un chef de famille tchéchène commente : « Les Russes tirent inutilement, pour se donner du courage. La nuit, ils mitraillent autour de leurs postes parce qu'ils ont peur que quelqu'un s'approche. Ils arrosent d'obus les forêts près de Stari Atchkhoï. »

Il évoque le massacre commis début décembre par les forces russes dans le village d'Alkhan Iourt, où des soldats ont jeté des grenades dans des caves où se cachaient des familles : « Ce qui se passe ici n'est rien comparé à ce qui s'est produit à Alkhan Iourt. Ici, ils arrêtent des hommes, ils pillent un peu les maisons. Mais, en principe, ceux qui sont détenus ne peuvent pas disparaître sans laisser des traces. La présence de la "kommandantur" militaire dans le village fait que les habitants peuvent demander ce que sont devenus leurs proches. Ils ont à qui s'adresser. »

L'homme qui dirige la « kommandantur » est un Biélorusse, Svetoslav Nazdorov, récemment envoyé par Moscou. Un nouveau personnel est apparu dans le village. Ainsi, un Russe a été nommé administrateur de l'hôpital. C'est lui qui gèrera le versement des salaires. Pour de nombreux habitants, la présence des troupes russes à Atchkhoï Martan a pourtant ceci de bon : « Tant qu'ils seront parmi nous, le village ne sera pas bombardé. » Mais une femme met en garde : « Vous vous faites des illusions. S'ils le veulent, les Russes peuvent se retirer d'ici en quinze minutes et nos maisons redeviendront alors des cibles. »

ENTRE-TEMPS, un commerce clandestin s'est mis en place. A proximité du marché, un camion militaire est garé sur le bas-côté. A l'intérieur, deux soldats guettent le client. Ils écoulent des objets et des équipements appartenant à leur base, pour arrondir leurs soldes. Celles-ci ne sont pas toutes versées. Des *kontraktniki* (soldats sous contrats, volontaires en principe) n'auraient pas été payés. Un groupe de jeunes Tchétchènes observent d'un regard narquois les deux soldats assis dans le camion qui vendent des armes, de l'essence, des outils, tout ce dont ils ont pu s'emparer, avec l'assentiment, sans doute, de quelque officier qui touchera sa part.

Aslanbek, un Tchétchène habitant non loin du marché, raconte : « Deux srotchniki [des appelés russes] m'ont approché. Ils m'ont dit : "On part dans deux jours, on a

fini notre service." Ils m'ont demandé : "De quelles armes avez-vous besoin ?" Ils me proposaient un pistolet pour 50 dollars. » Une histoire circule dans le village : des soldats auraient cherché à vendre à des Tchétchènes une batterie de canons montés sur un camion pour 2 000 dollars. Au cours du marché, le prix d'un fusil automatique est de 20 dollars.

Sur ce territoire tchéchène où l'essence est difficile à trouver, les soldats russes trouvent vite preneur pour leurs jerricans. Détournant une partie du carburant apporté de Russie par des camions-citernes de l'armée, ils cassent les prix des trafiquants locaux (6 roubles le litre). La Tchétchénie avait sa propre production de pétrole, dont il reste ici et là des stocks, proposés dans des bocaux sur les bords de route. Mais ce liquide, coupé à plusieurs reprises, est moins prisé que le carburant russe.

Avec l'argent qu'ils se procurent par ces opérations, les soldats russes s'achètent de la vodka. Officiellement, le règlement leur interdit tout alcool. Et, dans ces Républiques musulmanes du Caucase, la population locale a tendance à respecter le ramadan. En théorie, aucun alcool n'est mis en vente. En pratique, il en va tout autrement. Des transports clandestins de vodka ont lieu vers la Tchétchénie. Les bouteilles sont cachées dans des coffres de véhicules, au milieu d'autres provisions en provenance d'Ingouchie. Comme le dit le jeune Aslanbek : « Les Russes vendent des armes aux Tchétchènes pour avoir de quoi se saouler le soir... »

Dans ces zones occupées, les récits abondent sur des cas de pillages de maisons par des soldats. A Atchkhoï Martan, dont les Russes veulent faire une base sûre, les méfaits semblent avoir été relativement limités. Un vieil homme coiffé d'une calotte brodée de fils dorés raconte avec colère comment une quinzaine d'hommes en uniforme, brandissant des kalachnikovs, ont fait irruption chez lui, une nuit. Il avait oublié de fermer à clé le portail donnant sur la cour de sa maison : « Ils m'ont dit qu'ils menaient une

opération, qu'ils remplissaient une spetz-zadanie [mission spéciale] de la "kommandantur" pour rechercher des armes. Ils m'ont menacé lorsque j'ai protesté. La maison a été entièrement fouillée. Ils ont pris la télévision, des montres, le magnétoscope, qu'ils ont emportés dans deux voitures. Le lendemain, je suis allé à la "kommandantur", où on m'a demandé : "Quels uniformes portaient-ils ?" Est-ce que je sais moi ! »

LE marché d'Atchkhoï Martan a peu à offrir, mais il est animé. Sur des étals, des femmes hachent de la viande dans une moulinette. Des bouteilles de kérosène – pour les lampes, l'électricité n'étant pas rétablie –, du sucre, de l'huile, du poisson séché sont en vente. Les transactions se font au son de la canonnade, des tirs d'artillerie lâchés par les positions russes entourant le village. Personne ne prête attention aux détonations, qui ne visent pas le bourg. Sur un mur, un graffiti a été

« Les Russes tirent sur n'importe quoi, les officiers veulent pouvoir dire : aujourd'hui, on a bien combattu ! »

tracé à la peinture blanche : « Atchkhoï Martan, Itchkérie », le nom que les Tchétchènes donnent à leur République indépendante.

Un groupe de miliciens de Voronej avance à la queue leu leu au milieu de la foule, leurs armes en bandoulière. Ils sont venus acheter de la nourriture. A leur passage, des adolescents rient sous cape. Plusieurs policiers portent des gilets à poches multiples remplis de grenades. Ils ont acheté cet accoutrement, qui leur donne des allures de Rambo, à des gamins tchéchènes du coin. « Le village a l'air plutôt calme, mais beaucoup d'armes sont ici, dit d'un air enten-

du un jeune habitant. A tout moment, nous pouvons nous procurer des équipements antichars, des lance-grenades. Les réseaux sont en place. » Un soir, alors que les rues étaient plongées dans l'obscurité, un Tchétchène qui voulait en découdre s'est approché d'un poste militaire russe dans le village. Il a hurlé : « Russes ! Sales porcs ! » Les militaires de garde n'ont pas ouvert le feu. Ils lui ont répondu à voix basse : « Bon d'accord, rentre chez toi maintenant... » Ils craignaient que l'incident ne dégénère.

Dans la soirée, une information circule : tous les accès au village sont bloqués par les troupes russes. Le commandement parle d'« une attaque imminente des wahhabites ». Les militaires ont empêché une procession funéraire de se rendre au cimetière, situé à l'extérieur du bourg. Sur un site de construction abandonné, un détachement de soldats s'est emparé, à l'aide d'une grue, de dalles de béton et de plaques métalliques. Pour consolider le bunker qui les abrite.

Tandis que chacun s'interroge sur la réalité de cette « attaque », deux Tchétchènes racontent une scène à laquelle ils ont assisté. Il s'agissait de retrouvailles entre une mère de soldat russe et son fils. La femme avait réussi à voyager jusqu'à Atchkhoï Martan, à la recherche du jeune appelé, une petite pousse au regard des contrôles d'identité aux frontières de la Tchétchénie. Moscou a mis des obstacles, depuis le début de cette guerre, aux activités des comités de mères de soldats, très actifs pendant le précédent conflit (1994-1996). Cette femme avait reçu de son fils une lettre où il écrivait en substance : « On m'a envoyé en Tchétchénie. Depuis plusieurs semaines, je suis dans un pays en guerre. Personne ne nous avait prévenu que c'était la destination du voyage. A la caserne, on nous avait seulement dit qu'on serait envoyé dans une autre région, pour le ramassage des pommes de terre. »

Natalie Nougayrède

PROCHAIN ARTICLE : L'impossible rêve tchéchène

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télfax : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La chance de Saddam Hussein

POUR la première fois depuis 1991, le président irakien a l'occasion de libérer son peuple de l'impitoyable régime de sanctions qui l'accable. Pour la première fois, Saddam Hussein se voit offrir une sortie honorable, la possibilité de soulager ses 35 millions de ressortissants, innocentes victimes d'un embargo économique qui a ramené l'Irak cinquante ans en arrière. En acceptant l'offre qui vient de lui être proposée par le Conseil de sécurité de l'ONU, M. Saddam Hussein donnerait même un coup de pouce supplémentaire à la détente générale qui se dessine au Proche-Orient : progrès laborieux, dans le dossier israëlo-palestinien ; reprise des pourparlers entre Israël et la Syrie, qui, à terme, pourraient favoriser un retrait de l'Etat hébreu du Liban.

Si Bagdad sait la saisir, l'occasion est belle. L'Irak la doit largement à la France – que la presse de Bagdad n'a pourtant cessé d'insulter. Car c'est bien sous la pression répétée de Paris, à l'ONU, que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont fini par évoluer sur cette affaire. Il y a longtemps que la France dit que la situation actuelle est intenable : elle pénalise, elle martyrise un peuple, et non le régime que l'on voudrait ébranler. Elle est d'autant plus absurde que depuis le retrait de la commission du désarmement de l'ONU (l'Unscop), en décembre 1998, Bagdad est en mesure de reconstituer en cachette son arsenal d'armes chimiques et bactériologiques.

Sagement, le Conseil de sécuri-

té a donc adopté, vendredi 17 décembre, la résolution 1284, qui propose le marché suivant à M. Saddam Hussein : l'Irak accepte une nouvelle équipe d'inspecteurs du désarmement et, si celle-ci donne son feu vert, les sanctions sont suspendues, immédiatement. Les exportations de pétrole irakien ne sont plus soumises à aucune limite : l'Irak est autorisé à remplacer son équipement, à pomper toute l'huile qu'il souhaite et à reprendre toute sa place sur le marché pétrolier (ce qui, incidemment, aurait l'avantage, à terme, de faire descendre le prix du baril...).

Ce n'est pas tout à fait la levée du régime d'embargo. La suspension des sanctions est soumise à réexamen du Conseil tous les 120 jours. Las, la résolution est ambiguë et imprécise sur les critères qui doivent alors guider le Conseil dans sa décision. C'est parce qu'elle juge que la marge d'interprétation ainsi laissée, tous les quatre mois, aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité est trop large que la France, paradoxalement, s'est abstenue de voter la résolution 1284, de même que la Russie et la Chine. Mais le gouvernement français s'est engagé à tout faire pour en faciliter l'application.

Le résultat est là : aucun membre du Conseil n'a voulu voter contre cette possibilité d'alléger la peine des Irakiens. Seul Saddam Hussein a déclaré rejeter la résolution. Au motif qu'elle ne lève pas inconditionnellement l'embargo. S'il campe sur cette position, il montrera, une fois de plus, qu'il n'a que faire de la misère de son peuple.

Bilan du siècle point com par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

L'ENGIN avait la taille d'une boîte d'allumettes. Le couvercle portait une pointe à ressort, avec laquelle il fallait gratouiller un caillou argenté. L'antenne courait vers le balcon. La prise de terre était reliée au radiateur. Le casque restait désespérément muet. En pleine nuit, nouvel essai, nouveau titillement de la pierre magique, et soudain, miracle : *Rigoletto* explosait dans les oreilles endolories par l'attente. La voix de ténor semblait franchir des montagnes enneigées, des pluies battantes, venue d'une Scala rouge et or ; étouffée par des vents contraires, puis limpide, liquide, sortie directement du radiateur. C'était un cadeau du Père Noël 1939, le dernier avant la nuit noire de la guerre. Son nom ? L'enfant disait : « mostaganem », pour « poste à galène ». Verdi livré à domicile, sans fil ni électricité, gratuit, au secret de l'oreiller !

Soixante années plus tard, on zapperait vers le même opéra, mais en image, comme on mord dans une pizza. Autre victoire stupéfiante du siècle sur l'espace-temps : les sonneries de portables qui se succéderaient dans les trains des années 90, aux museaux de fusées. « Attention à la bulle spéculative, chuchotera un gros bonnet ; couvre-toi en monétaire ! »

« Comment as-tu su où j'étais ? », s'étonnera un néophyte. Les voyageurs voisins s'agaceraient ; jusqu'à ce que vienne leur tour d'étaler

leur intime. Curieux, comme les nouvelles aises téléphoniques horripilent ; les aises des autres, s'entend. Guitry se plaignait déjà que le téléphone du début du siècle, au temps d'Odéon 12-12, sonne et somme le destinataire comme un domestique. Quel nouveau Sacha dira ce que l'on perd à pouvoir se parler tout haut, de tout, de partout, devant tout le monde !

La « com » aura dominé le siècle, disent les as du bilan. Même l'Eglise s'y met. Les jubilés se multiplient. L'« impact » des messes papales se mesure en millions de fidèles, comme celui des nuits « techno ». Une école de communication a donné récemment en exercice à ses élèves : « L'incarnation-rédemption peut-elle s'analyser en termes de relance et de repositionnement d'un message en déclin ? » Dieu envoyant son fils sauver les hommes et sa marque, à l'instigation de quelque conseiller en image ! La crèche, le boeuf et l'âne gris, le « plus » de l'enfance et de la victime, abandonnée puis victorieuse de la mort : super comme concept, non ? Les réponses étaient attendues avant Noël sur Internet. *Nativity point com.*, lira-t-on bientôt dans la vase communicante. *In english, please.*

Autre triomphe du siècle sur l'éloignement : la bagnole, dont un jury mystérieux a sacré reine la Ford-T des années folles américaines.

Haute sur pattes, roues à rayons tournant à l'envers sur les films accélérés, c'est elle qui prenait les refuges à contresens et s'arrêtait au bord des précipices, dans les poursuites de Harold Lloyd. Elle avait deux vitesses, commandées au pied. Les gaz se réglait à la main, sur le volant. Freins symboliques, cahotement de tout l'être. A quelques copains, nous en rafistolâmes une, vers 1950. Chaude, elle supportait de rouler au pétrole lampant. Passé les octrois, elle toussait, fumait. Il fallait attendre que refroidisse l'étréot capot. Les filles acceptaient de patienter dans les taillis ; mais gare aux enfants indésirés ! Le jeune roman d'alors évitait rarement l'aller-retour libérateur et piteux sur les bords du Léman.

Les voitures issues de la Ford-T tapent le 180 (théoriquement interdit). Elles se déguisent en Jeeps de couleur guerrière, comme leurs pilotes. Elles font la queue aux péages, envahissent les trottoirs, enfument les poussettes. Rançon de ces progrès : les pourvoyeurs de carburant utilisent des tankers pourris (rendement libéral d'abord, foin des règlements !) et menacent de changer les côtes bretonnes en pontons huileux. Déjà les oiseaux du large expirent dans leur lourdeur lineux de goudron.

Si la météo tient parole, le miracle aux odeurs de station-service aura lieu durant la nuit de Noël. *Alléluia point com.*

Objectif 2000 par Jean-Paul Lubliner



Lundi 20 décembre J - 12 : Seine en crue.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pfalloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le jubilé de Staline

COMME l'Eglise catholique, mais avant elle, l'URSS a voulu avoir son « année sainte » : l'année du jubilé stalinien. Le 21 décembre 1949, qui la termine, est une date historique à laquelle Moscou donne un maximum d'éclat.

Les millions de communistes qui n'ont pas pu faire le pèlerinage du Kremlin tournent aujourd'hui les yeux vers la forteresse crénelée qui fut le centre du pouvoir temporel et spirituel des tsars, et qui est devenue la demeure de leur successeur Staline. Ils chantent avec dévotion ses louanges et se prosternent humblement devant la nouvelle idole.

Jamais on n'a pu se rendre compte mieux qu'en ce moment du caractère oriental de la révolution russe. Après la momification de Lénine sur la place Rouge, la déification de Staline témoigne

que l'URSS, bien qu'elle se réclame d'une philosophie d'avant-garde, le marxisme, n'a pas abandonné les traditions de la « sainte Russie », qu'elle est toujours le pays des icônes miraculeuses et du messianisme.

Staline est bien le prophète d'une religion qui a ses fanatiques et ses martyrs. Il est l'annonciateur des temps nouveaux, d'un nouvel âge d'or pour l'humanité. Nous ne ferons pas à Staline l'injure de croire qu'il est grisé par cet encens, qui, de toutes parts, monte vers lui en ce jour anniversaire.

Mais sans doute ce réaliste cynique estime-t-il lui aussi qu'il faut « une religion pour le peuple », et que celle dont il est le chef suprême a plus de chances que toutes les autres de séduire les pauvres masses humaines en leur promettant le paradis sur la Terre. (22 décembre 1949.)

Front commun Paris-Tokyo face à la mondialisation

Suite de la première page

Pour l'instant, Paris et Tokyo échangent des points de vue mais ils semblent se comprendre à demi-mots. La préparation de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce de Seattle avait déjà donné lieu à des rapprochements entre les positions japonaise et européenne. L'attitude de Tokyo est symptomatique d'un renouveau du comportement japonais à l'égard des Etats-Unis dans les grandes négociations commerciales : « Les positions japonaise et européenne, et en particulier française, sont plus voisines qu'elles ne l'ont jamais été », estimait à la veille de la conférence de Seattle un haut fonctionnaire du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI).

Même si le front commun européen-nippon était tactique, il n'en est pas moins révélateur d'une évolution sensible : le Japon est en train de se départir, certes prudemment, de son suivismisme habituel vis-à-vis de Washington. La France et le Japon ont pour leur part des positions proches sur la question des pays pauvres : les deux pays sont les premiers contributeurs à l'initiative lancée par le G 7 d'allègement de leur dette. La critique de l'« unilatéra-

lisme » américain faite par le premier ministre français au cours du symposium organisé par le quotidien économique *Nihon Keizai*, comme son souhait que les Etats-Unis fassent preuve de « discrétion » dans l'usage de leur puissance, ne peuvent qu'être partagés dans un pays en butte aux diktats ou aux « leçons » de Washington.

Comparé à Jacques Chirac, « vieil ami » du Japon, Lionel Jospin arrivait dans l'archipel en position d'« infériorité », avec un sentiment de « honte », comme il l'a dit lui-même, de n'y être jamais venu. Ce handicap a été surmonté par la teneur du message dont il était porteur. Les dirigeants japonais n'ont pu qu'apprécier un homme politique français qui n'était pas venu pour se plaindre de l'insuffisance de l'ouverture du marché des pommes ou d'autres produits, mais plaçant d'entrée de jeu le débat au niveau des grandes préoccupations du moment.

CRAINTES D'UNIFORMISATION

Sa rencontre avec des représentants des forces vives de la société à la Maison franco-japonaise à Tokyo, institution de recherche de haut niveau par laquelle sont passés la plupart de ceux qui comptent dans la japonologie française contemporaine et qui constitue « un lien précieux pour la vie des idées » entre les deux pays, selon les mots du premier ministre, a confirmé que les craintes d'uniformisation des Français répondent à des inquiétudes analogues à l'autre extrémité du monde.

L'alliance Renault-Nissan et, dans les mois qui viennent, d'autres accords importants

– l'annonce à Tokyo par M. Jospin de la création de l'agence française pour les investissements internationaux est significative de l'importance que sont appelées à prendre les implantations japonaises en France – appellent une meilleure connaissance mutuelle. L'amorce d'échanges franco-japonais sur les orientations du processus de mondialisation constitue une chance de donner une substance au dialogue entre les deux pays en enracinant les problèmes contemporains dans les héritages de chacun et en renonçant ainsi à la problématique stéril-

lisante de l'opposition entre tradition et modernité. Chacun a un « modèle » de société, fruit d'une histoire et d'une civilisation. Ni l'un ni l'autre ne cherche à l'imposer. Mais tous deux ont le souci de partager leur expérience afin de trouver les meilleures solutions pour l'adapter et ainsi le défendre. Lionel Jospin ne connaissait pas le Japon. Mais il n'a pas besoin d'avoir percé les arcanes de sa civilisation pour sentir que ses spécificités doivent être préservées.

Philippe Pons
et Pascale Robert-Diard

RECTIFICATIFS

CASSIOPÉE

Un membre de phrase a malencontreusement disparu dans la chronique Astronomie parue dans *Le Monde* du 14 décembre. Il fallait lire que, dans la mythologie grecque, Cassiopée était la mère d'une princesse d'Ethiopie sauvée par Persée et non la princesse elle-même.

PILULE DU LENDEMAIN

Nous avons écrit par erreur, dans *Le Monde* du 15 décembre, qu'un décret du 31 mars 1999 avait retiré le NorLevo de la liste des médicaments délivrés sur prescription médicale. C'est un arrêté pris en application de ce décret, le 27 mai 1999, et publié au *Journal officiel* du 30 mai qui a autorisé sa délivrance sans prescription médicale.

COMMISSION EUROPÉENNE

Sous le titre « La fin des privilèges ? », nous avons indiqué, dans *Le Monde* du 1^{er} octobre, en repre-

nant une dépêche de l'AFP, que Neil Kinnock, vice-président de la Commission européenne, avait annoncé la fin des « privilèges surannés », comme l'exemption de la TVA pour les fonctionnaires européens. En réalité, comme le précisait ultérieurement un rectificatif de l'AFP, ces privilèges ne concernent que les membres de la Commission.

Jean-Louis Giraudy, directeur de la représentation à Paris de la Commission, nous précise qu'en vertu d'une facilité accordée par l'Etat belge, les 16 000 fonctionnaires européens « peuvent uniquement bénéficier pendant leur première année d'installation à Bruxelles d'achats hors TVA pour leur nécessaire ». Quant aux vingt membres de la Commission, « ils bénéficient, comme tous les diplomates dans le monde, des dispositions de la convention de Vienne leur donnant le droit d'acquies hors taxes des produits (y compris l'alcool, le tabac) », mais « ils viennent d'y renoncer sur une base volontaire ».

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Kosovo : rendre justice aux victimes de viols

par Giselle Donnard et Antoine Garapon

MÊME si l'on ne dispose encore pour l'instant que de quelques témoignages enregistrés devant le TPI, de quelques constats effectués par les associations des droits de l'homme, par les ONG ayant travaillé dans les camps de réfugiés tant en Albanie qu'en Macédoine, ou par les associations de femmes, on peut redouter que des viols de masse aient été commis sur des femmes albanaises au Kosovo. Ces ONG notent que, pendant les déportations, les jeunes femmes étaient souvent séparées des autres, expulsées et violées.

Le Centre de protection des femmes et de l'enfant de Pristina dont l'une des fondatrices est restée sur place pendant les trois mois de l'intervention de l'OTAN, affirme que ces faits ont surtout concerné les jeunes filles et jeunes femmes ayant entre seize et vingt ans. Un nombre important d'entre elles auraient été exécutées pour éviter les témoignages, souvent dans des conditions atroces. La presse internationale s'est fait, par exemple, l'écho du terrible sort des huit femmes de Qirez, violées pendant cinquante trois jours et jetées vivantes dans les puits quand les forces serbes ont évacué le village. Selon Gordana Igric, les paramilitaires serbes enlevaient et violaient notamment des femmes supposées appartenir aux familles soutenant l'UCK. Djakova - dont la vieille ville a été quasiment rasée - aurait été l'un des principaux théâtres de viols de masse commis en particulier par des mercenaires russes. Des traces de camps de viols ont été relevées dont quatre pour la seule ville de Pristina.

Ces viols ne datent pas de l'intervention de l'OTAN : l'année 1998 a vu s'intensifier de tels actes qui faisaient partie des moyens utilisés pour terroriser la population albanaise depuis 1991 mais, par

Les femmes violées sont condamnées à un enfermement encore plus profond que les victimes de droit commun

souci de dignité, les femmes refusaient de parler. La directrice du Centre de protection des femmes et de l'enfant note, dans sa chronique tenue au jour le jour pendant l'année 1998, que les organisations internationales n'ont pu recueillir de témoignages alors qu'elles étaient sur place. Actuellement les associations des droits de l'homme hésitent à publier des témoignages qui fragilisent les femmes.

On se trouve devant une situation semblable à celle de Bosnie en 1992 où, malgré un faible nombre de témoignages officiels (une quarantaine), des indices fiables et concordants ont permis de déclencher des enquêtes de l'ONU. Après huit ans d'un travail patient et soutenu, le chiffre le plus bas fait état d'au moins 10 000 viols - que certains avaient dénoncé comme totalement fantaisiste. Aujourd'hui, au Kosovo, les présomptions sont suffisamment fortes pour qu'un tel travail soit entrepris.

Le viol, on le sait, est devenu une arme de guerre, une manière de piller le corps de l'ennemi mais il pose des difficultés particulières. Tout d'abord, sa preuve est difficile à rapporter. Il faut pratiquer des constatations immédiates (prélèvements notamment) : deux mois après, il ne subsiste que des témoignages dont on connaît la fragilité. Dans un contexte de crimes de masse, ces difficultés sont décuplées en raison du nombre, et la culture à laquelle appartiennent les victimes, qui fait peser sur le viol un opprobre particulier, peut rendre encore plus difficile le témoignage. C'est le cas du Kosovo. Nous avons des exemples où certaines femmes qui se sont risquées à témoigner se sont suicidées immédiatement après. Ces difficultés condamnent donc les victimes à un enfermement encore plus profond que les victimes de droit commun.

Aussi bien au Kosovo qu'au Timor-Oriental, on a constaté deux sinistres « nouveautés » : le déplacement de cadavres, c'est-à-dire un certain nombre de charniers dont les corps ont été retirés, ainsi que des traces évidentes de lieux de violences sexuelles signalés notamment par la découverte de sous-vêtements féminins en quantité. Ces situations sont en apparence inverses - dans un cas le corps est absent, dans l'autre il est intact - mais la logique est la même : celle du crime sans traces. Non seulement pour échapper à toute identification mais aussi pour condamner les victimes à l'incertitude, voire à la suspicion d'affabulation. L'existence même du crime devient contestable : l'affirmer, c'est s'exposer à l'impossibilité de rapporter la preuve de sa réalité, donc à affaiblir sa position. Vous dénoncez les viols au Kosovo sans preuves ? Vous êtes décidément de parti pris et votre indignation est sujette à caution. Cela voue les personnes violées à une solitude encore plus grande, inexprimable même aux plus proches.

S'en tenir à un strict légalisme - et exiger des victimes qu'elles viennent témoigner, en s'exposant à un contre-interrogatoire qui peut être très éprouvant (on a parlé de « second viol ») - assure l'impunité, pire : la victoire des criminels. Ils comptent sur l'humiliation, le dégoût de soi et un étrange sentiment de culpabilité qu'éprouve toute victime de viol, et savent bien que l'exigence légale des preuves est, en réalité, leur meilleure protection. Mais il n'est pas question non plus de priver les accusés de toutes les garanties d'un procès équitable.

Comment à la fois faire justice à ces victimes et satisfaire aux règles de preuves protectrice du droit des individus suspectés ? Les solutions sont de plusieurs ordres.

Tout d'abord, il faut faire varier l'exigence probatoire en fonction de l'objectif poursuivi. Si l'enjeu est la condamnation - souvent à une lourde peine - d'un homme, le standard doit être très élevé. Il est toutefois indispensable de renforcer la coordination avec les organismes locaux qui prennent en charge de tels faits, d'envoyer des enquêteurs judiciaires spécialisés (après tout il s'agit d'un crime dont la constatation réclame un degré de sophistication identique à d'autres spécialités médico-légales, comme la toxicologie ou la balistique, sur lequel il faudrait développer les recherches) et de prévoir une prise en charge particulière lors du procès (comparution derrière une glace sans tain, déformation de la voix, assistance psychologique).

Si, en revanche, le but est de dire publiquement l'étendue de ce crime pour la reconnaissance globale des victimes et lutter contre l'enfermement auquel elles sont aujourd'hui condamnées, on peut entrevoir des moyens de contourner l'obstacle. Pourquoi ne pas confier à une personnalité internationale au-dessus de tout soupçon le soin d'établir, avec l'aide d'une équipe de spécialistes (expert démographes, sociologues, anthropologues, etc.), un rapport sur les viols ? Ce rapporteur spécial devrait pouvoir se faire communiquer tous les documents officiels rédigés par les enquêteurs du TPI, les observateurs de l'OSCE, qui sont actuellement couverts par le secret, de façon à établir une vérité sur l'ampleur des faits et sur la nécessaire prise en charge des victimes dans un esprit délié de toute identification de coupables.

Il faut également mettre en place - et financer - des dispositifs prenant concrètement en charge ces femmes en leur permettant de dénoncer dans la dignité les crimes dont elles ont été victimes, d'être aidées matériellement et de retrouver la paix même si l'auteur n'est pas identifié. Dans de tels conflits, beaucoup attendent une vérité apaisante dont ils ou elles pourront faire un profit personnel en dehors de toute perspective de revanche ou de poursuites judiciaires.

Giselle Donnard est professeur d'histoire
Antoine Garapon est juriste. Ils appartiennent au Comité Kosovo.

Les limites du rôle de l'OMC

par Pierre Pescatore

COMMENT défendre, dans le système du commerce mondial, des valeurs non économiques telles que la protection de l'environnement, les contrôles sanitaires, l'observation d'un minimum social, la défense de la diversité culturelle, à quoi il faut ajouter d'autres préoccupations encore, telles que la sécurité des produits, notamment la mise en circulation d'organismes transgéniques et la défense des consommateurs ? Faut-il confier tout cela à l'OMC ? Ou à une OMC réformée ?

Ma réponse est nette : ni à l'OMC telle quelle, ni à une OMC revue et corrigée. Ce qui étonne à ce propos est le fait que les accords de l'OMC, qui englobent actuellement l'ancien GATT et le nouvel Accord sur les prestations de services, le GATS, comportent des réponses claires à ce sujet, mais que personne, ni l'OMC, ni l'Union européenne, ni les gouvernements qui les composent, ne veut en prendre connaissance.

La vérité juridique est en effet que l'OMC, organisme à vocation commerciale, ne jouit d'aucune compétence propre au regard des problèmes qui viennent d'être évoqués. La sauvegarde de valeurs telles que la santé publique, l'intégrité de l'environnement naturel, la défense du standard social, la diversité culturelle relèvent fondamentalement de la responsabilité des membres de l'Organisation, c'est-à-dire des Etats et des groupements d'Etats qui ont qualité de membres.

L'Organisation et ses organes contentieux n'exercent à cet égard qu'un contrôle marginal, en cas de détournement de ces prérogatives à des fins commerciales. L'erreur des organes chargés de régler ce genre de contentieux a été de s'ingérer dans la politique législative des membres, excès de pouvoir dont les Etats-Unis d'Amérique et la Communauté européenne ont fait successivement les frais, les premiers lorsqu'ils ont prohibé la commercialisation de produits de la pêche obtenus au moyen d'une prédation des ressources de la mer, la seconde dans l'affaire de la viande aux hormones de croissance, soulevée, paradoxalement, par les mêmes Etats-Unis d'Amérique avec l'aide du Canada.

Ces résultats déconcertants sont dus au fait que toutes les parties intéressées, y compris les organes de l'OMC préposés au règlement du contentieux, s'obstinent à ignorer une disposition centrale du GATT, à savoir l'article III, qui règle l'accès au marché intérieur. Cette disposition reconnaît en effet explicitement la compétence des parties contractantes pour tout ce qui concerne « les lois, règlements et prescriptions affectant la vente, la mise en vente, la distribution ou l'utilisation des produits sur le marché intérieur », à une seule condition : traiter les importations sans discrimination, selon le principe du traitement national. Tous les conflits ici envisagés auraient pu être résolus de manière simple et juste sur cette base, puisqu'aucun Etat n'a intérêt

à imposer des restrictions à ses propres producteurs sans motifs sérieux.

A quoi s'ajoutent les dispositions spécifiques de l'article XX du GATT, qui réserve explicitement aux parties contractantes la compétence d'appliquer des restrictions d'importation, entre autres en matière de protection de la santé des personnes et des animaux et de préservation des végétaux, en matière de conservation des ressources naturelles, en matière même d'importation d'articles fabriqués dans les prisons (catégorie exemplaire et comme telle extensible à d'autres hypothèses !), à la condition, ici, de ne pas utiliser de telles mesures à des fins de « discrimination arbitraire » ou de « restriction déguisée au commerce international ».

La relation entre les articles III et XX du GATT n'a jamais été tirée au clair, sauf dans le rapport d'un panel qui s'est occupé en 1989 de l'affaire dite de l'article 337 du code américain des douanes, à propos de la protection des brevets. Selon ce rapport, la règle générale de l'article III a priorité sur l'article XX, de manière qu'il n'est pas nécessaire d'ouvrir la discussion sur les cas spécifiques qu'il prévoit lorsque l'application du principe du traitement national permet de résoudre le problème.

Le rappel de ce précédent aurait pu épargner à la communauté européenne tout le contentieux sur les hormones, avec ses incommensurables répercussions. Mais cette logique est obstinément ignorée à

Bruxelles comme à Genève. Sauf que, précisément dans son rapport sur l'affaire des hormones, l'organe d'appel dit, comme en passant et hélas sans en tirer les conséquences, que la sauvegarde d'un intérêt aussi important que la santé publique est une compétence « autonome » des membres, que l'exercice de cette compétence appartient « aux autorités gouvernementales responsables et représentatives » et que celles-ci sont libres de choisir les défenses « appropriées », même si elles sont plus strictes que celles appliquées par d'autres membres. Ces passages ne semblent pas même avoir été aperçus à Bruxelles, tant sont profonds les préjugés et l'oubli du précédent qui aurait pu sauver la situation.

Il faut donc respecter la compétence naturelle et primaire des membres de l'OMC au regard de toutes les valeurs qui ne sont pas de caractère commercial. Etant entendu que l'emprise de l'Organisation se limite au contrôle de la discrimination (selon l'article III) ou de l'abus éventuel (selon l'article XX). La polémique qui a fait sombrer la conférence de Seattle s'est engagée, de toutes parts, sur des prémisses fictives. Il est bon que tous les contractants aient été renvoyés à la case de départ pour une nouvelle réflexion.

Pierre Pescatore est ancien juge à la Cour de la Communauté européenne.

(Publicité)

Nouveau: avec les modifications de la loi de finances pour 2000

Ce livre peut vous faire économiser plusieurs milliers de francs, au minimum
Tout pour payer moins d'impôts **en toute légalité**

Moins d'impôts en 2000? agissez maintenant!

Vous connaissez, bien sûr, l'histoire de ces jeunes gagnants du Loto, multimillionnaires du tirage de Noël dernier. Ils ne se firent connaître qu'au début du mois de janvier 1999. S'ils avaient eu leur chèque (plus de 50 millions de francs) en poche le 31 décembre, ils auraient dû payer près de 700 000 francs d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) le 15 juin. Ils ont eu une bonne année pour s'organiser dans leurs placements... en toute connaissance de fisc. De même, vous avez très certainement lu dans la presse le cas de François Pinault, qui a défrayé la chronique fiscale en ne payant pas d'ISF et ce, le plus légalement du monde.

Un livre pour devenir «Impôt-Malin»...

Oui, il est vraiment indispensable de bien connaître, à tout moment de la vie, la réglementation fiscale en vigueur. Bien sûr, il est totalement impossible de digérer les milliers de pages de réglementation, d'annexes, de jugements du Conseil d'Etat et les dizaines de kilos de jurisprudence dans ce domaine.

Connaître les règles fiscales, les utiliser quand il faut, en tirer le meilleur profit lorsqu'on en a le besoin, en toute légalité bien sûr, c'est en partant de cette idée que Nicolas Miguet, fondateur il y a plus de douze ans de la lettre confidentielle *La Bourse*, directeur du *Quotidien de Paris* qu'il a repris et redressé en 1994, ancien journaliste et chroniqueur à *Paris-Match*, *L'Express*, *La Croix*, *Investir*, *le Journal des Finances*... a écrit son livre.

«Devenez Impôt-Malin!» : le titre est accrocheur. Fisc: mieux connaître pour payer moins, les vrais trucs et astuces (légal) pour alléger sa facture sans risque. La couverture est explicite. C'est un grand succès: 150000 exemplaires vendus en sept éditions! La presse est unanime: *«Nicolas Miguet arrive à nous faire sourire sur un sujet pourtant sensible. Peut-être parce qu'en plus de son style enlevé, il nous donne enfin les bons tuyaux qu'on attendait»* (L'Entreprise). *«Il est indispensable de lire ce guide du contribuable»* (Le Nouvel Economiste). *«Ce livre donnera à ses lecteurs au moins l'occasion d'échapper*

à l'enfer fiscal, triste sort des contribuables non avertis» (Investir). *«Dira-t-on un jour le guide Nicolas Miguet comme on parle aujourd'hui du Gault et Millau?»* (La Croix). *«Un but unique: minimiser le chèque au fisc en toute légalité et sans avoir à se payer un conseiller fiscal»* (Lire). *«Peut-être bien le meilleur investissement de l'année»*

(La Lettre de Magazine Hebdo). *«Toutes les ficelles en somme pour préparer la prochaine déclaration»* (Valeurs Actuelles). *«A lire absolument»* (TF1)...

Ne découvrez pas une «mauvaise surprise» alors qu'il est trop tard!

Totalement à jour des dernières réformes (loi de finances pour 2000, successions...), le livre que vous recevrez si vous le commandez tout de suite risque de vous être d'une aide précieuse lors de vos décisions d'investissement tout au long de l'année. Il explique en termes simples les différentes manières de préparer sa succession, les dates fiscalement les plus favorables pour se marier, pour divorcer.

... utile tout au long de l'année et pour toutes les occasions de la vie.

Connaissez-vous vos droits en cas de contrôle fiscal? Modèles de lettres à l'appui, ce qui vous permettra d'éviter de commettre des erreurs trop souvent irréparables, Nicolas Miguet vous explique comment passer à travers les mailles du fisc et, par exemple, comment revendre une résidence secondaire sans avoir d'impôt à payer sur la plus-value réalisée.

Le guide de Nicolas Miguet vous sera utile, pour vous ou pour un proche. Si vous nous commandez ce livre avant le 31 décembre 1999, un cadeau de valeur très utile et immédiatement rentable sera joint à la commande. Ne tardez pas: **commandez-le tout de suite! Vous pouvez également passer commande par internet:**

www.bourse.fr

Pour recevoir -en priorité- votre exemplaire personnel renvoyez sans attendre votre bulletin de commande.

Oui, je profite de votre offre et vous commande:

..... ex. de «*Devenez Impôt-Malin Edition 2000*» (89F l'exemplaire, port compris); ex. de: «*Bourse comment choisir les valeurs qui gagnent, édition 2000*» (au prix de 89F l'ex); ex. de: «*Mitterrand: le grand Fourbe*» (89F l'ex) ex. de: «*Immobilier: comment réussir*» (89F l'ex).

Je vous règle le total deF (à l'ordre de GNM SA) par: chèque, CCP ou Carte Banc. numéro

expire à fin:...../...../..... Signature:
NOTA BENE: le montant de votre commande est déductible fiscalement au titre des frais professionnels et de formation, si vous avez besoin d'une facture acquittée, cochez ici:

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Code postal:..... Ville:.....

LM 21/12/99 **Bulletin à découper SVP** et à renvoyer **avec votre règlement** à
GNM SA, Les Dossiers du Quotidien, BP 226 27132 Verneuil-sur-Avre Cedex

FINANCE Le Crédit mutuel du Nord vient de conclure avec le gouvernement belge le rachat du Crédit professionnel. L'opération est modeste mais illustre la volonté des

banques mutualistes françaises de participer à la recomposition du secteur financier européen en dépit des contraintes de leur statut. ● LA COURSE à la taille est devenue aussi

une réalité pour les mutualistes. ● LE RAPPROCHEMENT annoncé fin octobre de deux banques mutualistes, la néerlandaise Rabobank et l'allemande DG Bank, sert

d'exemple et de test. ● CES BANQUES ont des contraintes fortes liées à leur statut qui limite les possibilités de passer par la Bourse pour réaliser des mariages. ● LES ÉTA-

BLISSEMENTS hésitent à se doter de structures purement capitalistes. Ils craignent d'y perdre leur âme et de voir se modifier les rapports de pouvoir au sein de leurs organisations.

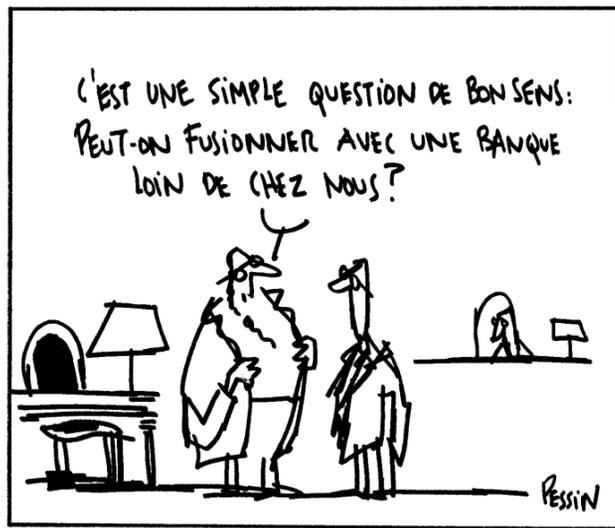
Les banques mutualistes cherchent à participer aux rapprochements européens

Le Crédit agricole, le Crédit mutuel, les Banques populaires et les Caisses d'épargne ont l'ambition de se développer en Europe. Mais les établissements seront contraints, pour des opérations de grande ampleur, de passer par la Bourse. Ils craignent d'y perdre leur âme

APRÈS QUATRE MOIS de discussions, le Crédit mutuel du Nord a conclu, vendredi 17 décembre, avec le gouvernement fédéral belge le rachat du Crédit professionnel. L'opération est modeste. L'établissement mutualiste a signé lundi un chèque de moins de 50 millions de francs pour acquérir immédiatement 51 % de la banque belge. Mais elle est symbolique. C'est la première fois qu'un établissement mutualiste français reprend une banque du même type à l'étranger. En 2003, la banque régionale pourra acquérir les 74,03 % du Crédit professionnel détenus par l'Etat belge après sa démutualisation et sa privatisation en 1997.

Ce petit établissement fondé en 1929, qui s'est spécialisé dans l'octroi de crédits professionnels aux indépendants et aux petites et moyennes entreprises, a traversé ces dernières années des difficultés. Malgré cette histoire mouvementée, la banque régionale française a décidé de saisir une des rares occasions qui se présentait à elle pour développer ses activités au-delà des frontières. « Le courant d'affaires qui se développe entre la Belgique et la France ne pouvait pas nous laisser indifférent », explique André Cormier, directeur général du Crédit mutuel du Nord.

C'est une première étape. Désormais, il n'est pas exclu que le Crédit mutuel envisage un rapprochement avec une banque étrangère de grande taille. Etienne Pflimlin, président de la fédération Centre Est Europe et président de la Confédé-



ration du groupe, a indiqué en septembre qu'il avait entamé des discussions qui pourraient déboucher avant la fin de 1999, pour développer une alliance transfrontalière. Mais « rien n'est décidé et rien ne presse », a-t-il ajouté depuis. Le Crédit mutuel doit d'abord gérer l'intégration du CIC, « ce qui nous prend un peu de temps », ironise-t-il.

La course à la taille dans la banque européenne est devenu aussi une réalité pour les mutualistes. Le rapprochement annoncé fin octobre de deux banques à statut mutualiste, la néerlandaise Rabobank et l'allemande DG Bank, a

créé une certaine surprise. Il devrait se traduire dans un premier temps par la fusion des activités de banque d'investissement des deux établissements. Si beaucoup d'observateurs s'attendaient à des mariages transfrontaliers, bien peu imaginaient que les mutualistes puissent participer aux noces. Il faudra pourtant compter sur ces établissements à statut particulier dans la recomposition du paysage bancaire qui se dessine. L'italien Credito cooperativo a manifesté, le 11 décembre, le désir de rejoindre l'alliance entre la Rabobank et la DG Bank, et le Crédit agricole en France « observe » l'évolution de

ces alliances dans la famille mutualiste. Comme leurs concurrents privés, les banques mutualistes devront grossir si elles veulent conserver leurs positions. Pour le moment, elles occupent une place significative en Europe, mais localement. Le Crédit agricole, le premier d'entre elles, reste petit au niveau du marché européen.

BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

En France, les mutualistes ont été des acteurs importants de la restructuration du paysage bancaire. Le Crédit agricole a repris Indosuez en 1996 puis 10 % du Crédit lyonnais lors de sa privatisation en juin. Natexis est rentré dans le giron des Banques populaires et le groupe CIC est tombé dans l'escarcelle du Crédit mutuel. En bonne santé financière, les mutualistes ont pu absorber ces opérations sans trop d'encombres. Mais de telles fusions à l'étranger semblent plus difficilement envisageables. Les sommes en jeu sont importantes. L'achat d'un établissement étranger de taille comparable n'est concevable qu'avec le recours aux marchés. Dans les grandes fusions de plusieurs milliards ou dizaines de milliards d'euros, les transactions ne sont pas réglées en monnaie mais en titres. La société qui en rachète une autre émet des titres qu'elle échange contre les actions de l'entreprise qu'elle acquiert. Une solution impossible pour un établissement mutualiste, qui n'est pas coté.

Mais les choses évoluent. Même les Caisses d'épargne, qui viennent de rejoindre la famille mutualiste, veulent jouer un rôle dans la recomposition du paysage bancaire

européen. Si elles envisagent surtout des partenariats avec leurs homologues étrangers, les Caisses d'épargne ont prévu d'ouvrir le capital de leur Caisse nationale à un étranger si un accord d'envergure était conclu. Les Banques populaires disposent, quant à elles, avec Natexis d'une structure cotée qui

métiers (l'assurance-vie, le crédit-bail...), la Banque verte a noué des partenariats en Europe qui ont l'avantage d'être peu coûteux en fonds propres. De plus, elle détient des participations significatives dans Banca Intesa (13 %) en Italie et le Banco Espírito Santo (20,8 %) au Portugal. Mais aucune opération

Des acteurs importants

A l'exception du Royaume-Uni, les établissements bancaires à statut mutualiste occupent une place importante en Europe. En matière de crédit, ils contrôlent 40 % de parts de marché en France, en Allemagne ou en Espagne. Dans les métiers de la collecte de l'épargne, la présence de ces établissements est encore plus forte avec une part de marché de 56,5 % en France, 52 % en Espagne, 50 % en Allemagne et 40 % aux Pays-Bas si l'on exclut les produits hors bilan comme les sicav.

Les performances financières des banques mutualistes se situent « dans une position globalement honorable », souligne une étude de la Caisse nationale de crédit agricole. Mais, si elles enregistrent généralement de bons résultats en matière de productivité, la rentabilité de leurs fonds propres est plutôt modeste.

leur permet d'envisager des échanges de participations avec des partenaires, même si cette éventualité ne semble pas d'actualité. « Notre but n'est pas de racheter des banques, tranche Pierre Klindé, directeur des affaires internationales aux Banques populaires. Notre priorité est de développer des coopérations techniques dans les moyens de paiement de masse, du cash management ou pour accompagner nos clients, avec les partenaires de la confédération internationale des Banques populaires », explique-t-il.

Au Crédit agricole, on affiche clairement l'ambition de se développer en Europe. Dans quelques

d'envergure n'a pour le moment vu le jour. Pour cela, le Crédit agricole devra sans doute avoir constitué la structure cotée dont il cherche à se doter depuis plusieurs années. Avant de franchir le pas, la Caisse nationale devra obtenir l'aval des caisses régionales, qui y perdront une partie de leur pouvoir sur le groupe. « Nous voulons disposer des mêmes atouts que nos concurrents tout en gardant ceux que nous procure notre statut d'établissement mutualiste », explique-t-on à la Caisse nationale de crédit agricole. La quadrature du cercle.

Joël Morio

Demain avec **Le Monde**

concerts débats
aden
Une hebdomadaire

NUMERO 1000
dans les années 100 et millénaires

Soit plus de 3000 places de spectacles, concerts, cinéma, sélectionnées et offertes aux lecteurs d'aden.

en vente uniquement à Paris et en Ile-de-France

Menaces sur le Livret bleu

LES BANQUES commerciales (adhérentes à l'Association française des banques AFB), les Banques populaires et le Crédit agricole devraient bientôt obtenir gain de cause dans le différend qui les oppose au Crédit mutuel. L'objet du litige est le Livret bleu, équivalent du Livret A des Caisses d'épargne et de la Poste, que seule la banque mutualiste est autorisée à distribuer. Ce livret, créé en 1976, bénéficie d'un statut fiscal particulier contre lequel l'AFB et les Banques populaires ont déposé un recours devant le Conseil d'Etat le 6 août 1998.

Le commissaire du gouvernement, qui prépare la décision des juges, a rendu ses conclusions sur ce dossier : elles sont favorables aux thèses des plaignants. Cela ne peut préjuger de la décision du Conseil d'Etat - attendue début janvier -, mais c'est une étape importante.

Comme le Livret A, le bleu a un taux d'intérêt de 2,25 %, sans aucune fiscalité. Toutefois, le poids de la défiscalisation n'est pas totalement supporté par l'Etat, mais en partie par le Crédit mutuel. Celui-ci prend à sa charge les prélèvements fiscaux qui devraient être faits sur le tiers du montant des intérêts du Livret bleu qui est impossible. Pour l'AFB, cette mécanique est une « infraction au principe de l'égalité devant l'impôt ».

Dans tous les cas, la décision du Conseil d'Etat ne mettra pas en cause la fiscalité du Livret bleu en 1999. Elle devrait permettre de clarifier la situation de la France alors que le Commissaire européen à la concurrence, Mario Monti, lui aussi saisi d'une plainte sur ce sujet qui a entraîné l'ouverture d'une enquête, doit se pencher prochainement sur le dossier.

Sophie Fay

Vodafone lance son offre sur Mannesmann la veille de Noël

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est à la veille de Noël que l'opérateur britannique Vodafone lancera son offre hostile sur Mannesmann. Après avoir fait planer le suspense sur ses intentions, Vodafone a précisé son calendrier lundi : l'offre d'échange débutera le vendredi 24 décembre et s'achèvera le lundi 7 février. En principe, le groupe britannique n'a pas prévu de modifier sa proposition, et entend échanger 53,7 de ses actions contre un titre de Mannesmann. L'opération, aux cours actuels des deux groupes, valorise l'entreprise allemande à un montant record de 137 milliards d'euros.

Après s'être dévoilé début novembre, Vodafone espère convaincre les actionnaires de Mannesmann en un peu plus de cinq semaines, soit moins que le délai maximum autorisé en Allemagne, où une telle offre peut durer entre 28 et 60 jours. Pour le britannique, qui en vante les mérites dans les colonnes de la presse allemande et anglo-saxonne, le projet donnera naissance au numéro un européen des télécommunications, et au premier opérateur mondial de téléphonie mobile, avec plus de 42 millions de clients.

Le calendrier à peine connu, Mannesmann a « regretté que Vodafone en reste à un cours inamical ».

Dans un communiqué, le groupe de Düsseldorf réitère « son refus » de l'offre. Selon Klaus Esser, le président du directoire, Mannesmann disposera d'un potentiel supérieur en conservant son indépendance. En outre, souligne-t-on à Düsseldorf, l'offre « n'est en aucune manière intéressante sur le plan financier » : M. Esser suggérait voici deux semaines qu'il discuterait éventuellement à partir d'une proposition de 330 euros par action (contre environ 266 euros actuellement), et déplore qu'aucune prime en liquide n'accompagne l'offre. Les actionnaires de Mannesmann ne détiendraient que 42,7 % du nouvel ensemble, préviennent les responsables allemands, qui savent qu'un prix de 330 euros par titre est inacceptable pour Vodafone : il donnerait la majorité du nouvel ensemble aux actionnaires de... Mannesmann.

UN ASSAUT FINAL SERRÉ

En passant à l'action pendant la trêve des confiseurs, Vodafone a peut-être cherché à agir dans le calme, après le tollé suscité par la perspective de cette offre hostile. En cas de succès, ce serait la première opération de ce type en Allemagne, où l'on privilégie une approche plus consensuelle. Dans la foulée de la mise en garde du chancelier Schröder, qui a pris parti

contre une telle « aventure », qui « détruit la culture de l'entreprise », de nombreux responsables politiques et syndicaux sont montés au créneau. Ils craignent le démantèlement de Mannesmann, fleuron industriel de la Ruhr, reconverti avec succès dans les télécommunications. Car Chris Gent, directeur général de Vodafone, n'est bien sûr intéressé que par les seules activités de télécommunication : les divisions ingénierie, machines-outils/composants automobiles et tubes seraient vendus.

Cependant, M. Esser cultive pour le moment sa contre-attaque sur le seul plan financier. Il rejette les arguments plus politiques, car il sait que 60 % des titres de son groupe sont détenus par des investisseurs non-allemands. Ce sont donc les actionnaires qui vont décider du sort de Mannesmann et l'assaut final s'annonce des plus serrés : à l'exception du groupe hongkongais Hutchison, devenu en novembre le principal actionnaire de Mannesmann (avec 10,2 %), qui s'est rangé dans son camp, aucun actionnaire ne s'est prononcé publiquement. La bataille relance en tout cas les spéculations sur les acteurs du marché allemand, les dernières faisant état de négociations entre Deutsche Telekom et le français Bouygues.

Philippe Ricard

L'ensemble des syndicats de Disneyland Paris appelle les salariés à la grève

Les arrêts de travail se produiront mercredi 22 décembre

Pour la première fois depuis l'ouverture en avril 1992 du parc de loisirs Disneyland Paris, les syndicats ont appelé dans leur ensemble les salariés

à un mouvement de grève pour le mercredi 22 décembre. Les organisations réclament une prime pour le passage à l'an 2000 plus impor-

tante que celle d'ores et déjà accordée par la direction (700 francs brut) et la reprise des négociations salariales débutées mardi 14 décembre.

POUR la première fois depuis l'ouverture du parc de loisirs de Marne-la-Vallée en avril 1992, l'ensemble des syndicats (CFDT, CFTC, CGT, CSL, FO et l'UNSA) représentant les salariés de Disneyland Paris ont appelé à un mouvement de grève pour le mercredi 22 décembre.

Deux revendications sont à l'origine de ce conflit : une prime pour le passage à l'an 2000, plus importante que celle d'ores et déjà accordée par la direction (700 francs brut) et la poursuite des négociations salariales engagées mardi 14 décembre, différées, selon Philippe Deflandre, directeur du parc à thèmes, en raison du manque de « visibilité actuelle de la seconde loi sur les 35 heures ». Une réunion de conciliation entre les organisations syndicales et la direction a échoué lundi 20 décembre dans la soirée.

sonnes en basse catégorie coûtera 8 400 francs et qu'il faudra dépenser 2 450 francs pour réveiller chez Walt's sur Main Street, il ne paraît pas illégitime de demander 2 000 francs ! ».

De source syndicale, on cite également le cas d'intérimaires ou de salariés à contrats à durée déterminée dont les primes pourraient atteindre 3 000 francs. Sur le montant de la prime, la direction estime être dans les « critères » de la profession : « A ce niveau de prime, nous sommes dans la fourchette haute, d'autant plus que les salariés auront pour cette soirée un blouson et pourront même participer à un tirage au sort pour gagner une voiture », souligne M. Deflandre. Quant aux primes versées aux intérimaires, le directeur du parc à thèmes précise qu'elles le sont à

des « personnels très spécialisés, payés au prix du marché ».

Les négociations salariales annuelles, qui avaient débuté mardi 14 décembre, avaient rapidement tourné court car, selon la direction, celles-ci sont fortement conditionnées par les « évolutions législatives du second texte sur la loi des 35 heures ». Si un accord sur les 35 heures a été signé au mois d'avril, créant plus de 600 emplois, quelques points restaient à préciser notamment sur « la définition de la pause, du temps de trajet qui avaient été évoqués sans être développés ». La direction précise, en outre, que « les salaires des 7 864 salariés présents fin décembre 1998 et encore présents en août 1999, ont augmenté en moyenne de 3,4 %. Dans le même temps, le temps de travail est passé de 39 à

35 heures ». Les syndicats demandent dans leur ensemble que les négociations reprennent avant le début de l'année et surtout avant le 31 décembre, car c'est actuellement un moyen de pression puissant sur la direction. Même l'assurance d'une rétroactivité des augmentations salariales au 1^{er} janvier ne les fera pas fléchir : « Une misère rétroactive reste toujours une misère ! », déclarait un syndicaliste lundi soir.

RÉVEILLON ASSURÉ

La direction se veut rassurante : un mouvement social ne remettrait pas en cause l'ouverture du parc pour les célébrations du passage à l'an 2000 ajoutant, en outre qu'elle était toujours prête au dialogue. Les syndicats restent déterminés d'autant plus que leurs revendications pourraient être étendues à d'autres demandes comme la prise en compte d'une ancienneté qui n'est pas prévue par leur convention collective.

Disneyland Paris affiche complet et attend 45 000 personnes pour le 31 décembre au soir. Le prix d'entrée est de 499 francs pour un enfant, 999 francs pour un adulte. Euro Disney a enregistré un bénéfice net de 23,6 millions d'euros (155 millions de francs) pour l'exercice 1998-99 (terminé fin septembre), un chiffre supérieur aux attentes des milieux financiers, même s'il recule de 46,6 % par rapport à 1998.

François Bostnavaron

Les retards de Milan-Malpensa menacent l'avenir d'Alitalia

Le transfert des vols vers l'aéroport est suspendu

MILAN

correspondance

En décidant, mardi 14 décembre, de suspendre momentanément le transfert des vols vers le nouvel aéroport de Milan-Malpensa, les autorités italiennes risquent de couper les ailes d'Alitalia. La compagnie italienne a conçu sa stratégie de redressement et son alliance avec le néerlandais KLM autour de ce hub (plate-forme de correspondance). Ce nouveau retard constitue « une forte menace sur les alliances et sur le plan de développement de la compagnie » et pèse sur les résultats de la société, a estimé Alitalia à l'issue d'une réunion de son conseil d'administration, lundi 20 décembre.

Jusqu'à l'ouverture de Malpensa, en octobre 1998, le trafic aérien de la capitale économique de l'Italie était concentré sur Milan-Linate, petit aéroport proche du centre-ville et saturé. Nombre de passagers du nord de l'Italie choisissaient alors, pour leurs vols long courrier, les aéroports de Paris, Londres ou Francfort. En mettant en place un hub dans la région la plus riche du pays, Alitalia espérait regagner des parts de marché, la création de cette nouvelle plate-forme constituant dès lors un élément capital de son alliance avec KLM.

FORTE PERTE D'EXPLOITATION

Mais Malpensa n'a pas tenu ses promesses, souffrant de problèmes structurels (mauvaises liaisons avec la ville de Milan, retards des vols...) et de sa mise en route très progressive. Cet aéroport devait centraliser tous les vols milanais, à l'exception de la navette Milan-Rome. Pour des raisons diverses, il n'a pu démarrer qu'avec les deux tiers du trafic prévu. Les vols demeurés à Linate auraient dû être transférés à Malpensa en deux vagues, le 15 décembre 1999 et le 15 janvier 2000. Or le gouvernement a décidé de bloquer ce transfert pour répondre à des préoccupations d'ordre écologique, sous la pression de la Commission européenne.

La décision de reporter une nouvelle fois la mise en route complète de Malpensa « porte préjudice aux résultats attendus sur l'exercice 2000, avec la perspective d'un premier trimestre pire que celui de 1999, déjà critique », a annoncé Alitalia, lundi 20 décembre. L'année 1999 s'achèvera sur un résultat décevant : le bénéfice net ne devrait guère dépasser 100 millions d'euros, soit la moitié de celui de 1998. Le gel du trafic aérien sur l'Adriatique lors de la guerre du Kosovo, qui s'est ajouté aux difficultés de Malpensa, a entraîné pour Alitalia une forte perte d'exploitation au premier semestre 1999 (62,5 millions d'euros).

Le conseil d'administration de la compagnie italienne entend faire « tout ce qui est possible pour obtenir, d'ici au 31 janvier 2000, la ga-

rantie sur la réalisation du projet Malpensa », selon un schéma proche de celui qui était prévu à l'origine. Si, à cette date, la situation n'est pas clarifiée, « la relation avec KLM et Northwest pourrait être compromise, de même que le plan de développement tout entier, avec des conséquences économiques et financières inévitables sur les résultats

Singapore Airlines

s'allie à Virgin

Virgin Atlantic, la compagnie aérienne du milliardaire britannique Richard Branson, a annoncé, lundi 20 décembre, la vente de 49 % de son capital à Singapore Airlines pour 600,25 millions de livres (960,4 millions d'euros). La transaction inclut une injection en capital de 49 millions de livres par Singapore Airlines. Virgin, le groupe de M. Branson, conservera les 51 % restants et prévoit de réinvestir 51 millions de livres dans Virgin Atlantic.

« Je resterai le président et nous aurons une majorité de directeurs au comité de direction. Virgin Atlantic n'est pas à vendre et ne sera jamais. C'est mon bébé et c'est quelque chose dont je suis fier », a tenu à souligner Richard Branson lors d'une conférence de presse. Selon le communiqué, Virgin Atlantic et Singapore Airlines ont des réseaux qui ne se recouvrent sur aucune destination et sont parfaitement complémentaires. Les deux compagnies lanceront des coopérations dans le domaine du partage de codes et des programmes de fidélisation.

de la société, dès l'exercice 1999 ». Alitalia serait alors contrainte d'élaborer un nouveau plan, dans lequel « le hub milanais et donc la dimension globale ne seraient plus l'option stratégique ». Un échec se serait d'autant plus malvenu que l'alliance avec KLM est déjà sur les rails : depuis le 1^{er} novembre, deux sociétés communes ont été créées, l'une destinée au transport des passagers, l'autre au trafic des marchandises.

Le gouvernement - démissionnaire - de Massimo D'Alema se trouve dans une situation délicate. S'il accélère le transfert des vols à Malpensa, il mécontente la Commission européenne. Mais s'il tarde davantage, il risque de condamner la compagnie italienne à devenir un simple opérateur régional, privé d'appuis internationaux : ce qui ne pourrait que compromettre sa privatisation, prévue pour le premier semestre 2000.

Marie-Noëlle Terrisse

PRIME POUR L'AN 2000

Sur la prime liée au passage à l'an 2000, les organisations syndicales veulent un montant de 2 000 francs ainsi que trois jours de récupération pour les salariés travaillant vendredi 31 décembre ou samedi 1^{er} janvier. Patrick Maldidier, représentant de l'UNSA (autonome), explique que « tout le monde doit profiter du gâteau : la prime doit être à la hauteur de l'événement. Nous accordons 700 francs soit 546 francs net quand on sait que, pour la soirée, le prix d'entrée est passé à 999 francs, qu'une chambre pour quatre per-

Le parc en chiffres

- **Ouverture** : 12 avril 1992, à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne).
- **Fréquentation** : 12,5 millions de visiteurs en 1999 (chiffre stable par rapport à 1998). Les Français sont les premiers clients du parc (41 %), suivis des habitants du Bénélux (17 %), des Britanniques (15 %), des Allemands (10 %), des Espagnols (4 %), des Italiens (3 %) et des Scandinaves (2 %).
- **Prix d'entrée du parc à thèmes (1 journée)** : en haute saison (fin mars-début novembre) et vacances de Noël, 220 francs pour les adultes, 170 francs pour

les enfants. En basse saison (début novembre-fin mars), 165 francs pour les adultes et 135 francs pour les enfants.

- **Dépense moyenne par visiteur** : 267 francs (40,70 euros).
- **Taux d'occupation des hôtels** : 82,6 % en 1999.
- **Nombre de salariés** : environ 13 000.
- **Bénéfice net de l'exercice 1998-1999** : 155 millions de francs (23,6 millions d'euros).
- **Chiffre d'affaires** : 6,036 milliards de francs (920,2 millions d'euros) en 1999, soit 2,5 % d'augmentation par rapport à 1998.

AED Création profite du succès des Pères Noël escaladeurs

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Ils font 3,60 mètres de haut, sont chaussés de bottes de sept lieues, et portent des hottes débordantes de cadeaux multicolores. Au nombre de six, ils sont partis jeudi 16 décembre à la conquête du Stade de France où ils ornent l'entrée principale. C'est le service chargé de la promotion du site qui a passé commande à la SARL périgourdine AED Création. « Le Stade de France va être ouvert au public et des animations autour de Noël vont être proposées. C'est dans ce cadre que nous avons eu ce marché », explique Albert Einbinder, le gérant et surtout l'inventeur inspiré des Pères Noël escaladeurs.

Mais le modèle né à Périgueux en 1993 était trop petit et modeste pour les proportions du Stade de France : « Il ne fait que 1,80 mètre. Sur une façade haute de 20 mètres, on le verrait à peine. » AED Création s'est donc adaptée, livrant des Pères Noël proportionnés. Les bottes en caoutchouc noir bordées de fourrure ont dû être créées sur pied. Quant à la corde qu'ils utilisent, elle fait la bagatelle de 20 mètres de long sur 5 centimètres de diamètre. Un gigantisme qui fait sourire Albert Einbinder mais ne l'effraie pas. Il a d'ores et déjà pour Noël 2000 une commande passée par une grande surface de Vevey en Suisse, pour un monstre de 40 mètres de haut. Taille mise à part, on retrouve chez ces géants toutes les caractéris-

tiques de leurs aînés : costume rouge imperméable doublé de belle fourrure blanche, ceinture noire et la grande capuche qui dissimule une tête sans visage. « Pour permettre à chacun de l'imaginer ».

Six ans après sa création, le Père Noël escaladeur reste une valeur qui grimpe. Le chiffre d'affaires d'AED Création en atteste avec 12 millions de francs (1,8 million d'euros) attendus en 1999 contre 10 millions en 1998. L'entreprise, installée à l'ouest de l'agglomération périgourdine, a augmenté sa production de 20 %. Son activité initiale, la conception de présentoirs de bijoux et de PLV (publicité sur lieu de vente) est aujourd'hui abandonnée. Les dix-sept employés œuvrent désormais douze mois sur douze pour répondre à la demande grandissante de ces pantins mythiques. De la carcasse en fil de fer au costume, tout est fabriqué sur place, hormis les bottes.

COMMANDES D'ISLANDE ET DU CHILI

Douze mille Pères Noël seront encore vendus pour ces fêtes. Ils envahissent désormais les façades de la plupart des centres-villes de France, notamment en région parisienne, dans le Nord et dans l'Est. Tous les pays d'Europe sont également demandeurs, l'Espagne s'étant laissé séduire cet hiver. La Roumanie, l'Islande, se sont aussi prises au jeu. Le Liban, le Chili, l'Uruguay, sont devenus des clients sérieux, même la Russie et les Etats-Unis, et, plus sur-

prenant encore, les Emirats ont décidé d'essayer.

L'export pèse aujourd'hui 40 % de l'activité. « On a même livré à Hongkong, mais là on aurait mieux fait de s'abstenir », lâche en riant Annick Einbinder, l'épouse du créateur chargée de la politique commerciale. Car, depuis, le souci numéro un d'AED Création est bien de faire face aux contrefaçons qui fleurissent partout en provenance de l'Asie, et en particulier de la Chine. Certes, le brevet a été déposé mais M. et Mme Einbinder restent sceptiques quant à l'issue des procédures judiciaires. Il est vrai que le personnage ne date pas d'hier et appartient à tout le monde. Alors plutôt que de camper sur la défensive, ce couple de quinquagénaires préfère jouer la carte de l'inventivité. La gamme s'élargit. Ainsi les Pères Noël peuvent délaisser la couleur traditionnelle du rouge pour l'or et l'argent, cette dernière tendance connaissant un certain succès. Et puis, il n'y a pas que Noël. Cet automne, AED Création s'est lancée sur le marché de Halloween, en créant d'étonnantes sorcières à cheval sur leur balai et chaussées par un sabotier du nord de la Dordogne, agréablement surpris par cette explosion du marché. L'essai a été réussi même s'il mérite encore, avec seulement un petit millier de pantins vendus, d'être transformé.

Anne-Marie Siméon

Renault et Nissan préparent le sauvetage du constructeur de poids-lourds Nissan Diesel

RENAULT fabriquera-t-il des camions avec son nouvel allié, le japonais Nissan ? Il est trop tôt pour le dire, mais le constructeur de poids-lourds Nissan Diesel, dont les deux groupes détiennent chacun 22,5 %, vient de franchir une étape décisive pour son avenir. Nissan Motor, Renault et les principales banques créditrices de Nissan Diesel ont indiqué, mardi 21 décembre, d'étudier un montage financier prévoyant une injection de 10 milliards de yens (96 millions d'euros) pour sauver le fabricant de poids-lourds en difficulté.

LOURDES PERTES

Cette injection de liquidités pourrait se faire à travers un emprunt obligataire convertible ou d'autres moyens, a indiqué Nissan Motor.

Nissan Diesel, qui a annoncé, en octobre, un triplement de sa perte au premier semestre, à 26,8 milliards de yens, et prévoit d'être dans le rouge sur l'ensemble de

l'exercice, pourrait également bénéficier d'une ligne de crédit « d'environ 200 milliards de yens » sur quatre ans, a indiqué un porte-parole de Nissan Motor. Ce plan devrait être « finalisé et fera l'objet d'un accord entre les parties intéressées autour de la fin janvier 2000 ». Le projet prévoit aussi « la vente des actifs n'appartenant pas au cœur d'activités, la titrisation des biens commerciaux et industriels, un renforcement de l'équipe de direction de Nissan Diesel ».

« C'est une première étape positive, mais pas aboutie », fait-on savoir chez Renault. « Il faut maintenant formaliser l'accord avec la totalité des banques de Nissan Diesel. » Une fois ce plan au point, Renault VI, la filiale poids-lourds du constructeur français, envisage de « mettre en œuvre des coopérations spécifiques avec Nissan Diesel », indique Renault.

Selon le quotidien japonais Nikkei, l'alliance prévoirait la fourniture

par Nissan Diesel de moteurs et d'autres composants à Renault, tandis que Renault mettrait à la disposition de Nissan Diesel ses canaux commerciaux. Parallèlement, les deux groupes et Nissan Motor joindraient leurs forces pour les achats de pièces dans le monde et travailleraient ensemble au développement de moteurs plus respectueux de l'environnement.

RECHERCHE DE SYNERGIES

Dans le même temps, Renault poursuit la recherche de synergies dans l'automobile avec Nissan. Un porte-parole du groupe français a confirmé les informations du Financial Times qui indiquait, mardi matin, que les deux constructeurs devaient annoncer en début d'après-midi le lancement d'un projet de fusion de leurs services de finances, de marketing et de distribution en Europe.

Stéphane Lauer

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

□ M. □ Mme Prénom : Nom :
Adresse :
Code postal : [] [] [] [] Localité :
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER		
Nom.....		
Prénom.....		
N°rue.....		
Code postal [] [] [] [] Ville.....		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		
.....		
N°rue.....		
Code postal [] [] [] [] Ville.....		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte
.....
Clé RIB		

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 ^{TTC} /min)

Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 92 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● COMPAQ : le groupe informatique américain envisage de s'associer avec le groupe américain Inacom pour fabriquer des ordinateurs « sur mesure »...

● EMBRAER : l'avionneur brésilien aurait passé des accords secrets avec les quatre sociétés aéronautiques françaises, Aérospatiale-Matra, Dassault Aviation, Snecma et Thomson-CSF...

● HONDA : le numéro trois nippon de l'automobile a indiqué, mardi 21 décembre, qu'il veut augmenter fortement sa capacité de production à l'étranger d'ici à 2003...

● GENERAL MOTORS : le groupe automobile américain, qui vient de renforcer sa présence sur le marché japonais, a annoncé, mardi 21 décembre, une nouvelle alliance avec le constructeur Honda...

● BP AMOCO : le pétrolier britannique a indiqué, lundi 20 décembre, son intention de développer deux gisements de pétrole et gaz en mer du Nord...

● FOURNIER : le médicament vedette du laboratoire français, le Lipanthil, sous sa forme micronisée (40 % du chiffre d'affaires pharmaceutique de la société)...

● ROSSIGNOL : le fabricant de skis a été choisi par le tribunal de commerce de Lons-le-Saunier comme repreneur, le 1er janvier 2000, pour les sociétés Grand Chavin et Régis Rolland...

SERVICE

● ACCOR : le groupe d'hôtellerie et de services aux entreprises a annoncé, mardi 21 décembre, qu'il reprenait 27 hôtels en Allemagne...

FINANCE

● MORGAN STANLEY DEAN WITTER : le producteur d'électricité espagnol Endesa a annoncé, lundi 20 décembre, avoir conclu une alliance stratégique avec la banque d'affaires américaine Morgan Stanley Dean Witter...

● MMA-MAAF : les Mutuelles du Mans Assurances et la Maaf ont annoncé, lundi 20 décembre, la création d'une société de réassurance mutuelle (SRM), baptisée Covea...

● CONTINENT ASSURANCES : la filiale de l'italien Toro Assicurazioni, elle-même filiale du groupe Fiat, a finalisé lundi l'acquisition des activités françaises du groupe britannique Guardian Royal Exchange (GRE)...

● NATWEST : les avantages escomptés par Royal Bank of Scotland (RBS) et Bank of Scotland dans leurs offres concurrentes sur la banque britannique National Westminster sont « exagérés » et « irréalistes »...

EUROPE

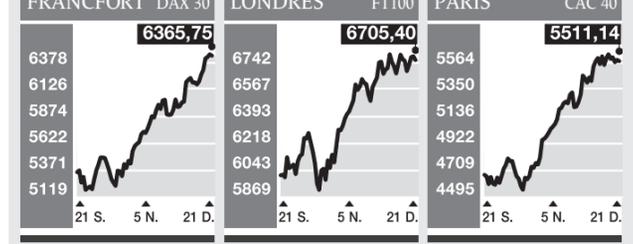


Table of stock indices for Europe including EURO STOXX 50, EURO STOXX 324, and various national indices like CAC 40, DAX 30, FTSE 100, etc.

AMÉRIQUES



Table of stock indices for the Americas including DOW JONES, S&P 500, NASDAQ COMPOSITE, TSE INDEX, BOVESPA, BOLSA, Merval, IPSA GENERAL, and CAPITAL GENERAL.

ASIE - PACIFIQUE

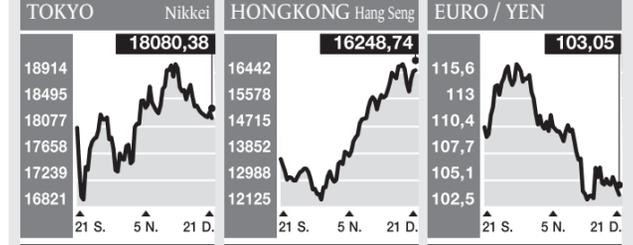
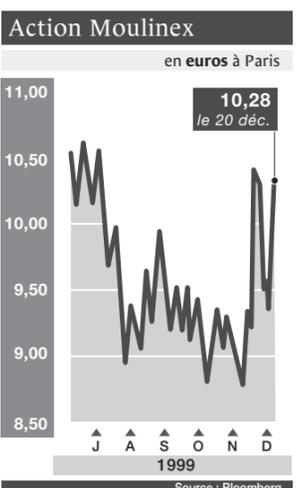


Table of stock indices for Asia-Pacific including NIKKEI 225, HANG SENG, STRAITS TIMES, COMPOSITE INDEX, ALL ORDINARIES, SET, SENSITIVE INDEX, and NZSE-40.

VALEUR DU JOUR

Moulinex attend le Père Noël



APRÈS une année 1999 passée à réparer les dégâts provoqués par la crise russe et la chute du marché brésilien de l'année précédente, Moulinex a vu son titre rebondir de 10 %...

- 384 millions de francs, Moulinex aurait réduit considérablement ses pertes au premier semestre de l'exercice en cours, malgré le nouveau recul du chiffre d'affaires...

Un an après le désastre russe, qui avait privé le groupe de 10 % de son chiffre d'affaires et fait plonger le résultat de l'exercice 1998-1999 à

P. Ga.

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris accusait une légère baisse à la mi-séance, mardi 21 décembre. Il cédait 0,35 %, à 5 501,67 points.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX était stable, mardi à la mi-journée. Il perdait 0,07 %, pour se situer à 6 374,09 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres perdait 0,49 %, à 6 697,90 points en milieu de séance, mardi. Le marché des actions britanniques a clôturé sur une modeste hausse lundi.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse de 0,5 %, mardi, à la suite d'un recul de l'indice Dow Jones aux Etats-Unis et d'un raffermissement du yen.

NEW YORK

L'INDICE COMPOSITE de la Bourse électronique Nasdaq a battu, lundi 20 décembre, son 55e record de l'année à 3 783,87 points.

TAUX

LES RENDEMENTS des obligations d'Etat en Europe se tendaient en début de matinée mardi 21 décembre. Celui de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,41 %.

CHANGES

L'EURO et le yen étaient stables face au dollar mardi 21 décembre sur le marché des changes, les investisseurs restant prudents dans l'attente de la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale mardi.

ÉCONOMIE

La dépréciation de l'euro a accentué l'inflation de 0,2 % en 1999

WIM DUISENBERG, le gouverneur de la Banque centrale européenne, a estimé, dans une interview à la Frankfurter Allgemeine Zeitung publiée mardi 21 décembre, que la dépréciation de l'euro en 1999 accentuera l'inflation de 0,2 %.

UNION EUROPÉENNE : la croissance économique dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne devrait s'élever à 1,8 % en moyenne en 1999, contre 2,1 % pour l'Union européenne, selon les prévisions économiques de la Commission européenne.

ROYAUME-UNI : les finances publiques ont enregistré un déficit de 2,010 milliards de livres en novembre (3,2 milliards d'euros) après un excédent de 9,101 milliards en octobre.

SUÈDE : le produit intérieur brut a progressé de 4,1 % au troisième trimestre par rapport au trimestre correspondant de 1998.

● POLOGNE : l'inflation dépassera 9 % à la fin 1999, soit plus de ce point de pourcentage au-delà de ce qui avait été prévu par le budget...

● JAPON : la Banque du Japon estime, dans son rapport mensuel pour le mois de décembre paru mardi, que la conjoncture a « réemment commencé à s'améliorer, grâce à une augmentation des exportations et de la production ».

● THAÏLANDE : l'économie a enregistré une croissance de 7,7 % au troisième trimestre en glissement annuel, a indiqué lundi Sansern Wongcha-um, le secrétaire général du Conseil national pour le développement économique et social.

● SINGAPOUR : les exportations hors pétrole se sont établies à 9,36 milliards de dollars de Singapour (5,6 milliards d'euros) en novembre, en hausse de 24,5 % sur un an grâce à la reprise économique dans la région.

Table of fixed exchange rates for Euro zone and non-Euro zone countries, including Franc, Deutsche Mark, Lira, etc.

Table of floating exchange rates for Dollar, Yen, Euro, Franc, Livre, and Swiss Franc.

Taux d'intérêt (%)

Table of interest rates for various countries and maturities (1, 3, 6, 12, 30 months).

Matif

Table of metal prices including gold, silver, and platinum.

Table of energy prices in dollars, including Brent, WTI, and Light Sweet Crude.

Or

Table of gold prices in euros for various bars and coins.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● A la Bourse de Milan, lundi 20 décembre, l'action **Pirelli** a progressé de 8,01 %. Le groupe a annoncé une alliance stratégique avec l'américain Cisco Systems prévoyant la cession par Pirelli de ses activités dans le secteur des fibres optiques pour 2,15 milliards de dollars.

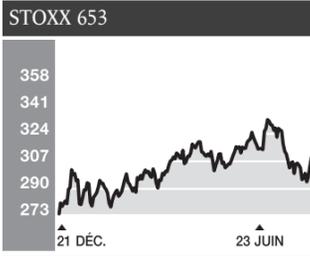
● Sur le marché des actions britanniques, les valeurs pharmaceutiques ont terminé la journée de lundi en baisse après s'être initialement appréciées en réaction à l'annonce de la fusion entre Pharmacia Upjohn et Monsanto. **Glaxo Wellcome** a fini par céder 17 pence à 1 674 pence tandis que **SmithKline Beecham** a glissé de 9,5 pence, à 776,5 pence.

● Lundi, l'action **British Airways** a

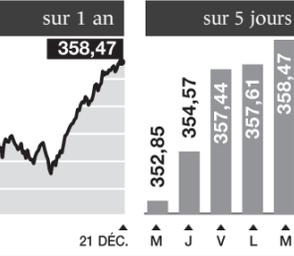
reculé de 20,25 pence, à 401,75 pence, après des informations de presse sur d'imminentes suppressions d'emplois portant sur 13 % des effectifs globaux et à la suite de l'annonce par Virgin Atlantic de la vente de 49 % de son capital à Singapore Airlines.

● Le titre **Marks and Spencer** a perdu, lundi, 8,5 pence, à 274,5 pence après des informations du *Sunday Times* sur une baisse de 15 % des ventes cette année avant Noël.

● La banque allemande **Deutsche Bank**, qui a annoncé un partenariat dans le commerce électronique avec BHS Holding, a vu le cours de son action reculer, lundi, de 1,65 %, à 68,94 euros.



HILTON GROUP	GB	3,04	-1,04	
MOULINEX/RM	FR	10,36	+0,78	
NCL HLDG	NO	4,37	+0,28	
PERSIMMON PLC	GB	3,77	+0,42	
PREUSSAG AG	DE	51,80	-0,58	
RANK GROUP	GB	3,03	+1,60	
SAIRGROUP N	CH	195,58	+0,16	
SAS DANMARK A/S	DK	10,35	...	
SEB/RM	FR	66,40	+0,76	
SODEXO ALLIANZ	FR	177,70	-1,66	
THE SWATCH GRP	CH	959,14	-1,48	
THE SWATCH GRP	CH	197,76	-1,40	
WWWW UK UNITS	IE	0,96	...	
WILSON BOWDEN	GB	10,99	...	
WOLFORD AG	AT	38,74	+0,62	
DJ E STOX CYC GO P		177,44	+0,85	



RAISO GRP -V-	FI	4,04	-0,49
RIEBER & SON -B	NO	5,70	-1,08
SCOTT & NEWCAST	GB	6,99	+0,23
SOUTH AFRICAN B	GB	10,25	-0,92
TATE & LYLE	GB	6,40	+0,75
UNIGATE PLC	GB	4,76	-0,33
UNILEVER	NL	53,95	+1,70
UNILEVER	GB	6,94	-0,68
WHITBREAD	GB	9,82	+0,65
DJ E STOX F & BV P		203,82	-0,12



SEGIROS MUNDIAL	PT	50,90	...
SKANDIA INSURAN	SE	26,32	-0,44
STOREBRAND	NO	7,13	...
SUN LF & PROV H	GB	7,79	+3,82
SWISS LIFE REG	CH	563,61	-0,55
TOPDANMARK	DK	20,29	-4,43
ZURICH ALLIED N	CH	553,61	-0,56
DJ E STOX INSU P		353,60	-0,68

SYDKRAFT -C-	SE	18,05	...
THAMES WATER	GB	11,77	+0,27
FENOSA	ES	16,50	-0,42
UNITED UTILITE	GB	9,76	+1,66
VIAG	DE	16,75	+1,92
VIVENDI/RM	FR	84,20	+0,90
DJ E STOX PO SUP P		306,53	+0,29

21/12 12h 41

Code pays	Cours en euros	% Var. 20/12
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	28,41 - 1,61
BASF AG	DE	50,70 - 0,59
BMW	DE	29,10 - 0,68
CONTINENTAL AG	DE	19,85
DAIMLERCHRYSLER	DE	72,60 + 2,69
FIAT	IT	30,95 - 1,43
FIAT PRIV.	IT	14,22 - 2,27
MICHELIN/RM	FR	39,21 + 0,54
PEUGEOT	FR	213,90 - 1,34
PIRELLI	IT	2,86 + 3,25
RENAULT	FR	45,05 - 3,94
VALEO/RM	FR	78,30 - 0,57
VOLKSWAGEN	DE	54,50 + 1,30
VOLVO -A-	SE	24,45 - 0,47
VOLVO -B-	SE	24,98 - 0,46
DJ E STOX AUTO P		252,26 + 0,63

BOC GROUP PLC	GB	20,49	-0,77
CELANESE N	DE	18,12	+0,39
CIBA SPEC CHEM	CH	71,70	-0,43
CLARIANT N	CH	463,63	-0,40
DEGUSA-HUELS	DE	38,80	-0,40
DSM	NL	39,68	-1,66
DYNO	NO	24,72	...
EMS-CHEM HOLD A	CH	4583,23	-0,07
ICI	GB	10,37	-1,96
KEMIRA	FI	5,90	-0,84
LAPORTE	GB	8,68	-2,33
LONZA GRP N	CH	592,98	-0,11
RHODIA	FR	22,60	+0,44
SNIA	IT	1,10	+1,85
SOLVAY	BE	78,45	-0,57
TESSENDERLO CHE	BE	46,49	+1,07
DJ E STOX CHEM P		391,56	-0,81

CONGLOMÉRATS			
CGIP/RM	FR	58	...
CHRISTIAN DIOR	FR	205,80	+6,63
CIR	IT	2,81	+3,31
D'IETRE SA	BE	391,20	+0,48
GAZ ET EAUX/RM	FR	51,75	-0,20
GBL	BE	184,70	+0,11
GEVAERT	BE	45,70	+1,40
HAGEMEYER NV	NL	20,38	+0,69
INCHCAPE	GB	4,49	...
INVESTOR -A-	SE	13,39	-0,43
INVESTOR -B-	SE	13,45	-0,28
KVAERNER -A-	NO	19,83	-1,54
LMVH/RM	FR	378,90	+2,41
MYTILINEO HOLD	GR	15,49	-2,10
NORSK HYDRO	NO	38,91	-1,92
ORERLIKON-BUEHRL	CH	197,45	+0,64
ORKLA -A-	NO	15,43	-0,80
ORKLA -B-	NO	14,75	...
SONAE SCPS	PT	45,15	...
TOMKINS	GB	3,18	+1,01
VEBA AG	DE	43,85	+0,92
DJ E STOX CONG P		294,43	+1,96

TÉLÉCOMMUNICATIONS			
EIRCOM	IE	4,28	...
BRITISH TELECOM	GB	22,77	...
CABLE & WIRELES	GB	15,35	-2,63
DEUTSCHE TELEKO	DE	59,90	-0,83
ENERGIS	GB	46,75	-1,67
EQUANT NV	DE	98,50	+0,51
EUROPOLITAN HLD	SE	14,85	-0,39
FRANCE TELECOM	FR	112,40	+0,36
HELLENIC TELE	GR	20,86	+2,38
KONINKLIJKE KPN	NL	86,90	+2,12
NETCOM ASA	NO	47,96	-2,03
PANAFON HELLENI	GR	11,07	-1,08
PORTUGAL TELECO	PT	10,47	...
SONERA	FI	56,70	-4,71
SWISSCOM N	CH	388,03	-1,90
TELE DANMARK -B	DK	57,79	-19,32
TELECEL	PT	16,91	...
TELECOM ITALIA	IT	13,29	+0,38
TELECOM ITALIA	IT	5,77	+1,58
TELEFONICA	ES	24,31	-0,78
TIM	IT	11,01	+2,99
VODAFONE AIRTOU	GB	4,81	...
DJ E STOX TCOM P		1056,18	-0,22

CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES	50,80	+0,69
AKTOR SA	GR	19,61	-4,50
ASKO -A-	FI	16,80	+0,60
AUMAR R	ES	16,94	-1,40
ACESA R	ES	9,93	-0,20
BLUE CIRCLE IND	GB	5,61	-3,03
BOUYGUES/RM	FR	530	+9,96
BPB	GB	5,45	-1,72
BUZZI UNICEM	IT	11,06	-1,25
CARADON	GB	2,48	+3,31
CIMPOR R	PT	15,59	...
COLAS/RM	FR	202,10	+0,05
CRH PLC	GB	33,84	+1,29
GRUPO DRAGADOS	ES	8,93	-0,22
FCC	ES	19,65	-0,25
GROUPE GTM	FR	94,70	+0,84
HANSON PLC	GB	7,85	-5,37
HEIDELBERGER ZE	DE	73,80	+0,41
HELLTECHNODOR	GR	31,16	-3,24
HERCULES GENL R	GR	30,71	-0,15
HOCHTIEF ESSEN	DE	33,10	+0,30
HOLDERBANK FINA	CH	1350,91	+0,37
IMERYS/RM	FR	142,30	+1,31
ITALCEMENTI	IT	11,95	+1,70
LAFARGE/RM	FR	103,50	+0,49
MICHANIKI REG.	GR	14,83	-7,20
TARMAC	GB	8,63	+0,18
PILKINGTON PLC	GB	1,34	...
RMC GROUP PLC	GB	13,12	-0,72
RUGBY GRP	GB	2,18	...
SAINT GOBAIN/R	FR	175,60	-1,90
SKANSKA -B-	SE	36,62	-0,94
SUPERFOS	DK	21,50	...
TAYLOR WOODROW	GB	2,18	...
TECHNIP/RM	FR	101	-3,44
TITAN CEMENT RE	GR	104,36	-0,92
WIENERBAU STOF	AT	20,41	+0,74
WILLIAMS	GB	4,67	+0,34
DJ E STOX CNST P		231,73	+1,44

CONSUMMATION CYCLIQUE			
ACCOR/RM	FR	233,20	+1,39
ADIDAS-SALOMON	DE	77	-2,04
AIR FCE	FR	16,92	+0,06
AIRTOURS PLC	GB	5,83	-1,08
ALITALIA	IT	2,22	-3,48
AUSTRIAN AIRLIN	AT	18,60	+1,86
BANG & OLUFSEN	DK	32,52	+0,04
BARRATT DEV PLC	GB	4,38	-0,72
BEAZER GROUP	GB	2,25	+3,68
BENETTON GROUP	IT	2,03	-1,46
BERKELEY GROUP	GB	11,40	...
BRITISH AIRWAYS	GB	6,23	-1,76
CLUB MED./RM	FR	111	-0,54
COMPASS GRP	GB	12,98	-0,12
D.T.LUFTHANSA N	DE	24,60	+2,07
ELECTROLUX -B-	SE	22,53	-1,53
EMI GROUP	GB	9,20	-0,69
EURO DISNEY/RM	FR	0,88	...
G WIMPEY PLC	GB	1,77	-0,89
GRANADA GROUP	GB	9,60	-3,05
HERMES INTL	FR	148	-1,33
HPI	IT	0,88	+3,53
HUNTER DOUGLAS	NL	25,70	+4,47
KLM	NL	26,14	-1,91

CHIMIE			
AIR LIQUIDE/RM	FR	153,30	-0,45
AKZO NOBEL NV	NL	51,96	+0,12
BASF AG	DE	50,70	-0,59
BAYER AG	DE	44,98	-1,21

PHARMACIE			
ASTRAZENECA	GB	40,05	-0,59
AVEANTIS/RM	FR	60,45	-2,42
ELAN CORP	GB	26,26	+3,06
GLAXO WELLCOME	GB	26,23	-2,20
NOVARTIS N	CH	1436,52	-0,91
NOVO NORDISK B	DK	126,33	-0,84
ORION B	FI	22,20	...
ROCHE HOLDING	CH	16808,30	...
ROCHE HOLDING G	CH	11640,84	+0,22
SANOFI SYNTHELA	FR	38,08	-2,36
SCHERING AG	DE	115,10	-0,32
SMITHKLINE BEEC	GB	12,34	-1,90
UCB	BE	42	+1,69
DJ E STOX PHAR P		376,58	-1,65

ÉNERGIE			
AKER MARITIME	NO	7,31	-3,28
BG	GB	5,33	...
BP AMOCO	GB	9,94	-1,27
BURMAH CASTROL	GB	18,12	-3,07
CEPSA	ES	10	...
DORDTSCHE PETRO	NL	50,85	-1,26
ENI	IT	5,25	+0,94
ENTERPRISE OIL	GB	6,66	-4,35
F.OLSEN ENERGY	NO	6,88	-1,77
LASMO	GB	1,97	-2,36
OMV AG	AT	94,98	+1,28
PETROLEUM GEO-S	NO	16,48	-1,48
REPSEL	ES	23,93	-0,83
ROYAL DUTCH CO	NL	60,31	-1,21
SAIPEM	IT	3,65	...
SHELL TRANSP	8,04,59
SMEDVIG -A-	NO	10,91	-1,12

▶ RHÔNE-POULENC DEVIENT AVENTIS

- Je suis actionnaire de l'avent...

TOTAL FINA/RM	FR	130,70	-2,75
DJ E STOX ENGY P		311,31	-1,52

|--|--|--|--|

VALEURS FRANÇAISES

L'action Bouygues progressait de 6,43 %, à 513 euros, mardi 21 décembre dans la première heure de transaction. Dans son édition de mardi, le quotidien britannique le Financial Times rapporte que le président du directoire du groupe allemand Deutsche Telekom, Ron Sommer, et le président du groupe français Bouygues, Martin Bouygues, ont eu des discussions sur une possible offre de Deutsche Telekom sur Bouygues Telecom. L'action du constructeur automobile Renault baissait de 0,96 %, à 46,45 euros, mardi matin. Le japonais Nissan Motor, le français Renault et les principales banques créditrices de Nissan Diesel envisagent d'injecter 10 milliards de yens (96 milliards d'euros) dans le fabricant de poids lourds dans le cadre d'un plan de restructuration en cours de finalisation. Parallèlement, Nissan Diesel a annoncé envisager une alliance avec Renault Véhicules Industriels (RVI). Sous la menace d'une grève pendant les fêtes de Noël, l'action EuroDisney chutait de 1,14 %, à 0,87 euro, mardi matin. Le cours de Bourse du CCF perdait 1,52 %, à 16,84 euros, en début de matinée mardi. Selon l'Agefi, la banque devrait annoncer la création d'une nouvelle société de gestion, sa troisième, en partenariat avec l'américain SEI Investments. Celle-ci sera chargée de sélectionner les meilleurs gérants à travers le monde.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 21 DÉCEMBRE Cours relevés à 12 h 30 Liquidation : 24 décembre

Table of stock market data for France, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists various companies like B.N.P. (T.P.), CR.LYONNAIS(T.P.) L., RENAULT (T.P.), etc.

Main table of stock market data for various international companies, including columns for company names, previous prices, current prices, and percentage changes. Lists companies like BAZAR HOT. VILLE, BIC, BIS, B.N.P., BOLLRE, BONGRAIN, etc.

Table titled 'International' showing data for various international companies, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent. DERNIÈRE COLONNE RM (1): Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi: paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi: compensation; Vendredi daté samedi: nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 21 DÉCEMBRE Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of new market data for various companies, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like ADL PARTNER, ACCESS COMME, ALGERIE, etc.

SECOND MARCHÉ

MARDI 21 DÉCEMBRE Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of second market data for various companies, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like AD, ACCESS COMME, ALGERIE, etc.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 20 décembre

Table of SICAV FCP data, including columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires**', and 'Date cours'. Lists various investment funds and their performance.

Table of SICAV FCP data, including columns for 'Émission', 'Cours', and 'Date'. Lists various investment funds and their performance.

130 Sicav, toutes plus belles les unes que les autres. A vous de jouer.

Advertisement for Sicav online, featuring the website www.Sicavonline.com and the slogan 'VOUS NE RISQUEZ PLUS DE VOUS TROMPER DE SICAV.' Includes the Sicav logo and website URL.

SECOND MARCHÉ

MARDI 21 DÉCEMBRE Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of second market data for various companies, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like ARKOPHARMA, ASSUR.BQ.POP., ASSYSTEM, etc.

SCIENCES Une équipe dirigée par l'Américain Stanley B. Prusiner, Prix Nobel de médecine 1997, déclare apporter la démonstration que l'agent de l'encéphalopathie spongi-

forme bovine est bel et bien à l'origine de la nouvelle forme de la maladie humaine de Creutzfeldt-Jakob. ● CE TRAVAIL avait été pris en compte par la France pour refuser la

levée de l'embargo sur les viandes bovines britanniques. ● À LONDRES, une commission d'enquête publique vient de terminer vingt et un mois d'auditions et de-

vrait publier, fin mars, des conclusions alarmantes. Le gouvernement de Tony Blair a, néanmoins, levé l'embargo sur les ventes de bœuf à l'os. ● L'ÉPIDÉMIE a fait, depuis cinq

ans, cinquante et une victimes, dont quarante-huit Britanniques, deux Irlandais et un Français. Sept à dix autres cas suspects auraient été recensés en Grande-Bretagne.

La « vache folle » est bien à l'origine d'une nouvelle maladie humaine

Des chercheurs américains et britanniques démontrent que la barrière entre espèces ne protège pas l'homme d'une infection par le prion responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Ils s'inquiètent du « risque considérable » couru par la population du Royaume-Uni

C'EST UN TRAVAIL d'une grande portée scientifique mais également économique et diplomatique qui est publié dans le dernier numéro, daté du 21 décembre, des *Proceedings of the National Academy of Sciences*. Les auteurs, dirigés par Stanley B. Prusiner, Prix Nobel de médecine 1997, et Michael R. Scott (Institut des maladies neurodégénératives, université de Californie), y fournissent la démonstration, selon eux définitive, que l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») est bien à l'origine de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), dont cinquante et un cas sont aujourd'hui officiellement recensés, dont quarante-huit en Grande-Bretagne, un en Irlande et deux en France (*Le Monde* du 18 décembre).

Réfutée a priori par les autorités britanniques jusqu'en 1996, l'hypothèse d'une telle transmission avait, pourtant, été avancée dès l'émergence, en 1986, de la maladie bovine. On pouvait toutefois espérer que le prion pathologique à l'origine de l'ESB ne pourrait trouver les voies du franchissement de la barrière entre les espèces pour déclencher, par voie alimentaire, un processus neurodégénératif chez l'homme. Durant l'année 1995, l'apparition des premiers cas humains d'une forme atypique de la MCJ, puis, en 1996, la confirmation par le gouvernement britannique qu'un doute existait quant à la possibilité d'une

contamination de l'homme par les viandes animales provoquèrent une crise diplomatique-économique sans précédent. Cela accéléra les travaux de recherche dans un secteur jusqu'alors négligé.

L'ÉTAPE DU MACAQUE

En juin 1996, un premier argument expérimental fut publié dans l'hebdomadaire scientifique *Nature* par une équipe de chercheurs britanniques et français (Corinne Lasmezas, Jean-Philippe Deslys, Dominique Dormont) qui avait réussi à transmettre l'ESB au macaque. Mais le doute pouvait subsister dans la mesure où l'agent pathogène bovin avait été administré par injection intracrânienne et non par voie alimentaire. Les chercheurs avaient néanmoins établi que les lésions neurodégénératives provoquées chez le ma-

caque étaient similaires à celles observées chez les victimes de la nouvelle forme de MCJ.

Quatre mois plus tard, une deuxième série d'arguments avait été fournie par l'équipe du professeur John Collinge, spécialiste de biochimie et de génétique moléculaire à l'Imperial College School of Medicine de Londres (*Le Monde* du 25 octobre 1996). Fondés sur une nouvelle technique d'analyse de la structure des prions pathologiques, ces travaux avaient permis d'établir qu'il existait différents sous-types, ou profils électrophorétiques, impliqués dans les MCJ. La biologie moléculaire venait ainsi confirmer ce que laissent craindre, depuis plusieurs années, les observations cliniques et les résultats électroencéphalographiques anatomopathologiques et épidémiologiques colligés en

Grande-Bretagne. Mais, là encore, les experts des maladies à prion se gardaient d'extrapoler trop vite, expliquant que, en toute rigueur, d'autres confirmations expérimentales étaient nécessaires pour démontrer de manière objective la réalité de la transmission de la maladie de l'animal à l'homme.

Il y eut ensuite une nouvelle série d'arguments expérimentaux, fournis par le groupe de Moira E. Bruce (Edimbourg), plaidant en faveur de la similitude entre les souches animale et humaine. C'est dans ce contexte que sont publiés les travaux de l'équipe du professeur Prusiner qui, pour l'occasion, s'est associée à Robert Will et James Ironside, deux des meilleurs spécialistes britanniques de cette question.

MALADIES « INTERCHANGEABLES »

Ces chercheurs expliquent avoir, dans un premier temps, créé une lignée de souris dans le patrimoine génétique desquelles ils ont remplacé le gène dirigeant la synthèse de la protéine-prion normale par le gène équivalent de l'espèce bovine. Ils ont alors injecté à ces souris du matériel infectieux prélevé soit sur des bovins atteints d'ESB, soit en provenance des victimes de la nouvelle forme de MCJ. Dans les deux cas, les rongeurs ont présentés les symptômes de la maladie neurodégénérative au bout de deux cent cinquante jours et l'analyse de leur système nerveux central a montré la présence des lésions caractéristiques (ou

« plaques florides ») de ces nouvelles affections.

Ces observations expérimentales font dire aux chercheurs que l'ESB et la nouvelle forme de la MCJ sont bel et bien « interchangeables » et que la barrière entre espèces ne joue, ici, aucun rôle protecteur. « Le fait que, chez des souris transgéniques, les nouveaux variants de la maladie de Creutzfeldt-Jakob reproduisent si précisément les propriétés des prions de la

maladie de la « vache folle » constitue un argument de poids en faveur de l'existence d'un lien » entre ces deux maladies, écrivent les auteurs. Ils s'inquiètent du fait « qu'une large partie de la population du Royaume-Uni court un risque considérable ».

« Compte tenu de l'énormité de la population bovine affectée, un moyen de détection du risque dans la population humaine est primordial et des tests plus sensibles doivent impérativement être mis au point », estiment les chercheurs. Ces derniers s'interrogent d'autre part sur les liens existant entre l'ESB et la scrapie (ou « tremblante ») du mouton, deux maladies neurodégénératives à prion. Ces liens posent deux questions essentielles : celle de la possible origine de l'ESB via des farines animales de viandes et d'os infectées par le germe de la scrapie et celle de la transformation, chez le mouton, de la tremblante en ESB.

Ces données – qui avaient été prises en compte par les experts français pour justifier le maintien de l'embargo frappant les viandes bovines britanniques – posent une nouvelle question de santé publique. Celle de savoir à quelle date les premières victimes de MCJ ont été infectées et si, alors que l'épidémie d'ESB n'est toujours pas éradiquée, les mesures préventives actuellement en vigueur réduisent totalement le risque de contamination humaine.

J.-Y. N.

Sept à dix cas suspects

Dix nouveaux cas de la nouvelle forme de Creutzfeldt-Jakob auraient été diagnostiqués en Grande-Bretagne, affirme *The Sunday Times* dans son édition du dimanche 19 décembre. Parmi les victimes – toutes jeunes et actuellement en vie –, figurerait une fillette âgée de treize ans. Le docteur Richard Knight, membre de l'unité de surveillance épidémiologique d'Edimbourg chargée du recensement de ces cas, confirme, pour sa part, l'existence de sept à dix cas suspects. Le journal britannique précise que des spécialistes d'Edimbourg disposent aujourd'hui de nouvelles méthodes de diagnostic qui permettent, à partir de prélèvements biopsiques effectués sur les amygdales et d'examens d'imagerie en résonance magnétique nucléaire, d'établir du vivant du malade si les troubles neuropsychiatriques observés sont dus ou non au prion pathologique de la nouvelle forme de MCJ. Les spécialistes d'Edimbourg publieront prochainement ces nouvelles données dans une revue médicale spécialisée.

Londres s'interroge sur la gravité de l'épidémie

LONDRES

de notre correspondant

Pour l'instant, la petite Cordelia Gummer, treize ans, va bien. Son père John doit pourtant se poser des questions. Il y a neuf ans, ce papa bien intentionné était ministre de l'agriculture du gouvernement de John Major. Il était alors si sûr que la maladie de la « vache folle » ne pouvait affecter l'homme qu'il avait entrepris, pour rassurer le public, de partager, en direct à la télévision, un énorme hamburger avec sa fille alors âgée de quatre ans. L'image est restée, les certitudes se sont envolées.

Stephen Churchill, première victime britannique du prion, est mort en mai 1995 à l'âge de dix-neuf ans. Il faudra attendre dix mois de plus pour que le gouvernement admette devant le Parlement, en mars 1996, qu'il pourrait bien exister « un lien » entre l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et la nouvelle forme de la maladie mortelle de Creutzfeldt-Jakob (MCJ). Aujourd'hui, au vu de multiples témoignages scientifiques entendus durant vingt et un mois d'enquête publique, Lord Phillips déclare candidement : « Nous allons notamment considérer les preuves scientifiques importantes qui nous suggèrent que les maladies bovines et humaines sont liées. »

Après avoir présidé les auditions, ce haut magistrat de la Cour des Lords de justice du royaume doit rendre son rapport final au gouvernement le 31 mars 2000. L'enquête proprement dite a pris fin vendredi 17 décembre. Au total, 860 témoignages de responsables politiques, hauts fonctionnaires, experts et membres des familles des victimes ont été recueillis. Il s'agit avant tout d'établir les responsabilités publiques, politiques et éventuellement pénales de la

gestion désastreuse de ce qu'on a appelé la « crise de la vache folle ». Plusieurs ministres conservateurs, à commencer par Margaret Thatcher et John Major, qui se sont toujours montrés rétifs à toute mesure de précaution, pourraient avoir à répondre de leur conduite.

DES LOBBIES ENCORE ACTIFS

Lord Phillips a rappelé que sa commission n'était pas à proprement parler de nature scientifique. Pourtant, a-t-il souligné, une chose est sûre : « Lorsque nous avons commencé nos travaux en mars 1998, vingt-quatre familles avaient perdu un des leurs du fait de cette nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Aujourd'hui, le bilan a exactement doublé, et nul ne peut dire si ces quarante-huit victimes britanniques représentent seulement la partie émergée de l'iceberg. » Le professeur Peter Smith, qui préside le comité-conseil du gouvernement sur la maladie humaine, ne cachait pas, jeudi, son ignorance en la matière. « Si la période moyenne d'incubation est de dix ans, disait-il, alors nous sommes largement entrés dans l'épidémie, et elle pourrait être relativement limitée. Mais, si elle est de vingt ans, nous pourrions avoir à faire face à un problème beaucoup plus sérieux. »

Mais, le jour même où ces propos peu rassurants étaient reproduits dans la presse, le gouvernement annonçait la levée de l'interdiction décidée il y a deux ans des ventes de bœuf à l'os. Coïncidence « de fort mauvais goût », notait Roger Tomkins, père d'une des victimes. Tony Blair céda ainsi à la forte pression du lobby des éleveurs mais aussi à celle des consommateurs : dans les supermarchés, ce fut la ruée...

Patrice Claude

TROIS QUESTIONS À...

DOMINIQUE

DORMONT

1 Vous êtes président du comité des experts français des maladies à prion. Que pensez-vous du travail de l'équipe du professeur Stanley Prusiner ?

Il s'agit incontestablement de nouvelles données qui permettent de valider l'hypothèse selon laquelle la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob identifiée dans l'espèce humaine est due à l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Cette démonstration, faite à l'aide d'un modèle de souris transgéniques, confirme les différentes recherches menées sur ce thème depuis quelques années. Nous disposons ainsi d'une série d'éléments convergents qui font que cette hypothèse ne peut plus être contestée. Je ne

connais pas, depuis 1996, un argument scientifique publié qui puisse la contredire.

2 Les incertitudes qui demeureraient ne peuvent donc plus être avancées par ceux qui jugent disproportionnées les mesures préventives mises en œuvre...

En toute rigueur, il faut reconnaître qu'il y aura toujours un espace d'incertitude tant que l'hypothèse du prion n'aura pas reçu de confirmation expérimentale incontestable. Mais même si l'on ne dispose pas d'une connaissance suffisante sur la physiopathologie des encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles, on ne peut qu'être frappé par les données épidémiologiques et le fait que la maladie émerge chez l'homme avec dix ans de décalage par rapport à l'animal. Bien évidemment, en termes de santé publique, la question ne se pose pas. D'ailleurs, tout ce qui est mis en

œuvre repose sur l'hypothèse selon laquelle l'agent bovin a franchi la barrière d'espèce et est passé dans l'espèce humaine.

3 Les résultats du travail publié aujourd'hui étaient-ils connus des experts ? Ont-ils été pris en compte par les spécialistes français et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afsa) pour conseiller au gouvernement de ne pas lever l'embargo vis-à-vis des viandes bovines britanniques ?

Ce travail avait été présenté oralement lors de la réunion sur les maladies à prion organisée fin septembre à Tübingen (Allemagne). Ces résultats ont donc été pris en compte dans l'analyse que nous avons faite le 30 septembre sur la maîtrise du risque infectieux et qui a été transmise au directeur général de l'Afsa.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau



... OU COMMENT INTERNET EST ENTRÉ DANS NOTRE VIE

Architecte, médecin, danseur, cinéaste, footballeur, militant, chasseur de têtes, cuisinier, enseignants, prêtre, détective privé... Les uns se rassemblent en communautés d'internautes ; les autres surfent tout seuls au gré de leurs passions. Mais aucun ne saurait plus se passer d'Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX, 48 F

Télérama
Prenez votre culture en main.

www.telerama.fr

Vins de Provence

Issus du bord de mer ou bien des hautes terres, ils sont les fruits variés du climat méditerranéen

DANS LA SEMAINE précédant le temps de l'avent, le pays d'Arles est en émoi. Les santons se préparent pour la fête. L'ange « Boufaréou » ordonne la cérémonie. Les villageois de la crèche sont tous présents sur le marché de Noël, du pêcheur (*lou pescadou*) qui prépare la morue du « gros souper », au meunier (*lou mouniè*), suivi du boulanger (*lou fourmiè*), celui des fougasses et de la « pompe à l'huile ». *Lou rabassié* (caveur de truffes) vient du Vaucluse par les sentiers et les drailles. *Barricairé* (tonnelier) et *vigneiron* (vigneron) attendent pour rejoindre la troupe; ils font étape aux Baux-de-Provence.

Ils sont venus de tous les horizons de la Provence, paysages aux couleurs vives sur fond de mistral et de lavande, présenter les vins dont ils sont fiers. Ce sont des vins de bord de mer ou bien des hautes terres hérissées de montagnettes. Un territoire tourmenté, formé d'un socle de sédiments calcaires, adossé au vieux fond tyrrhénien des Maures et de l'Estéril. Chaotique en apparence, cette région a en commun le climat méditerranéen, sa flore, dont la truffe, sa faune, dont la bécasse et autres petits oiseaux, et le caractère homogène bien qu'un peu estompé de la culture millénaire de sa population, de sa langue, qui lui donne une unité de civilisation.

Cette harmonie paradoxale s'exprime aussi dans la diversité de ses vins, fort arbitrairement dispersés, mais tous issus de cépages anciens. Il y a deux décennies, on ne comptait guère que quatre modestes appellations d'origine contrôlée entre Aix et Menton: la première, cassis, depuis 1936, un blanc vif et corsé; puis bandol (1941), un rouge chatoyant assuré d'une belle longévité, issu principalement du cépage mourvèdre; palette (1947), une petite appellation accrochée sur les flancs des éboulis calcaires de la vallée de l'Arc; et bellet (1941), avec le cépage braquet, vin des collines qui surplombent Nice.

Sur un cru longtemps que ces vignobles avaient été plantés par les Phocéens. Plus probablement, ce sont les légionnaires romains qui créèrent le vignoble de Palette, aux

lieux mêmes de la victoire de Marius sur les barbares. La vigne fut un puissant agent de romanisation de la « province » narbonnaise.

Bellet, c'est le vignoble niçois. Avant 1830, la bonne société de Turin lui accordait déjà toutes ses faveurs. Sur les 650 hectares de l'aire d'appellation, moins de 10 % sont encore en exploitation: blancs brillants au nez d'aubépine ou de chèvrefeuille à la bouche ample et suave; rosés aux nuances d'églantine; rouges fins et vigoureux aux arômes de pivoine et d'épices. Une quinzaine de producteurs résistent pied à pied à la pression des promoteurs. Les domaines les plus importants sont le Château de Crémant (M. Pisoni) et le Clot dou Baile (Marie-Louise Cambillau).

REPUTATION ANCIENNE

Griffé d'éperons calcaires, l'ouest des côtes de Provence abrite des terroirs maritimes, comme Cassis et Bandol, ou bien les vallées intérieures au pied de la Sainte-Victoire. Le vin blanc de Cassis, frais et capiteux, entrainé dans la prescription du bon Maurice Brun en son menu provençal, sur le Vieux-Port à Marseille. Il accompagnait les melets – *Meletta mediterranea* – en provenance de l'étang de Berre, les olives des Baux – *salonco* et *grossano* – avec le saucisson d'Arles (celui de la maison Milhau).

Vin d'assemblage où le mourvèdre, associé à la grenache, au cinsault ou à la syrah, donne le meilleur d'un terroir homogène de 1250 hectares, le bandol bénéficie d'une réputation ancienne et justifiée. Le Moulin des Costes (famille Bunan), le Château de Pibarnon (Henri de Saint-Victor), le Domaine Tempier (Lucien Peyraud) ou le Château Pradeaux (A. Portalis) ont une production régulière de vins puissants, à la robe intense, aux arômes de fruits rouges, capables d'une longévité qui peut atteindre vingt ans.

Palette est une petite principalité viticole, proche d'Aix, la véritable capitale historique de la Provence. Ce vignoble créé par les carmelites à l'époque médiévale fournissait la cour du bon roi René. Il comptait jusqu'à 500 hectares avant les ravages du phyl-



DESSINS DESCLIOZEAUX

loxiéra. Le prestigieux Château Simone et le Domaine de la Crémade se partagent aujourd'hui les 30 hectares de la plus petite appellation de France, unique conservatoire des cépages rares de la Provence.

Les vins des coteaux des Baux-de-Provence n'ont été longtemps connus que par la magie d'un nom dont Simone de Beauvoir se souvient dans *La Force de l'âge*: « Le vent soufflait sur les Baux, quand j'y arrivai, à la nuit; nous dinâmes en buvant un vin dont je me rappelle encore le nom: le Mas de la Dame. » Le village des Baux, un haut lieu de la gastronomie, fief, dit-on, des descendants du roi mage Balthazar, est devenu en dix ans une petite capitale des vins, attentive aussi à la production de l'huile d'olive, comme au Château d'Estoublon-Mogador.

Autrefois associée aux Coteaux-d'Aix, l'appellation « Les Baux-de-Provence » ne date que de 1995. Deux hommes ont été les artisans de cette évolution. Eloi Dürrbach, le premier, qui créa le Domaine de Trévallon en 1973 (moitié syrah, moitié cabernet-sauvignon) et dont le succès encouragea, à son corps défendant, les vigneronnes des Baux à améliorer la qualité de leur production. Il est aujourd'hui hors l'appellation, en raison de sa réticence à déroger aux règles d'encé-

pageant qu'il s'était imposées. Le second, Jean-André Chariol, propriétaire de l'Oustau de Baumannière et créateur du Château Romanin, qui vient d'être porté à la présidence du syndicat.

Au total, une douzaine de « vigneronnes », dont « il n'est pas certain que tous sachent conduire un tracteur », admet Jean-André Chariol, mais tous motivés par leurs premiers succès. Château Dalmeran (M. Moatti), Domaine Hauvette (Dominique Hauvette), Domaine des Terres Blanches (Noël Michelin), Mas de la Dame (Anne Poniatowski et Chantal Missoffe), Château d'Estoublon Mogador (Valérie et Rémy Reboul-Schneider, assistés par Eloi Dürrbach), voici quelques-uns des nouveaux protagonistes de ce petit vignoble très chic de 325 hectares, regroupé sur huit communes des Alpilles, dont les rouges, souvent élégants et concentrés, sont à dominante de grenache, syrah et mourvèdre, et le cabernet-sauvignon limité à 20 %.

Une production de 8 000 hectolitres par an assurée de trouver preneur en raison de l'exceptionnelle notoriété de cette « île rocheuse au-dessus de la plaine entre Rhône et Durance, un monde en soi d'une étonnante diversité », notait Pierre-Emmanuel, qui séjourna le long de la voie romaine, face au Château Dalmeran et au Domaine de Trévallon.

Jean-Claude Ribaut



Chapon. Une loi en août 1957, trois décrets en mars 1986, avril 1991 et janvier 1995 ont tracé la

voie sacrée pour ce volatile d'anthologie. Le chapon n'est abattu qu'à 32 semaines minimum (16 pour un poulet, 20 pour une poularde) et il aura passé le dernier mois de son existence dans une épinette. Depuis cette cage installée dans l'obscurité, il s'occupera uniquement de se délecter plusieurs fois par jour d'un mélange de céréales et de lait qui rendra au final sa chair abondante et moelleuse. Comment cuire ces colosses qui font dans les 4 kg chacun? Guy Martin, du Grand Véfou, préconise une cuisson de l'animal au deux tiers à la vapeur et pour le dernier tiers au four. Georges Blanc recommande pour sa part la cuisson à la broche. C'est ainsi qu'il le préparera pour son menu du réveillon, « servi simplement avec une poêlée de cèpes et une petite salade de mâche à la truffe ».

Guillaume Crouzet

★ Deux classiques du chapon en Bresse: Les Volailles Mieral, tél. 04-74-30-81-13; Le Chapon bressan, tél. 04-74-25-43-54.

Le chapon de Bresse

Ainsi que le rapportait récemment le *Daily Telegraph*, un couple d'Anglais, Charlotte et Simon Buckhaven, qui avaient cessé, il y a vingt ans, de manger du homard pour ne pas avoir à ébouillanter vivants ces crustacés, se sont remis à en déguster. Ils ont pour cela investi plus de 500 000 francs (53 357 €) d'économies, et mis au point, avec l'aide d'un universitaire de Bristol, le « Crustatun », une sorte de four où les homards sont assommés à coup de décharges électriques de 3 à 5 ampères. De quoi les rendre groggy avant le grand plongeon vers le court-bouillon fatal. Il existe un autre martyr des fêtes de Noël, auquel des âmes charitables pourraient peut-être porter secours. C'est d'une volaille qu'il s'agit, et son supplice a généralement lieu en avril. En Bresse en effet, à cette période, sur les 1,4 million de volatiles destinés à devenir de classiques poulets, 17 000 d'entre eux sont choisis pour être chaponnés.

« A ces jeunes coqs qui ont alors entre huit et dix semaines d'existence, explique Laurent Piroux, chaponneur professionnel, on pratique "l'intercastale". Après deux petites

incisions, on sectionne les testicules, on met un peu de

désinfectant, et on laisse repartir gambader l'animal en attendant le résultat. » Le poulet de Bresse aux fines pattes bleues est une race rustique: en moyenne, seuls 2 % des animaux ne survivent pas à cette opération. Pour le reste, il y a ceux sur qui la castration est un succès, eux dont la crête et les barbillons rouges, attributs de leur virilité, disparaissent peu à peu. Cela représente environ 90 % des cas. Et puis il y a les irréductibles coqs, ceux qui, même privés de testicules, continuent de produire des hormones mâles, ne perdent pas leur bonnet phrygien, et finiront vendus comme de simples poulets.

Notons toutefois que ces demi-castrats font tout de même dans certaines régions de France le bonheur de leurs éleveurs. Ainsi dans le Tarn, Patrick Lucas, un éleveur de renom, les vend sous l'appellation de « coqs vierges ». En prenant soin de les élever aussi longtemps et aussi rigoureusement qu'un chapon, le tout presque à moitié prix d'un original.

En Bresse bien sûr, on s'en voudrait d'agir ainsi. Nous sommes dans le bastion du

GASTRONOMIE

PARIS 1^{er}

L'Epi d'Or
Un des derniers bistrots des Halles
Cadre authentique, Cuisine du terroir
Menu 105 F - Carte 220 F environ
25 rue J-J Rousseau 1er - 01 42 36 38 12

PARIS 5^e

la chasse du tsar
уарская охота
Restaurant-Traiteur
Réveillon de Noël 800 Frs par pers.
St Sylvestre 1999 Frs par pers.
Champagne et vodka à volonté
Musique Tzigane - 121, rue Mouffetard
Tél. : 01.43.31.64.64 - Fax : 01.43.31.60.70

PARIS 6^e

LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistro parisien de
rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et
Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 6^e

Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 5^e

"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)
les MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
127 F - 169 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE",
renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25

PARIS 7^e

LA TERRASSE
Face à l'École Militaire, qualité et tradition.
au 1^{er} étage son restaurant gastronomique
Menu 180 F (vin et café compris)
Menu prestige à 215 F avec homard.
- Bloc d'huitres -
2 pl. de l'École Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

PARIS 7^e

REVEILLON NOËL
350 F TOUT COMPRIS
MENU TOUT COMPRIS AVEC ANIMATION
MUSICALE ET DANSANTE
ST-SYLVESTRE
1 200 F TOUT COMPRIS
APERITIF, VIN A VOLONTÉ, CAFÉ, CHAMPAGNE
NUIT DANSANTE AVEC DISC JOCKEY -
COTILLONS - SOUPE A L'OIGNON DU PETIT MATIN
Kir Royal et amuses-bouche - Bloc de foie
gras et verre de Monbazillac - Coulbiac de
Saumon - Filet de bœuf sauce aux morilles -
chèvre en salade - Truffe au chocolat
blanc et zestes d'orange confits, Café.
LES MINISTÈRES
30, rue du Bac - Rés. 01.42.61.22.37
DEPUIS 1919 LE RESTAURANT DE LA BELLE ÉPOQUE

BOUTEILLES

Quatre AOC Les Baux-de-Provence

DOMAINE HAUVETTE 1996

■ C'est le caractère qui domine dans la production de ce modeste domaine de 5 hectares en AOC. Caractère du sol – en coteaux drainés naturellement, à forte charge caillouteuse, exposés plein nord – qui se conjugue avec un encépagement classique de 40 % grenache, 35 % syrah et 25 % cabernet-sauvignon, pour produire un vin de texture dense et puissamment aromatique. C'est ce que cherche Dominique Hauvette, qui, avec la culture biologique, « attache la plus grande importance aux soins culturaux afin d'intervenir le moins possible pendant la vendange, manuelle ». La vinification obéit aux mêmes lois, sans acidification, levurage, ou enzymage. Cuvaison de deux à trois semaines, élevage de dix-huit mois en foudres pour le grenache et en fûts pour les autres cépages. Le résultat est un vin profond qui exprime ces exceptionnelles qualités après cinq à sept ans.

★ Domaine Hauvette rouge 1996 : 110 F (16,77 €) la bouteille TTC.
Dominique Hauvette, chemin du Trou-des-Bœufs, La Haute Galine, 13210 Saint-Rémy-de-Provence, tél. : 04-90-92-03-90.

CHÂTEAU DALMERAN 1997

■ Le long du chemin romain, le vallon connu sous le nom d'Almeyran comportait déjà, en 1531, des plantations de vignes et d'oliviers. Le vignoble d'une dizaine d'hectares est protégé par de très vieux pins d'Alep et par des chênes verts tordus par le mistral. Les cyprès confèrent à l'ensemble un air de Toscane. Sur un sol argileux et calcaire avec d'importants dépôts caillouteux, l'encépagement est limité à la syrah, au grenache, cabernet-sauvignon et cinsault, pour les rosés, d'ailleurs excellents. Les rendements sont aussi volontairement limités à 35 hectolitres à l'hectare. Culture traditionnelle, sans engrais chimiques ni désherbant. Le millésime 1997, en rouge, exprime déjà une belle intensité aromatique, où le fruit est encore présent. C'est un vin qui pourra rester quelques années en cave. Il est déjà le compagnon apprécié de belles viandes rouges et des grives, surprises à picorer les derniers raisins après la vendange.

★ Château Dalmeran rouge 1997, 70 F (10,67 €) TTC la bouteille.
Alain et Michèle Moatti, 45, avenue Notre-Dame-du-Château, 13103 Saint-Etienne-du-Grès. Tél. : 04-90-49-05-98.

CHÂTEAU ROMANIN ROUGE 1996

■ De parcelles atypiques au flanc nord des Alpilles, grâce à la biodynamie, à un nouvel encépagement et à des rendements maîtrisés, Jean-André Chariol a fait en dix ans un vignoble dont les progrès sont réguliers et remarquables. Tout en admettant que « la biodynamie n'est pas la panacée », il dresse un bilan positif de cette méthode de culture: « Des vignes en bonne santé, aux racines profondes, qui ne nécessitent le secours d'aucun arrosage ». C'est pour lui « l'expression la plus sûre du terroir », au moment où chaque région produit « des vins parfaits, mais bien souvent anonymes ». Tel n'est pas le cas du Château Romanin dans les millésimes 1996 et 97, assez voisins, dont les mourvèdres, en 1996, ont été particulièrement réussis. Soit un rouge intense et profond, qui exprime déjà une belle persistance aromatique à dominante de cassis et de framboise. Deux bouteilles destinées à accompagner l'agneau, les grillades aussi bien qu'une olivade de volailles.

★ Château Romanin 1996-97 : 72 F (10,98 €) TTC la bouteille.
Château Romanin, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : 04-90-92-45-87.

MAS DE LA DAME, CUVÉE DE LA STÈLE 1997

■ En 1889, lors de son séjour à l'hôpital Saint-Paul, à Saint-Rémy-de-Provence, Vincent Van Gogh, sensible à la beauté du site, immortalisa le mas. Le Mas de la Dame fut célébré aussi par Simone de Beauvoir, mais son vin n'avait alors que de lointains rapports avec la production actuelle. Les vins du Mas de la Dame sont aujourd'hui issus de culture raisonnée par la recherche constante du maintien de l'équilibre naturel du sol et de la plante.

Les fertilisations mettent en œuvre des produits naturels: compost à base de fumier de mouton, marc de raisin. La protection contre les maladies est assurée à l'aide de produits n'ayant aucune molécule de synthèse et ne laissant aucun résidu dans le vin. Le meilleur de la production, la cuvée de la Stèle, associe le grenache, qui assure puissance, finesse et souplesse, le cabernet-sauvignon, pour ses arômes de fruits rouges, et la syrah, qui lui confère une robe élégante et une note florale. Le vin évolue lentement dans des fûts de chène neufs, avant d'être collé pour être mis en bouteilles sans filtration. Il pourra être bu chambré dès maintenant, ou vieilli en cave pendant plusieurs années.

★ Cuvée de la Stèle rouge 1997 : 72 F (10,98 €) la bouteille.
Mas de la Dame, 13520 Les Baux-de-Provence. Tél. : 04-90-54-32-24.

J.-C. R.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

PARIS 7^e

Thoumieux
SPECIALITE DE CASSOLET
et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7^e) Tél. 01.47.05.49.75

PARIS 15^e

A TIPAZA
COUSCOUS - TAGINES
GRILLADES AU FEU DE BOIS
Poissons - Carte env. 160 F
155, rue Saint Charles
☎ 01.45.54.01.17 - Ouvert TLJ.

PARIS 12^e

Les SAVEURS de PRINTEMPS
"une cuisine de goûts pour des gens de goût"
Exceptionnel menu des 4 cuisines régionales
Sichuan, Shanghaï, Canton, Pékin à 150 F et Carte
23, avenue Docteur Arnold Netter
☎ 01.44.68.99.99 - Fermé Lundi

PARIS 14^e

MONIAGE GUILLAUME
Cheminée, Spécialités de Poissons
et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
OUVERT LE 25 DEC. AU DEJEUNER
88, rue de la Tombe-Issire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 15^e

LA MAISON DE L'ESCARGOT
79, rue Fondary
01.45.75.31.09 Depuis 1894

Brésil, 500 ans d'imagination culinaire

On dit de certaines cuisines qu'elles ne gagnent rien à voyager mais les chefs carioques ou bahianais de Paris, épaulés par écrivains et musiciens, affirment que ce n'est pas le cas de leur gastronomie

DANS Nordeste, le nouveau roman de notre collaborateur Eric Fottorino, on commence par rencontrer des enfants brésiliens miséreux qui mangent de la terre, mais le livre se termine par une salivante déambulation d'insatiable dans un quartier de Fortaleza où se prépare notamment la *moqueca* de crevettes, que notre confrère pourrait d'ailleurs retrouver au Botequim, à deux pas du Monde. L'auteur nous guide dans une rue embaumant « le coriandre, le porc fumé, la patate bouillie, le chou, la ciboulette » et

exposant « une table tapissée d'avocats-beurre, papayes et fruits de la passion ».

Tout le Brésil ou presque est là avec cette cohabitation entre pauvreté et sensualité, non seulement sans acrimonie (il y a comme toujours des exceptions) mais encore distillant une chaude attirance réciproque. Deux concepts opposés, frugalité et chair, sont donc naturellement présents dans la gastronomie de ce pays avec ces abats de l'étable et de la basse-cour, ces bas morceaux du cochon, ces légumes secs, ce râpeux manioc du pauvre peuple amérindien, voisinant avec la violence du jus de canne mué en *cachaça*, la corne scandaleusement abondante des fruits tropicaux, les desserts aux appellations érotiques telle la *creme do homem* (pas la peine de traduire), ou l'entremets de banane à la cannelle et au girofle, couramment nommé *doce de puta*; c'est cette « friandise de pute » qu'« un romancier de Bahia romantique et sensuel fait manger à ses personnages ».

UNE FRICASSÉE PORCINE

Une friandise qui vire au rouge une fois cuite à point et dont Paloma Jorge-Amado nous livre la recette simplissime dans *La Cuisine bahianaise*, savoureux et savant memento culino-littéraire que la fille de l'écrivain brésilien a tiré de l'œuvre de son père, y ajoutant les nécessaires détails pratiques. C'est fait dans le même esprit filial et épique que celui de Sylvie Durbet-Giono, qui naguère nous avait fait connaître ses recettes familiales-manosquines dans *La Provence gourmande de Jean Giono*. D'ailleurs le compositeur Darius Milhaud, de vieille branche judéo-aquisitaine, n'avait-il pas coutume d'affirmer

que son terroir provençal « s'étendait du Liban au Brésil » ?

Gastronomiquement, pour revenir au Brésil, qui fête en 2000 et sa découverte par les Portugais et la naissance de sa cuisine, nous avons affaire à un univers panatlantique, débiteur des deux rives, l'eurafricaine et la sud-américaine : poissons, viandes, végétaux, alcools ont été dénichés ou transportés par les Portugais puis accommodés, pimentés, *brasilisés* par Africains et mulâtres. Amado a mis en littérature, à propos d'un *sarapatel*, inoubliable fricassée porcine, la non moins mémorable cuisinière Andreza, « royal morceau de négresse, palmier impérial, brise matinale, proue de navire, souriant de tout son orgueil et de sa royauté en broyant des piments pour la sauce ».

Ça donne faim partout mais, bon Dieu, où trouver à Paris au moins un reflet de ces plats où le moindre rognon de cochon, la plus classique tranche de morue, ne se produisent qu'avec citron vert, poivrons, menthe, ciboule, coriandre, tomates, ail, laurier et lard fumé ? Commençons peut-être par appréhender le goût exporté des Brésiliens au milieu de



Un menu brésilien, mélange de frugalité et de chair : la « rabada », à base de queue de bœuf, un plat de morue et de pommes de terre, « zé do pyo », et des langoustines.

leurs frères de l'Union latine - cette organisation internationale méconnue fondée en 1954, prenant le globe en écharpe de la Roumanie au Chili, siégeant à Paris et Saint-Domingue et dont le militant français Philippe Rossillon (1931-1997) pensait qu'elle formerait au XXI^e siècle le principal pôle de résistance à la nord-américanisation de la planète.

Entrons donc au nouveau Café Latina, tout bêtement sur les

« Champs » : trois étages de samba, cachaza et feijoada... Pour la Saint-Sylvestre 1999, le chef des lieux servira son *vatapa*, pain perdu - mais de luxe puisque escorté de saint-jacques, saumon et langoustines. C'est pour s'envoyer un *vatapa* sans doute moins huppé mais tout aussi onctueux de lait épais de coco que dans *La Boutique aux miracles* le héros d'Amado « fuit les notables et refuse un dîner en son honneur, déclinant le menu raffiné et le discours

d'un académicien » pour pouvoir déguster tranquillement son *vatapa* au Marché-Modèle d'où il a vue sur des « morceaux de fruits au-dessus de la mer ».

Au Latina vous verrez de jeunes beautés des deux sexes, surtout latines ; comme d'ailleurs au Terra Samba, *churrasqueria* près de la rue de Lappe, un gril avec spectacle brésilien changeant chaque soir et où les brochettes servies brûlantes, en *rodizio* au bout d'une longue pique, sont ici composées de huit poissons différents. Tous ces mets sont abondamment arrosés : jus de maracuja et goyave, bière Brahma du Brésil, vins du Chili, et bien sûr, derechef, *cachaça*, cette *aguardente* que d'aucuns, casse-cou, renforcent de rhum ou de vodka, tandis que d'autres, plus timides, se contentent d'y jeter des portions de ces citrons nains, ingrédient à la fois suprême et populaire, dont la senteur tonique efface miraculeusement, au moment de la digestion, tous les fumets du repas.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Adresses

- **Dîner.** A Paris, avec spectacle : *Terra Samba*, 6, passage du Thiéry, 11^e, tél. : 01-48-07-80-05 ; 165 F (25,15 €) pour le rodizio de huit poissons. *Café Latina*, 114, av. des Champs-Élysées, 8^e, tél. : 01-42-89-98-89 ; 250 F (38,11 €) et 1 200 F (182,94 €) pour la Saint-Sylvestre. *Brasil Tropical*, 36, rue du Départ, 14^e, tél. : 01-42-79-94-94 ; de 400 F à 700 F (60,98 € à 106,71 €) sans spectacle. *Botequim*, 1, rue Berthollet, 5^e, tél. : 01-43-37-98-46 ; 220 F (33,54 €).
- **Faire son marché.** Central do Brasil, 15, rue Molière, 75001, Paris, tél. : 01-55-04-76-70.
- **A lire.** L'œuvre de Jorge Amado a été publiée par Stock, Messidor et Gallimard. *La Cuisine bahianaise dans l'œuvre romanesque de Jorge Amado*, par Paloma Jorge-Amado, Le Laquet, 46600, Martel, 110 p., 80 F (12,20 €). *Nordeste*, d'Eric Fottorino, Stock, 235 p., 115 F (17,53 €). Et l'excellent guide *L'Amérique latine à Paris. An 2000* (104 p., 49 F, 7,47 €), diffusé par Hadriana, tél. : 01-42-66-60-40.

LA RECETTE DE...

PALOMA JORGE-AMADO

Moqueca de peixe (moqueca de poissons).

Pour 10 personnes : 3 kg de poissons (divers), 3 gros citrons, 3 grosses tomates, 1 bouquet de coriandre fraîche, 3 gros oignons, 3 gousses d'ail, 2 poivrons, 1/2 tasse d'huile d'olive, 1 tasse d'huile de palme, lait épais d'une noix de coco, piment à volonté.

Temps de préparation : 35 min,

temps de cuisson : 30 min. Matériel : cocotte.

Nettoyez le poisson au citron. Hachez finement 1 tomate, 1 oignon, 1 poivron, la coriandre et l'ail, puis ajoutez le jus des 3 citrons et mélangez bien. Incorporez ce hachis aux poissons, salez et disposez dans la cocotte, de préférence en terre. Coupez les tomates en rondelles, émincez oignons et poivrons restants et disposez-les sur le poisson, ainsi que le piment. Arrosez le tout d'huile d'olive et d'huile de palme

(1/2 tasse), couvrez et faites cuire à feu doux trente minutes, sans ajouter d'eau. Un peu avant la fin de la cuisson, versez le lait de coco et arrosez avec le reste de l'huile de palme. Servez avec du riz blanc et de la *farofa* à l'huile de palme. La *farofa* est une préparation à base de manioc et crevettes séchées.

Jorge Amado évoque une « moqueca de poisson tout frais pêché, à la sauce au lait de coco relevée », dans *La Terre aux fruits d'or*.

SAVOURER L'AN 2000

Réveillon Grand Siècle
2000 Frs ttc

orchestre
boissons à volonté

service en tenue
d'époque

Coquille de petites St Jacques
Foie gras frais de Canard
Homard sauce Cardinal
Sorbet aux Pommes vertes
Noisettes de chevreuil des Chasses Royales
Crottin rôti au Miel caramélisé
Soufflé glacé Lully
Café, Mignardises et Chocolats Grand Siècle
Champagne Brut 1ers crus, Sancerre Blanc
Chateaufort du Pape Rouge

LA TAVERNE
24 BOULEVARD DES ITALIENS 01 55 33 10 00

DIVAY FOIE GRAS D'OIE

Mi-cuit entier, au naturel, au détail, à la coupe : **650 Francs le Kilo**

En TERRINES de porcelaine à feu	
250 grammes :	270 Francs
500 grammes :	480 Francs
1 kilo :	780 Francs

Saumon fumé norvégien tranché main : 320F le kilo.
Vins de Sauterne. Boudin Blanc Truffé. Caviar.

DIVAY CHARCUTERIE À L'ANCIENNE !

4 rue Bayen, 75017 PARIS, M^o Ternes. Tél. : 01.43.80.16.97.

1 SEUL POINT DE VENTE !

RESTAURANTS DE HAUTE MER

le bar à huîtres

REVEILLON DU SIECLE SOIREE PRIVEE 1 250 FRS

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse @ Vavin • 01 43 20 71 01
St GERMAIN : 33, Rue St Jacques @ St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais @ Bastille • 01 48 87 98 92

<http://www.lebarahuîtres.com>

Pour le Millénaire

Le Paquebot de la Forme vous invite à embarquer à sa dernière escale pour **l'an 2000**

Du 27 décembre 1999 au 2 janvier 2000, une croisière virtuelle vous emmènera en Océanie, Afrique du Sud, à Copacabana, au Texas, à Paris et à Macao.

Ce voyage de rêve, riche de Santé, Bien-Être et Gastronomie vous est offert, pour 6 nuits à l'Hôtel et 5 jours de Cure à 11 999 F.

Ce forfait inclut l'hébergement en chambre double, la demi-pension, les soins de thalassothérapie, le Réveillon du 31 décembre et le Brunch du 1^{er} janvier.

Réervations : 02 97 67 68 00

Miramar Crouesty
Hôtel et Institut de Thalassothérapie Louison Bobet
Port Crouesty - 56640 Arzon

WEPLER

SAINT-SYLVESTRE
Menu 1 200 F
Orchestre - Cotillons

14, place Clichy
01 45 22 53 24
www.wepler.com

La Chope d'Alsace

NOËL
Menu Réveillon 260 F

SAINT-SYLVESTRE
MENU DU MILLÉNAIRE
ANIMATION MUSICALE
CADEAU SOUVENIR
950 F

L'APÉRITIF ET SES AMUSE-BOUCHES

LE SAUMON CRU MARINÉ AUX GRAINS DE CAVIAR

LE FOIE GRAS FRAIS DE CANARD AU NATUREL
OU LA FANTAISIE D'ESCARGOTS À LA CHOUCRUTE

LE CIVET D'OIE AU PINOT NOIR
OU LE COEUR DE FILET DE BŒUF AUX MORILLES
OU LE GRATIN DE SANDRE ET LANGOUSTE

LES ENTREMETS DU NOUVEL AN 2000
OU LA TULIPE DE SORBET ARROSÉE

Chaque plat est accompagné d'un verre de vin extrait du domaine E.Klippel

4, CARREFOUR DE L'ODEON 75006
RESERVATION : 01 43 26 67 76

Robe du soir,
Caviar...

les Perles de Vendôme

Dîner léger avant le lever de rideau ou souper raffiné aux douze coups de minuit ? En ces périodes de fêtes, réveillez vos envies avec un grain de luxe : perles de Sévruga, d'Oscietre ou de Béluga, médaillons de foie gras ou rivières de saumon, nos assiettes gourmandes sont des bijoux maison.

À la carte

1, place Vendôme
75001 Paris
Tél. 01 55 04 55 62

Réveillon An 2000
Disc-Jockey et champagne à volonté **1000 F.**

Cocktail

Cannelloni de saumon "Do Brazil"
Escalope de foie gras poêlée à la Moscovite
Médaillons d'autruche à la Zingara
Stilton macéré au Porto, servi à la cuillère
Bouquet de saveurs pour l'an neuf
Fin moka et mignardises

l'Alsace à Paris
9, place Saint-André-Des-Arts 75006 Paris Tél : 01 43 26 89 36

Pluie et vent à l'ouest

MERCREDI. Les nuages seront nombreux au cours de la journée et il pleuvra sur le Nord-Ouest. Seules les régions de la façade est bénéficieront encore de périodes ensoleillées. Avec l'arrivée d'air océanique, les températures seront globalement en hausse.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. - Le ciel sera couvert et pluvieux tout au long de la journée. Les pluies, faibles le matin, seront plus marquées l'après-midi. Le vent de sud à sud-ouest soufflera jusqu'à 80 ou 90 km/h en rafales près des côtes. Les températures atteindront 9 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Dans l'après-midi, des pluies gagneront progressivement l'ensemble des régions. Sur les régions côtières, le vent de sud se renforcera et soufflera jusqu'à 80 km/h en rafales. Les températures maximales seront comprises entre 7 et 9 degrés.

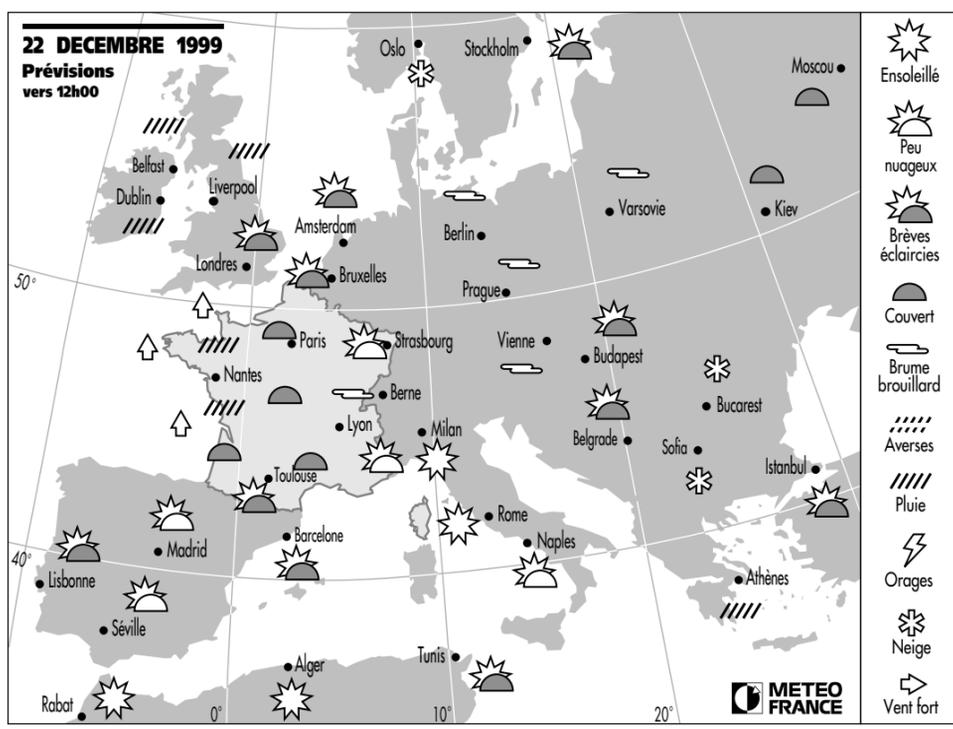
Champagne, Lorraine, Alsace,

Bourgogne, Franche-Comté. - Les bancs de brouillards givrants ou nuages bas seront fréquents au lever du jour. L'après-midi, des nuages d'altitude gagneront les régions le plus à l'ouest. Les températures seront comprises entre 1 et 4 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les nuages domineront la journée avec une exception sur les régions pyrénéennes, où de belles éclaircies se développeront. Les températures pourront atteindre 12 ou 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les nuages circuleront tout au long de la journée. Les températures resteront basses dans les vallées alpines. Plus à l'ouest, elles atteindront 9 ou 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur le Languedoc-Roussillon, la grisaille sera au menu et il pleuvra l'après-midi. Sur les autres régions, le temps restera bien ensoleillé. Les températures maximales seront comprises entre 11 et 13 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE. Quatre sites Maeva (Arc 1 800, Les Menuires, Camargue et Valescure) proposent des forfaits pour célébrer l'an 2 000, le temps d'un week-end (du vendredi 31 décembre au dimanche 2 janvier) ou pendant quatre jours (du 29 décembre au 2 janvier). Ambiance festive, atmosphères années folles, guinguettes, jazz ou pop, et concours pour gagner un tour du monde pour 2 personnes. A partir de 1 980 F (302 €) par personne pour 2 nuits, en demi-pension (de 2 980 F, 454 €, les 4 nuits). Réductions pour les enfants. Renseignements au 01-46-99-53-53.

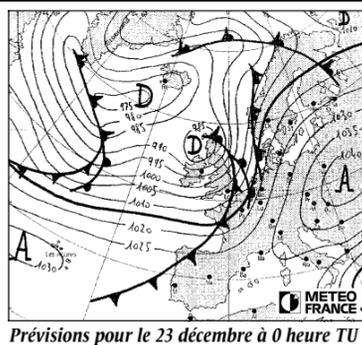
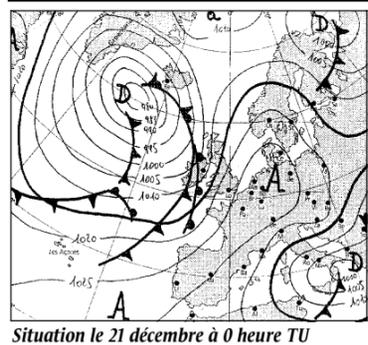
SUISSE. Suisse tourisme vient d'ouvrir un site Internet (www.MySwitzerland.com), véritable système d'information, d'offre et de réservation guidant les hôtes aisément et rapidement vers le canton et les activités souhaitées. Une page d'accueil permet de sélectionner langue et pays d'origine afin de bien moduler ses choix.

PRÉVISIONS POUR LE 22 DÉCEMBRE 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	0/11 N	NANCY	-3/5 N
BIARRITZ	5/15 C	NANTES	3/11 P
BORDEAUX	2/12 C	NICE	2/12 N
BOURGES	-1/8 C	PARIS	0/8 C
BREST	7/12 P	PAU	3/14 N
CAEN	1/8 P	PERPIGNAN	3/12 C
CHERBOURG	1/9 P	RENNES	4/11 P
CLERMONT-F.	-1/8 C	ST-ETIENNE	-1/1 C
DIJON	-3/5 N	STRASBOURG	-3/3 N
GRENOBLE	-3/8 N	TOULOUSE	2/11 N
LILLE	0/6 C	TOURS	0/8 C
LIMOGES	1/8 C	FRANCE outre-mer	
LYON	-2/7 N	CAYENNE	23/28 P
MARSEILLE	1/12 N	FORT-DE-FR.	24/28 S
		NOUMEA	21/25 S

PAPEETE	25/30 P	KIEV	-6/-5 C	VENISE	-4/3 C	LE CAIRE	15/22 S
POINTE-A-PIT.	22/29 S	LISBONNE	11/14 N	VIENNE	-7/-4 C	NAIROBI	16/25 S
ST-DENIS-RÉ.	23/28 S	LIVERPOOL	6/10 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	19/24 P
EUROPE							
AMSTERDAM	-1/6 N	LONDRES	5/12 N	BRASILIA	19/27 S	RABAT	9/17 S
ATHENES	9/15 P	LUXEMBOURG	-4/2 C	BUENOS AIR.	16/28 S	TUNIS	6/13 N
BARCELONE	8/13 N	MADRID	2/9 S	CARACAS	23/26 S	ASIE-Océanie	
BELFAST	3/8 P	MILAN	-4/2 S	CHICAGO	-12/-8 C	BANGKOK	16/24 S
BELGRADE	-6/-3 N	MOSCOW	-8/-6 C	LIMA	18/19 P	BEYROUTH	18/21 S
BERLIN	-4/1 C	MUNICH	-12/-1 C	LOS ANGELES	13/16 C	BOMBAY	19/32 S
BERNE	-8/3 C	NAPLES	3/7 S	MEXICO	4/19 S	DJAKARTA	26/29 C
BRUXELLES	1/7 N	OSLO	-6/-4 *	MONTREAL	-8/-5 S	DUBAI	17/26 S
BUCAREST	-8/2 *	NEW YORK	4/17 S	NEW YORK	0/3 S	HANOI	8/14 S
BUDAPEST	-6/-1 N	SAN FRANCIS.	8/15 S	SANTIAGO/CHI	13/30 S	HONGKONG	5/10 S
COPENHAGUE	-3/1 N	SEVILLE	-9/4 C	TORONTO	-7/-5 S	JERUSALEM	12/23 S
DUBLIN	4/9 P	ROME	-4/6 S	WASHINGTON	-1/4 S	NEW DEHLI	4/23 S
FRANCFORT	4/2 C	SEVILLE	-9/4 C	AFRIQUE		SEUL	-8/-2 S
GENEVE	-1/6 S	ST-PETERSB.	-10/-5 *	ALGER	5/15 S	SINGAPOUR	24/29 P
HELSINKI	-5/-3 N	STOCKHOLM	-7/-2 N	DAKAR	20/26 C	SYDNEY	17/22 C
ISTANBUL	5/7 N	TENERIFE	-7/-3 C	KINSHASA	22/25 P	TOKYO	3/8 S



PRATIQUE

Le toilettage, pour la santé et l'esthétique de l'animal

LES ÉPAGNEULS BRETONS, boxers ou bergers allemands peuvent se passer de toilettage : un brossage régulier suffit. En revanche, pour toutes les races de chiens à poil long ou frisé (briard, griffon, fox, chow-chow, cocker, lévrier afghan, bichon, caniche), le toilettage est nécessaire pour ne pas laisser s'accumuler les bourres qui empêchent la peau de respirer. Il contribue donc à l'hygiène et à la santé du chien, en le débarrassant à la fois des poils morts et d'éventuels parasites : puces, tiques. Il améliore également le confort de l'animal (coupe des poils longs qui ont tendance à s'emmêler), et joue un rôle majeur en matière d'esthétique. Un travail soigné mettra en valeur les qualités morphologiques du chien et atténuera ses défauts : pattes trop fines ou trop grosses, dos voûté, museau trop long. On laissera des poils sur la gorge d'un setter pour dissimuler les fanons.

Les professionnels proposent plusieurs types de coupes au choix de leur clientèle. Ainsi, pour le caniche : « agneau » (corps et pattes rasés), « mouton » (le corps est rasé mais des poils subsistent au niveau des pattes) et « peluche » (coupe aux ciseaux qui laisse le poil

frisé), qui peuvent s'accompagner, selon le désir du maître, d'une tête « ronde », d'un « museau rasé », ou encore d'une « moustache française ».

L'ÉTAPE DÉLICATE DU SÉCHAGE

Ces coupes ne conviennent pas pour les concours canins. Un chien destiné à être présenté en première instance ou en confirmation au gotha des pedigrees aura le corps sculpté selon les canons internationaux de la coupe « puppy », de la « toilette moderne », ou éventuellement des coupes « anglaise » ou « lion ». Cette dernière, qui remonte aux années 1900, est passée de mode, mais les juges s'en satisfont encore, même si le malheureux animal a l'air tout droit sorti de *L'Illustration*. Comme les noms des coupes ne sont pas normalisés, professionnels et clients ont intérêt à se mettre d'accord avant le début des opérations sur le travail à effectuer.

Tout commence par un démêlage, pour éviter la formation de nœuds lors du lavage. Il faut également enlever le gros des poils, selon une technique qui varie en fonction des espèces : coupe aux ciseaux pour le caniche, épilation pour le

cocker. C'est l'occasion pour le toilettéur consciencieux de repérer les anomalies, une blessure par exemple. « Un jour, j'ai vu une vilaine croûte sur l'arrière-train d'un chien âgé ; j'ai immédiatement téléphoné à son maître pour qu'il m'autorise à alerter le vétérinaire. L'animal avait contracté un abcès à la suite d'une morsure ; le toilettage a été remis à plus tard ! » raconte Catherine Couque, toilettéeuse rue Le Goff à Paris.

On passe ensuite au lavage, en grande ou petite baignoire, selon la taille du chien. « Le film cutané se détruit quand on le lave, il faut donc appliquer une crème reconsti-

tuante », explique un toilettéur. Selon le docteur Valérie Freiche, de l'École vétérinaire de Maisons-Alfort, « le sébum sécrété par les follicules pileux se reconstitue naturellement. De plus, certains shampooings dermatologiques antipelluculaires sont tout à fait adaptés à l'animal et peuvent être appliqués trois fois par semaine ». Le séchage est une étape délicate, car l'animal supporte mal les appareils bruyants.

On utilisera éventuellement l'aspirateur à eau et le séchoir pulvérisateur, qui a un effet lissant sur le poil. Les chiens de petite taille seront séchés à la main dans une serviette. Le toilettéur termine par

les finitions à la tondeuse ou aux ciseaux.

Tout comme le coiffeur, le toilettéur dispose d'une gamme étendue de produits cosmétiques : spray blancheur ou shampooings qui renforcent la couleur, laque souple, conditionneurs, et même des parfums spéciaux à la vanille, à la pomme verte ou au chèvre-feuille ! Pierre de Mascureau, de la Société centrale canine, s'élève contre tous les excès, notamment le poudrage du chien ou les teintures, qui peuvent se révéler nocives.

L'épreuve du toilettage n'est pas toujours appréciée de l'animal, qui doit être immobilisé sur la table par

des sangles afin d'éviter toute chute et pourvu d'une muselière, s'il se révèle trop agressif. Le toilettéur n'a pas le droit d'endormir le chien, car il s'agit là d'une pratique médicale réservée au vétérinaire. En général, les professionnels refusent la présence du maître pendant la toilette, « car elle rend l'animal capricieux, voire insupportable ».

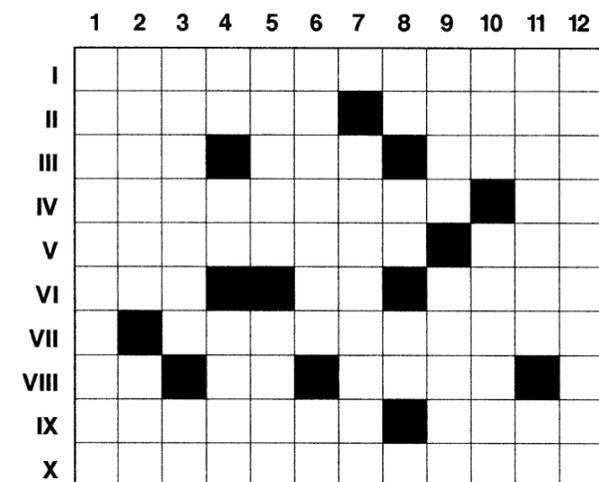
Comment choisir un bon toilettéur ? Il existe un diplôme d'Etat : le brevet de toilettéur canin. D'autre part, le Syndicat national professionnel du chien (SNPC) a défini quatre « grilles de compétences », correspondant aux spécialisations « caniche », « épilation », « spaniel » et « autres poils ». Diplôme et qualifications sont affichés dans la vitrine. On peut aussi s'assurer que le salon correspond aux normes d'hygiène : il doit être entièrement carrelé et le matériel désinfecté après chaque utilisation. Enfin, l'attitude du chien sera un précieux indicateur : s'il ne manifeste pas trop d'appréhension à l'entrée, et mieux, s'il s'arrête spontanément devant la porte du toilettéur lors d'une promenade, c'est qu'il y est bien traité.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99302

♦ SOS Jeux de mots :
3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTELEMENT

I. A deux, il est le premier. - II. Une façon peu élégante de se reprendre. Due au bacille de Hansen. - III. Doit être heureux. Rendue en partant. Fée ou sorcière. - IV. Mieux grâce à des rajouts. Sa fin va être fêtée. - V. En rajouté beaucoup pour être remarqués. La démocratie en Afrique du Sud lui doit beaucoup. - VI. Pour appeler. Brille sur le Nil. Tendance douteuse. - VII. Faire le vide à l'intérieur. - VIII. Dans la gamme. Voyelles. Victoire de l'Empereur. -

IX. Léopard ou serpent. Qui devra se rendre au palais. - X. Ne nous laisse jamais dans le même état.

VERTICALEMENT

1. Attaque avec ses dents quand elle ne s'attaque pas aux dents. - 2. A l'intérieur du bâtiment. Ecorce moulue. - 3. Accompagne la farce. Dans les habitudes. - 4. Prêt pour être croqué. Préposition. Met tout au sec. - 5. Le fond des choses. Egalité de change. - 6. Bien que réduite, la dernière est confortable. Démonstratif retourné. - 7. Bien

accroché. - 8. Entrent en relation. Sont aussi en relations. Pour tracer. - 9. Carnassier des eaux dormantes. Travailla en surface. - 10. Fourmit de belles poutres. Dur et sonore. - 11. Vagabondage poétique. Aux bouts de tout. - 12. Qui a pris un nouveau départ.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99301

HORIZONTELEMENT

I. Import-export. - II. Nounou. Logea. - III. Crédits. CP. - IV. Ogre. Epanoui. - V. Nu. Eluard. Ss. - VI. Desserte. Ses. - VII. Meunière. - VIII. Is. Bu. Leux. - IX. Tocarde. Lévi. - X. Entrées. Esse.

VERTICALEMENT

1. Inconduite. - 2. Morgue. Son. - 3. Puer. Se. Ct. - 4. Ondées. Bar. - 5. Roi. Lémure. - 6. Tuteuré. Dé. - 7. Spatules. - 8. XL. Arène. - 9. Pound. Iule. - 10. Og. Sexes. - 11. Récuser. Vs. - 12. Tapisserie.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE PROBLÈME N° 153

Infantilismes

1. Tirage : E I O R S S V
- a) Trouvez un mot de sept lettres et placez-le en collante au-dessus de AREU.
- b) Avec ce même tirage, trouvez 4 mots de huit lettres en le complétant avec les 4 lettres de AREU.
- c) Trouvez 5 noms médicaux en -OSE dont la définition et la lettre chère vous sont données :
- Y--OSE, sorte de scoliose.
 - K---OSE, épaissement de la corne de la peau.
 - Y--OSE, trouble de la croissance des ongles.
 - ZOSE, repli sur soi.
 - X--OSE, empoisonnement du bébé.
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.
- d) A E I N R T U. Trouvez 4 sept-lettres. Trouvez l'anagramme d'EPILEUR. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

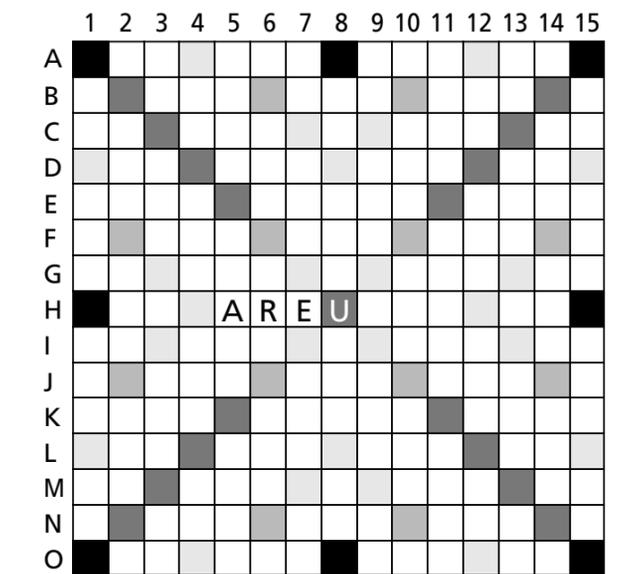
Solutions dans Le Monde du 29 décembre

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corré
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26



Solutions du problème paru dans Le Monde du 15 décembre

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) HILES, B 10, 47
b) HUMILITES, 6 G, 65

c) INFUSAT, O2, 42
d) ENFUTERAI, mettrai en fût, 8 C, 63
e) LESEZ, 12 A, 48-SELTZ, M 3, 48
f) SELLIEZ, K 4, 63, en collante sous KANJI, en double appui.
g) AREU !

Michel Charlemagne

ITALIE 26 millions de pèlerins sont attendus à Rome pour célébrer l'Année sainte, qui débutera la nuit de Noël à 23 h 30 pour prendre fin le 6 janvier 2001. Entre ces deux dates,

de multiples jubilés se succéderont. ● LA VILLE a profité de circonstances pour restaurer la plupart de ses églises, musées et bâtiments. Rome s'est embellie mais n'a pas fonda-

FÊTER L'AN 2000

mentalement changé : les objectifs ambitieux du plan de modernisation ont été revus à la baisse, plusieurs projets abandonnés, et la cité a manqué une occasion de se doter de

nouvelles infrastructures. ● LA SOI- RÉE du 31 décembre proposera aussi bien une veillée de prières à Saint- Pierre que des concerts, classique ou rock.

Rome repatinée pour fêter l'année sainte

Les 26 millions de pèlerins attendus entre le 24 décembre et le 6 janvier découvriront bon nombre d'églises et de bâtiments rénovés. Mais ce grand ravalement ne s'est pas accompagné d'une modernisation des infrastructures

ROME

de notre correspondant

A Rome, l'an 2000 commence la nuit de Noël. Plus exactement vers 23 h 30, lorsque Jean Paul II poussera la porte sainte de la basilique Saint-Pierre et que la lumière jaillira dans tout l'édifice laissé jusqu'alors dans la pénombre. Le pape s'agenouillera sur le seuil tandis que les chœurs entonneront : « *Christ hier et aujourd'hui, fin et commencement* ». Ainsi commencera l'Année sainte, destinée à fêter deux mille ans de christianisme. Ce sera le coup d'envoi d'une succession d'événements essentiellement religieux qui ne prendra fin que le 6 janvier 2001.

Tout d'abord, Jean Paul II procédera à l'ouverture des portes saintes des trois autres basiliques dans lesquelles les pèlerins viendront demander le pardon pour leurs péchés : Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure et Saint-Paul-hors-les-Murs. Puis se succéderont tous les jubilés possibles. A commencer par celui des enfants le 2 janvier puis pour les familles, les jeunes, les sportifs, les policiers, les gens du spectacle, les réfugiés, les évêques, la Curie romaine — impossible de les citer tous.

L'afflux, selon les prévisions, devrait être massif ; au moins 26 millions de pèlerins dont 17 millions d'Italiens et 9 millions d'étrangers, soit pratiquement le double de visiteurs de la normale (14 millions en 1998). De quoi s'inquiéter pour une ville de 2,7 millions d'habitants. Plus de 50 000 personnes ont déjà demandé à assister à la messe de Noël dans la basilique Saint-Pierre. 7 000 heureux élus auront ce privilège. Les autres suivront l'événement sur des écrans géants devant la façade nettoyée et rutilante de la basilique qui, comme ses trois sœurs, a subi une cure de rajeunissement. Bon nombre d'autres églises de la capitale ont profité de l'opération. Une fringale de restauration ! Rome a voulu se refaire une beauté, se redonner un coup d'éclat pour le passage dans l'autre millénaire. Le rafraîchissement était



Rome. La Via della Conciliazione menant de la basilique Saint-Pierre au Tibre.

nécessaire. Il ne s'est pas fait sans mal, au prix d'énormes chaos, de polémiques et d'occasions manquées.

Giovanna Melandri, ministre des biens et activités culturelles, est cependant entièrement satisfaite. « *Mission accomplie ; c'était un défi, un pari que nous avons gagné* », clame-t-elle, avançant une série de chiffres : 245 chantiers sur les 263 programmés ont été terminés et 99 % des fonds débloqués ont été utilisés, soit 44 milliards de livres (22 millions d'euros). Pour la seule ville de Rome, 83 églises, 35 musées et 30 monuments ou sites archéologiques ont été restaurés, réaménagés ou réhabilités. Il en reste seulement quinze pour

lesquels les délais n'ont pas été respectés. Il s'agit d'un véritable coup de jeune, d'un changement radical pour remettre en valeur un passé souvent négligé, voire abandonné faute de moyens et parce qu'il fallait souvent parer au plus pressé. Les 263 interventions sont d'inégale importance, quelquefois modestes, toujours nécessaires, maintes fois essentielles. Pour ne citer que les dernières, le Musée étrusque de la villa Giulia a été enrichi de nouvelles salles et vient de s'ouvrir vers la villa Poniatowski. La Galerie nationale d'art moderne (GNAM) vient également de parachever sa restructuration avec l'ouverture de vingt salles consacrées à la peinture de la première moitié du XX^e siècle, où 600 œuvres sont exposées.

Aux Thermes de Caracalla, il sera désormais possible de visiter les galeries souterraines, tandis qu'à Ostia antica, le vieux port romain d'Ostie, le Museo Ostiense a été rouvert et de nouvelles promenades sont désormais possibles. Au printemps 2000, le Musée des thermes de Dioclétien, complètement réaménagé, sera de nouveau accessible avec de nouvelles salles pour les expositions temporaires. Au même moment, la crypte Bal-

bi, structure médiévale, inconnue du public, permettra de se faire une idée de la Rome de cette époque grâce à un musée qui permettra de suivre l'évolution de la ville et ses différentes strates. Ces travaux ont permis de faire de nouvelles découvertes archéologiques qu'il serait trop long de citer.

Rome sera encore plus belle, plus riche, plus attrayante et surtout plus ouverte en raison d'horaires plus flexibles et de structures d'accueil rénovées. Cet enrichissement vient s'ajouter aux innovations de ces deux dernières années. De la Galerie Borghese au Palais Altemps, en passant par le Palais Massimo, la Centrale Montemartini, la Domus Aurea et tout dernièrement le Musée du Capitole, magnifiquement embellie, la panoplie des nouveautés s'est considérablement élargie. On pourrait y ajouter la Villa Médicis remise à neuf et l'ouverture à l'autonomie de la Galerie d'art moderne dans l'ancienne Brasserie Peroni, en attendant la création du Centre national d'art contemporain dans la caserne Montello, pour lequel le projet de l'architecte anglo-irakien Zaha Hadid a été sélectionné. Rome a changé. Pas trop, heu-

reusement. Elle a dévoilé de nouveaux trésors. Elle s'est préparée pour l'entrée dans le prochain millénaire. A tel point que Giovanna Melandri affirme : « *Je crois qu'il n'y a aucune ville du monde dans laquelle il a été autant fait au cours des deux dernières années.* » Pour cet événement, il avait pourtant été prévu au départ d'autres bouleversements, d'une autre nature, un véritable plan de modernisation de la ville afin d'en améliorer le fonctionnement plutôt chaotique. Finalement, sur ce chapitre, les grandes ambitions — qui, à l'époque, coïncidaient avec celles de faire de Rome la ville des Jeux olympiques de 2004 — ont été considérablement revues à la baisse. Dans le domaine des infrastructures, la municipalité s'est le plus souvent contentée du nécessaire pour faire face à l'arrivée supposée massive de pèlerins sans entreprendre les travaux indispensables pour éviter la paralysie et doter la capitale d'un potentiel pour le développement futur. Depuis Mussolini, rien ne s'est construit dans la ville éternelle et l'auditorium, la grande œuvre de Renzo Piano, symbole du renouveau, ne sera pas achevé avant 2002 (lire ci-dessous). Il est vrai

qu'il n'est pas facile de creuser des trous dans un sous-sol truffé de vestiges. La démonstration en a encore été faite avec la construction du parking sous le Janicule, à l'occasion duquel une villa supposée appartenir à Agrippine a été mise au jour. Chaque fois, les polémiques sur la destruction du patrimoine jaillissent.

Depuis Mussolini, rien ne s'est construit dans la Ville Éternelle et l'auditorium, la grande œuvre de Renzo Piano, symbole du renouveau, ne sera pas achevé avant 2002

Il n'empêche que l'occasion de doter Rome d'infrastructures dignes d'une capitale a été ratée. L'on s'est trop souvent contenté de replâtrages, qui constituent certes des améliorations mais ne faciliteront pas profondément la vie quotidienne, qui risque de devenir un cauchemar au cours du Jubilé. Sans conteste, les travaux d'amélioration des gares, d'élargissement de l'autoroute de l'aéroport et du Grand Raccordo Anulare (GRA, périphérique), d'accueil et de capacité d'hébergement dans les hôpitaux, sont loin d'être négligeables même si l'on est en droit de penser qu'il devrait s'agir de quelque chose de normal hors événement exceptionnel. « *Il a manqué un plan d'ensemble, un projet qui coordonne les différentes interventions. A Rome, on procède avec beaucoup d'improvisation et sans une véritable programmation* », constate l'architecte Massimiliano Fuksas. Il s'agit malgré tout de progrès indéniables et la plus grande partie de ces travaux devrait être achevée pour la fin de l'année, selon Francesco Rutelli, le maire de Rome, qui estime que 91 % des chantiers seront conclus dans les temps. Au total, il y en avait 700. Des grands et des petits. Tout n'est pas encore terminé. Loin de là ! Il suffit de se promener dans Rome pour le constater. Mais Francesco Rutelli l'affirme : « *Tout sera prêt.* » Il reste peu à attendre.

Michel Bôle-Richard

Capodanno pour tous les publics

ROME

de notre correspondant

Si l'on en croit le maire de Rome, Francesco Rutelli, la ville éternelle devrait être « *l'une des capitales mondiales* » du passage à l'an 2000. Le 31 décembre, il y en aura pour tous les publics. Les fervents à Saint-Pierre pour une veillée de prières, les sérieux au Quirinal pour un concert classique, et les fêtards piazza del Popolo pour le rock et l'ambiance. A la piazza di Venezia, nombril de la capitale, rien n'est prévu sinon les badauds qui viendront voir s'égrener les dernières secondes du siècle sur la pendule qui les décompte.

Quatre lieux, quatre carrefours pour le passage du siècle, pour l'arrivée des trois zéros qui, dit-on ici, sont un porte-bonheur. La place Saint-Pierre sera en direct avec Bethléem, et la bénédiction du pape sera retransmise à travers le monde entier. Soirée de prières mais aussi de musique avec différents groupes, de chants (gospels et Sœur Nirmala) et aussi de rock avec Claudio Baglioni parce qu'il s'agit avant tout d'une fête civile, comme le fait remarquer Don Domenico Sigalini, responsable de la jeunesse pastorale, même s'il faut respecter le caractère sacré de la place.

Fête spirituelle au-delà du Tibre et fête classique place du Quirinal, au palais de la présidence de la République, où l'orchestre de la RAI sous la direction de Giuseppe Sinopoli donnera la *Neuvième Symphonie* de Beethoven avec le chœur allemand de Bamberg. Un hommage à l'Europe qui s'achèvera à minuit

avec l'hymne national, tandis que les feux d'artifice exploseront de la terrasse du Pincio pour illuminer la cité éternelle, mais également de l'ancien aéroport de Centocelle afin que tous les Romains, jusque dans les contreforts les plus éloignés, puissent savoir que l'an 2000 est né à Rome dans le jaillissement du feu.

La lumière et la musique salueront donc, sur des modes divers, la naissance d'une nouvelle ère. Piazza del Popolo, ce sera plutôt la fête païenne, celle de la jeunesse avec les chanteurs à la mode, Luciano Ligabue et Alex Britti. En ce réveillon de fin de siècle, la piazza del Popolo, carrefour de la contestation et des manifestations, sera le haut lieu de la jeunesse et de l'ivresse. Traditionnellement, les Romains apportent leurs bouteilles de prosecco ou de spumante pour fêter la nouvelle année. Une foule gigantesque est attendue sur cette esplanade, pendant de la piazza Venezia à l'autre extrémité de la via del Corso.

A Venise justement, minuit se jouera, comme il se doit, sur l'eau avec un feu d'artifice d'une demi-heure face à la place Saint-Marc, qui, aux dires des organisateurs, sera le point d'orgue du siècle. A partir du 23 décembre jusqu'au 7 mars, fin des célébrations du Carnaval, une soixantaine de ponts seront illuminés. A Florence, les festivités dureront vingt-quatre heures et la capitale toscane sera reliée au monde entier via Internet et huit écrans géants.

M. B.-R.

ROME

de notre correspondant

Les pèlerins verront enfin le Colisée débarrassé de ses échafaudages. La carcasse métallique qui masquait une partie de l'édifice depuis 1995, date du début de la restauration, a été retirée. Le ravalement n'est cependant pas terminé, et les échafaudages seront remontés en 2001. Si l'on en juge par la rapidité avec laquelle le nettoyage a été effectué, il faudra sans doute encore quelques années pour qu'ils disparaissent pour de bon. Cela est un premier exemple de la difficulté de faire bouger les choses à Rome.

Le deuxième concerne la construction de l'auditorium, œuvre de Renzo Piano. Les travaux ont débuté au mois de septembre 1995. Tout devait être terminé pour la fin de cette année et par un concert inaugural. Les travaux sont actuellement bloqués et le chantier devrait être confié à d'autres entreprises en raison des retards accumulés. La première salle ne sera en principe terminée qu'à la fin 2000. Pour les deux

Le catalogue des occasions manquées

autres et l'ensemble du projet — qui comporte également un parking —, personne n'ose avancer un pronostic. « *J'ai construit dans le monde entier et j'ai fait au moins cinq salles de musique, la première étant l'Ircam à Paris il y a vingt-cinq ans, mais je n'ai jamais vu cela* », déplore amèrement cet architecte renommé.

BATAILLE ÉPIQUE

Autre illustration : l'aventure du passage souterrain du château Saint-Ange. En raison du goulet d'étranglement provoqué par cet imposant monument édifié par l'empereur Hadrien pour lui servir de mausolée, il avait été décidé de construire une voie souterraine de 1 400 mètres le long du Tibre. Ce projet a donné lieu à une bataille épique entre ses partisans, œuvrant en faveur d'une amélioration de la circulation, et les défenseurs d'un site dont les richesses archéologiques cachées risquaient d'être détériorées. Finalement, il a été décidé de creuser un mini-souterrain de 350 mètres. Il a coûté très cher

et ne résoudra que partiellement les difficultés.

Ces trois exemples sont ceux d'initiatives qui, bon gré mal gré, aboutissent ou devraient aboutir. Il y a aussi tous les beaux plans avortés. Le Jubilé devait être l'occasion de créer de nouvelles infrastructures. « *Nous ferons 400 kilomètres de voie ferrée, et la troisième ligne de métro sera construite. Après l'an 2000, tout le réseau souterrain sera complété et pour les Jeux olympiques de 2004, on ira en métro au Foro Italico (stade olympique)* », avait assuré, le 3 mai 1995, Francesco Rutelli. Les Romains attendent toujours de savoir quand se fera la ligne C de métro entre Saint-Pierre et Saint-Jean-de-Latran, quand se réalisera le projet de tramway de Saint-Pierre en direction de la via Aurelia ainsi que le tramway entre la gare de Termini, piazza Venezia, le cœur de Rome et le Vatican. Des sept nouvelles lignes ferroviaires dont la construction aura été annoncée, aucune n'a été réalisée.

Pour Giovanni Negri, responsable de l'Observatoire laïque sur

le Jubilé, grand dénonciateur du matraquage sur cet événement, il s'agit « *d'une incroyable occasion manquée* ». Le Vatican, par la voix de M^{re} Liberio Andreatta, responsable du secteur pèlerinage, a aussi fait gentiment remarquer que « *pour ce rendez-vous, il aurait fallu de grandes réalisations comme une nouvelle ligne de métro* », ajoutant : « *Espérons que le Jubilé fera réfléchir.* » Sans nul doute, les grandes célébrations de l'année sainte donneront une idée des moyens dont il aurait fallu doter Rome pour qu'elle ne soit pas engloutie par les voitures et les autobus. L'accueil et la restauration du patrimoine ont été privilégiés au détriment des infrastructures durables. Finalement, la seule grande réalisation urbanistique de ce rendez-vous avec l'histoire du christianisme sera le parking du Janicule, projet contesté dans sa finalité, construit sur le territoire du Vatican à l'emplacement du martyr des premiers chrétiens. Cruelle ironie !

M. B.-R.

Les Marianne atypiques de la photographe Majida Khattari

Travaillant sur l'identité, la féminité, l'islam, l'artiste marocaine a réuni dans son œuvre-calendrier des portraits de femmes se débattant contre les difficultés financières et domestiques

C'EST UN CALENDRIER ; les jours s'égrènent accompagnés, chaque mois, par une photo. On ne trouve pas de pin-up déshabillée, pas de paysages pour s'évader mais douze portraits de femmes qui sont tout sauf glamour. Cet objet a pour auteur Majida Khattari, une Marocaine de trente-trois ans installée à Paris qui a obtenu, en 1997, un succès fulgurant et international en dessinant des robes qu'elle montrait dans un défilé-performance mêlant mode, art et religion.

Ce défilé est évoqué dans le n° 2 de la brochure *Des territoires en revue*, produite par l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Dans ce numéro, ses robes sont confrontées à des photos de Casablanca (où elle est née) qui montrent des habitants et de l'architecture, à la fois ville coloniale et ville des pauvres, rêvée et réelle. « Mon travail résulte du goût que j'ai toujours eu, depuis mon adolescence à Casablanca, pour le contraste de l'apparat moderne du corps féminin avec les normes de la tradition islamique. » Majida Khattari est à sa place dans une revue passionnante qui ébauche en cinq numéros une exposition prévue pour le printemps 2001 à l'Ecole des beaux-arts de Paris, qui mettra en tension des témoignages d'artistes sur les notions de peuple, pays, monde et d'étrangeté.

Le calendrier atypique de Majida Khattari est au cœur de ces préoccupations. C'est aussi une évocation de l'an 2000, en décalage avec les dates chrétiennes, avec la représentation d'une femme consumériste et triomphante. Elle a réalisé cette œuvre-calendrier à Beauvais, avec le soutien de l'association Réactif, qui s'occupe de personnes en situation précaire. L'objet, tiré à 1 000 exemplaires (40 F, 6,1 €), peut être accroché dans la cuisine. Il est également montré, après une première exposition à Beauvais à l'automne, aux Beaux-Arts dans l'exposition « Nous nous sommes tant aimés ».

Ce calendrier porte le titre républicain – et ironique – de « Marianne ». « Quand j'ai commencé ce travail, les maires de France cher-

chaient une personnalité pour incarner ce symbole de la République. » Le mannequin Lætitia Casta fut élu, provoquant la grogne de maires. Les Marianne de Khattari sont justement en marge, se débattant contre les difficultés financières et domestiques. Une Capverdienne élève seule ses six enfants ; une Africaine sans papiers a dû abandonner son fils à la seconde femme du père. Sous chaque photo est écrit le nom de la personne, sa date de naissance et cinq dates qui ont compté dans sa vie – justifiées en quelques mots. Enfin, au calendrier chrétien, Majida Khattari a ajouté le calendrier musulman de l'Hégire, en mettant en évidence d'autres jours de fête, notamment le 5 avril, qui correspond au nouvel an – pour les musulmans, nous vivons l'année 1377, l'an 1 commençant en 622.

« COMME DES COPINES »

Cela fait beaucoup d'éléments, beaucoup de références – la femme, le portrait, l'intime, l'an 2000 – qui trouvent leur unité sous la forme du calendrier. Comment Majida Khattari en est-elle arrivée là ? « Pendant trois mois, j'ai dialogué avec des femmes qui avaient besoin de se raconter. Beaucoup sont d'origine étrangère, du Maghreb et de l'Afrique noire, musulmanes. Parler en arabe m'a aidé pour gagner leur confiance. » Elle leur a montré la vidéo de son défilé, a expliqué son travail sur l'identité, la femme, l'islam. Elle leur a parlé de « leurs droits ».

Majida Khattari constate aussi que Beauvais est une ville où des marques de luxe – Chanel, Givenchy (qui affiche Lætitia Casta sur un de ses produits), Saint-Laurent – ont installé des usines de cosmétiques. « J'ai cherché un lien entre cette industrie, que j'ai évoquée dans mon défilé, et la pauvreté. J'ai pensé que ces femmes pourraient s'emparer de produits qu'elles ne peuvent se payer. » Givenchy a accepté de donner des éléments de maquillage pour ces femmes avant qu'elles soient photographiées.

Le projet est casse-gueule, ambigü. D'ailleurs, la plupart des

femmes se méfient, ont peur de finir en portraits de pauvres dans un calendrier d'artiste. Majida Khattari glisse sur la remarque. « Dans mes projets, je joue avec l'idée du luxe, mais je joue toujours avec les femmes, elles s'en emparent. »

Le projet devient acceptable parce que des femmes n'évoquent pas les paillettes sur papier glacé mais témoignent, sortent de l'ombre, prennent corps. Le maquillage, discret, participe de cette émergence d'identité, tout comme les mots qui évoquent leur biographie. Au point que certaines, qui ont refusé, veulent maintenant accompagner un travail qui va se poursuivre. Marianne ? « Personne ne connaissait sa signification. » Les images pour le moins banales ? « Je les ai photographiées en parlant, comme des copines. Seule compte la façon dont elles voulaient être représentées. L'image est très mal perçue dans l'islam, alors, s'afficher dans un calendrier... Beaucoup ont dit non parce que leurs maris ne voulaient pas. Des mères refusent la photo mais l'acceptent pour leurs enfants. D'où une dislocation de la cellule familiale. »

Le calendrier ? « Je voulais un objet que les femmes puissent conserver et qui les associe aux célébrations de l'an 2000, un événement dérisoire à côté de leurs difficultés quotidiennes. » Face à ces difficultés, c'est bien la structure du temps en dates repères qui permet de tenir : le calendrier chrétien pour la scolarité des enfants et la calendarité musulmane pour se rappeler son histoire.

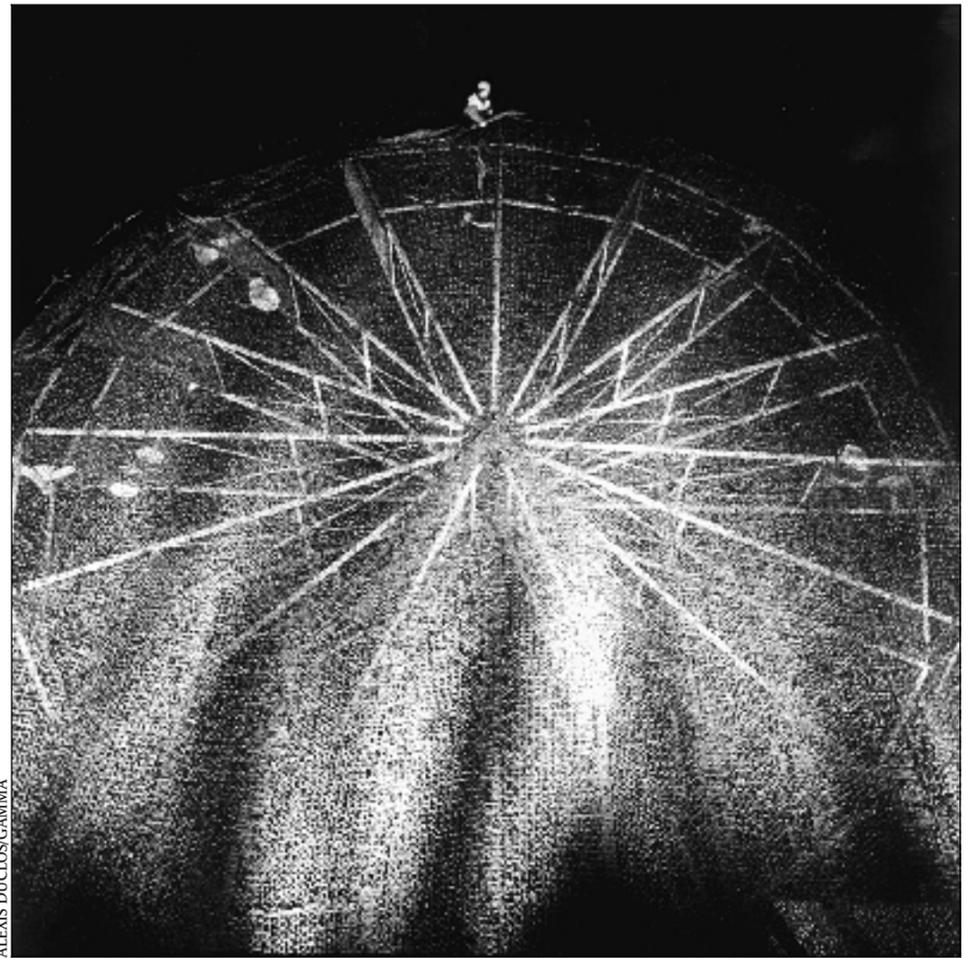
Michel Guerrin

★ « Nous nous sommes tant aimés ». Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6^e. M° Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. Du mardi au dimanche, de 13 heures à 19 heures ; fermé le lundi. 25 F (3,8 €). Jusqu'au 13 février.

« Journal des pays », Des territoires en revue, n° 2, Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 50 F (7,62 €).

LES ROUES DE L'AN 2000

« LA CAMPAGNE MET LES PIEDS DANS LE PLAT », DE JACQUES SIMON



ALEXIS DUCLOS/GAMMA

Un paysagiste « campagnise » les Champs-Élysées

L'OBJET – plus de vingt mètres de haut – est dissimulé sous un filet de camouflage vert. A ses pieds, une poignée d'hommes et de femmes s'agitent autour d'une



console. Le froid est tombé avec la nuit. Un projecteur braque une lumière crue sur le petit groupe. Jacques Simon, barbe courte, cheveux poivre et sel, lève un bras : une épaisse fumée blanche se met à ramper sur le sol et monte le long de la machine qui s'éclaircit de l'intérieur tandis que glisse lentement un filet, dévoilant une antique roue de fête foraine. Celle-ci émet des bruits bizarres, entre le hoquet et le mugissement. « Ce n'est pas encore au point », confie l'homme à la barbe. Une partie de la soirée va être consacrée au réglage des éclairages et des fumigènes.

Jacques Simon est un précurseur. Paysagiste dans les années 60 et 70, quand cette profession qui n'aurait pas grand-monde était peu médiatisée. Avec notamment Jacques Sgard, il fut l'un des artisans du renouveau de l'art des jardins. Son activité fut considérable sur le terrain, dans les grands ensembles et les villes nouvelles (Le Vaudreuil), mais aussi le long des autoroutes (l'archéodrome de Beaune) et dans les parcs urbains (le parc Saint-John-Perse à Reims ; l'Isle Saint-Denis). Il réhabilite le topiaire (l'art de sculpter les végétaux) et n'hésite pas à faire remuer des milliers de mètres cubes de déblai pour simuler des mouvements de terrain. Il a porté la bonne parole dans diverses écoles et universités – jusqu'aux États-Unis et au Canada –, animant la revue *Espace vert* de 1968 à 1982 et signant plus de vingt-cinq volumes.

« TITANIC RUSTIQUE »

Pourtant, son activité la plus récente, celle qui aujourd'hui lui tient le plus à cœur, est méconnue. S'il s'est quelque peu écarté de la scène paysagère en pleine expansion, c'est pour se consacrer à une sorte de *land art* très personnel qu'il élabore avec des agriculteurs, près de chez lui, en Bourgogne. Il préfère d'ailleurs parler à ce sujet de « calligraphie des champs », un art éphémère réalisé à partir de colzas écrasés, de blés coupés, de luzernes tondues ou de chaumes brûlés.

« Je ne suis pas un paysagiste mais un paysagiste », dit avec ironie celui qui s'est souvent comparé à un terrassier. Aussi fut-il très surpris quand Patrick Bouchain, le grand maître des « Roues de l'an 2000 », est venu le trouver pour lui proposer d'en élaborer une. Jacques Simon demanda seule-

ment – et obtint – que sa roue « paysanne » soit située le plus près possible du jardin des Tuileries, « là où il y a le maximum d'ombre ».

C'est par elle que le parcours commence, avant de remonter les Champs-Élysées. « C'est une roue campagnarde, explique le paysagiste, elle est recouverte d'une bâche que l'on va dévoiler au dernier moment. Dessous, il y a une sorte de collage métallique abstrait, composite, à l'image de l'agriculture en pleine mutation, pour le meilleur et pour le pire. C'est une sorte de Titanic rustique. » Ce pourrait aussi bien être une sorte de machine agricole de rêve – de cauchemar ? – ou un scarabée géant débarqué de l'espace. On la verra tourner au milieu des éléments, la pluie, les éclairs, l'orage ; on apercevra, lové en son cœur, une sorte de tuyau lumineux, de ver de terre nourricier ; la musique qui l'accompagne

est aussi un collage, grommellements, bourdonnements, sifflements, bruits de la campagne, chants d'oiseaux, bruissements d'insectes, pétarades de tracteurs ; elle dégage des odeurs puissantes, foin, purin, champignons, mousses, fumées. « Sans imposer une image précise, elle est là, un peu de travers, pour chavirer l'esprit », indique Jacques Simon qui veut « campagner les Champs-Élysées ». La roue – la moins chère de toutes, 700 000 francs (106 714 €) – a été bricolée avec ses voisins bourguignons, qui sont « montés à Paris » pour lui donner un coup de main. A l'heure H, lever de rideau du prochain millénaire : 3 000 ballons blancs s'élèveront dans la nuit.

Emmanuel de Roux

★ Demain : la grande roue de Gérérik Vapeur.

Bernard Kudlak, Monsieur Plume

LORSQU'IL a fallu se donner un nom, il y a seize ans, Plume a été choisi par les fondateurs du cirque « parce qu'il suscitait moins de désaccord que les autres ». Depuis, il s'est imposé. Dans les exercices, les thèmes et les têtes. Sur scène et dans la salle. Et si l'ange « sans dieu fixe (SDF) » de leur nouveau spectacle *Mélanges-Opéra Plume* perd un peu ses ailes en route, c'est sans doute pour suggérer que le privilège de voler est mieux partagé qu'il n'y paraît.

Monsieur Plume, c'est Bernard Kudlak, quarante-cinq ans, fils d'ouvrier chez Peugeot, d'une famille polonaise émigrée en Franche-Comté dans les années 20. Pour qui cherche un commencement, il aime à évoquer cette projection d'Andrei Roublev, de Tarkovski, au lycée de Mulhouse. Une révélation qui lui coupe le chahut. Mais qu'on ne lui parle pas de Montbéliard au milieu des années 70 : « Un enfer ». Il le dit pour tous : « Le monde était ailleurs. Tous les ailleurs possibles. Et certains de mes amis y ont laissé leur peau. Les illusions d'un changement extraordinaire étaient encore présentes. » Il est vaguement étudiant en chimie à Besançon. Assez pour manifester son opposition à l'armée au moment de la loi Debré.

Mais le seul parti où Bernard Kudlak et les siens se reconnaissent alors est celui d'une fanfare vaguement jazz. Un bon moyen d'être toujours au cœur de la fête. Le Bread and Puppet vient de laisser sur lui une marque, intense. Entre Woodstock et le Larzac scintillent les ampoules du Grand Magic Circus : « Enfin un théâtre charnel, qui donnait du corps au spectacle. » Les saltimbanques et leurs techniques l'ont convaincu. Il choisit la jonglerie. Seul un livre pour enfants en expose les

rudiments : « Nous n'étions pas vingt alors à nous y intéresser. Contre dix mille aujourd'hui. »

Le pas est sauté : à trois (fil, jonglerie et cracheur de feu), ils prennent pour la première fois la route « avec l'idée de remonter une tradition à la Fracasse, en posant chaque jour le tapis dans un nouveau lieu ». Et ça marche. Au début des années 80, ils seront au rendez-vous de la Falaise des fous, dans un moment qui s'avérera fondateur : « Tous les embryons des arts de la rue et du nouveau cirque étaient là. » Bernard Kudlak et ses compagnons sont dans cette « magie des commencements » où il est encore possible d'apprendre en apprenant. Sa femme, Brigitte Sepsar, est sur le fil tandis qu'il jongle. Cela s'appelle naturellement *Amour, jonglage et fal-balas*.

« SERVICE PUBLIC »

En 1983, le Cirque Plume naît. Il a son chapiteau, son camion. Matériel non homologué. Etat limite. Une subvention inattendue du conseil régional leur permet de partir. Ils font tout : l'artistique comme le mécanique. « Même la magie de pousser des charrettes dans la boue nous excitait. » Pas un village où le public manque au rendez-vous. Le sculpteur Szekely leur a prêté des objets, le photographe Yves Perton a commencé de les suivre : « L'idée du cirque comme chose globale est déjà là. » En 1986, ils passent victorieusement l'épreuve d'Avignon. Quatre spectateurs le premier soir, huit le second, et un peu plus chaque jour. Les acheteurs suivent. Le « frémissement » se traduit par des embauches : chef technique, administrateur, et les registres du cirque qui leur manquaient. Ils sont devenus employeurs. Et rencontrent leurs premiers conflits.

« On représente l'histoire, en fondateurs du mouvement. Nos idées sur le cirque n'ont pas bougé. Elles sont issues d'une époque où le mythe du cirque était plus réel que sa réalité. Les choses étaient mûres pour changer. Dans les années 70, il y avait une demande d'art populaire. A travers les vieux briscards de l'éducation populaire, nous retrouvions l'idéal de Villar. Nous sommes dans leur succession en nous revendiquant cirque de service public. Bien que nous nous autofinancions à 87 %. C'est important qu'il reste des espaces populaires où on puisse partager. D'autant plus que la ségrégation sociale, culturelle en France reste importante. Il faut des spectacles qui puissent passer à travers ces cloisonnements. »

Puis les chapiteaux grandissent, les enfants naissent, les caravanes deviennent plus confortables. Avec une quarantaine de permanents, Plume est toujours dans Plume, même si Bernard Kudlak n'est plus en scène. Avec le cirque, ils continuent de vouloir aller plus haut, plus fort, plus vite, et avec Plume plus profondément, plus doucement et plus lentement. La fanfare accompagne toujours leur univers de poésie : « Dans la construction, c'est le montage qui m'importe, pas la narration. Chaque séquence est aussi importante que l'ensemble. Et les résonances entre elles plus décisives que la logique. Notre spectacle ne s'appelle pas *Mélanges pour rien*. »

Jean-Louis Perrier

★ « Mélanges-Opéra Plume », de Bernard Kudlak. Direction musicale de Robert Miny. Avec la troupe du Cirque Plume. Parc de La Villette. Espace chapiteaux, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M° Porte-de-Pantin. Tél. : 08-03-07-50-75. 120 F (18,29 €) et 150 F (22,87 €).

LOUEZ POUR LES RÉVEILLONS

MONTPARNASSE
Loc. 01 43 22 77 74

CLAUDE BRASSEUR **MICHEL BOUQUET**

100^e

A TORTS ET A RAISONS
de RONALD HARWOOD
texte français de DOMINIQUE HOLLIER
mise en scène de MARCEL BLUWAL
FABRICE EBERHARD

GENO LECHNER **BEATA NILSKA**
FRANÇOIS FEROLETO

« Claude Brasseur et Michel Bouquet sont tout simplement prodigieux. » FRANCE-INTER
« Un éblouissement. » LE FIGARO
« Un spectacle fort. » LE CANARD ENCHAÎNÉ
« Le sujet est passionnant. » LES ÉCHOS
« Tout est clair, simple et fort dans la mise en scène de Bluwal. Brasseur atteint une intensité de jeu exceptionnelle. De l'excellent théâtre. » JDD
« Bouquet jongle entre maîtrise et don de soi, perfection et spontanéité. » TÉLÉRAMA

France Inter LE FIGARO PREMIÈRE Télérama fnac

AU RESTAURANT DU 1^{er} ETAGE, FORMULE DINER-SPECTACLE 340 F

Deux sœurs et un papa poule

Qui plume la lune ?... Une nouvelle interprétation remarquable de Jean-Pierre Darroussin

Film français de Christine Carrière. Avec Jean-Pierre Darroussin, Garance Clavel, Elsa Dourdet, Michèle Enou. (1 h 42.)

« Toute blanche dans la nuit brune / La neige tombe en voletant / Ô frais duvet ! flocons flottants / Qui donc plume la lune... ? » C'est émouvant quand un père dit à sa fille, en lui volant à la dérobée quelques instants, le jour de son mariage, les paroles de cette comptine de son enfance. C'est plus émouvant encore quand il lui rappelle que c'est sa mère qui la lui chantait, une mère qu'on sait morte depuis longtemps. Cette scène, qui intervient au milieu du film tout en lui donnant son titre, donne une bonne idée de l'atmosphère dont Christine Carrière a souhaité imprégner ce deuxième long métrage, après la réalisation de *Rosine*, en 1995. Un moment d'élé-

gie et d'isolement dans le vacarme festif d'une nouvelle alliance, une réminiscence de l'enfance dans nos vies d'adulte et ce sentiment inexorable de perte qui assombrit sans qu'on l'y invite chacune de nos joies.

C'est sous ce signe, mais aussi sur des registres beaucoup plus désinvoltes et loufoques, que le père devant mentionné ne cessera de donner du fil à retordre aux femmes qui l'entourent, tout au long d'un film qui aura été inauguré par une joyeuse danse de fantômes. Déroulé sur une période de vingt ans, bâti sur de courtes saynètes et d'importantes ellipses alternativement prises en charge par les voix off des principaux personnages, celui-ci met en scène un veuf inconsolable, employé dans un péage d'autoroute, que seul l'amour de ses deux filles, Suzanne et Marie, maintient encore en vie, à charge pour elles de supporter ce

grand enfant déprimé et raleur, tout en l'empêchant de commettre l'irréparable.

De l'enfance à l'adolescence, puis de l'adolescence à l'âge adulte, des failles se dessinent, des ruptures se consomment. La cadette, surprise avec un petit ami, finit par s'éloigner du foyer familial et manque devenir prostituée. L'aînée, plus docile, se marie mais encourage les tentatives de reconquête de son géniteur.

TRAGIQUE ET BURLESQUE

C'est là que les choses se gâtent un peu pour le film, qui, dans sa volonté de parler légèrement d'un sujet grave, enchaîne comme autant de vignettes vicissitudes, gags et tribulations, au risque que toutes choses confinent à l'anecdote et que rien ne parvienne à s'installer vraiment.

Reste donc en dernière instance le personnage du père, porté par

cet excellent acteur qu'est Jean-Pierre Darroussin, de ceux qui nous acclimatent avec une telle constance à la qualité de leur art qu'on finit par la considérer comme naturelle. Darroussin, ou le portrait archétypal du Français moyen tel que l'affectionne le cinéma national, depuis le « con » qui a voté Front national par égarement dans *Marius et Jeannette*, de Robert Guédiguian, jusqu'au privé anar et hargneux du *Poulpe*, de Guillaume Nicloux, en passant par le déprimé au cœur d'*Artichaut d'Inseparables*, de Michel Couvelard. D'une très belle scène nocturne qui dénude son infinie détresse à telle autre qui l'envoie, peinturluré de rouge, vainement provoquer une vache pour qu'elle l'aide à en finir, ce film lui offre, entre tragique et burlesque, l'occasion d'exprimer toute l'étendue d'un talent subtil et généreux.

Jacques Mandelbaum

Un asile de fous baptisé Hollywood

La Muse. Albert Brooks signe une comédie caustique d'une méchanceté surprenante

Film américain d'Albert Brooks. Avec Albert Brooks, Sharon Stone, Andie McDowell. (1 h 37.)

Un scénariste hollywoodien en panne d'inspiration engage une authentique muse. Ce point de départ, qui pourrait être grotesque et simpliste, scellerait le sort de beaucoup de films. Choisi par Albert Brooks, qui interprète également le scénariste névrosé, il donne une comédie caustique d'une méchanceté surprenante. Marié à une charmante femme (Andie McDowell), père de deux filles, propriétaire d'une maison à Beverly Hills, Albert Brooks est également le lauréat d'un « Humanitarian Award », c'est-à-dire une récompense inutile qu'il reçoit, lors d'une soirée chic, des mains de

Cybill Sherd. « Je suis le roi de l'assemblée », s'exclame le scénariste devant une assistance apathique qui ne réagit même pas à ce qui est censé être un trait d'humour.

La suite du parcours du scénariste est encore plus triste. Une rencontre avec un dirigeant de studio qui lui explique à quel point son nouveau scénario est calamiteux tout en notant consciencieusement sur un carnet les jeux de mots du malheureux dans l'espoir de les réutiliser dans un autre film ; un rendez-vous avorté avec Steven Spielberg - celui-ci s'est fait remplacer par son cousin qui ne sait même pas pourquoi il est là - ; un appel au secours auprès d'un de ses collègues qui, dans un geste d'une grande générosité, lui donne les coordonnées d'une muse qui serait à l'origine de son imagination débordante... Cette muse est interpré-

tée par Sharon Stone. L'actrice montre ici un talent pour la comédie qui n'avait jamais été exploité auparavant.

En montrant le microcosme hollywoodien comme un asile de fous - aucun des clients de cette muse, que ce soit James Cameron, Martin Scorsese ou Rob Reiner, ne remet en cause le bien-fondé de ses compétences -, Albert Brooks choisit de poser un regard clinique sur l'industrie du film. Ce ne sont plus des talents ou des egos qui s'affrontent, mais des névroses qui s'additionnent. Cette comédie brillante n'a pas pour fond la mythologie, réelle ou fantasmée, du cinéma américain, mais un cadre réaliste dont les protagonistes sont de doux malades.

Samuel Blumenfeld

LES NOUVEAUX FILMS

LE MESSIE

Apparemment, il s'agit d'un malentendu. Quelqu'un a commandé à William Klein le nouveau générique de CNN pour l'an 2000, un de ces montages accélérés d'images du monde qui, entre deux plans de combats de rue et de misère du monde, auraient pour principale thématique la religiosité de masse, sans doute parce que le motif musical retenu est *Le Messie* de Haendel. Au lieu des trois minutes demandées, Klein a collé des images pendant toute la durée du morceau, soit près de deux heures. Ces images ressemblent aux photos qui, au début des années 50, ont rendu célèbre l'auteur de l'album *New York* : cadrages exagérés, visages déformés, insistance de la pose. Cela fournit une bonne mais bien longue opportunité de prouver que la photo est différente du cinéma.

Jean-Michel Frodon
Film français de William Klein.
Musique de Haendel dirigée par Marc Minkowski, chœurs et orchestre des Musiciens du Louvre. (1 h 57.)

LES MUPPETS DANS L'ESPACE

L'animation en volume (*L'Étrange Noël de Monsieur Jack*, *Wallace et Gromit*) et en images de synthèse (*Toy Story*) fait prendre un coup de vieux aux marionnettes du « Muppet Show », créées par Jim Henson il y a plus de vingt ans. La désuétude des *Muppets dans l'espace*, accentuée par des références à des films aussi datés que *Rencontres du troisième type*, ne saurait pourtant lui enlever son extrême drôlerie. Selon un modèle déjà exploré par Steven Spielberg - un humain entend des signaux venus de l'espace -, c'est la marionnette Gonzo qui reçoit ici des messages extraterrestres, découvrant des semblables issus d'une planète inconnue qui possèdent, comme lui, un goût prononcé pour la musique funky. La présence des personnages habituels de l'univers des muppets, associée à un scénario loufoque et des dialogues souvent très drôles, fait de ce film une curiosité qui surprend par son sens de l'absurde.
S. Bd
Film d'animation américain de Tim Hill. (1 h 22.)

KENNEDY ET MOI

Sam Karmann signe avec ce film son premier long métrage. Il s'agit d'une comédie douce-amère sur le périlleux passage du cap de la cinquantaine chez l'homme occidental. Le spécimen s'appelle Simon Polaris, il est écrivain mais n'a plus envie d'écrire ; il a une femme (Nicole Garcia) et deux enfants qui l'exaspèrent, un psychanalyste dont il prend congé, et un dentiste qui lui donne envie de mordre. Ajoutons que cet être acariâtre a un revolver dans son tiroir, une voix intérieure ravageuse et qu'il est obsédé par la montre portée par le président Kennedy lors de son assassinat. Jean-Pierre Bacri l'incarne dans le registre rabat-joie-mais-cœur-tendre. Le film est un peu à l'image de l'acteur, jouant sa partition sans fausse note mais sans réserver non plus, sur un thème aussi rebattu, de réelle surprise.
J. M.
Film français de Sam Karmann. Avec Jean-Pierre Bacri, Nicole Garcia, Patrick Chesnais. (1 h 26.)

LA MOUETTE ET LE CHAT

Adapté d'une nouvelle de l'écrivain chilien Luis Sepulveda (*Histoire d'une petite mouette et du chat qui lui apprit à voler*, Seuil/Métaillé), ce des-

sin animé raconte l'histoire d'un gang de gentils matous qui, opposés à une meute de méchants rats qui veulent s'emparer de la ville, accueillent inopinément dans leurs rangs un bébé mouette dont la mère a succombé à une nappe de pétrole. La seule note originale du film tient dans cette alliance contre nature, développée sur fond de plaidoyer écologique. Ni les dessins (qui empruntent au canon disneyen), ni le scénario (d'une relative banalité), ni l'animation proprement dite (qui manque singulièrement d'allant) ne parviennent par ailleurs à faire sortir le film des ornières qui font jouer au dessin animé européen les utilités face aux machines hollywoodiennes. Le contre-exemple de Michel Ocelot et de son *Kirikou et la sorcière* reste à méditer.
J. M.
Film d'animation italien d'Enzo d'Alo. (1 h 20.)

QUI PLUME LA LUNE ?...

LA MUSE
Lire ci-dessus
DE L'AMOUR ET DES RESTES HUMAINS
LUNA E L'ALTRA
OXYGEN
SIMPLEMENT IRRÉSISTIBLE
LA VIE C'EST SIFFLER
La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

SORTIR

PARIS

La Belle au bois dormant
Il était une fois, en 1890, *La Belle au bois dormant*, un ballet né de Petipa et de Tchaïkovski, à la demande de Ivan Vsevolovski, intendant des Théâtres impériaux. Tirée du sommeil par Rudolph Noureev (dès 1966 à la Scala de Milan), la princesse Aurore s'éveille de nouveau à la vie à l'Opéra-Bastille, découvrant son

prince charmant sous la direction musicale de David Coleman. Par les étoiles, premiers danseurs, corps de ballet et Orchestre de l'Opéra national de Paris.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11^e. M^o Bastille. Les 22, 27, 29 et 30 décembre et les 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 11 janvier, 19 h 30 ; le 24, 14 h 30 et 20 heures ; le 26, 15 heures.
Jusqu'au 21 janvier.
Tél. : 08-36-69-78-68.
De 45 F à 420 F (6,9 € à 64 €).

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Fra Diavolo
de Hal Roach, avec Stan Laurel et Oliver Hardy. Américain, 1933 (1 h 30).
VO : Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).
Le Magicien d'Oz
de Victor Fleming, avec Judy Garland, Billie Burke, Charley Grapewin, Clara Blondick. Américain, 1939, copie neuve (1 h 40).
VO et VF : Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40).
The Misfits
de John Huston, avec Marilyn Monroe, Clark Gable, Montgomery Clift. Américain, 1960 (2 h 05).
VO : Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89).
La Porte de l'enfer
de Teinosuke Kinugasa, avec Machiko Kyo, Kazuo Hasegawa, Isao Yamagata. Japonais, 1953 (1 h 25).
VO : Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89).
To Be or Not To Be
d'Ernst Lubitsch, avec Carole Lombard, Jack Benny, Robert Stack. Américain, 1942 (1 h 40).
VO : Le Champo 5^e (01-43-54-51-60).
Le Voyage au centre de la Terre
d'Henry Levin, avec Pat Boone, James Mason, Arlene Dahl, Diane Baker. Américain, 1959 (2 h 10).
VO : Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89) ; Mac-Mahon, 17^e (01-43-80-24-81). VF : Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89) ; Elysées Lincoln, 8^e (01-43-59-36-14) ; Denfert, 14^e (01-43-21-41-01) ; Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Ballet de l'Opéra national de Paris
George Balanchine : *Capriccio*. Michel Kelemenis : *Réversibilité*. José Montalvo : *Le Rire de la lyre*.
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. M^o Opéra. Les 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29 et 30, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 255 F.
Casse-Noisette
Ballet Béjart Lausanne. Yvette Horner. Orchestre Colonne. Edmon Colomer (direction). Maurice Béjart (chorégraphie).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30 et 31, 20 heures ; le 26, 17 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 30 F à 345 F.
Chœur de Radio-France
Rossini : *Petite Messe solennelle*. Christian Ivaldi (piano). Kurt Lueders (harmonium). Romano Gandolfi (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^o Passy. Le 22, 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 80 F.

Michel Gaillier invite Philip Catherine

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 22 et 23, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Annabelle Mouloudji Quartet
Catza's, 8, rue des Anglais, Paris 5^e. M^o Maubert-Mutualité. Le 22, 22 h 30. Tél. : 01-44-07-30-92.

Machine Head, Type O Negative, Caol Chamber
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 22, 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 150 F.
Dub Experience
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11^e. M^o Parmentier, Ménilmontant. Le 22, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. Entrée libre.

Wolffie, le petit Mozart
Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, Paris 9^e. M^o Blanche. Les 22, 27 et 29, 14 h 15 ; les 25 et 31 décembre et le 1^{er} janvier, 16 h 30 ; le 26 décembre et le 2 janvier, 17 heures. Jusqu'au 15 janvier. Tél. : 01-42-81-00-11. De 60 F à 150 F.

Raul Barboza
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9^e. M^o Rue-Montmartre. Les 22 et 23, 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33.
Faytinga, Tsehaytu Beraki, Séblé Saint-Denis (93). Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde. M^o Saint-Denis-Basilique. Le 22, 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

DERNIERS JOURS

23 décembre :
Vik Muniz
Photographies.
Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris 7^e. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Entrée libre.
L'Ombré de Venceslao
de Copi, mise en scène de Jorge Lavelli.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12^e. Tél. : 01-43-28-36-36. De 50 F à 110 F.
Biographie, un jeu
de Max Frisch, mise en scène de Frédéric Bélière-Garcia.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12^e. Tél. : 01-43-74-99-61. 90 F et 130 F.
29 décembre :
Mélanges - Opéra Plume
de Bernard Kudlak, direction musicale de Robert Miny, mise en scène de l'auteur, avec le Cirque Plume.
Parc de La Villette. Espace chapiteau, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Tél. : 08-03-07-50-75. 120 F et 150 F.
La Concession Pilgrim
d'Yves Ravey, mise en scène de Joël Jouanneau.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. Tél. : 01-44-58-98-58. 45 F à 80 F.
30 décembre :
Achille Tonic
avec Corille Benizio et Gilles Benizio.
La Nouvelle Eve, 25, rue Fontaine, Paris 18^e. Tél. : 01-53-05-19-19. 110 F et 130 F.

Oubliez vos problèmes de pellicules.

Dossier complet photo numérique.

WWW.CANALPLUS.FR

MARDI 21 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS
22.00 Vin, le seigneur de la table. Forum Planète
23.00 L'Afrique, entre tradition et modernité. Forum Planète

MAGAZINES
18.20 Nulle part ailleurs. Invis : George Pelecanos ; Alain Souchon ; Michel Troigros ; Gérard Pinter. Canal +
19.00 Archimède. Arte
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.50 Le Grand Hit. M 6
21.00 T'es toi. Best of. Canal Jimmy
22.35 Célébrités. Invitée : Liane Foly. TF 1
23.05 Sud. Le vautour fave. Le retour des « Chats sauvages ». Invités : Alain d'Hooghe ; le groupe OC. TMC

23.05 100 % 2000. Spécial Noël. Invités : le père Noël et la Famfare du Loup. TSR
23.15 Ushuaïa nature. L'archipel de Noé, Indonésie. Odyssee
23.45 Courts particuliers. Avec Jean-Marc Barr. Paris Première
0.40 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
0.50 Zone interdite. La passion des autres. M 6

DOCUMENTAIRES
20.40 Théma. Erich Kästner. Arte

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2
17.45 L'Enfant lion
 Sur les terres de Baoulé, Oulé et Sirga, fille de la reine des lions, naissent en même temps. Le petit garçon est enlevé, et révèle alors d'étranges pouvoirs. Un conte magique, réalisé par Patrick Grandperret, tourné pendant un an au Zimbabwe, au Maroc, au Niger, etc. mais aussi un hymne à la nature et un film pour enfants qui laisse sur la route tant d'autres bêtises programmées pour Noël.

FESTIVAL
20.30 Les z'heureux rois z'Henri
 Rediffusion d'une série d'émissions de Gilbert et Marit Carpentier, qui fit les beaux jours de l'ORTF dans les années 70. Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, duo comique de ces années, proposent une fresque des rois de France, et demandent à des invités - Enrico Macias, Robert Charlebois, Annie Cordy... - d'interpréter des personnages historiques, entre deux airs.

ARTE
20.40 Erich Kästner
 Ce fut l'un des auteurs de littérature de jeunesse les plus connus et les plus lus au monde. Son *Emile et les détectives* existe en trente langues. Il fut à la fois poète, journaliste, romancier, scénariste. Homme d'une seule femme, sa mère, il eut de nombreuses petites amies ; à la fin de sa vie, son « scepticisme littéraire » le radicalisa, à gauche. Portrait d'un écrivain singulier, mort il y a vingt-cinq ans.

FILMS

20.30 Tout le monde dit I Love You
 Woody Allen (Etats-Unis, 1996, 100 min) O. Ciné Cinémas 2

21.00 Lacenaire
 Francis Girod (France, 1990, 125 min). Ciné Cinémas 3

22.00 L'Idéaliste
 Francis Ford Coppola (EU, 1997, 130 min). Cinéstar 1

22.10 La Mort aux trousses
 Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 130 min). Ciné Cinémas 2

22.25 L'Arrière-pays
 Jacques Nolot (France, 1998, 95 min) O. Canal + Vert

22.30 Aliens, le retour
 James Cameron (Etats-Unis, 1986, 135 min) O. RTL 9

22.35 Plumes de cheval
 Norman McLeod (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 70 min). Paris Première

23.30 Michael Collins
 Neil Jordan (Etats-Unis, 1996, 130 min) O. Ciné Cinémas 1



23.30 Le Paltoquet
 Michel Deville. Avec Michel Piccoli, Jeanne Moreau (France, 1986, 95 min). Cinétoile

0.00 L'Évangile selon saint Matthieu
 Pier Paolo Pasolini (Italie, 1964, N., 135 min) O. Canal + Vert

0.50 Le Voyage du capitaine Fracasse
 Ettore Scola (Fr. - It., 1990, 130 min). Cinéstar 2

1.20 Drôle de frimousse
 Stanley Donen (Etats-Unis, 1957, v.o., 95 min). France 2

1.40 Les Amants du Capricorne
 Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1949, 110 min). Ciné Cinémas 1

1.50 La Mouche
 David Cronenberg (Etats-Unis, 1986, 90 min). Ciné Cinémas 2

COLLECTION CHRISTOPHE L.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
17.05 Petit papa baston. Film. Terence Hill.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Du côté de chez vous.
20.40 Résultats des courses, Météo.
20.50 Le Mariage du siècle. Film. Philippe Galland.
22.35 Célébrités.
0.15 Liane Foly au palais des Sports.

FRANCE 2
16.40 et **22.30** Un livre, des livres.
16.45 Police Academy.
17.35 L'Enfant lion. Film. Patrick Grandperret.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.55 Un gars, une fille.
20.00 et **0.50** Journal, Météo.
20.55 Le Tatoué. Film. Denys de La Patellière.
22.35 Tin Cup. Film. Ron Shelton.
1.20 Drôle de frimousse. Film. Stanley Donen (v.o.).

FRANCE 3
17.20 Chroniques du dernier continent.
18.20 Question pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la. Spécial Noël.
20.35 Tout le sport.
20.55 Cinquante ans de bêtises avec monsieur Pierre.
23.00 Météo, Soir 3.
23.35 Sur la corde raide. Téléfilm. Elodie Keene.
1.00 Tex Avery.

CANAL +
16.40 Surprises.
16.50 Les Envahisseurs de la planète rouge. Film. William Cameron Menzies O.
 ► En clair jusqu'à 20.40
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Quatre saisons pour un festin.
21.55 The Full Monty. Film. Peter Cattaneo (v.o.) O.
23.25 En plein cœur. Film. Pierre Jolivet O.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS
21.00 Japon, les enfants de la récession. Invités : Pascal Molaret ; Valérie Niquet. Forum Planète
22.00 L'Enfance en musique. Forum Planète
23.00 Des animaux pas si bêtes que ça... Invités : Pierre Buisseret ; Jacques Goldberg ; Martine Hausberger ; Pascal Picq ; Jean-Philippe Varin. Forum Planète

MAGAZINES
14.58 Questions au gouvernement. En direct. France 3
17.00 Les Lumières du music-hall. Ray Ventura. Barbara. Paris Première
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : David Douillet ; Sergent Garcia ; Eric Valli ; Michel Polac. Canal +
19.30 et **0.20** Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.05 Le Rêve de vos vingt ans. En direct. TSR
20.15 Droit de cité. La voyante, le prêtre et le marabout. RTBF 1
21.00 Paris modes. Les sapins de Noël. Paris Première
22.35 Ça se discute. Dernière fête avant l'an 2000. France 2
22.45 La Route. Best of. Canal Jimmy
0.15 Le Grand Hit. Invités : Johnny et David Hallyday ; Lara Fabian ; Pascal Obispo ; Låam ; Tina Arena ; Norma Ray ; Larusso ; Wazoo ; Pierpoljak ; Organiz ; Phats & Small ; Kad et Olivier. M 6

DOCUMENTAIRES
18.30 Le Monde des animaux. Les Nouveaux Sanctuaires. Mana pools au Zimbabwe. La Cinquième
18.45 Vertical. [1/6]. Les nez en l'air. Planète
19.00 Connaissance. Les Quatre Saisons. [4/4]. Arte
19.05 Mère Thérèse, l'amour en action. Odyssee
19.15 Une grande puissance. 1830 - 1920. Histoire
20.15 La Vie en feuilleton. Bienvenue au grand magasin. [3/4]. Arte
20.30 Rock in Japan. Planète
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le canal de Panama. Arte
20.45 Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. [8/26]. Hommes-torpilles et sous-marins de poche. Histoire

Le Monde TELEVISION

PLANÈTE
20.30 Rock in Japan
 Un documentaire de Nadine Kuhn, Jean-Charles Lassus, Marc Rousseau et Bertrand Deveaud, qui dresse un état des lieux de la jeunesse nipponne dans un pays où sévit la crise morale et économique, à travers des concerts et des entretiens multiples. Avec, en référence, cette idée que les jeunes cherchent dans la musique un épanouissement que ne leur offre pas un système éducatif rigide.

FRANCE 3
20.55 Le Passage vers le millénaire
 L'émission de Christine Ockrent s'intitule « Chacun cherche son Dieu » et nous emmène des déserts de glace aux sables mauritaniens, du Tibet aux cultes charismatiques du Brésil, témoignant de la fantastique diversité de la foi et des croyances. Des invités comme Danièle Hervieu-Léger, Jean-Paul Guetty, Frédéric Lenoir, etc. analysent ces images avec pertinence.

CANAL+
22.30 L'Évangile selon les Papous
 Les scènes filmées par Thomas Balmès (*Bosnia Hotel* et *Maharajah Burger*) montrent la déculturation d'une population, les Hulis, un des groupes ethniques de Papouasie - Nouvelle-Guinée, qui est aujourd'hui livré à de multiples églises et sectes protestantes concurrentes. Sur fond d'annonce de la fin du monde et de jugement dernier pour l'an 2000

MERCREDI 22 DÉCEMBRE

FILMS

14.00 A mort l'arbitre !
 Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 80 min) O. Ciné Cinémas 3

14.20 Jeux interdits
 René Clément (France, 1951, N., 85 min). Ciné Classics

14.35 Dangereusement vôtre
 John Glen (Grande-Bretagne, 1985, 130 min). Cinéfaz

15.00 Michael Collins
 Neil Jordan (Etats-Unis, 1996, 130 min) O. Ciné Cinémas 2

17.35 Le Septième Voyage de Sinbad
 Nathan Juran (Etats-Unis, 1958, 90 min). France 2

17.40 L'Étrange Noël de Mr Jack
 Tim Burton et Henry Selick (Etats-Unis, 1993, v.o., 75 min). Ciné Cinémas 3

18.00 Lacenaire
 Francis Girod (France, 1990, 125 min). Ciné Cinémas 1

18.50 Le Voyage du capitaine Fracasse
 Ettore Scola (Fr. - It., 1990, 130 min). Cinéstar 2

18.55 Tout le monde dit I Love You
 Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3

20.30 Un dimanche après-midi
 Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min). Ciné Classics



20.30 Blade Runner
 Ridley Scott. Avec Harrison Ford, Edward James Olmos (Etats-Unis, version réalisateur, 115 min) O. Ciné Cinémas 1

20.30 La Cérémonie
 Claude Chabrol (France, 1995, 105 min) O. Canal + Vert

21.00 Les Amants du Capricorne
 Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1949, v.o., 115 min). Ciné Cinémas 3

COLLECTION CHRISTOPHE L.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
14.45 Arabesque.
15.40 Extrême urgence.
16.35 Sunset beach.
17.05 La Boum. Film. Claude Pinoteau.
19.05 Le Bigdil.
19.15 Qui est qui ?
19.50 et **20.45** Tirage du Loto.
19.55 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Jésus. Téléfilm. Serge Moati.
22.40 L'Emission des records.
0.25 Minuit Sport.

FRANCE 2
15.35 Tiercé.
15.50 La Chance aux chansons.
16.45 Police Academy.
17.30 Bogue ou pas bogue ?
17.35 Le Septième Voyage de Sinbad. Film. Nathan Juran.
19.05 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.50 et **20.45** Tirage du Loto.
19.55 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Censeur du lycée d'Épinal. Téléfilm. Marc Rivière.
22.35 Ça se discute.
0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3
14.58 Questions au gouvernement.
16.00 Tex Avery.
16.50 Le Kadox. Spécial sosies.
17.17 Bogue ou pas bogue ?
17.25 Chroniques du dernier continent.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la. Spécial Noël.
20.35 Tout le sport.
20.55 Le Passage vers le millénaire.
22.30 Météo, Soir 3.
23.00 Les Diamants de l'Oubli. Téléfilm. Walter Grauman.

CANAL +
 ► En clair jusqu'à 18.00
13.43 C+ Céo.
14.55 H. Une histoire d'amnésie O.
15.15 Spin City. Série O.
15.40 Seinfeld. La circoncision. O.
16.00 Total Recall 2070 O.
16.45 Rusty, chien détective. Téléfilm. Shuki Levy O.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
 ► En clair jusqu'à 20.40
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Flubber. Film. Les Mayfield O.
22.30 L'Évangile selon les Papous.
23.25 Jour de rugby.
0.10 A la place du cœur. Film. Robert Guédiguian O.

ARTE
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. Bienvenue au grand magasin [2/4].
20.40 Théma. Erich Kästner.
20.45 Emile et les détectives. Film. Robert A. Stemmle.
22.15 Erich Kästner. Histoire d'un moraliste souriant.
23.00 Bibliographie.
23.05 Opération survie. Enquête sur un faux tournage.
0.20 Five Corners. Film. Tony Bill (v.o.).

M 6
18.10 A la poursuite de Fritz, le petit cochon. Téléfilm. Peter Timm.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer. Le cœur à ses raisons.
20.40 Politiquement rock d'or.
20.50 Le Grand Hit.
23.05 Désir mortel. Téléfilm. Charles Correll O.
0.50 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Prima la musica.
21.20 Espresso, Poésie sur parole.
21.30 A voix nue. Le nain Piersal ; De Cocteau à Souplex.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la Nuit. Noël est toujours très animé.

FRANCE-MUSIQUES
20.00 Un mardi idéal. Invités : Oswaldalo Calo, Sebastian Gouranjour.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversationnaire. Invité : Françoise Pollet.
0.00 Tapage nocturne. Invité : Guillaume Conesson.

RADIO CLASSIQUE
20.15 Les Soirées. *Les Boréades* (extraits), de Rameau, par l'Orchestre du 18^e siècle, dir. Frans Brüggen.
20.40 Enrique Granados, compositeur. Œuvres de Chopin, Granados, Grieg, Granados, Mompou, Fauré.
22.39 Les Soirées (suite). Œuvres de Haydn, R. Schumann, Dvorak.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.40 Le Journal de la santé.
14.00 L'Indus, sur les rives de l'éternité.
15.00 Le Sri Lanka.
15.55 Soleil d'automne. Téléfilm. Jacques Ertaud.
17.30 100 % questions.
17.55 Côté Cinquième. La naissance.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Connaissance [4/4].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton [3/4].
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le canal de Panama.
21.40 Les Cent Photos du siècle.
21.50 Musica. *La Chauve-Souris*. Œuvre de Johann Strauss en version allemande sous-titrée.
0.30 Les Nuits de la pleine lune. *Les Etats-Unis de la poésie*.
1.55 Voyage à la lune. Court Métrage.

M 6
13.20 La Légende d'Alisea. Téléfilm. Lamberto Bava [1 et 2/2].
17.05 Lucky Luke : Daisy Town. Film. Morris et René Goscinny.
18.25 Tintin et le temple du Soleil. Film. Raymond Leblanc.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer. Secret coquin.
20.40 Avant 1^{er} à Nantes.
20.55 Les Voyages de Gulliver. Téléfilm. Charles Sturridge [1 et 2/2].
0.15 Le Grand Hit.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Prima la musica. Spécial cadeaux.
21.20 Espresso.
21.30 A voix nue. Le nain Piersal. 3. Sur les planches, sous les sunlights.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la Nuit. *Pulsion*, de Franz Xaver Kroetz.

FRANCE-MUSIQUES
20.00 A pleines voix. De vives voix. Par le Chœur de Radio France, dir. Romano Gandolfi, Christian Ivaldi, piano, Kurt Ueuders, harmonium ; *Petite messe solennelle*, de Rossini.
21.48 La Chauve-Souris. Retransmis en simultané sur Arte. Œuvre de Strauss. Par le Chœur Arnold Schoenberg et l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt.

RADIO CLASSIQUE
20.15 Les Soirées. *Concerto pour deux clarinettes* op. 35, de Krommer, par le Nouvel Orchestre de chambre de Belgique, dir. Jan Caeyers.
20.40 Festival international de Musique et d'Art lyrique. Œuvres de Gounod, Duparc, Dell'Acqua, Delibes, Haendel, R. Strauss, Bellini, Verdi.
21.45 Le Comte d'Ory. Œuvre de Rossini, par le chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. John E. Gardiner.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 O Tous publics
 O Accord parental souhaitable
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 O Public adulte
 O Interdit aux moins de 16 ans
 O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
 ■ On peut voir
 ■■ A ne pas manquer
 ■■■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
 DD Dernière diffusion
 ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Total silence

par Pierre Georges

ET LES BATEAUX pompaient, pompaient ! Il y a tout de même un côté très Shaddocks et bien dérisoire dans cette lutte conduite contre la marée noire provoquée par le naufrage d'un sabot-tanker nommé *Erika*. Combien y a-t-il de bateaux-pélicans lancés, toutes mâchoires ouvertes, à la poursuite des multiples, des centaines de nappes de fioul lourd ? Dix, douze, peut-être, à tout essayer, même le passage de la serpillière-éponge sur une mer de gasoil. Et pour quel résultat ? En une semaine, cinquante tonnes récupérées ! Peut-être bien quatre nappes aspirées ! Admirable vanité des efforts les plus désespérés.

Le couvert visqueux reste mis. Il y aura du mazout à Noël ! Un magnifique réveillon en noir sur les côtes de France. Où cela ? Ah, cela dépendra des vents, mon capitaine. De l'humeur des vents, des sautes de vents. Et peut-être bien aussi de la vitesse des courants. Mais si tout se passe comme prévu, c'est-à-dire mal, l'île d'Yeu sera la première servie au grand banquet du deuil écologique. Et ils sont fous furieux, les pollués de première ligne, fous d'impuissance et furieux de tant de négligences. Ils voient arriver, sans pouvoir rien faire, la marée. Et la marée est en noir !

Car il faut bien le constater, après une semaine de totale inefficacité : il y a autant de vanité à pleurer sur le pétrole répandu en mer que sur le lait versé, jadis, sur la cuisinière à bois de tante Germaine. Quand cela arrive, il est déjà, et toujours, trop tard. Le préfet maritime de l'Atlantique, l'amiral des flux et reflux Yves Naquet-Radiguet, a bien tenté dans un premier temps de dire que tout n'était pas perdu. Que les vents étaient favorables. Que les mers allaient nous émulsion-

ner tout cela. Que nous avions de la chance dans notre naufrage. Qu'on allait tirer l'*Erika*, les morceaux d'*Erika* au large, loin des côtes, loin du cœur. L'amiral, en somme, a cédé à la tentation coutumière en matière de catastrophes qui est, en préalable, d'en nier la réalité ou la gravité.

Cela partait assurément d'un bon sentiment. Ou d'une imparfaite maîtrise d'un art peu enseigné dans la Navale, celui de la communication. Mais, pour autant, maladresse n'est pas responsabilité. On ne saurait imputer au préfet maritime le naufrage de l'*Erika*. Et d'évidence, s'il a trop vite parlé, d'autres se sont trop vite tus. A commencer par la compagnie Total, qui avait affrété le tanker antédiluvien.

Entendez-vous, depuis quelques jours, l'absolu, le Total silence de notre magnifique, admirable, multinationale et française compagnie ! Des centaines de nappes, des milliers de tonnes de chewing-gum goudronné vont arriver à la côte. Sur tout le littoral, les maires en sont à faire constater par voie d'huissier l'état des plages et des rochers avant pollution. La justice française, avec une infinie célérité, a mis le capitaine du tanker au trou, comme à fond de cale. Et elle enquête dans le maquis impénétrable des pavillons de complaisance et des raiflots déclarés bons pour le service.

Et Total, le service communication de Total ? Silence absolu. La trêve des communicants-confesseurs ! Tant il est dit que, dans ce monde absurde de soldes des responsabilités et de super-profits, les affrêteurs ne sont pas les pollueurs et encore moins les payeurs. C'était bien du pétrole Total, mais pas un bateau Total ! Admirable fuite sous le vent.

L'arrivée de la marée noire de l'« Erika » sur les côtes atlantiques semble inéluctable

Des pompages ont pu avoir lieu lundi, mais la situation météo devait redevenir défavorable mardi

BREST

de notre correspondant
« Nous ne pourrions pas éviter l'arrivée des nappes à terre à partir de jeudi », estimait, lundi 20 décembre en fin d'après-midi, le préfet maritime de l'Atlantique, Yves Naquet-Radiguet. Durant la journée, pourtant, des systèmes de récupération du fioul lourd avaient pu être mis en œuvre pour la première fois depuis le naufrage du pétrolier *Erika*, le 12 décembre. Les quatre nappes les plus proches des côtes, qui représentaient environ 180 mètres cubes, avaient pu être pompées lundi soir. Le matériel installé sur le navire hollandais l'*Arka*, avec un système de disques tronçonnant le fioul visqueux avant que les tranches ne soient

aspirées dans les soutes, a drainé à lui seul quelque 20 mètres cubes.

La météo, plus favorable lundi que les jours précédents, avait éloigné un peu la pollution. Dans l'après-midi, elle se situait à 72 kilomètres à l'ouest de l'île d'Yeu contre 50 la veille et à 106 au sud de Belle-Ile contre 94,5. Les pompages devaient reprendre mardi matin. Mais les autorités maritimes craignaient une aggravation de la situation mardi soir, avec un vent de sud-ouest qui devrait repousser les nappes très éparpillées vers la côte. Deux navires de la marine, l'*Elan* et le *Flamant*, qui se trouvaient à Cherbourg (Manche), ont été envoyés à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) pour être équipés pour la lutte

antipollution, de même que deux bâtiments de l'École navale de Brest (Finistère). L'objectif est de les déployer le long des côtes, avec des bateaux de pêche, afin d'essayer de diriger les nappes pour protéger les endroits très sensibles et amener la pollution sur des zones plus faciles à nettoyer. Les plages de sable le sont davantage que celles de galets.

Un chasseur de mines, le *Croix-du-Sud*, doit aussi arriver mardi soir à La Rochelle (Charente-Maritime) pour servir de poste de commandement avancé du plan Polmar et coordonner les opérations entre la terre et la mer. L'utilisation éventuelle de dragueuses le long des côtes est également étudiée. Quant à l'épave de l'*Erika*,

qui gît en deux morceaux par 120 mètres de fond, le préfet maritime de l'Atlantique a précisé qu'elle faisait l'objet d'une surveillance aérienne trois à quatre fois par jour : « Elle suinte, mais il ne paraît pas que des fuites très importantes existent. » Ce n'est pas, pour l'heure, la priorité de la marine, mais celle-ci réfléchit au sujet. Un robot sous-marin qui se trouve à Toulon (Var) va être ramené à Brest. Il pourrait effectuer une investigation des coques.

Lundi soir, la marine évaluait à 8 millions de francs le coût des opérations déployées depuis l'appel de détresse de l'*Erika* du 12 décembre.

V. D.

Discordances entre la préfecture maritime et le port de Saint-Nazaire

BREST et NANTES

de nos correspondants

Alain Tchong, capitaine du port de Nantes - Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), a déclaré, dimanche 12 décembre sur TF1 et lundi sur France 3, qu'il avait bien prévenu la préfecture maritime de Brest (Finistère) en temps utile de la situation du pétrolier *Erika*, en ajoutant que celle-ci en était déjà informée. Ces déclarations contredisent la version des autorités maritimes qui nient tout contact avec le port avant le naufrage (*Le Monde* daté 19-20 décembre).

Pour l'heure, le port de Nantes - Saint-Nazaire a reçu pour consigne du ministère de s'en tenir au communiqué publié après le naufrage, dans lequel il est notamment précisé que l'*Erika* était encore à vingt-quatre heures de route de Saint-Nazaire, samedi 11 au soir, lorsque le refus de l'accueillir lui a été notifié.

Des messages, en tout cas, ont bien été passés dans la période qui a précédé l'appel de détresse du dimanche 12 à 6 heures. « A 3 h 15, le navire

nous indiquait qu'il faisait route à 95 et à 9 nœuds vers Donges [zone industrielle de Saint-Nazaire] et que tout allait bien », indiquait Yves Merle, adjoint du préfet maritime de l'Atlantique chargé de l'action de l'Etat en mer. Il semble, en tout cas, que l'*Erika* a déclenché, à 14 heures samedi, alors qu'il se trouvait déjà en dessous du rail d'Ouessant, un message de détresse sans demander assistance. Cet appel n'était pas de même nature que celui lancé le lendemain à 6 heures, quand le navire se trouvait dans une extrême difficulté.

ALARME LEVÉE AU BOUT D'UNE HEURE

A la suite de l'appel de samedi, la marine expliquait avoir mobilisé des moyens aériens, mais une heure après, indiquait-elle, le navire annulait son message, disant contrôler les choses. Durant la période de « blanc », du samedi soir au dimanche matin, qui a suivi, la marine laisse clairement entendre qu'il s'est agi d'un espace de « non dit », du moins à son égard, car des

contacts ont existé entre le navire et la terre. « Les informations qui ont été données au Cross [Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage] et au Centre opérationnel marine (...) ne permettaient pas de savoir que le navire *Erika* était en détresse avant 6 heures le jour du drame », explique Jean-Loup Velut, chef de division de l'Etat en mer à Brest.

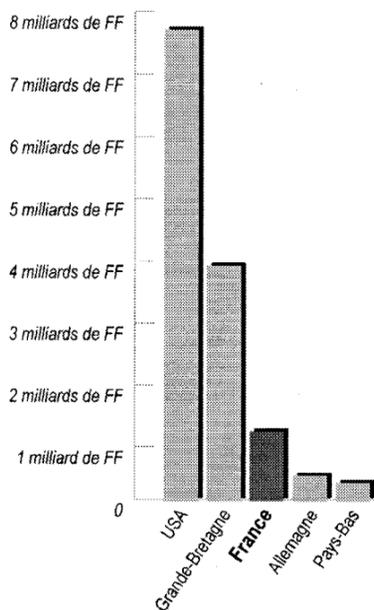
Par ailleurs, selon certaines sources, le refus du port de Saint-Nazaire d'accueillir le navire ne se retrouve pas dans la transcription des communications entre le Cross, le navire et le port. Cela ne préjuge pas de ce qui a pu être dit dans un autre réseau de communications, celui du navire, de son courtier, du port, voire de l'armateur ou de l'affrètement. En tout cas, l'*Erika*, à un moment donné, s'est détourné de son chemin pour remonter vers la côte. Un détournement est toujours, compte tenu des enjeux, une décision importante.

Vincent Durupt et Dominique Luneau

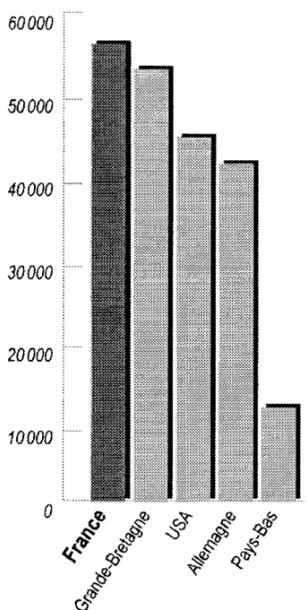
Mesdames et Messieurs les Députés,

A l'heure d'Internet, dans le cadre de la réforme des ventes volontaires aux enchères publiques, nos chiffres démontrent que par vos voix, la France peut reprendre sa vocation historique de 1^{ère} place du marché de l'art.

Chiffres d'affaires des ventes*
(sept. 98 / sept. 99)



Nombre d'œuvres d'art vendues*
(sept. 98 / sept. 99)

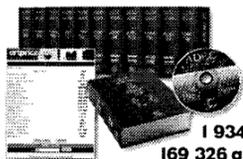


** sous réserve de l'accord des autorités de tutelle

artprice.com, leader mondial des résultats de ventes d'art aux enchères, contribue chaque jour à la transparence du marché de l'art.

Pour la période de ventes aux enchères septembre 1998 - septembre 1999, dans le monde entier, **artprice.com** a enregistré **298 954 résultats détaillés** d'œuvres d'art (peinture, dessin, miniature, estampe, affiche, sculpture, photographie) pour un **chiffre consolidé de 15 465 392 701 FRF** en provenance de 2 200 maisons de ventes du monde entier.

* Classement des 5 premiers pays parmi les 40 pays couverts par la banque de données artprice.com



par ADEC® depuis 1987
1 934 829 résultats de ventes
169 326 artistes du X^{ème} siècle à nos jours

l'information au service de l'art

artprice.com

artprice.com S.A. capital de 5 250 000 Euro
Tél 04 78 22 00 00 - fax 04 78 22 06 06 - info@artprice.com
Introduction au Nouveau Marché de la Bourse de Paris en Janvier 2000.**

Les préparatifs à terre s'intensifient

NEUF JOURS après le naufrage de l'*Erika* au large de la Bretagne, les préparatifs du plan Polmar-Terre (« pollution maritime-terre ») se sont accélérés, lundi 20 décembre. Les modalités détaillées de cette procédure sont précisées dans une circulaire envoyée par Lionel Jospin aux préfets le 17 décembre 1997.

En fonction de l'évolution de la nappe de pétrole, le plan, coordonné par un poste de commandement militaire tactique installé à La Rochelle, auprès du préfet de Charente-Maritime, Christian Leyrit, pourrait être déclenché au plus tôt le 22 décembre, selon le ministère des transports. Deux cents hommes de régiments d'infanterie d'Angoulême, Châteauroux et Clermont-Ferrand « prêts à intervenir en six heures » ont été mis en alerte, a indiqué le ministère de la défense. Par ailleurs, « des véhicules amphibies de la batellerie légère de la base de transit (BTI) de La Rochelle » ont été mobilisés

« pour participer au déploiement des barrages flottants » en prévision de l'arrivée d'une éventuelle marée noire dans le vieux port de La Rochelle. La préfecture a supervisé lundi un exercice de pose de boucliers flottants dans le chenal d'accès entre la pointe des Minimes et le quartier de Port-Neuf, sur un kilomètre de long. Cinq cents à six cents nouveaux barrages flottants (par tronçons de 15 mètres environ) devaient être installés mardi à La Rochelle et aux Sables-d'Olonne.

SAUVER HUITRES ET OISEAUX

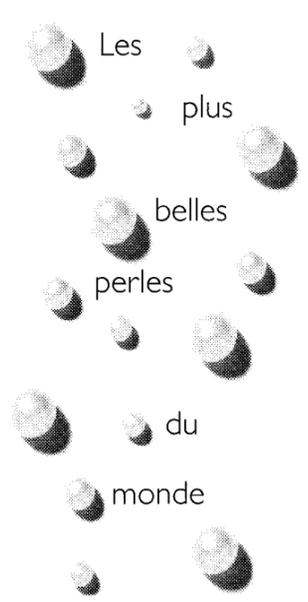
La Gironde se prépare, elle aussi, à l'arrivée de la marée noire. Le préfet délégué à la sécurité dans le département, Jacques Gérault, a réuni les responsables des services civils et militaires. « Il faut notamment préserver 5 000 tonnes d'huitres du banc d'Arguin, devant le bassin d'Arcachon », a-t-il indiqué.

En Bretagne, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) organise le

sauvetage des oiseaux mazoutés en mer. Près de cent cinquante ont été ramassés et conduits à la station ornithologique spécialisée de l'île-Grande (Côtes-d'Armor).

De leur côté, les Verts ont demandé, lundi, la libération du capitaine de l'*Erika*, Krun Mathur, de nationalité indienne, placé en détention depuis le 15 décembre pour « mise en danger de la vie d'autrui ». Il est le « bouc émissaire idéal », s'insurge le mouvement, alors qu'il « semble qu'il a tout fait pour sauver l'équipage du navire ». Cette détention, estime Denis Baupin, porte-parole du parti écologiste, « est d'autant plus scandaleuse que les véritables responsables de ce naufrage et de cette catastrophe écologique (...) passent actuellement au travers des mailles de la justice ». Le Comité central des armateurs de France (CCAF) s'associe « aux protestations » contre la mise en détention du capitaine. L'examen de la demande de remise en liberté de M. Mathur a été renvoyé au 28 décembre.

Tirage du *Monde* daté mardi 21 décembre 1999 : 487 595 exemplaires. 1 3



MIKIMOTO
8, place Vendôme, Paris



Le Monde INTERACTIF

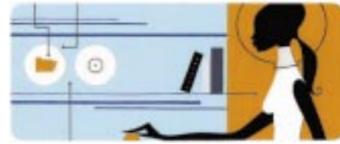
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES www.lemonde.fr/aitek

MERCREDI 22 DÉCEMBRE



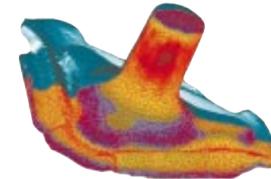
HOMMES
Spécialiste des interfaces homme/machine, Jean-Gabriel Ganascia explore les méandres de l'intelligence. P. IV

BOGUE
A quelques jours de l'échéance, « Le Monde interactif » livre quelques derniers conseils à ses lecteurs et revient sur ce qui restera comme l'« année du bogue ». P. VI



MÉTIERS
Producteurs et diffuseurs d'information en ligne redécouvrent ceux qui ont pour profession de la recueillir et de la filtrer : les documentalistes. P. VIII

CANAL+
Jeu mais surtout œuvre littéraire, graphique et musicale, The Nomad Soul est un CD-ROM fascinant, habité par l'univers de David Bowie. P. V



TECHNIQUES
Des informaticiens ont créé des « forges informatiques » capables de calculer le comportement des métaux avant qu'ils ne soient travaillés. P. VII



ENQUÊTE

Le marketing et la publicité se réinventent pour lui et il attise l'appétit des entreprises... L'acheteur en ligne est-il l'avenir du commerce ?

L'an I du cyberconsommateur



ON N'EN CONNAISSAIT que quelques spécimens. L'espèce s'est répandue en 1999, elle devrait prendre son réel envol en 2000. Année qui marquera sans doute l'an I du cyberconsommateur. On croit le connaître ? Il se dérobe. On pense l'avoir saisi, il s'échappe. Le cyberconsommateur n'est pas une proie facile. On voudrait le retenir dans les mailles de son filet, il se cabre. On veut l'attirer, le retenir, l'ap-

procher. On réinvente pour lui le marketing et la publicité. Mais tout d'abord, puisqu'il vient d'arriver en masse dans nos contrées, on veut le connaître, le cerner. Alors, les spécialistes l'observent, l'auscultent, tentent de dresser son portrait-robot. Qui est-il ? Que veut-il ? Les études se succèdent et s'accumulent au point que, si l'on n'est guère assuré qu'il fera définitivement la prospérité des « e-commer-

chants », il aura du moins contribué à celle des cabinets et instituts. Le cyberconsommateur français, donc, si l'on en croit un des récents profils croqués par le cabinet de conseil Ernst & Young, est un homme de 35 ans, célibataire, pressé et agoraphobe. Pas insensible aux guirlandes et enluminures électroniques des vitrines virtuelles de Noël. Le cyberconsommateur, surtout, dépense de plus en plus : lui et ses semblables sont 11 % à déclarer faire cette année 25 à 49 % de leurs emplettes de Noël en ligne, soit une augmentation de 1 000 % en un an ! Il achète avant tout des CD, des livres, de l'équipement informatique, des voyages et des spectacles.

On soupçonne qu'il croîtra et se multipliera au fil des ans ! Et que, du coup, il ressemblera de plus en plus à son cousin le consommateur. En est-il d'ailleurs si éloigné ? Pas sûr. Exigeant, il fait mine de s'étonner devant les aléas du commerce en ligne. Les frais d'expédition sont excessifs, estime-t-il (56 % le pensent aussi) et, décidément, Internet ne lui semble pas adapté aux produits périssables ni au marché du luxe. Les prix sont encore trop élevés, gronde-t-il, et le mode paiement lui inspire les plus grandes réserves. Une récente étude internationale, menée dans dix-sept pays, confirme au demeurant sa défiance : un article sur dix commandés en ligne ne parvient jamais à son destinataire, et une entreprise sur deux n'assure ni retour ni échange ! Dès lors, le cyberconsommateur se rebiffe. Il attend que le marché se régule, s'organise, à l'image de l'initiative du centre régional de la consommation du Nord-Pas-de-Calais, qui identifie et labellise les prestations des sites marchands des entreprises de la région.

Farouche, le cyberconsommateur ? Certes. Mais il ne renonce pas pour si peu à se tourner aussi vers d'autres formes de commerce que lui propose le Web. Pas forcément plus sûres, pas forcément plus claires. Mais qui du moins offrent des usages vraiment inédits. Ainsi fleurissent les sites dits d'achats groupés. Là, le cyberconsommateur se livre avec ses congénères à de nouveaux rituels. C'est lui qui dicte ce qu'il veut acheter, et à quel prix. En bande il obtient d'importants ra-

bais. Quitte à devoir patienter plus longtemps. Il n'en demeure pas moins méfiant. Et le prix le plus bas reste au bout du compte sa principale motivation. Mais le Web est si vaste qu'il s'y perd souvent. Alors, il reporte ses espoirs vers des « shopbots », sorte de moteurs de recherche « intelligents » qui vont dénicher, au cœur des bases de données, des sites marchands les meilleurs prix. Six d'entre eux ont vu le jour en moins de quatre mois, en France. L'un des premiers, BuyCentral, enregistre chaque jour 2 000 clients, et annonce une progression de 15 % de son trafic par semaine. Autant dire que le cyberconsommateur est bien une espèce en voie d'apparition.

Olivier Zilberstein

RÉSEAU
Comment les marchands de la Toile courtisent les internautes. P. III

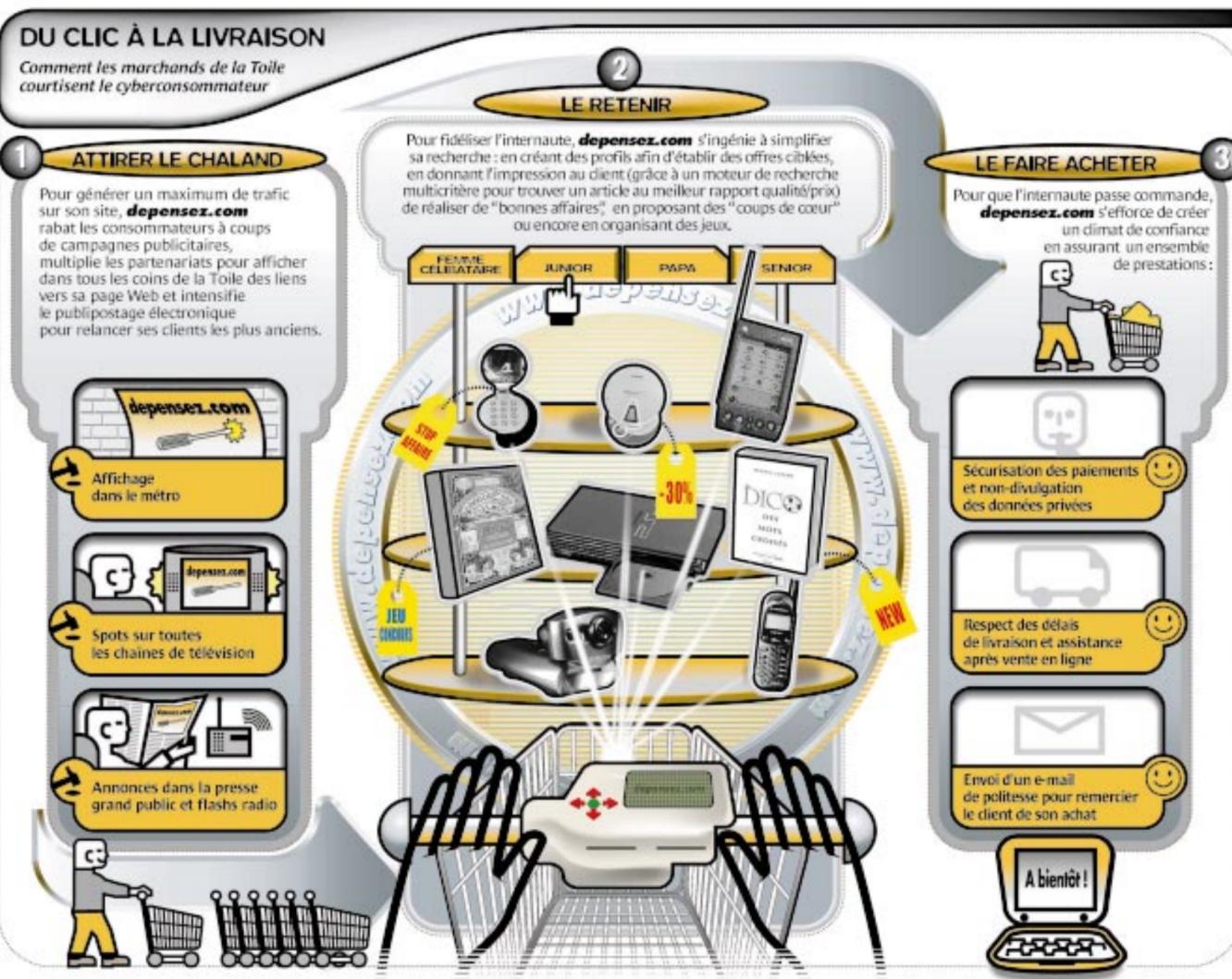


Le **consommateur** en ligne français s'affirme en cette fin d'année. Sur un **Réseau** où tout reste à inventer, les spécialistes du **marketing** et de la publicité disposent déjà d'**outils** pour mieux connaître ses goûts.

AOL, n°1 mondial de l'accès à Internet
Avec les forfaits AOL TOUT COMPRIS maîtrisez totalement votre budget Internet
Une assistance technique gratuite** 7 jours sur 7 de 9h à 22h

AOL est un service de cegetel

*Sauf la toute première connexion lors de l'ouverture de votre compte. **Au tarif habituel d'une communication téléphonique. ...En Personne DNS INST LM 192 1299



Marketing



Plus vrai que nature

L'HYPERMARCHÉ se dématérialise pour les besoins du marketing. Afin d'observer les habitudes et les envies d'achat des clients de ce type de magasin, les industriels font appel à des sociétés d'études qui recréent des espaces commerciaux dans d'immenses hangars.

Spécialiste de ce genre d'enquête pour des clients comme Nestlé ou Unilever, In Vivo va leur proposer, à partir de février 2000, une nouvelle technique. En partenariat avec la société Sim Team, spécialisée dans les applications de réalité virtuelle, et le centre de robotique de l'École des mines de Paris, In Vivo se lance dans l'étude marketing dans un univers virtuel.

« Pour alimenter nos faux magasins, nos clients doivent réaliser des maquettes de produits nouveaux ou des emballages différents afin de voir la réaction des consommateurs, note Alain Sivan, directeur associé d'In Vivo. Le problème, c'est que cela coûte souvent très cher de réaliser ces « faux ». Nous avons donc imaginé un magasin virtuel qui permettra de présenter les produits sans avoir à élaborer de coûteux prototypes. »

Pour que l'immersion du cyberclient soit la plus parfaite possible, Sim Team et l'École des mines ont donc conçu une application dotée d'un écran de 4 mètres de large sur 2 mètres de hauteur. Le client est placé à 1 mètre de cet écran afin que son champ de vision soit totalement accaparé par les rayonnages virtuels. Il dispose aussi d'un vrai chariot et d'un petit boîtier logé au creux de sa main pour pouvoir choisir et visualiser les produits comme dans la réalité. Tous les éléments du magasin virtuel ont été développés pour donner le maximum de réalisme à la simulation et éviter le piège du gadget, qui aurait détourné l'attention des clients et donc faussé les études qualitatives.

« Ce qui est drôle, analyse Alain Sivan, c'est que la majorité des personnes qui ont testé le simulateur nous ont demandé si elles allaient pouvoir bientôt faire leurs courses de cette manière. » Une idée séduisante qui pourrait à terme ouvrir de nouvelles perspectives pour le commerce en ligne. Avant d'en arriver là, il faudra, bien sûr, que ce type d'application puisse fonctionner sur un écran d'ordinateur classique et que l'utilisation de la souris ou d'un joystick ne transforme pas le tout en vaste jeu vidéo.

Le paradis de la **publicité**

ILS POUSSENT sur la Toile comme des champignons. Ils s'agitent, clignotent ou s'invitent à l'improviste en pleine lecture d'une page Web. La publicité débarque sur Internet en bandeaux dispersés. Depuis juin 1999, Secodip, société spécialisée dans les études marketing, a repéré et identifié plus de 12 000 bannières publicitaires différentes sur la centaine de sites français qu'elle scrute quotidiennement.

« Internet permet des créations publicitaires beaucoup plus variées que sur les supports traditionnels que sont la presse écrite ou la télévision », constate Sophie Le Barazer, responsable du groupe de mesure de la publicité en ligne chez Secodip. Parmi les divers déguisements dont se travestit la publicité pour rabattre les internautes-consommateurs, le bandeau est à la mode. Horizontal ou vertical, fixe ou animé, muet ou bavard, son intention est à chaque fois la même : provoquer le clic tant convoité de sa victime pour la diriger vers le site marchand dont il vante les mérites.

Plus subtile et plus sournoise à la fois, la réclame peut également revêtir les traits angéliques d'une jeune créature virtuelle balayant d'un pas chaloupé certaines pages d'accueil pour le compte d'un groupe de vente par correspondance bien connu ou tout simplement habiller intégralement un site aux couleurs d'une célèbre marque de boisson gazeuse américaine. Terrain privilégié d'expérimentations pour les publicitaires, le Réseau permet surtout à ces derniers de toucher leurs cibles au cœur. « Internet autorise une identification beaucoup plus fine des clients que ne le permettent les médias traditionnels comme la télévision ou la presse écrite », commente Sophie Le Barazer. On peut facilement savoir qui on a de l'autre côté de l'écran. »

Plusieurs techniques existent pour sortir l'internaute de l'anonymat. De plus en plus de sites demandent au visiteur de remplir une fiche signalétique avant de s'enregistrer. Ces données recueillies, les entreprises peuvent alors personnaliser leurs offres publicitaires en fonction du sexe, de l'âge ou des centres d'intérêt

Parce qu'il permet de s'imposer à l'internaute et de connaître ses goûts, le Web fait figure de cheval de Troie pour les annonceurs

du consommateur. En se connectant sur le site d'un groupe de presse américain, un internaute français pourra ainsi recevoir des messages publicitaires dans sa langue natale ou se voir assailli de petites annonces pour des articles de sport parce qu'il aura entré le mot « football » dans le moteur de recherche de Yahoo! ou d'AltaVista.

« Internet brouille la frontière traditionnelle entre marketing direct - à destination d'individus clairement identifiés - et publicité - forme de communication de masse, où l'on ne distingue pas l'individu », analyse Bertrand Bathelot, auteur d'un manuel en ligne sur le Netmarketing. Certaines régions publicitaires nord-américaines proposent d'ores et déjà à leurs entreprises clientes de suivre leur cyberclient « du bandeau publicitaire au bon de commande », et, dès demain, il ne fait aucun doute que des bannières publicitaires s'adresseront nominativement aux internautes.

Internet serait donc en passe de devenir la nouvelle poule aux œufs d'or de la publicité ? Selon une étude d'IAB-PWC, les revenus publicitaires sur le Web, en France, ont connu une progression de 150 % en 1998 pour atteindre 170 millions de francs (25,92 millions d'euros) au premier semestre 1999. Des chiffres importants, mais qui ne représentent encore qu'une goutte d'eau dans l'océan des recettes publicitaires déversées par l'ensemble des médias en France, et qui se montait à 77 milliards de francs (11,75 milliards d'euros) en 1998.

Stéphane Mandard

L'e-commerce en quête de **protection** du client

COMMANDES qui n'arrivent jamais à bon port. Retards dans les délais de livraison. Prélèvements d'argent abusifs. Les exemples de désagréments subis par les consommateurs qui se risquent à des achats en ligne sont légion.

Selon une récente étude de l'organisation Consumers International réalisée sur plus de cent cinquante produits vendus sur le Net et achetés dans dix-sept pays, un article sur dix n'est jamais livré, une société sur deux ne prévoit aucune mesure de reprise des marchandises, et seulement un tiers fournissent des informations concernant les modalités de recours en cas de problème. L'enquête précise également que la moitié des produits commandés arrivent sans aucune forme de reçu, que trois prestataires sur quatre ne communiquent pas les termes du contrat, et qu'un quart d'entre eux ne donnent ni numéro de téléphone ni adresse postale.

« Il est très facile de monter sur Internet un site commercial qui vende des produits et des services tout à fait virtuels », déplore Mireille Leroi, directrice du centre régional de la consommation (CRC) du Nord-Pas-de-Calais. Pour éviter ce type d'arnaque, l'organisme propose aux entrepreneurs de la région de faire apparaître, sur leur site marchand, une pastille qui garantit la réalité de leur activité économique. Son principe est simple : en cliquant sur cette pastille, l'internaute accède à une série d'informations authentifiées par le CRC - adresse du siège social et numéro de téléphone, mode de paiement proposé et techniques de sécurisation mises

Mettre fin au flou juridique

POUR COMBLER le vide juridique qui entoure le commerce électronique, le législateur doit adapter la réglementation qui s'applique aujourd'hui aux contrats frontaliers. Si aucun texte ne protège le consommateur au niveau international, à l'échelle de l'Union européenne, les conventions de Bruxelles (1968) et de Rome (1980) stipulent que celui-ci ne peut être privé de la protection des règles de son pays de résidence, à condition d'être un consommateur « passif ». C'est l'interprétation de ce concept qui oppose aujourd'hui les organisations de consommateurs aux industriels, pour qui un acheteur en ligne est un consommateur « actif » et doit, à ce titre, se soumettre à la loi du pays de l'entreprise avec laquelle il traite. Or, dans sa directive du 7 décembre 1999, le Conseil européen stipule que le consommateur est « passif », s'il a reçu « une proposition spécialement faite par l'envoi d'un courrier électronique » et « si le consommateur a accompli dans son pays les actes nécessaires à la conclusion du contrat ».

Les mésaventures de certains acheteurs en ligne imposeraient une clarification juridique

en œuvre, mode et délai de livraison ou encore numéro d'inscription au registre du commerce.

« Cette expérimentation a pour objectif de prévenir les litiges et de contribuer au développement du commerce électronique en instaurant un minimum de confiance entre le consommateur et le site commercial », explique Mireille Leroi. Le lancement de l'opération a été effectué début décembre, et le CRC entend étendre l'expérience aux autres régions françaises et européennes. Or, s'il est relativement simple d'apporter des garanties au commerce électronique à un échelon local, la mission se complique dès lors que les achats dépassent le cadre d'une région, voire d'un pays.

L'abolition des frontières, favorisée par Internet, pose en effet de nouveaux problèmes, notamment d'ordre juridique. Ainsi, en cas de litige, un internaute qui désire déposer une plainte contre un fournisseur établi à l'étranger doit-il se retourner vers les tribunaux de son pays ou vers celui de l'entreprise ? Selon le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC), la Fédération des organisations nationales et indépendantes de consommateurs en

Europe, la réponse ne fait pas de doute : le consommateur doit pouvoir s'adresser aux tribunaux de son pays de résidence sur la base des lois qu'il connaît.

« Il est essentiel que les consommateurs bénéficient de droits fondamentaux sur le marché électronique. Les obliger à entamer une action en justice devant un tribunal étranger, dans une langue et une juridiction qu'ils ne maîtrisent pas, et avec les frais que cela implique, c'est leur refuser l'accès à la justice », argumente Ursula Pachl, conseillère juridique du BEUC. Le conseil des ministres de l'Union européenne vient de lui donner raison en admettant qu'un consommateur ne pouvait être privé de la protection que lui offre sa loi nationale. Reste que la bataille est encore loin d'être gagnée. Les industriels, soutenus par le Royaume-Uni, rivalisent d'influence auprès de la Commission européenne - qui devrait légiférer sur le commerce électronique courant janvier 2000 - pour imposer leur vision, diamétralement opposée.

St. M.

G. F.

ANY WAY

Mettez les voiles !

Vols Aller Retour* (taxes aéroport comprises)

NEW YORK	1790F	HONG KONG	3005F
MONTREAL	1780F	SINGAPOUR	3610F
LOS ANGELES	2485F	TOKYO	3650F
S.FRANCISCO	2570F	MEXICO	3175F
ORLANDO	2485F	PTE A PITRE	2190F
NEW ORLEANS	2800F	MAURICE	4805F
LAS VEGAS	2680F	MARRAKECH	1090F

Et aussi nos hôtels, locations de voiture, séjours...

0 803 008 008

Réservation en ligne sur **www.anyway.fr**

ANY WAY

Carnet interactif

Sun Microsystems France

Thierry Elkaim, 40 ans, a été nommé directeur général de Sun Educational Services. Il était précédemment membre du comité de direction de Sun et directeur de la division secteur public.

Palm Computing

Carl Yankowski, 51 ans, a été nommé directeur général de Palm Computing, filiale de 3Com. Il était auparavant président de Sony Electronics, aux Etats-Unis.

Dell

Gérard Commune, 46 ans, a été nommé directeur général de la division des grands comptes privés au sein de Dell France. Il était auparavant directeur commercial de l'UGAP, organisme dédié à la distribution de produits et de services aux marchés publics.

Valoris

Olivier Montin, 45 ans, a été nommé partner au sein du pôle banque-assurance de Valoris. Il était auparavant directeur associé de CSC-KPMG-Peat Marwick.

Agenda

Le rendez-vous des nouvelles technologies

Du 17 au 26 décembre

Les Nuits savoureuses

Premier festival d'arts multimédias urbains, Les Nuits savoureuses regrouperont spectacles, créations audiovisuelles et animations multimédias. A noter également, un débat public autour du thème « Art contemporain, arts électroniques et grand public ».

■ Belfort, entre le Théâtre Granit et la Maison des arts.

■ Renseignements : 03-81-30-90-30.

■ www.nuits-savoureuses.net

Du 6 au 8 janvier 2000

Autrans 2000

La première manifestation Internet de l'an 2000 organise des tables rondes et des ateliers autour de « la société française en réseaux ». Le district du plateau de Villars-de-Lans (Vercors), qui apporte son soutien à l'événement, organise les Premières Rencontres régionales des acteurs de la société de l'information le 7 janvier.

■ Autrans (Isère-Vercors)

■ Renseignements et inscriptions en ligne : pour les journées nationales: www.isoc-asso.fr, pour la journée régionale :

www.si-rhone-alpes.net

Du 10 au 11 janvier 2000

Mobile IP 2000

Ce forum permettra aux opérateurs, aux fournisseurs de services et aux fabricants de discuter de la troisième génération de mobiles.

■ Londres, Hatton Garden

■ Renseignements : 00-44-171-252-2222

■ www.smiconferences.co.uk

Du 16 au 20 janvier 2000

Lotusphere

Conférence majeure pour les développeurs Lotus.

■ Etats-Unis, Orlando (Floride)

■ Renseignements : 00-1-617-577-8500.

■ www.lotus.com/home.nsf/welcome/lotuspherehome

Du 17 au 20 janvier 2000

ICin 2000

Colloque international sur l'intelligence dans les réseaux.

■ Bordeaux, Palais des congrès d'Arcachon

■ Renseignements : 05-56-15-11-58.

■ www.adera.fr/icin2000

Le 18 janvier 2000

Forum de la relation client

Ces conférences visent à aider les entreprises à valoriser leur capital clients.

■ Paris, Palais des congrès

■ www.zdevents.com

Du 1^{er} au 3 février 2000

LinuxWorld

Conférences et expositions consacrées au monde Linux

■ Palais des Congrès de Paris (porte Maillot)

■ salonlinux.com

Rendez-vous notés par Sylvie Chayette

■ Vous pouvez nous signaler vos manifestations et nominations à l'adresse électronique agenda@lemonde.fr

L'intelligence vient aux machines

Portrait Rendre les objets intelligents et intelligibles, c'est la tâche et la passion de Jean-Gabriel Ganascia

CERTAINES vocations naissent aux moments les plus inattendus. Jean-Gabriel Ganascia peut en témoigner. Ce cognicien de 44 ans, spécialiste des interfaces homme/machine et de l'intelligence artificielle, a en effet trouvé sa voie par une banale nuit de garde durant son service militaire. « Au cours de cette période, raconte-t-il, j'ai pu remarquer que ceux qui utilisaient les caméras à vision nocturne se plaignaient de troubles de la vue et surtout de fatigue. Je me suis alors mis à gambberger sur des systèmes qui permettraient d'interpréter des images et des formes, sans intervention humaine. » Le virus de l'intelligence artificielle venait de toucher ce jeune étudiant en informatique.

Jean-Gabriel Ganascia évoque ces vieux souvenirs en riant. Visage juvénile au large front - étonnant mélange de Charles Trenet et de Pierre Richard -, costume sombre, l'homme a le langage un peu aride des scientifiques tout entiers immergés dans leur discipline. Il sait pourtant se faire clair et compréhensible pour parler de toutes ces notions abstraites, mais si essentielles à ses yeux, d'agents intelligents et d'intelligence artificielle.

Aujourd'hui professeur au laboratoire d'informatique de Paris-VI (LIP6) et directeur du groupement d'intérêt scientifique des sciences de la cognition au CNRS, Jean-Gabriel Ganascia continue sa quête. « Si nous pouvons rendre intelligentes des machines, affirme-t-il, je pense que nous pourrions alors comprendre véritablement ce qu'est l'intelligence. »

En attendant de percer ce mystère, le chercheur, épris de philosophie, travaille pour faciliter notre futur. « Avec les nouvelles technologies, nous avons à notre disposition des objets qui ne se réduisent plus à leur simple matérialité, précise-t-il. Nous dialoguons avec eux et nous leur attribuons une existence propre. Mais ces objets sont de plus en plus compliqués, et leur maniement [est] de moins en moins facile. A nous, scienti-

fiques, de trouver les interfaces intelligentes pour les rendre accessibles à l'homme. » Dans son dernier ouvrage, 2001, l'odyssée de l'esprit (Flammarion, 1999), Jean-Gabriel

Ganascia se lance ainsi dans une audacieuse tentative de décodage des modes d'appropriation des machines modernes par l'esprit humain. Dans la pratique, Jean-Gabriel Ganascia et son équipe travaillent à la mise au point d'agents intelligents, comme ce logiciel capable de retrouver un morceau de musique à partir d'un simple sifflement.

Sujet d'étude actuel, le livre électronique. « Nous sommes en train de mettre sur pied des expérimentations sur différents types de personnes pour voir comment elles vont s'approprier l'objet et connaître leurs demandes face à ce nouvel outil. L'une des questions est de savoir comment une discussion pourra s'instaurer entre des

gens qui auront lu un texte non stable, vivant et doté de liens hypertextes. »

Des questions d'autant plus importantes que le livre électronique servira, par exemple, aux pilotes d'avion pour compiler l'abondante documentation qui accompagne leur période de formation. Avec, en toile de fond, ce constat qui fait froid dans le dos : « L'étude des causes qui ont conduit à la plupart des accidents d'avion ou de train le montre, la jonction de l'homme et de la machine s'opère de plus en plus laborieusement. Hommes et machines éprouvent des difficultés à se comprendre et à s'entendre mutuellement. »

G. F.



JÉRÔME BRÉZILLON/MÉTIS

A bon droit

Les responsabilités de l'hébergeur

UNE NOUVELLE affaire d'atteinte au droit à l'image sur Internet vient de donner lieu, le 8 décembre 1999, à un jugement du tribunal de grande instance de Nanterre. Déjà, au courant de l'année 1998, le mannequin Estelle Hallyday avait poursuivi en justice la mise en ligne de certaines photographies la représentant dénudée, ce qui avait conduit à deux décisions très remarquées du tribunal, puis de la cour de Paris.

Devant le tribunal de Nanterre, c'était au tour de Lynda Lacoste de poursuivre les reproductions de plusieurs clichés sur différents sites. Ces photographies, anciennes de dix ans, sur lesquelles ce mannequin apparaissait totalement ou partiellement nu, constituaient incontestablement des atteintes à son droit à l'image. La décision du 8 décembre 1999, même si elle relève que ces photographies avaient été prises, à l'époque, dans le cadre d'une activité rémunérée, n'est pas novatrice sur ce point : conformément à la solution bien établie dans le domaine du droit à l'image, le tribunal a estimé que cette circonstance « n'est pas de nature à supprimer l'existence d'une nouvelle autorisation (...) pour une diffusion étrangère au mode d'utilisation initialement convenu ».

En revanche, ce jugement apporte d'intéressantes précisions sur la nature des responsabilités encourues dans l'hypothèse d'une reproduction sur un site Web, et en particulier celle du fournisseur d'hébergement. Le tribunal rappelle que, contrairement au fournisseur d'accès, « dont le rôle se limite à assurer le transfert des données dans l'instantanéité et sans possibilité de contrôler le contenu de ce qui transite par son service, le fournisseur d'hébergement effectue une prestation durable de stockage d'informations que la domiciliation sur son serveur rend disponibles et accessibles aux personnes désireuses de les consulter » et qu'il a donc « la capacité d'y accéder et d'en vérifier la teneur ».

Le tribunal se livre ensuite à une intéressante analyse du rôle du fournisseur d'hébergement et reconnaît que son activité participe de la liberté d'expression, mais a pour limite les droits légitimes des tiers. Après avoir rappelé ces principes, le tribunal de Nanterre reconnaît néanmoins qu'« en l'état actuel des choses, caractérisé par une absence de régulation étatique et une autorégulation balbutiante, le régime de la responsabilité doit se rechercher par référence au droit commun ».

La responsabilité de l'hébergeur est ainsi résumée : il est tenu à une obligation générale de prudence et de diligence, et il lui appartient de prendre les précautions nécessaires pour éviter de léser les droits des tiers. A cette fin, il doit mettre en œuvre des moyens raisonnables d'information, de vigilance et d'action.

Dans l'affaire jugée, si le fournisseur d'hébergement avait bien accompli des diligences pour informer clairement les éditeurs de sites sur le respect du droit des tiers (information) et avait procédé à la fermeture du site illicite dès réception de l'assignation de Lynda Lacoste (action), le tribunal relève qu'en revanche il avait la faculté, en tant que professionnel, de détecter les sites présumés illicites, notamment grâce à des moteurs de recherche (vigilance), et qu'il ne l'a pas fait. Cette analyse rejoint les solutions contenues dans la proposition de directive de la Commission européenne du 18 novembre 1998 en matière de commerce électronique et dans le Digital Millennium Copyright Act américain du 21 octobre 1998.

Alain Hazan est avocat à la cour.

■ www.juriscom.net/jurisfr/lacoste.htm

Faites vos courses
en chaussettes...



Sur le MARCHE DE NOËL VOILA™,
faites vos emplettes
de Noël sans stress avec Télécommerce™.
Idées. offres exclusives.
moteur de recherche
pour trouver le cadeau idéal ! ...



Tout ce que vous cherchez est là.

Un PC dans la poche

EN FRANCE, ils sont appelés « PC de poche ». Mais la dénomination américaine (*handheld PC*, mot à mot « PC tenu dans la main ») est plus adaptée. Car, en dépit du format réduit de leur boîtier, ces petits appareils ont un peu de mal à se loger dans une poche sans la déformer. Rien d'étonnant à cela puisqu'ils intègrent, d'une part, les fonctions traditionnelles des organisateurs (agenda, carnet de numéros de téléphone, mémos, etc.) et proposent surtout de retrouver des versions allégées des logiciels bureautiques incontournables du monde PC comme Word, Excel ou Powerpoint.

Ces petits ordinateurs sont aussi capables de se connecter à un ordinateur de bureau pour se « synchroniser » avec lui, autrement dit pour mettre à jour automatiquement leurs données avec celles du PC de bureau ou inversement. Enfin, la plupart proposent aujourd'hui une version spécifique d'Internet Explorer, un tout petit peu plus lente que celle d'un ordinateur classique. Pour l'utiliser, il suffit de se brancher sur une prise téléphonique au moyen d'une minuscule carte modem, généralement en option. Donc, ces petits appareils sont conçus pour travailler en toute liberté durant les déplacements.

Au fil des années, les PC de poche ont fait de sérieux progrès. Pour un prix allant de 2 500 à 7 500 francs (381 à 1 143 euros), les modèles actuels sont évidemment équipés d'écrans LCD rétro-éclairés pour garantir une meilleure lisibilité, parfois en couleurs et souvent tactiles. Ils disposent d'un système d'exploitation directement issu de l'univers PC, ou largement inspiré de ce dernier, et de différents connecteurs pour se brancher, par exemple à certaines

Tout s'explique A mi-chemin entre l'ordinateur portable et l'agenda électronique, les « assistants personnels » offrent des fonctions de plus en plus pointues

imprimantes. Quant à leur autonomie, souvent assurée par des piles bâtons classiques, elle est comparable, voire supérieure, à celle des gros ordinateurs portables. A l'exemple du Jornada 820e de Hewlett Packard, les PC de poche les plus imposants – qui sont aussi les plus chers – aspirent à l'indépendance, pour rivaliser avec les vrais portables.

Si les PC de poche vous intéressent, voici quelques pistes pour choisir le modèle correspondant à vos besoins.

L'ÉCRAN

Deux types d'écran sont disponibles sur les PC de poche : en couleurs ou en noir et blanc. L'écran en couleurs est plus agréable, mais il confère une autonomie nettement moins importante aux modèles qui en disposent. Quant aux écrans monochromes, ils varient d'un modèle à l'autre. Celui du Cassiopeia de Casio, par exemple, n'affiche que quatre nuances de gris.

LE CLAVIER

Malgré la taille réduite des



EMMANUEL JOUVET/CANAL+

touches, certaines marques offrent un meilleur compromis. Les claviers du Psion 5 MX et de l'Ericsson MC218 se révèlent beaucoup plus agréables que les petites touches boutons du Philips Velo 500, par exemple. Avant d'acheter, exercez-vous à la frappe en tapant quelques lignes pour évaluer le confort du clavier. Si vous ne supportez finalement aucune frappe, tournez-vous vers un assistant sans clavier tel le Palm V, le Compaq Aero, le Nino de Philips ou le Cassiopeia E-105 de Casio. Avec eux, la saisie de caractères se fait par l'intermédiaire d'un stylet en cliquant sur les lettres affichées dans leur interface ou en les dessinant directement à l'écran via un module de reconnaissance de caractères. Mais attention : pour les textes

longs, ce mode de saisie devient vite fastidieux.

LE SYSTÈME D'EXPLOITATION

Les PC de poche sont partagés entre deux systèmes d'exploitation : Windows CE, conçu par Microsoft, avec une interface très proche de celle de Windows 98, et EPOC 32, développé par la société britannique Psion. Les adeptes de Windows seront dans leur élément avec Windows CE. Le Palm Pilot possède son propre système d'exploitation, différent des deux précédents.

LA MÉMOIRE VIVE

Comme pour un micro-ordinateur classique, la mémoire vive conditionne les performances d'un PC de poche. Les modèles les plus avancés à l'heure actuelle

proposent 16 Mo. Autant dire qu'avec seulement 2 Mo de mémoire vive le Psion 3 MX, toujours vendu, ressemble plus à un organisateur qu'un véritable ordinateur : impossible de saisir simultanément un document dans le traitement de texte et de travailler à la mise en forme d'un gros calcul dans son tableur.

Dans tous les cas, prudence : ces petites merveilles de miniaturisation demeurent extrêmement fragiles. La nappe de microfils qui relie l'écran au clavier-unité centrale requiert une attention particulière : à la longue, l'ouverture répétée de l'appareil peut finir par sectionner un des microfils. Quant aux chutes, elles sont généralement fatales...

Louis Carreau (Canal+)

Sabir cyber

Virtuel

PENDANT quatre siècles, *virtuel* est resté vertueux : attesté dès 1480, il dérivait de *virtualis*, qui désignait en bas latin ce qui reste potentiel, de *virtus*, la vertu. Avec d'aussi augustes antécédents, même son voyage en Angleterre, daté de 1654 par le Webster (*virtual*), ne le fit pas varier. L'essor de la science moderne, au XVIII^e siècle, le vit utilisé en mécanique, puis en optique, dans son sens classique.

Mais qui dit optique dit image, et là les choses commencèrent à s'altérer. En 1858, apparut la notion d'*image virtuelle*, qui signifie en gros « image qui semble se trouver là où elle ne devrait pas être ». Le *virtuel* allait signifier désormais deux choses à la fois : d'une part, ce qui ne s'est pas encore concrétisé dans un fait tangible (lors d'une échappée, un coureur cycliste peut ainsi être le « *virtuel porteur de maillot jaune* ») et, d'autre part, ce qui relève de l'illusion construite par un dispositif. Ainsi, la « réalité virtuelle » – oxymoron volontaire – désigne depuis la fin des années 80 les procédés de vision d'images numériques en 3D qui tentent d'immerger le spectateur dans l'illusion de la réalité.

Par la faute des opticiens, censés nous faire mieux voir le monde, *virtuel* est ainsi devenu un mot souvent mal compris. Et c'est allé de mal en pis. Une communauté *virtuelle*, ensemble de personnes correspondant régulièrement sur le ou un réseau, n'est ni potentielle ni illusoire : ses membres ne passent certes pas leur temps à se rencontrer physiquement tous ensemble, mais c'est le cas de n'importe quelle communauté même pas virtuelle, et ils ont bel et bien des relations. C'est que, poussé par son élan, l'adjectif s'en est allé rivaliser avec *interactif*, *cyber* ou *multimédia* pour désigner notamment tout ce qui est se développe autour des micros et d'Internet.

Désormais plus du tout vertueux, le mot donne ainsi *Virtual Valérie*, un CD-ROM porno, mais aussi bien la « banque virtuelle ». Dans un premier raccourci, Sega a déposé en 1994 le préfixe *Virtua* pour une gamme de jeux. Les jeux vidéo, d'ailleurs, usent et abusent du terme sans retenue, sans prendre la peine de le traduire en français : on a ainsi *virtual chess* pour signifier « jeu d'échecs sur micro » ou *virtual soccer/snooker/racer*. Presque au terme de sa déchéance, *virtuel* ne veut plus dire que « *sur micro-ordinateurs* ». Un cran plus bas, il signifie « *sur consoles* », et le coup de grâce est donné par Infogrames avec le succès mondial de V-Rallye, où une lettre suffit. Rares sont les mots assez épuisés pour se racornir en une lettre, elle-même ensuite interchangeable. Ainsi, la « banque virtuelle » fait un peu démodé (1995) ; en 2000, on dira « e-banque ».

Cléo (Canal+)

Rencontre avec **Boz**, alias Bowie

THE NOMAD SOUL : CRÉATION DE L'ESPRIT

Éditeur : Eidos
Support : CD-ROM PC
Configuration minimale :
Pentium II, 32 Mo RAM
Prix : 370 F environ (56,4 €)

VOICI UN JEU d'aventures vraiment pas comme les autres : écrit comme un livre, parrainé par David Bowie lui-même, c'est une véritable œuvre de création artistique.

Nomad Soul, aussi appelé Omikron, est d'abord l'œuvre d'un Français : David Cage. Auteur de la nouvelle dont est tiré le scénario du jeu, ce dernier a également créé sa propre société de production (Quantic Dream) pour son développement. L'entreprise semblerait presque familiale si elle n'avait abouti, deux ans plus tard, à une superproduction de trois CD-ROM combinant toutes les techniques multimédias les plus avancées : un graphisme 3D qui multiplie les angles de caméra objectifs et subjectifs, le dessin d'une ville entière

Aventure musicale La pop star parraine une étonnante superproduction

qu'on voit vivre dans ses moindres rues et une bande-son très prestigieuse... Car David Bowie a prêté au jeu cinq des chansons de son dernier album, sorti simultanément ! Certains morceaux accompagnent les moments forts de l'aventure, les autres se méritent au cours des épreuves. Le fin du fin est, bien sûr, la rencontre avec Boz, l'avatar très ressemblant de Bowie. Réincarné dans le jeu sous les traits d'un bon génie, le double cyber du chanteur peut dialoguer avec le joueur, lui apporter son aide, et le guider pour acheter virtuellement, dans une des boutiques de la ville d'Omikron, le droit d'écouter le reste de son album...

Réal ? Virtuel ? Tout Nomad Soul



EIDOS INTERACTIVE

balance habilement entre ces deux mondes. C'est ainsi que le joueur peut incarner au fil de l'aventure une vingtaine de personnages : tour à tour jeune flic qui enquête sur sa propre disparition, danseur de boîte sado-maso ou encore cliente

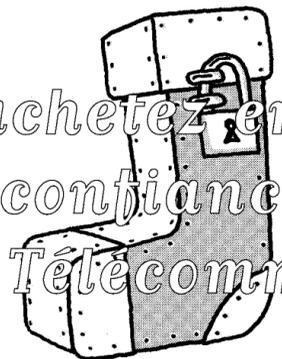
BCBG de magasin chic, il doit loucher entre ces multiples identités pour construire sa route. L'univers du jeu est lui aussi éclaté, volontairement incohérent : la ville d'Omikron, avec son architecture déshumanisée et high-tech, appartient à

l'imaginaire cyberpunk ; mais les forces du mal qui menacent la mégapole, et que doit combattre le héros, sont des sorciers, des monstres, des dragons, directement sortis de la plus pure *heroic fantasy*.

Où est-on ? Dans le rêve, assurément. D'ailleurs le programme fait tout pour ne jamais vous réveiller : séquences cinématiques marquant les étapes de l'histoire et phases de jeu interactives s'enchaînent si imperceptiblement que le joueur ne sait jamais trop où commence son action et où finit l'histoire... Ajoutez à cela un mode de jeu qui mélange en permanence phases de combat à la Tekken et exploration/découverte dans la plus parfaite tradition des jeux d'aventures, et vous aurez compris que The Nomad Soul échappe à tous les genres. A la fois jeu, film, livre, CD musical, œuvre d'auteur et superproduction, c'est un rêve et un cauchemar dans lequel on plonge fasciné.

Jean-Michel Maman (Canal+)

...et achetez en toute confiance avec Télécommerce.



TELECOMMERCE

Sur le MARCHÉ DE NOËL www.voila.fr faites vos emplettes sans stress avec Télécommerce™ :

- choisissez la sécurité
- achetez en toute confidentialité
- soyez livré dans les temps
- suivez vos achats à la trace

Le bogue dans tous ses états

1999 aura été l'année du bogue. Un détail, un grain de sable informatique, une simple économie de codage a entraîné un problème quasi universel. Chaque gouvernement, chaque administration, chaque entreprise, de la plus petite des PME au plus grand groupe industriel, a dû prévoir un plan anti-bogue au risque de voir menacer sa pérennité. Le bogue de l'an 2000 témoigne d'une uniformisation des économies, qui reposent à présent sur la bonne santé de leur système informatique. Les Etats eux-mêmes ont dû louvoyer entre diplomatie et ingénierie afin de s'assurer de la préparation de leurs voisins, pour leur propre sécurité (risque nucléaire), comme pour celle de leurs expatriés. Retour sur les peurs et les initiatives suscitées par le bogue durant cette année 1999...

Milliards

Selon Gartner Group, société de recherche américaine, les entreprises du monde entier auront dû dépenser au total 300 à 600 milliards de dollars pour régler le problème du bogue.

Cash

Dans l'éventualité d'une forte demande de liquidités des Français à la veille du passage à l'an 2000, la mise à disposition d'une masse importante de numéraire ne créera pas d'inflation. « *Lorsqu'un particulier vient tirer des billets de banque, on ne fait que substituer une forme de monnaie à une autre ; par conséquent, il n'y a pas de création monétaire et absolument aucun risque d'inflation* », explique Gilles Lardy, responsable de la direction de l'émission et de la circulation fiduciaires à la Banque de France.

Assurance

Bien que le bogue ne soit pas un aléa, les consommateurs pourront faire appel à leur assurance en cas de sinistre lié au passage à l'an 2000. « *Pour les particuliers, il n'y aura pas de précautions particulières à demander aux consommateurs, les contrats seront mis en œuvre dans les conditions normales* », affirme Christian Huard, du Comité national de la consommation. En revanche les entreprises devront pouvoir prouver la conformité de leur système pour prétendre à un dédommagement en cas de sinistre dû au bogue.

Coopération

Les militaires américains ont demandé à la Russie d'envoyer des officiers russes dans un centre militaire de contrôle de lancement de missiles dans le Colorado. Et ce afin d'éviter d'éventuelles incompréhensions, lourdes de conséquences en cas de défaillances informatiques liées au bogue de l'an 2000. Moscou va finalement participer à ce projet d'échange, après s'en être retiré en mars dernier afin de marquer son opposition aux frappes de l'OTAN contre la Yougoslavie.

Pari

Des membres du groupe de travail An 2000 de l'aéroport de Francfort sont prêts à parier 10 000 euros avec le *Times* qu'il n'y aura aucun incident à l'aéroport lors du passage à la nouvelle année. Les membres de ce groupe ont été ulcérés par un article du quotidien britannique affirmant, selon eux, que l'aéroport de Francfort est moins bien préparé au bogue que les aéroports britanniques.

Objet

La société Petz rebondit sur le bogue de l'an 2000 pour commercialiser sa lampe frontale Saxo. Un gadget utile en cas de soudaine défaillance du courant électrique lors de la Saint-Sylvestre. Ses multiples possibilités d'emploi sont décrites sur le site www.bug-no-bug.com.

Amish

Le magasin amish de matériel non électrique Lehman's Store, dans l'Ohio, est confronté à une véritable ruée de milliers de citoyens à la recherche de produits d'un autre âge leur permettant de faire face aux hypothétiques ravages du bogue de l'an 2000. Lehman's a connu une rupture de stock, et les délais de livraison des fourneaux à bois, des moulins à grain et des pompes à eau ont été multipliés par dix.

■ www.lehmans.com

Impact

Le bogue de l'an 2000 devrait causer de nombreuses erreurs informatiques dans le monde, mais son impact global devrait finalement être modéré, estime, dans un rapport publié en décembre, le Centre international de coopération pour l'an 2000 (IY2KCC). Selon Bruce McConnell, directeur du IY2KCC, « *la grande majorité des organisations - y compris les entreprises et les gouvernements - subiront seulement des dégâts limités en raison du bogue* ». A suivre...

Le Sentier des start-up

LE SENTIER est à la mode. Pas seulement grâce au film *La vérité si je mens*. Mais aussi parce que ce haut lieu de la confection, à Paris, est devenu, en l'espace d'un an et demi, un quartier général pour bon nombre de start-up Internet françaises. Venues d'un peu tous les horizons, éditeurs à fort contenu technique ou sociétés de services sur le Web, elles s'entassent dans des immeubles anciens, laissant les fonds de cour aux fabricants de textile.

IMS (solutions pour centres d'appels) occupe un plateau depuis six mois au 33, rue des Jeûneurs, sous le site boursier Firstinvest. Le site comparateur de prix BuyCentral s'est installé, le 15 août dernier, au quatrième étage du 20, rue du Sentier. Un peu avant Net2One (service d'alerte sur mobiles), qui occupe 400 m² au cinquième. Les sociétés de services informatiques Over-Com et Netdev partagent un 640 m² au-dessus de Dark Works (éditeur de jeux vidéo), au 38 de la rue du Sentier. Arxel Tribe (autre acteur du jeu vidéo) est arrivé le 1^{er} décembre 1999 au 20, rue Saint-Fiacre...

Aujourd'hui au nombre d'une trentaine, les start-up représenteraient un tiers des nouveaux clients dans les agences immobilières du quartier. Voilà le Sentier propulsé à la hauteur d'une Silicon Alley new-yorkaise ou du Multimedia Gulch de San Francisco. Les investisseurs commencent à lorgner de ce côté, et les premières pépinières s'installent (à l'image de la Republic Alley, dans la rue du Temple).

Pourquoi une telle effervescence ? Toutes les start-up fantasment sur leur future entrée en Bourse. Le quartier offre aussi l'une des infrastructures de télécoms les plus denses de la capitale. Cegetel, Colt et Siris ont tiré de la fibre optique dans les égouts. Et au 38 de la rue des Jeûneurs, la société TeleHouse gère le plus gros nœud Internet de Paris. Pour s'offrir les gros débits dont elles ont besoin, il suffit aux start-up de tirer une liaison spécialisée (à moins de 1 kilomètre, la liaison est efficace et relativement peu coûteuse) jusqu'aux baies des opérateurs.

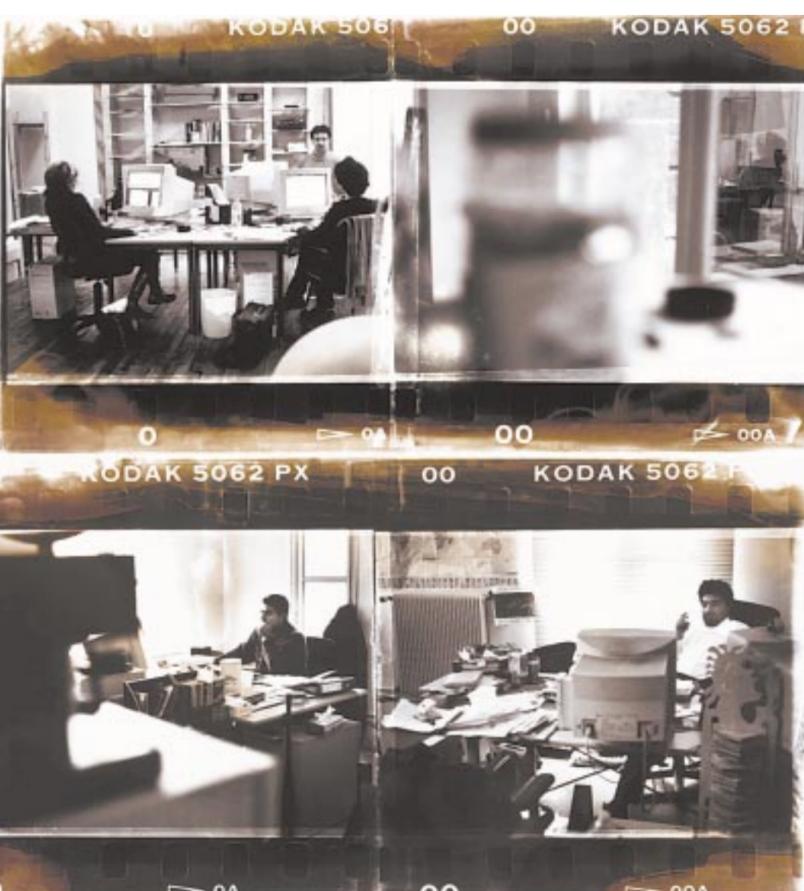
Mais c'est d'abord la modicité exceptionnelle des loyers qui attire. D'énormes surfaces sont disponibles pour des loyers de 700 à 1 500 francs TTC le mètre carré annuel (soit 106 à 229 euros). L'affaire des fausses factures du Sentier et les brusques faillites qui en ont résulté auraient accéléré le départ du textile vers Aubervilliers et le 11^e arrondissement. Les propriétaires ne trouvant pas acquéreurs, les prix chutent et Yahoo!, Lycos et Nomad en profitent dès 1998. Les autres suivent. A condition de payer cash, les start-up ont même

pendant des années. Autre désagrément : le quartier conjugué absence de parkings (à part celui de la Bourse) et sens uniques bouchés par les livraisons de tissu dès 9 heures du matin. Enfin, les tensions avec l'occupant historique apparaissent : « *Le syndicat de propriété ne fait rien, pourtant l'ascenseur est toujours en panne à cause des livraisons, la cour encombrée et l'immeuble hyper-bruyant* », remarque un fondateur de start-up excédé.

Pas question, pourtant, de s'exiler hors de Paris, dans des lieux moins chers et plus tranquilles. « *Je vois mal nos créatifs trouver l'inspiration au vingt-septième étage d'une tour de la Défense* », remarque Guillaume de Fondammière, fondateur d'Arxel Tribe. En fait, le Sentier, c'est trop « tendance ». Les start-up viennent aussi parce que c'est là que ça bouge, pour « en être » et ne pas rater une miette du bouillonnement Internet français.

Ni sécurité anti-incendie ni Dégicode : beaucoup de show-rooms de maisons de confection et d'ateliers sont restés inoccupés

Cécile Ducourtieux



VINCENT PANCOS

Le 2^e arrondissement de Paris est un pôle d'attraction pour les jeunes entreprises high-tech

La possibilité de souscrire des baux précaires (moins de trois ans). Le Sentier n'est pourtant pas une sinécure. Premier arrivé, Yahoo!, sur 1 500 m² juste au-dessus de l'agence Reuters, n'a presque rien eu à rénover. En revanche, les autres doivent investir entre 50 000 et 100 000 F (entre 7 633 et 15 267 €) à leur arrivée, histoire de passer un coup de peinture, de mettre l'électricité aux normes et de câbler.

La parole est à vous

Communauté

LES CONTOURS d'une communauté se dessinent déjà, entre le boulevard Poissonnière et la rue Réaumur. On se reconnaît dans la salle du A la Ville de Paris, rue Montmartre ; on va manger ensemble un œuf mayonnaise chez Chartier, fameuse cantine ouvrière fin de siècle. Aux beaux jours, tout le monde traverse la rue Réaumur jusqu'aux terrasses de bistrot du quartier Montorgueil. « *Ça cause de partout, et nous évitons les sujets confidentiels* », avoue Pierre Frédéric Benoît, fondateur de la start-up BuyCentral. Le 7 décembre s'est tenu le troisième First Tuesday de la capitale, au Black Bear, rue Montmartre. La manifestation, organisée par des « capitaux-risquers », a réuni 700 investisseurs et entrepreneurs du quartier : une vraie rencontre de voisinage. Un projet de site Silicon Sentier, sorte d'association de quartier sur Internet, est aussi prévu.



www.lemonde.fr. Le Monde Interactif, 1^{er} site éditorial français, filiale du Monde et de Grolier Interactive, pour le développement du site www.lemonde.fr et la création de nouveaux portails d'informations et de services, nous recherchons

2 Chefs de Projet

H/F

Rattaché à notre Direction Générale, vous aurez pour mission de : • développer la charte graphique de nos divers sites : Arts, Actualité et High Tech • contribuer à la dynamisation des lignes éditoriales on line • coordonner les prestataires extérieurs (sociétés de services, graphistes) • assister nos équipes internes : rédacteurs en chef, journalistes, informatique interne • assurer la promotion et la communication de ces divers sites.

Vous disposez aujourd'hui d'une expérience de création ou de développement (graphisme, marketing) de sites Internet ; votre connaissance ou votre attirance pour le monde de la presse comme votre formation supérieure initiale, vous permettent d'occuper une fonction stratégique au sein d'une filiale d'un groupe de presse prestigieux.

Ces postes nécessitent une bonne culture de l'environnement informatique.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, s/réf. 14.2222/LM portée sur lettre et enveloppe ou par E-mail : ljp@mercuri-urval.fr

www.mercuri-urval.com/fr



La parole est à vous

Derniers conseils

Chaque semaine depuis le 2 juin, Jean-François Colonna a répondu aux questions des lecteurs du « Monde interactif » pour bien affronter le passage à l'an 2000. Il leur livre ses dernières recommandations.



LORSQUE j'ai commencé en 1996 ma campagne bénévole d'information relative au « bogue de l'an 2000 », j'ai cru bon de tenir un discours technique teinté très légèrement de catastrophisme afin de sensibiliser au plus vite l'ensemble des acteurs à la réalité, à la gravité et à l'universalité du problème.

Aujourd'hui, à quelques jours de la Saint-Sylvestre, il n'est pratiquement plus temps d'agir pour ceux qui n'ont encore pas pris de mesures correctives. Il convient de noter que, bien que tous soient partis trop tard, de gros efforts ont été malgré tout accomplis. La France, en particulier, se retrouve actuellement sixième au classement des pays les mieux préparés, selon l'institut Global 2000. Mais, même si les grandes entreprises ont un bon niveau de préparation, il subsiste encore des ombres au tableau : les administrations ne sont pas en avance, un quart des petites entreprises n'agiront qu'a posteriori, de nombreux correctifs utilisés sont provisoires, et certains pays (dont nous dépendons d'une façon ou d'une autre), telle la Russie, n'ont pratiquement rien entrepris. Il est, dans ces conditions, logique de s'attendre à des dysfonctionnements (très probablement limités en ce qui concerne la France) au cours des semaines, voire des mois, à venir.

Pour tous, le temps est donc maintenant aux plans de secours. Il reste encore quelques jours pour responsabiliser l'ensemble des citoyens. En effet, que cela soit

à titre professionnel ou à titre privé, de l'attitude de chacun d'entre nous peut dépendre, en partie, le succès ou bien l'échec... Agissons donc de façon responsable et solidaire, par exemple en ne constituant pas de stocks (d'argent liquide, de produits de première nécessité ou encore d'essence), au risque de créer de graves pénuries artificielles (dans le sens où aucun problème technique lié au bogue ne les aurait provoquées). De même, aux alentours de minuit le 31 décembre, évitons de surcharger les systèmes vitaux que sont la distribution d'électricité et les moyens de télécommunications.

Il convient aussi de regarder le bogue de l'an 2000 de façon positive, tel un avertissement. Aujourd'hui, notre vie dépend fondamentalement de nos technologies et de l'informatique en particulier. Les systèmes actuellement développés possèdent une complexité que personne ne maîtrise plus et pour lesquels les erreurs intrinsèques sont de plus en plus nombreuses. Ne sommes-nous point en train de construire sur du sable ? Un très gros effort doit donc être réalisé du côté de l'éducation et de la formation : l'informaticien pourrait peut-être alors passer de l'état de « bricoleur » à celui d'« artiste ».

L'ordinateur, depuis sa naissance aux environs de la seconde guerre mondiale, de machine à calculer est rapidement devenu l'un des collaborateurs essentiels de l'homme, dans toutes ses activités. Faisons donc en sorte qu'il le reste, pour le plus grand bien de l'humanité.

Jean-François Colonna est coauteur du Bug de l'an 2000, chez Flammarion.

Les forges attisées par un souffle informatique

VULCAIN doit transpirer d'aise dans la chaleur de sa forge de l'Etna, les objets ne jaillissent plus seulement dans un concert d'étincelles, mais des processeurs informatiques. Que de chemin parcouru depuis les forgerons coulant et martelant intuitivement l'alliage jusqu'à aujourd'hui où des logiciels permettent de simuler, avant leur mise en œuvre, le comportement des alliages sous les coups de burtoir d'un marteau-pilon ou d'une presse hydraulique !

Pour fabriquer les disques et les aubes des turbines de réacteur, des châssis de voiture, un logiciel nommé Forge 3 est utilisé par les forgerons de l'aéronautique, de l'automobile et de l'industrie lourde. Il intervient en complément des logiciels de CAO (conception assistée par ordinateur), qui servent à concevoir et à dessiner les pièces. Il permet de prévoir le comportement de l'alliage lors de sa mise en forme, à froid ou en fusion. Ce type de logiciels est notamment utilisé pour simuler le forgeage de ces grands ventilateurs bruyants, sortes de fans, que l'on aperçoit dans les réacteurs d'avions.

« La roue à aubes est constituée par des aubes attachées sur un disque-fan. C'est ce disque qui génère la puissance du réacteur. On ne peut pas imaginer qu'il y ait un défaut, confie Gilbert Leconte, responsable de la forge de la Snecma, fabricant des moteurs d'Airbus. La modélisation est incontournable, car elle nous permet de simuler la transformation géométrique de la pièce. »

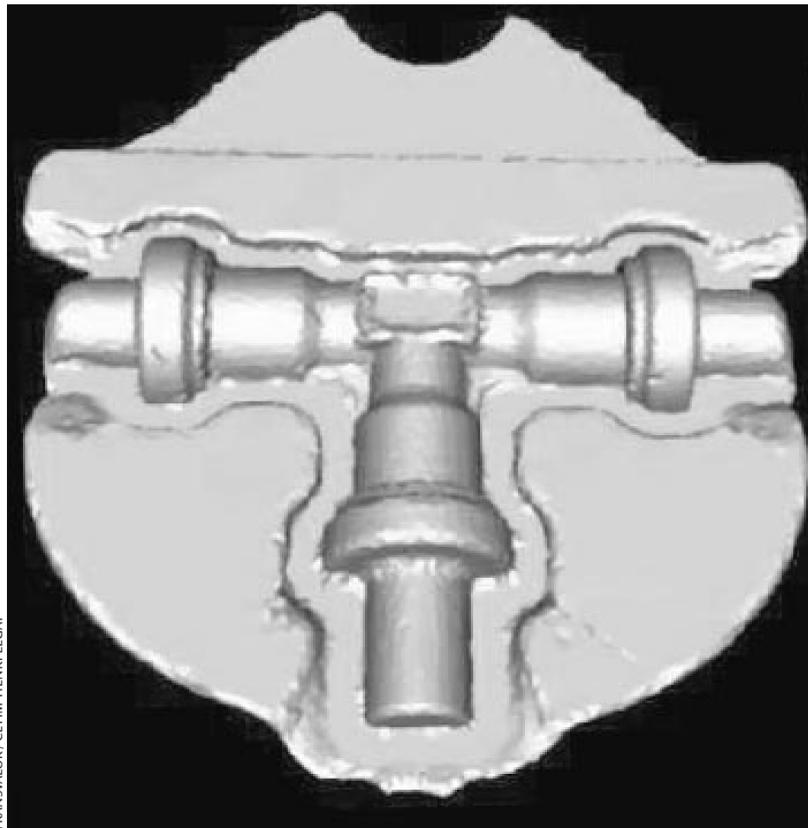
La collaboration, au moment de la conception, est plus étroite entre les bureaux d'études et les forgerons. Auparavant, il fallait concevoir la pièce, fabriquer un nouvel outil pour la forger. Le logiciel Forge 3 s'invite dans les arcanes des réactions thermiques, au cœur même des pièces forgées. Ce ne sont pas des radiographies, de la tomographie, mais le résultat d'une extrapolation mathématique de

Industrie
La sidérurgie est révolutionnée par l'informatique, qui lui permet de calculer l'usure des alliages

principes physiques. « On est plus sûr de nous sur des forges pour le nucléaire ou la marine, où les procédures sont très contraignantes. Bien évidemment, sur une pièce de forge de 60 tonnes vous ne pouvez pas vous tromper, sinon vous augmentez les délais de six mois », témoigne Isabelle Poitault, responsable des simulations chez Creusot-Loire Industrie.

Mais la production de gros volumes implique les mêmes enjeux. « Pour une seule référence, nous sommes amenés à produire 500 000 pièces », explique Pierre Adam, d'Ascometal-Creus, aciériste et forgeron de l'automobile. Dans cette activité, le coût de l'outil représente environ 10 % du prix d'une pièce. Aussi les concepteurs ont-ils voulu que le logiciel s'oriente également vers une modélisation de l'usure des outils de forgeage. Savoir à quel rythme s'usent et où s'érodent les machines-outils constitue une plus-value inestimable pour les industriels.

Forge 2 et Forge 3 sont issus d'un développement 100 % français effectué dans les laboratoires du Centre d'étude de mise en forme des matériaux (Cemef, Ecoles de mines de Paris, Sophia-Antipolis). Ils ont bénéficié de l'expertise de dix-sept entreprises - forgerons, aciéristes - sous l'égide fédératrice du Centre technique des industries mécaniques (Cetim) et du Syndicat national de l'estampage et de la forge (SNEF).



TRANSVALOR / CETIM-THÉRIER LEGAY

Ces logiciels ont des concurrents étrangers, sur ce marché de niche. « On vend de la high-tech dans un secteur loin d'en avoir l'image, remarque Etienne Wey, le directeur général de Transvalor, qui commercialise les programmes Force aux forgerons comme aux plasturgistes. Maintenant, dans la fabrication de certaines pièces de l'aé-

nautique, si vous ne disposez pas de logiciel de simulation dans votre outil de production, il ne faut pas espérer gagner un marché. Cela devrait d'ailleurs s'étendre aux pièces de sécurité dans l'automobile. » Etienne Wey illustre la préhistoire de son activité en ajoutant que « des calculs demandant théoriquement soixante siècles de travail il y a quin-

Simulation d'un té en bronze (pièce de robinetterie)

ze ans sont faits en un ou deux jours aujourd'hui. » Des délais tout à fait acceptables dans un processus industriel.

Alain Thomas

Empiler pour mieux stocker

UNE IDÉE lumineuse ? Peut-être. La société C3D, basée en Israël et disposant d'un réseau de 65 chercheurs aux Etats-Unis, en Russie et en Ukraine, a dévoilé au mois de novembre une nouvelle technologie de stockage optique basée sur la fluorescence. Une technologie qui lui permettrait d'atteindre, d'ici quelques années, des capacités de stockage de l'ordre de plusieurs centaines de gigabits pour un disque de la taille d'un CD audio et d'une dizaine de gigabits pour un support au format d'une carte de crédit. Comparées aux 4,7 gigabits d'informations numériques que peut aujourd'hui contenir un DVD-ROM, ces capacités laissent rêver.

Pourtant, certains chercheurs s'empressent de mettre un bémol à cette annonce. « La fluorescence est restée une technologie discrète. Elle n'a pas suscité suffisamment d'enthousiasme pour inquiéter les constructeurs engagés dans d'autres voies de recherche », explique Jean-Marc Fedeli, responsable de la ligne de programmes enregistrement et composants magnétiques intégrés au Leti, laboratoire grenoblois du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Lui-même a étudié les documents mis à la disposition du public par C3D. Et, s'il y a trouvé des prototypes de support et de lecture intéressants, il avoue être resté sur sa faim de connaissances. « Peu d'informations sur le phénomène de fluorescence lui-

3 D
Une société israélienne a mis au point une technologie de stockage innovante

même, résume-t-il. On ne sait pas si le système se fatigue. » L'élément est pourtant déterminant : la fiabilité du support en dépend.

Autre détail, l'amplitude du signal recueilli par le système mis au point par C3D n'est pas dévoilée. Dans les systèmes optiques traditionnels, c'est la réflexion ou l'interférence d'un faisceau laser sur une suite de cuvettes et leurs bords qui restitue l'information enregistrée sur le support. Les prototypes de C3D utiliseraient, pour leur part, des composants capables de luire pour renvoyer, dans certaines conditions, un signal lumineux.

En fait, l'intérêt principal de la technologie de stockage de C3D résiderait dans la possibilité d'empiler les couches sans les séparer par du métal. Aujourd'hui, les disques sont composés au maximum de deux couches. Et leur association ne va pas sans poser de problème, car le signal lumineux

s'essouffle et peut même s'arrêter s'il n'est pas suffisamment focalisé. Les composés fluorescents, eux, seraient capables de produire à la fois de la lumière cohérente, comme le laser, ou incohérente, diffuse. Ainsi, les interférences seraient limitées, l'usage du métal ne se justifierait plus, et l'ensemble des couches, rendues transparentes pourrait être lu simultanément.

C3D explique qu'elle est la première société à avoir mis au point un prototype fonctionnel. Mais, compte tenu des difficultés qu'ils éprouvent à stocker en trois dimensions, les chercheurs travaillent surtout à l'amélioration d'autres paramètres. La longueur d'onde de la diode laser, par exemple. Aujourd'hui aux alen-

tours de 780 nanomètres, dans le rouge, pour les lecteurs de CD audio, elle descendra bientôt jusqu'à des valeurs proches de 400 nanomètres, dans le bleu. Ce qui autorisera un stockage plus dense sur les supports existants, car la résolution est fonction de la longueur d'onde.

Jamais pourtant, les systèmes de stockage optiques ne pourront rivaliser avec le stockage magnétique, mis en œuvre dans nos disques durs ou disquettes. La taille du faisceau laser posera rapidement une limite car, au-delà des longueurs d'onde correspondant à la lumière bleue, le faisceau laser est absorbé par le plastique du support. Un problème que ne connaîtront pas les supports magnétiques. D'autant plus que, pour

ces systèmes, la densité physique de stockage reste inférieure à la densité informatique. Entre deux transitions magnétiques, des instructions logiques peuvent être insérées, qui vont corriger les erreurs.

Les systèmes de stockage optiques auront beau vanter leurs avantages pour des supports amovibles comme les CD audio, CD-ROM et autres DVD-ROM, la supériorité du stockage magnétique tient aussi à deux chiffres. En 1998, les disques durs ont généré des revenus de 30 milliards de dollars (30,6 milliards d'euros), contre seulement 7 milliards (7,15 milliards d'euros) pour les disques optiques.

Corinne Manoury

Start-up



Elucid
L'image critère de recherche

ELUCID, futur Yahoo de l'image ? Ses fondateurs, quatre jeunes chercheurs de l'Inria (Institut national de recherche en informatique et automatique), y croient ferme. Ils s'approprient en effet à commercialiser un moteur de recherche d'images sur le Web, le premier du genre. Au lieu d'aller importer une image sur Internet à partir d'un mot clé, le moteur se base sur l'image fournie par l'internaute pour trouver les sites contenant les visuels les plus proches.

Quand il s'agit d'un visage ou d'une empreinte digitale, l'algorithme à l'œuvre procède par « morphing » (calcul de la plus petite énergie de déformation nécessaire pour passer d'une image à l'autre). Pour les autres objets, l'image fournie est décrite numériquement par ses formes et couleurs. Ces données sont ensuite comparées à celles des images indexées sur le Web.

Elucid vient de lever 5 millions de francs (763 360 euros) de capitaux. Elle a quitté les préfabriqués du campus de l'Inria, près de Versailles, pour des bureaux dans le 15^e arrondissement de Paris. En septembre, Jean-Marie Hullot, un « business angel » lui est tombé du ciel. Ancien chercheur de l'Inria, il a travaillé chez Next avec Steve Jobs, l'inventeur du Mac, et devrait lui ouvrir le marché américain.

Pourtant, le projet Web n'était pas la première idée des créateurs d'Elucid. En juillet 1999, la start-up avait tout du petit éditeur « 100 % technologie », destiné avant tout aux grosses applications d'entreprise. « Techniquement, nous avons six mois d'avance sur les américains », assure Chahab Nastar, chef de projet Image et multimédia à l'Inria, à l'origine du prototype.

Les chercheurs sont de premier ordre : Chahab Nastar a passé trois ans dans le Saint des Saints, le Medialab du MIT (Boston) - « Je me suis intéressé, dès 1994, à la reconnaissance du visage dans des grandes bases d'images », précise-t-il. Un collègue de thèse à l'Inria, Jacques Feldmar, le rejoint en 1998 : « Jacques est allé faire sa thèse à Oxford, puis il a monté sa start-up à Londres, en 1997, dans l'imagerie médicale. »

L'arrivée, au printemps 1999, du commercial qui manque encore à Elucid, le directeur du développement d'Intergraph (éditeur de logiciels pour le BTP), parachève le tableau. Avec l'été, vient le premier client sérieux, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), qui a renforcé l'orientation pointue d'Elucid. Avant le dépôt d'un brevet, l'Institut doit vérifier, dans un énorme catalogue numérisé si l'invention n'existe pas déjà. L'usage d'Elucid s'est imposé pour effectuer cette tâche.

D'autres clients potentiels ont fait le voyage jusqu'à Rocquencourt (Yvelines). « Nous nous imaginions continuant à vendre des logiciels très chers à de gros clients, sans une once de marketing, à un rythme assez tranquille, raconte Chahab Nastar. Trop tranquille pour nos chercheurs, finalement rattrapés par l'envie de participer au développement d'Internet. »

Aujourd'hui, les membres d'Elucid se lancent complètement dans l'aventure en quittant définitivement le cocon de l'Inria. Et affûtent leur modèle économique pour devenir « le » moteur de recherche d'images de demain.

Cécile Ducourtioux

A nos lecteurs

EN RAISON des fêtes de fin d'année, « Le Monde interactif » suspend sa parution. Nous vous donnons rendez-vous le mardi 11 janvier (daté 12).

IDATE institut de l'audiovisuel et des télécommunications en europe

publications

Piloter la société de l'information
Rapport 1999 de la Fondation IDATE
Sous la direction de **Bruno Lasserre**
Et les contributions de : Jacques Arlandis, Klaus W. Grewlich, Jean-Gustave Padioleau, Luc Soete
Internet entraîne un changement de paradigme que ce quatrième rapport de la Fondation IDATE identifie comme "l'émergence d'une économie schumpétérienne". Les recommandations qui en découlent ont le souci de faire valoir l'atout européen, dans un contexte qui ne lui est pas "naturellement" favorable.

L'accès : enjeux, stratégies et régulations
Numéro spécial de la revue COMMUNICATIONS & STRATEGIES
Sous la direction de **Jacques Arlandis** et **Jean-Claude Burgelman**
Et les contributions de : Pascal Ancian, Jérôme Bezzina, Alain de Fontenay, Marc Bourreau, Bernard Clements, Eric Darras, Eric Debroeck, Kan Ducatel, Michel Fansten, Isabelle Liotard, Winston Maxwell, Christian Picoy, Lucien Rapp, Frédéric Vernet, Adam Watson Brown.
Accès au réseau, accès au service, accès au savoir, accès au client, ... quelles réponses économiques et réglementaires donner à des questions aussi fondamentales que la gestion des ressources rares, le droit de la concurrence, la réglementation des contenus et des supports, ... ?

www.idate.fr Sommaire et commande en ligne : **www.idate.fr** ou contactez **Sophie Monjo** : tél. : (0)467 144 456 • fax : (0)467 144 400 • email : info@idate.fr

Profil

Le curriculum vitae idéal

- **Age** : 25-30 ans.
- **Formation** : DESS de gestion de l'information et de la documentation, d'information spécialisée, d'industrie de la langue ou d'informatique, réseaux et multimédia.
- **Compétences** : excellente maîtrise des outils informatiques, compréhension des utilisateurs, capacités d'identification et de validation des sources d'information, de représentation de l'information.
- **Qualités** : facultés d'analyse et de synthèse, rigueur, sens de l'organisation, capacité de communication.
- **Expérience professionnelle** : un stage de fin d'études réussi.
- **Poste actuel** : chargé d'études documentaires, chargé de recherche d'information ou cyberthécaire, gestionnaire de langage documentaire, veilleur-documentaliste.
- **Salaires** : entre 160 et 200 KF (24 390 à 30 490 €) pour un débutant, et jusqu'à 250 KF (38 112 €) avec quelques années d'expérience.

Les formations

DESS de gestion de l'information en entreprise. IEP Paris.
Forme 20 élèves par an. Débouchés essentiellement en entreprise.
■ Tél. : 01-44-07-28-63.

Diplôme supérieur des sciences et techniques de l'information et de la documentation et DESS en sciences de l'information et de la documentation spécialisée.

Cycle supérieur de l'INTD (Institut national des techniques de documentation), Conservatoire national des arts et métiers.
Recrute 70 élèves par an et les forme à l'ensemble des métiers de la documentation
■ www.cnam.fr/instituts/INTD/

DESS d'informatique documentaire

Enssib et université Claude-Bernard (Lyon-I).
Diplôme également dispensé en formation continue.
■ Tél. : 04-72-44-43-00.
■ www.enssib.fr

IUP DIST - ingénierie documentaire.

Mention documentation et information scientifiques et techniques.
20 à 40 élèves par année. Formation conduisant à un Deust, une licence et une maîtrise DIST, avec possibilité d'acquies un titre d'ingénieur maître.
■ Contact : genevieve.lallich-boidin@univ-lyon1.fr
■ Tél. : 04-72-43-19-87

Il existe par ailleurs un DESS de documentation et technologies avancées à Paris-VIII, un DESS des systèmes informationnels et documentaires à Lille-III et des DESS de gestion de l'information et de la documentation dispensés par les universités d'Aix-Marseille, Angers-Istia, Nancy-I et Nancy-II. Un institut universitaire professionnalisé existe à Lyon (Lyon-I). Un DEA de création et communication multimédia, option documentation, a aussi été créé à Paris-VIII - Saint-Denis (www.univ-paris8.fr).

Sur la Toile

Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)

■ www.adbs.fr

Recodoc, équipe de recherche en représentation des connaissances et documentation

■ www.univ-lyon1.fr/recodoc/

IDT/NET, Salon de l'information électronique

■ www.idt.fr



Les entreprises redécouvrent les gestionnaires d'information

DIX-NEUF métiers-types pour 15 000 à 30 000 personnes œuvrant dans le privé et le public. Les chiffres ont de quoi surprendre. Par la diversité des professions évoquées : du gestionnaire de données au consultant en organisation documentaire, en passant par l'analyste-indexeur. Par le flou du recensement : les effectifs pourraient varier du simple au double.

En 1998, l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS), qui totalise 5 800 membres, a entrepris de cartographier un secteur d'activité en pleine mouvance. Si « l'information est aujourd'hui reconnue comme une ressource essentielle », expliquent ses animateurs, les responsabilités des différents acteurs qui la produisent et la diffusent évoluent, se che-

Profession : documentaliste
Formés également à l'indexation, ils sont précieux pour le travail en réseau

vauchent parfois. Entraînant une évolution de ceux qui se situent à l'interface : les documentalistes. Ceux-ci prennent de l'importance dans des entreprises soucieuses de bien exploiter le foisonnement d'informations internes et externes créé notamment par Internet.

A mesure que l'éventail des technologies de recherche d'information et de communication s'élargit, les métiers de ceux qui sont traditionnellement chargés de chercher l'information, de la diffuser, de la mettre en forme et de la gérer au meilleur rapport qualité/coût se transforment.

L'arrivée des réseaux dans les entreprises a fait sortir les documentalistes des centres de documentation, s'accordant à dire Brigitte Guyot et Martine Prévot-Hubert, respectivement directrice des études à l'INTD (Institut national des techniques

de documentation) et responsable du DESS gestion de l'information en entreprise, dispensé par l'IEP (Institut d'études politiques) de Paris. « L'information s'est répandue dans toute l'entreprise. Sa gestion n'est plus l'apanage d'un centre », note Martine Prévot-Hubert. « Les documentalistes délaissent le document pour se tourner vers le contenu », ajoute Brigitte Guyot, qui constate une convergence forte entre la documentation et les métiers de l'intelligence économique et de la veille technologique. « Le documentaliste est tour à tour un assembleur, un filtre, un communicateur et un traducteur quand il effectue une recherche sur Internet », explique-t-elle encore. En effet, le documentaliste manie comme personne les opérateurs booléens, ces fameuses équations de « et » et « ou » avec lesquelles fonctionnent tous les moteurs de recherche. Impossible aujourd'hui de l'imaginer travaillant sans ordinateur, cette machine avec laquelle il tend à faire corps, au dire de Brigitte Guyot.

Dans tous les cursus, l'enseignement de l'informatique a été renforcé, réorienté. « Ce n'est plus une matière en soi, explique François Dupuigrenet Desrousilles, directeur de l'Ecole nationale des sciences de l'informa-

tion et des bibliothèques. Les élèves ne font plus d'algorithmes. Ils apprennent les outils qui leur permettront de devenir des gestionnaires ou des concepteurs de systèmes d'information. La part de cours magistral a diminué pour faire place à l'alternance. » Cyberthécaire, records manager ou même webmaster sont autant de nouvelles appellations qui témoignent de la migration des objets manipulés par les documentalistes du papier au numérique. Internet et les logiciels de groupware tels que Lotus Notes – qui permet un partage des documents – leur ont offert de nouvelles possibilités de travail. Au cours du dernier Salon IDT, celui de l'information électronique, Nicole Pinhas et Hugues Rasser, de l'Inserm, expliquaient ainsi comment l'organisme de recherche avait monté des groupes de travail entre chercheurs et documentalistes pour gérer au mieux l'information scientifique.

Martine Prévot-Hubert confie ainsi que la quasi-totalité de ses jeunes diplômés partent en entreprise, souvent dans des sociétés de services informatiques, où ils vont assister les informaticiens dans la gestion du contenu ou l'accès à l'information.

Co. M.

Le B.A.-Ba de Voila

IL Y A six mois encore, elle se disait documentaliste. Aujourd'hui, elle hésite. « Chef de produit », est-il simplement écrit sur sa carte de visite. L'organigramme, lui, la définit comme « responsable des annuaires et des fonctionnalités » de Voila, le site portail de France Télécom, rattachée à la direction du marketing.

A 28 ans, Marianne Logelin est une bonne illustration de la diversité des métiers auxquels peuvent désormais prétendre les professionnels de l'information et de la documentation. Au sein de la filiale multimédia et services de l'opérateur de télécommunications, elle est à la fois concepteur de nouveaux produits, gestionnaire de projets et interface entre le marketing et l'informatique. Des fonctions qui semblent éloignées de sa formation initiale – un DESS de gestion de l'information en entreprise –, mais auxquelles Marianne n'aurait pu accéder sans les solides connaissances en indexation et en organisation de l'information que possède tout documentaliste.

En 1995, elle est à peine diplômée quand Erli, l'éditeur de logiciels qui l'a accueillie pour son stage de fin d'études, la place sur le projet Wanadoo. Sa mission consiste à adapter le système de recherche en langage naturel développé par Erli aux besoins du Web. Elle définit donc les fonctionnalités de recherche de ce qui deviendra QuiQuoiOù puis Voila, l'annuaire de sites Web de Wanadoo.

Un travail qui pourrait se traduire par une série de questions.

Portrait
Marianne Logelin définit le vocabulaire et les règles de fonctionnement d'un annuaire de sites Web

Quels sont les mots-clés pertinents ? Quelles équivalences établir entre le langage naturel – celui que nous parlons – et ces mots-clés ? Quelle arborescence choisir pour une recherche sur la Toile ? Quel affichage pour les réponses ?

Wanadoo ouvre en avril 1996, et très vite la nécessité d'enrichir la nomenclature sur laquelle repose l'indexation des sites Web se fait jour. « L'objectif reste la pertinence, explique Marianne. L'utilisateur doit trouver dans un annuaire ce qu'il est venu y chercher. On étudie ses requêtes et on adapte la base de données, en créant de nouveaux thèmes, en établissant de nouvelles relations entre ces thèmes. » Remise à jour, la nomenclature est ensuite distribuée aux cyberwriters qui, quotidiennement, enregistrent de nouveaux sites.

Parfois, c'est le besoin d'une nouvelle fonctionnalité qui émerge. Un internaute débutant fera-t-il le meilleur usage d'une liste de sites choisis par un cyberwriter que des réponses fournies par le moteur de recherche ? Certaines requêtes, très courantes, rendraient facile la constitution de telles listes. Est-il préférable,

lorsque la question est rare, de renvoyer sur des sites classés par nombre d'occurrences du mot-clé saisi ou directement sur une catégorie de l'annuaire ? Chaque solution a ses avantages, qu'il convient de comparer. « Qu'est-ce que l'utilisateur moyen est en droit de demander ? Jusqu'où est-il capable de comprendre le processus de recherche ? », se demande toujours Marianne.

Outre « l'amélioration de l'existant », Marianne Logelin planche aujourd'hui sur un nouveau projet, un annuaire de pages personnelles pour Voila. Les internautes auront la possibilité d'y inscrire leur propre production. D'où la nécessité de leur offrir un écran de saisie simple, avec des catégories de classement claires. Marianne écrit les spécifications et les transmet au développement informatique, qui construit et teste en parallèle.

Voilà quatre ans maintenant qu'elle travaille sur Internet, et elle ne s'en lasse pas. « Je suis encore capable de m'émerveiller devant un nouveau site Web, dit-elle. Et l'idée d'un réseau construit par tout le monde me fascine toujours autant. » L'avenir, elle le voit sur le même mode, juste un peu plus grand. Chargée de projets plus importants avec des équipes élargies. « On s'identifie à un produit, on suit sa construction et on a finalement la satisfaction de le voir fonctionner », avoue-t-elle. Ça tombe bien, des outils pour chercher de l'information sur Internet, il y en a encore à inventer !

Co. M.

